EPB

~~STD. 302~~

20253/B

Digitized by the Internet Archive
in 2017 with funding from
Wellcome Library

https://archive.org/details/b29311962

ÉLOGES
DES
ACADÉMICIENS
DE MONTPELLIER.

Se trouve à PARIS, *chez les Libraires suivans :*

MÉQUIGNON l'aîné, rue de l'École de Médecine;
CROULLEBOIS, rue des Mathurins-Sorbonne;
GABON, place de l'École de Médecine;
CROCHARD, rue de l'École de Médecine;
DÉTERVILLE, rue Hautefeuille, au coin de celle des Poitevins;
MARADAN, rue des Grands-Augustins.

ÉLOGES

DES

ACADÉMICIENS

DE MONTPELLIER;

RECUEILLIS, ABRÉGÉS ET PUBLIÉS

PAR M. LE BARON DES GENETTES,

Pour servir à l'histoire des Sciences dans le dix-huitième siècle.

A PARIS,

DE L'IMPRIMERIE DE BOSSANGE ET MASSON,

RUE DE TOURNON, n° 6.

1811.

GF 71
MONTPELLIER: Medicine, Biography:
17-18 cent.

WELLCOME
HISTORICAL
MEDICAL
LIBRARY

A

MONSIEUR LE COMTE

DARU,

CONSEILLER D'ETAT, INTENDANT GÉNÉRAL DE LA MAISON DE S. M. L'EMPEREUR ET ROI, COMMANDANT DE LA LÉGION D'HONNEUR, GRAND CORDON DE L'ORDRE ROYAL DE L'AIGLE BLANC, ET COMMANDEUR DE CELUI DE SAINT-HENRI DE SAXE, MEMBRE DE L'INSTITUT DE FRANCE, etc.

MONSIEUR LE COMTE,

Je vous prie d'agréer la Dédicace de ce Recueil : il a pour but de perpétuer le souvenir d'une Académie formée dans une Ville qui s'honore de vous avoir vu naître.

Les hommes et les travaux dont il est ici question, ont été souvent, aux armées, le sujet de nos entretiens, dans les moments trop courts de vos délassements.

Puisse cet hommage consacrer les sentiments que je porte au Littérateur, à l'Administrateur, à l'homme privé !

J'ai l'honneur d'être, avec un respectueux attachement,

MONSIEUR LE COMTE,

Votre très-humble et
obéissant serviteur,
Le Baron DES GENETTES.

Paris, le 20 *Mars* 1811.

AVERTISSEMENT.

La Société royale de Montpellier a contribué à l'avancement des sciences : elle a honoré la France pendant un siècle, et elle a rendu, en particulier, des services signalés à l'une de nos plus grandes et de nos plus belles provinces. Cependant ses travaux n'ont point eu toute la publicité qu'ils méritoient.

Deux volumes, dont le dernier devenu fort rare, ne se trouve point dans plusieurs de nos bibliothèques les plus complètes, et le compte rendu et isolé de quelques séances publiques, forment tout ce qui reste de l'histoire et des Mémoires de la Société royale ; il faudroit même se donner beaucoup de peine et prendre beaucoup de soins, pour réunir les écrits que nous venons de citer, et nous osons assurer que le dépôt n'en existe en aucun lieu.

C'est pour suppléer, en quelque manière, à cet état de choses, que nous avons conçu le projet de recueillir et de publier de nouveau, en les abrégeant, les Éloges des Académiciens de Montpellier, dans lesquels on

retrouvera l'indication et l'histoire assez étendue de leurs travaux.

On est prié de se rappeler que ces Éloges ont été écrits et prononcés depuis la fondation de la Société en 1706, jusqu'en 1788 inclusivement.

En ne perdant point de vue les dates, et en se reportant à l'esprit et aux usages du temps, on ne sera pas surpris de trouver quelques Éloges consacrés, par une rigoureuse étiquette, à la mémoire d'Académiciens honoraires, qui ont plutôt encouragé que cultivé les sciences.

L'Éditeur se propose de donner une suite à ce recueil, et de publier un jour les Éloges historiques des Cusson fils, des Dorthès, des Brun, des Fouquet, des Barthez, des de Ratte, des Vigaroux, et des Broussonet, père et fils, etc.

ÉLOGES DES ACADÉMICIENS DE MONTPELLIER.

ÉLOGE DE M. RICOME,

Par M. Gauteron.

Laurent Ricome naquit à Montpellier le 24 octobre 1654.

Il fut aisé de connoître qu'il étoit né pour les sciences. Entendre les langues, les parler, écrire élégamment en prose et en vers; tous ces talens se développèrent en lui si rapidement, que les différentes classes par lesquelles il passa chez les PP. Jésuites, ne furent pour lui que de sages retardemens pour modérer la vivacité de son esprit, et pour donner un bon ordre à ses études.

Une conception prompte, une imagination vive, une mémoire heureuse, le firent distinguer parmi ses condisciples jusqu'à l'âge de quinze ans: un jugement et un raisonnement solide le firent admirer bientôt après. L'étude de la nature surtout l'occupa tout

entier, et il n'admit pour vrai que ce dont il avoit des idées claires et distinctes, ou ce que des expériences réitérées avec toute l'exactitude possible, lui rendoient comme démontré.

L'inclination qu'il avoit pour la physique et pour l'histoire naturelle, ne pouvoit que le déterminer à prendre le parti de la médecine. En effet, la théorie de cette science ne fut pour lui qu'une continuation de son étude chérie; et comme à mesure qu'il avançoit, il y trouvoit de nouveaux agrémens, il parcourut bien vite tout ce que cette science a de plus difficile, et après s'être distingué dans tous les examens, il reçut, à l'âge de vingt-deux ans, le bonnet de docteur avec un applaudissement général.

En ce temps-là, c'étoit une loi établie dans la Faculté de médecine, et seulement pour les citoyens de Montpellier et les habitans de dix lieues aux environs, que ceux qui vouloient y prendre des grades, étoient obligés, après le baccalauréat, d'aller exercer la médecine pendant six mois hors de la ville. Ce fut à la bonne réputation que M. Ricome s'étoit acquise en accomplissant cette espèce de mission, qu'il fut redevable de la distinction avec laquelle il fut nommé, peu de temps après son doctorat, médecin ordinaire de l'Hôtel-Dieu. Les malades n'y furent jamais secourus avec plus d'ardeur, plus de succès et plus de charité que pendant qu'ils y furent confiés aux soins de M. Ricome.

Dans le temps que sa réputation commençoit à lui attirer la confiance du public, il s'en croyoit encore

indigne. Persuadé que l'on pouvoit trouver dans les plantes les secours les plus utiles pour la médecine, il se donna tout entier à la botanique. Il avoit une forte constitution, mais il s'y confia trop, et il s'aperçut dans la suite, mais trop tard, que, voulant secourir les autres, il seroit obligé de payer bientôt lui-même le tribut que tous les hommes doivent à la nature.

Ce fut vers la fin de 1695 qu'il commença à s'apercevoir de la diminution de ses forces et de la foiblesse de sa poitrine; et ce fut environ vers le même temps que la chaire de chimie vint à vaquer. M. Ricome, qui commençoit à devenir infirme, n'étoit guère en état de soutenir la fatigue qui est inséparable de ces disputes académiques. Cependant la réputation qu'il avoit le forçoit de paroître sur les rangs. Il y parut en effet; mais sa langueur sembloit lui dérober une partie de son mérite.

Depuis ce temps-là, ses voyages ne furent plus que de simples promenades, et ses études que des conversations intéressantes et remarquables par la solidité de ses raisonnemens, et par l'application qu'il savoit faire à toute sorte de sujets de la plus belle littérature. Ses indispositions ne lui permettant plus de s'occuper à des choses pénibles, il se désennuyoit en composant des opuscules que ses amis lui demandoient, et dont plusieurs ont fait honneur à ceux qui les ont publiés.

Quoique M. Ricome n'ait, pour ainsi dire, fait que paroître dans notre Société, il nous a pourtant laissé

une dissertation sur les plantes que quelques-uns croient pouvoir germer sans graine : nous la conservons comme un essai précieux de ce qu'il auroit été capable de faire. Il mourut le 24 août 1711, en discourant avec ses parens et ses amis.

ÉLOGE DE M. ICHER,

Par M. Gauteron.

Pierre Icher naquit à Montpellier le 11 janvier 1658. Son père étoit d'une intégrité si universellement reconnue, que pendant plus de quarante ans qu'il exerça un office de procureur à la Chambre des Comptes, il fut ordinairement l'arbitre de ses parties, et les procès qui tomboient entre ses mains finissoient presque toujours par un solide accommodement.

L'éducation de son fils fut son attention principale; il lui fit faire ses études sous d'excellens maîtres, dont M. Icher profita très-avantageusement. En étudiant, il suivoit son inclination, et dans un âge où on aime la dissipation et les jeux, il employoit ses heures de récréation à la lecture, et cette passion étoit soutenue par une mémoire excellente et un discernement délicat.

Jusques ici M. Icher ne s'étoit occupé que de belles-lettres, et s'étoit mis en état de lire seulement les auteurs grecs et latins; mais il étoit temps de former sa raison. Son père, qui étoit protestant, choisit Genève préférablement à toute autre académie. Il revint de cette ville après qu'il eut achevé son cours de philosophie : il étoit alors également propre à toutes les sciences; mais il étoit très-disposé à se conformer aux intentions de son père.

Celui-ci, qui avoit passé sa vie dans les affaires, eût été bien aise que son fils eût suivi le barreau ; cependant il ne voulut point s'opposer à l'inclination qu'il paroissoit avoir pour la médecine. M. Icher se livra donc tout entier à l'étude de cette science, sous les auspices et la direction de M. Barbeyrac, qui avoit déjà cette haute réputation d'érudition, d'expérience et de sagesse qui le faisoit regarder comme l'un des plus grands médecins du royaume.

M. Icher reçut le bonnet de docteur en 1680, et s'attacha ensuite, pendant quelque temps, à suivre M. Barbeyrac, pour se former à la pratique de la médecine. Il commençoit à voir des malades, et les voyoit avec succès, dans le temps qu'il fut attaqué lui-même d'une affection soporeuse qui fit craindre pour sa vie. Il revint pourtant de cette dangereuse maladie, sans que sa raison ni sa mémoire fussent aucunement altérées ; mais il n'eut plus la même vigueur : il n'osa plus se livrer au public pour aller voir des malades, et il se contenta de donner ses soins à ceux que le sang ou l'amitié l'obligeoient indispensablement de visiter.

Il aimoit naturellement la retraite ; et ce ne fut pas sans quelque espèce de joie, qu'il se vit avec bienséance, le maître de son temps et de ses occupations. Il reprit alors l'étude des belles-lettres, et la poussa si avant, qu'il savoit par cœur les plus beaux endroits des poëtes grecs et latins. La plupart des livres qui ont été trouvés dans son cabinet, sont enrichis de notes marginales, écrites de sa propre main. Il avoit fait

surtout plusieurs notes sur Aristophane, et sur le dialecte attique qui règne dans les ouvrages de ce poëte.

Dans le temps où le Roi voulut former une Société royale des Sciences à Montpellier, et qu'il fut question de choisir des savans qui pussent remplir dignement les places d'académiciens, M. Icher, quoiqu'infirme, fut nommé tout d'une voix, pour y occuper une place de physicien. Il est vrai qu'indisposé, comme il l'étoit, il ne pouvoit guère s'attacher à la physique expérimentale; mais il falloit à la Compagnie un homme d'un goût exquis et d'un discernement à toute épreuve pour lire les livres nouveaux, pour en extraire ce qu'il pouvoit y avoir de curieux ou d'utile, et pour en faire le rapport à l'Académie. C'étoit l'étude qui convenoit à M. Icher : il se délassoit en la faisant, et il travailloit utilement pour l'Académie. Il a continué ces lectures jusqu'à la dernière année de sa vie. Enfin il mourut le 22 mai 1713. Il y avoit long-temps qu'il avoit embrassé la religion catholique, et il y avoit élevé ses enfans.

ÉLOGE DE M. MAGNOL,

Par M. Gauteron.

Pierre Magnol, fils de Claude Magnol et de Lisette de Ranchin, naquit à Montpellier le 8 juin 1638.

Son père étoit un apothicaire distingué, exact jusqu'au scrupule dans la composition des médicamens, et très-attentif à ramasser et à conserver chez lui ce qu'il y avoit de plus rare en histoire naturelle. Il n'oublia rien pour donner une bonne éducation à son fils; il choisit les meilleurs maîtres pour lui apprendre les élémens de la langue grecque et de la langue latine, et le fit passer tout de suite par toutes les classes du collége des Jésuites de cette ville.

M. Magnol, fils d'un père chez lequel il entendoit parler tous les jours de la vertu des plantes et de la composition des remèdes, qui comptoit d'ailleurs du côté de sa mère des aïeux célèbres dans la médecine, ne pouvoit que tourner ses vues du côté d'une science qui favorisoit son inclination dominante.

Il entra dans la Faculté de médecine de cette ville avec ces heureuses dispositions; il y fit ses études avec toute la régularité qui se pratique dans ces écoles; et après y avoir soutenu avec distinction tous les examens qu'on est obligé d'y subir, il y reçut au mois de janvier 1659, le bonnet de docteur avec un applaudissement général.

Son érudition et son mérite personnel lui donnèrent bientôt un nom dans la république des lettres, qui lui procura en 1663, un brevet de médecin ordinaire du Roi, et la protection de M. Vallot son premier médecin. Cette protection fut suivie de celle de MM. Daquin et Fagon, successeurs de M. Vallot, dont il a reçu des marques effectives dans toutes les occasions qui se sont présentées, surtout de M. Fagon, qui étant lui-même grand botaniste, étoit plus à portée que ses prédécesseurs de connoître le mérite de M. Magnol.

Une chaire de professeur en médecine, qui fut vacante en 1667, et mise à la dispute, suivant la louable coutume de ce temps-là, ne permit pas à M. Magnol de garder le silence : il le pouvoit pourtant sans intéresser sa réputation de savant, sachant bien qu'il ne pouvoit pas exercer cette chaire, à cause que la religion protestante dont il faisoit alors profession, excluoit ses sectateurs de toutes les charges publiques. Il se présenta néanmoins, il disputa, et il fut nommé par l'Université, juge naturel de ces disputes académiques, le premier de deux contendans qui devoient être présentés au Roi pour remplir la chaire vacante.

M. Magnol, content de l'avoir méritée, ne demanda plus rien, et s'arrêta tout court dans le temps qu'il n'avoit plus qu'un pas à faire pour jouir du fruit de la victoire. Ce pas qui lui parut rude alors, fut adouci par les réflexions salutaires qu'il fit dans la suite, et qui lui permirent d'accepter quelque temps après, une place toute semblable.

Peut-être même que la charge de professeur, qui

oblige à une espèce de résidence, et à passer la plus grande partie de la vie dans le cabinet, ou à l'école, s'accordoit mal avec l'ardeur qu'il avoit pour la botanique : il avoit accoutumé d'étudier la nature dans le grand livre de l'univers, et il étoit déjà si familier avec elle, qu'elle ne pouvoit rien produire qui échappât à ses recherches. Il étoit bien difficile qu'il pût se détacher d'une étude aussi aimable et aussi séduisante, quoique très-pénible, ni qu'il pût se défaire brusquement des préjugés de son éducation pour remplir une place qui le mettoit en quelque manière hors de sa sphère naturelle.

M. Magnol, qui étoit alors dans la vigueur de son âge, n'écouta rien de tout ce qui pouvoit le détourner de son étude favorite. Il étoit naturellement vif et infatigable, et tel qu'un homme doit être pour s'appliquer à la botanique : c'est une science qui ne s'apprend pas entièrement dans le cabinet et dans les livres : outre la lecture et l'étude, elle demande un tempérament assez vigoureux pour s'exposer à l'inclémence des saisons, assez de force pour grimper sur les rochers les plus escarpés, assez de courage pour descendre dans les précipices les plus affreux.

M. Magnol, après avoir parcouru tous les environs de Montpellier, et une grande partie de la province de Languedoc et de ses montagnes, donna au public son *Botanicum Monspeliense*, qui fut imprimé à Lyon en 1676, et réimprimé à Montpellier dix ans après, avec les additions et les corrections qu'il jugea les plus nécessaires. On trouve dans cet ouvrage, outre

les descriptions exactes des plantes, leurs vertus les plus connues, et les noms des lieux où elles croissent. L'auteur a voulu épargner aux jeunes botanistes, en les instruisant, la peine qu'il s'étoit donnée lui-même pour les découvrir.

En 1687, M. Chicoyneau le père, professeur de botanique, et directeur du Jardin royal des Plantes, fut obligé d'aller à Paris pour des affaires qui intéressoient l'Université. Les plantes cependant croissoient tous les jours, et le temps de leur démonstration approchoit; alors l'Université assemblée, M. de Pradel, évêque de Montpellier, y étant, nomma tout d'une voix M. Magnol comme le seul qui fût en état de faire les leçons ordinaires de botanique. Il fit la démonstration des plantes, au Jardin royal et à la campagne, expliquant aux étudians leur vertu et le bon usage que l'on en pouvoit faire.

Le nom de M. Magnol étoit fort célèbre; nous en avons des preuves par les lettres qu'il recevoit des savans les plus illustres de l'Europe.

M. Magnol, ayant étendu ses voyages de botanique, et parcouru plusieurs fois les Alpes et les Pyrénées, dont il avoit rapporté une abondante moisson, travailloit dans ce temps-là à publier une histoire générale des plantes, dont il donna le Prodrome, qui fut imprimé à Montpellier en 1689, sous le titre de *Prodromus historiæ generalis plantarum*. Les savans ont souvent de ces idées qui marquent l'étendue de leur génie; mais la brièveté de la vie, ou les distractions qui en sont inséparables, ne leur permettent pas

toujours de les pousser aussi loin qu'ils le pourroient.

Il étoit à Paris en 1694. Il avoit l'honneur de voir et d'entretenir souvent M. Fagon, premier médecin du Roi, sur la botanique et sur les curiosités de la nature, qu'il avoit observées dans ses voyages. Dans ce temps-là il vint à vaquer à Montpellier une chaire de professeur en médecine, par la mort de M. Durranc, doyen de la Faculté. M. Fagon saisit cette occasion pour donner à M. Magnol des marques effectives de son estime et de sa bienveillance. Il savoit qu'il avoit été nommé en 1667 pour remplir une place toute semblable : il demanda au Roi la chaire vacante, il l'obtint ; et M. Magnol nouvellement réuni à l'Eglise, et voulant mener une vie un peu plus tranquille, en fut pourvu sans aucune difficulté.

L'état où étoit alors M. Chicoyneau le père, que l'âge, l'étude et le travail avoient privé de la vue, fit craindre à M. Fagon, que l'étude de la botanique ne se ralentît dans l'école de Montpellier. Il ne savoit pas que le fils, reçu en survivance à toutes les charges du père, sembloit avoir hérité de tous ses talens, et qu'il avoit une érudition qui avoit devancé son âge. M. Fagon ne connoissoit pas encore M. Chicoyneau le fils, et la capacité de M. Magnol lui étoit très-connue. Ce fut ce qui le détermina à obtenir pour ce dernier une commission du Roi, pour faire la démonstration des plantes, et qui lui donnoit aussi la direction du Jardin royal de Montpellier, pendant trois années. Mais M. Chicoyneau le fils, ayant eu le temps pendant cet intervalle, d'être connu de M. le Premier médecin,

rentra dans tous ses droits, après le terme expiré, et M. Magnol, déjà sexagénaire, fut honoré en 1697, d'un brevet du Roi, qui lui donnoit l'inspection du Jardin des Plantes durant sa vie.

Pendant le temps de sa commission, il donna au public l'*Hortus regius Monspeliensis*, qu'il fit imprimer à Montpellier en 1697, et il composa dans la suite un livre intitulé : *Novus character plantarum*, ouvrage posthume, que nous devons aux soins de son fils, qui lui a succédé dans sa charge de professeur en médecine.

Il fut nommé en 1706, époque de la création de cette Académie, pour remplir dans notre Société une place dans la classe des botanistes. Nous avons joui de sa présence et de ses lumières, jusqu'en 1709. Il nous a donné pendant ce temps-là plusieurs mémoires sur la végétation des plantes, et sur la circulation de la sève. Mais au commencement de cette même année 1709, il fut obligé de nous quitter, pour répondre au choix honorable que l'Académie royale des Sciences fit de lui, pour remplir la place de M. de Tournefort, ce grand botaniste si connu par ses ouvrages et ses voyages.

M. Magnol ne se sépara pas de nous sans quelque peine, et nous le vîmes partir avec beaucoup de regret. L'Académie royale réparoit la perte qu'elle avoit faite, pendant qu'il laissoit un vide dans notre Société, fort difficile à remplir.

Cependant son âge, qui étoit déjà fort avancé, et ses infirmités, suites ordinaires des fatigues de la bota-

nique, le ramenèrent quelque temps après dans sa patrie. Alors ne pouvant plus aller chercher les plantes dans les lieux où elles croissent naturellement, il les faisoit venir chez lui, dans un petit jardin qu'il cultivoit exprès et qui offroit une collection des plus rares et des plus curieuses. Il passoit ses heures de récréation dans ce jardin, et le tenoit ouvert à tous ceux qui étoient curieux de voir des plantes étrangères, ou qui souhaitoient de s'entretenir avec lui.

Ainsi se passèrent les dernières années de la vie de M. Magnol, qui mourut le 21 mai 1715, âgé de 77 ans, après avoir reçu tous les sacremens de l'église.

ÉLOGE DE M. L'ABBÉ DE LACAN,

Par M. Gauteron.

Jean-François de Nègre de Lacan, docteur de Sorbonne, chanoine et grand archidiacre de l'église cathédrale de Montpellier, naquit à Niort en mai 1646. Il étoit fils de Pierre de Nègre, et de Marguerite de Bosquet.

Depuis plus de 300 ans que la charge de grand bailli de Niort est dans la famille de Nègre, on a toujours vu les aïeux de l'abbé de Lacan s'y distinguer par leur prudence et par leur courage. M. de Lacan, digne rameau d'une tige si noble, fit voir dès ses plus tendres années, qu'il seroit également propre à tous les emplois. Les raisons de famille qui décident pour l'ordinaire du sort des enfans, destinèrent celui-ci à l'église. Il fit d'une manière brillante ses premières études chez les PP. de la Doctrine chrétienne de Limoux.

Si sa raison ne l'eût pas retenu dans les bornes que l'état ecclésiastique qu'il avoit embrassé, lui prescrivoit, les belles-lettres, la physique, la géométrie, l'auroient peut-être emporté sur la théologie.

Après avoir passé par les degrés de maître-ès-arts, de bachelier et de licencié, il reçut en 1682 le bonnet de docteur en Sorbonne. Il étoit déjà chanoine dans le chapitre de Saint-Pierre, et étoit revêtu

de tous les ordres sacrés, quand la Sorbonne couronna ses travaux théologiques.

Alors devenu le maître de ses études, il suivit un peu plus le goût qu'il avoit conservé pour les mathématiques : il trouvoit à Paris, où il étoit encore, grand nombre de savans qui excelloient dans cette science, et le commerce qu'il avoit avec quelques-uns d'entre ceux qui suivoient les principes de Descartes, lui ayant donné de la curiosité pour les sentimens de ce philosophe, il en devint bientôt le zélé partisan.

L'érudition et la droiture de M. de Lacan le rendoient si respectable, que le chapitre dont il étoit membre, le nomma tout d'une voix vicaire-général après la mort de M. de Pradel, évêque de Montpellier. Nous l'avons vu en cette qualité, pendant les disputes d'une chaire de professeur dans notre Faculté de médecine, parler comme un membre de ce célèbre corps, quand il étoit question de faire finir quelque altercation, ou de démêler quelque équivoque ; il connoissoit assez bien le corps de l'homme pour raisonner sur les dérangemens qui lui arrivent, et il avoit une éloquence naturelle qui donnoit une force toute particulière à ses discours.

M. de Lacan avoit acquis l'estime de tous les prélats, ses contemporains, avec la plupart desquels il avoit fait ses études : ils le regardoient tous non seulement comme digne de la prélature, mais plus à portée d'y parvenir que bien d'autres qui ne paroissoient pas avoir le même appui que lui. La prédilection que son oncle, M. de Bosquet, eut pour M. de Pradel, et l'in-

différence philosophique avec laquelle il en fut le témoin, lui donnèrent un relief plus solide que celui que peuvent donner les dignités les plus éminentes : ses amis en redoublèrent pour lui leur tendresse, et la vie privée qu'il adopta depuis ce temps-là, fut une preuve qu'il n'étoit redevable qu'à sa vertu, de l'amitié sincère que ceux qui l'avoient bien connu, conservèrent pour lui jusqu'à sa mort.

La tendresse qu'il a toujours eue pour sa famille est une de ces circonstances qu'on ne sauroit taire. Il n'auroit rien épargné pour avancer deux de ses frères que l'on a vus pendant les dernières guerres, servir avec distinction, chacun à la tête d'un régiment, et y mourir les armes à la main pour le service du Roi.

Lorsque Louis XIV créa notre Société, pour étendre l'Académie royale des sciences dont les travaux devenoient tous les jours plus utiles, et qu'il fallut nommer des sujets propres à remplir les quinze places d'académiciens ordinaires qui la composent, M. de Lacan commençoit à sentir les tristes et trop ordinaires effets d'une étude trop assidue ; on ne laissa pas de le choisir tout d'une voix, pour occuper une des places de mathématicien ; ses infirmités n'avoient point affoibli sa raison, et notre Académie naissante a éprouvé, dans plusieurs occasions, l'utilité de ses conseils pour le bon ordre, et la justesse de ses décisions dans les matières problématiques. Nous avons eu la satisfaction de le voir à nos assemblées pendant tout le temps que sa santé a pu le lui permettre ; lors même que sa langueur dégénérant en paralysie, le cloua, pour ainsi

dire, dans sa maison, il voulut toujours être informé de nos travaux académiques, et il n'épargnoit rien pour les avancer. Dans cette vue, il nous a donné pendant sa vie les livres qu'il croyoit nous être les plus nécessaires, et nous a légué par son testament sa bibliothèque choisie de mathématiques.

Avant de mourir, il disposa de ses biens en faveur des pauvres, qui perdirent néanmoins beaucoup en recueillant sa succession. Non moins attentif à diviser ses revenus qu'à partager son temps, il n'en conservoit que pour les nécessités indispensables de la vie, et si notre Académie a profité de son érudition et de ses libéralités, ce n'est qu'aux dépens de ce qu'il a su prendre sur lui-même après avoir exactement rempli tous ses devoirs. Il mourut le 10 novembre 1715, âgé de 69 ans; et par une délicatesse peu commune, il ne voulut pas nommer lui-même à ses bénéfices; et laissa aux collateurs ordinaires le soin de les bien remplir.

ÉLOGE DE M. GONDANGE,

Par M. Gauteron.

Étienne Gondange naquit à Montpellier le 27 février 1673.

René Gondange son père, étoit originaire du Poitou : il s'attacha dès sa jeunesse à la chirurgie, et n'oublia rien pour se perfectionner dans cet art. Pour cet effet il parcourut les principales villes de France, dans le dessein de s'instruire et de rapporter dans sa patrie le fruit de ses voyages ; mais le hasard le fixa à Montpellier. Il eut le bonheur de plaire à M. Rideux, qui excelloit alors dans sa profession, et cet habile maître connoissant le mérite du jeune homme, voulut se l'attacher pour toujours en lui donnant une de ses filles en mariage. Ce choix prévint bientôt le public en faveur du nouveau marié. Le nom de Rideux, célèbre alors dans la chirurgie, est devenu depuis bien respectable dans notre Faculté de médecine.

Étienne Gondange, dont nous faisons l'éloge, étoit le plus jeune des trois fils qui composoient toute la famille de leur père. Son goût pour la chirurgie s'expliqua de bonne heure, et ses parens lui laissèrent suivre avec plaisir son inclination. On fut surpris de lui voir faire des cours particuliers d'anatomie et d'opérations qui furent bientôt suivis de démonstrations publiques dans l'amphithéâtre des écoles de médecine.

Avant de faire ces cours publics, il avoit obtenu des lettres de maîtrise, et les examens qu'il subit ne furent qu'une formalité. Tout jeune qu'étoit M. Gondange, on lui confioit les opérations de chirurgie les plus délicates; cependant, quoiqu'il eût déjà à un haut degré la confiance du public, il voulut entreprendre le voyage de Paris. Là il eut le bonheur d'écouter et de suivre M. Maréchal, qui étoit alors chirurgien de la Charité, et que son mérite a élevé depuis à la charge de premier chirurgien du Roi. Il acheva de se perfectionner sous ce grand maître, et revint dans sa patrie après trois ans d'absence, avec une expérience bien au-delà de l'âge qu'il avoit alors.

Personne n'ignore la réputation qu'il s'étoit acquise depuis ce temps-là; mais au plus fort de ses occupations il trouvoit toujours quelques momens pour cultiver l'anatomie : aussi fut-il choisi pour l'un des trois anatomistes de cette compagnie. Nous avons de lui plusieurs dissections curieuses dont nous conservons les descriptions dans nos registres. Il s'étoit engagé dans notre première assemblée publique à donner l'anatomie des poissons. Il avoit commencé à tenir sa promesse et nous avoit fait voir dans plusieurs séances, les organes des poissons ordinaires, la différence qu'il y a de ces animaux aquatiques avec les animaux terrestres, la qualité de leur sang et la manière dont il circule, comment ils respirent, comment ils se meuvent, comment ils se nourrissent, comment ils se multiplient. De plus, il avoit examiné les amphibies, les crustacés et les coquillages. Il

nous a fait voir l'anatomie de la tortue, du hérisson de mer, de la moule et de l'huître : il débrouilloit dans les coquillages, qui ne paroissent pas même des ébauches d'animal, toutes leurs parties essentielles.

Les occupations de M. Gondange, qui font honneur à sa mémoire, nous ont dérobé grand nombre d'observations curieuses, qui auroient enrichi notre Académie. Le public y auroit peut-être gagné beaucoup dans la suite ; mais il n'étoit pas juste qu'il le privât de l'utilité présente dans un âge qui lui permettoit de se flatter qu'il avoit encore long-temps à vivre.

Cependant le travail et les veilles, jointes à une complexion qui n'étoit pas des plus vigoureuses, commencèrent à miner sa santé ; mais d'une manière, dans le début, si imperceptible, qu'il négligea de se précautionner contre un abcès qui se forma dans sa vessie. Il continua d'agir toutes les fois que son mal lui donnoit quelque relâche, comme s'il n'eût eu rien à craindre, jusque-là qu'il ne refusa pas, tout valétudinaire qu'il étoit, de visiter les malades de l'Hôtel-Dieu qui pouvoient avoir besoin de son secours. Il est vrai que l'on se contentoit de le consulter dans les cas difficiles, sans l'obliger à aucun service régulier.

Enfin étant à peine relevé d'un accident qui l'avoit extrêmement affoibli, M. Gondange crut qu'il pourroit aller secourir un malade à plus de vingt lieues de Montpellier. Le malade fut effectivement secouru ; mais il mourut lui-même, le premier de mars 1718, âgé de 45 ans.

ÉLOGE DE M. DE LA BERCHÈRE,

Par M. Gauteron.

Charles le Goux de la Berchère, archevêque de Narbonne, président-né des États de Languedoc, naquit le 23 octobre 1647.

Son père, qui avoit déjà été premier président du parlement de Dijon, l'étoit alors de celui de Grenoble; et ce fut dans le temps que madame de la Berchère étoit en chemin pour aller trouver son époux, qu'elle accoucha de celui dont nous faisons aujourd'hui l'éloge. Après la mort de M. le premier Président, son épouse se retira à Dijon avec toute sa famille. Ce fut là que M. de la Berchère fit ses études jusqu'à la philosophie; il n'avoit que quinze ans lorsque sa mère le mena à Paris, où il termina ses études au collége d'Harcourt.

La Sorbonne fut témoin de son érudition lorsqu'elle lui donna le bonnet de docteur, et le séminaire de Saint-Sulpice l'a proposé long-temps comme le meilleur des modèles.

Détourné de l'intention souvent prononcée de quitter le monde, il obtint une charge d'aumônier ordinaire du Roi. Il eut l'honneur de suivre S. M. en cette qualité à sa première campagne de Hollande, et dans les quatre autres qui suivirent celle-ci.

La plupart des courtisans, dont tout l'art con-

siste, à dissimuler, furent surpris de voir M. de la Berchère réussir à la Cour avec des talens si différens des leurs, et s'y attirer l'estime et la vénération de tout le monde.

En 1677, c'étoit la cinquième campagne que M. de la Berchère faisoit avec le Roi, ce Monarque le marqua de sa propre main sur la feuille, pour remplir le premier évêché qui se présenteroit.

Il fut nommé dans la même année à l'évêché de Lavaur. Il trouva de quoi exercer sa charité et son zèle pour la religion, et il remplit les fonctions de pasteur et de missionnaire. Ce diocèse se ressent encore des sages réglemens qu'il y fit pendant les huit années qu'il a été sous sa conduite, et quand il fut nommé, en 1685, à l'archevêché d'Aix en Provence, il quitta Lavaur avec quelque regret, et il n'en partit qu'après avoir soulagé et fortifié dans la foi tous les néophytes qu'il laissoit, et secouru les pauvres dont il avoit toujours prévenu les besoins.

Sa nomination à l'archevêché d'Aix le conduisit en Provence. Les différens qui existoient alors entre la France et la Cour de Rome, ne lui permirent pas de recevoir ses bulles; mais conformément aux libertés de l'Eglise gallicane, il n'en remplit pas moins sa mission; il visita presque tout le diocèse, fortifia les Nouveaux Convertis de Lormarin, fit de très-beaux réglemens pour la direction de l'hôpital, et bannit les mendians de profession. Il accommoda tous les différens que son prédécesseur, le cardinal de Grimaldi, avoit eus avec le Parlement et les autres compagnies de

justice ; présida aux Etats de Provence, et y garda si bien le caractère de médiateur entre le Roi et le peuple, que sans perdre la confiance du Prince, il y acquit la bienveillance et l'amitié de tout le pays.

Le Roi, qui l'avoit destiné pour les Etats de Languedoc, et pour être l'apôtre des Nouveaux Convertis, ne perdit pas l'occasion de l'en approcher, dès qu'il put le nommer à l'archevêché d'Alby, vacant par la mort de M. de Serroni. Il apprit sa nomination au mois de janvier 1687. Persuadé que les ordres du Roi, dans cette occasion, ne pouvoient être différens de ceux de la Providence, il alla reconnoître son nouveau diocèse ; il y affermit dans la foi les Nouveaux Convertis ; et la proximité du diocèse de Lavaur, qui n'avoit point encore d'évêque, lui fit revoir avec joie ses anciennes ouailles, qui reconnurent la voix de leur pasteur et l'écoutèrent.

La mort de M. le cardinal de Bonzi, arrivée en 1703, le mit enfin dans la place éminente qui lui étoit destinée, pour montrer dans un plus grand jour son zèle pour la religion, sa fidélité pour le Roi et son amour pour les peuples. Après avoir réglé son diocèse avec cette sagesse et cet esprit d'ordre qui lui étoient si naturels, il voulut que la ville de Narbonne, où il avoit résolu de faire sa résidence, éprouvât la première les bienfaits qu'il vouloit répandre dans cette province. Pour rendre le commerce de cette ville plus florissant, il fit réparer le port de la Nouvelle. La nef de l'église de Saint-Just, qui avoit été regardée depuis plus de quatre cents ans, comme un ouvrage pres-

qu'impossible, par la difficulté du terrain, et par la dépense prodigieuse qu'il falloit faire pour l'exécuter, n'épouvanta point notre archevêque : il n'en eut pas plutôt formé le dessein, qu'il trouva le moyen de l'exécuter. Si sa vie eût été plus longue, il auroit eu la consolation de voir finir ce superbe édifice; mais tout imparfait qu'il est, il immortalisera le nom de l'archevêque qui l'a élevé, comme le magnifique chœur de cette église a conservé la mémoire du pape Clément IV, qui en a jeté les premiers fondemens.

M. de la Berchère connoissant les besoins de l'Etat et ceux des peuples, a constamment gardé le caractère de parfait médiateur. S'il consentoit à donner au Roi des secours extraordinaires, il obtenoit toujours quelque faveur pour le peuple : l'Etat étoit secouru, la province n'étoit pas absolument épuisée. C'est par ces ménagemens presqu'impossibles à garder dans des temps durs et difficiles, que sans refuser le tribut à César, le peuple a toujours eu son nécessaire.

S'il présida à l'assemblée du clergé de France en 1715, il en étoit autant redevable à sa probité et à son érudition, qu'à la place distinguée qu'il tenoit dans l'Eglise.

Il a rempli parmi nous une place d'associé honoraire depuis la création de notre Compagnie.

On peut connoître le goût que ce savant prélat avoit pour les sciences, par la nombreuse et excellente bibliothèque qu'il avoit ramassée dans son palais archiépiscopal, avec des soins et une dépense infinie. L'étude et la grande attention qu'il donnoit aux

affaires, tant de la province que de son diocèse, minèrent sa santé déjà foible. Il partit de Narbonne au mois de juillet 1717, pour aller à Paris ; mais une dangereuse maladie, qui fut l'avant-coureur de celle qui a terminé ses jours, l'arrêta à Montpellier. Depuis ce temps-là, il ne regarda plus la vie que comme une préparation à la mort. Cette idée ne l'empêcha pas de travailler, avec son zèle ordinaire, aux affaires de l'Eglise, de la province et de son diocèse. Il refit son testament pour en augmenter les legs en faveur des églises, des hôpitaux et des pauvres, surtout de ceux qui étoient dans les lieux où il avoit eu des bénéfices. Quant à sa bibliothèque, il la donna aux Jésuites de Toulouse, pour y être conservée dans son entier. Sa mort, qui arriva le 2 juin 1719, fut douce et paisible, ainsi qu'il l'avoit souhaité.

ÉLOGE DE M. DE BASVILLE,

Par M. Gauteron.

Nicolas de Lamoignon de Basville, conseiller d'Etat ordinaire, intendant de Languedoc, étoit fils puîné de Guillaume de Lamoignon, premier président du Parlement de Paris, et de Madeleine Potier, fille de Nicolas Potier, secrétaire d'Etat.

Jamais union ne fut plus parfaitement heureuse que celle de M. de Lamoignon et de son épouse : on eût dit que la religion et la justice en avoient serré les nœuds, et que le ciel y avoit versé ses bénédictions les plus précieuses. Les vertus morales, civiles et politiques ont toujours été l'ornement des enfans qui en sont provenus : elles ont relevé le mérite personnel de Chrétien-François de Lamoignon, aîné de la famille, et l'ont distingué autant que son érudition et son éloquence dans les charges de maître des requêtes, d'avocat général, et de président à mortier au Parlement de Paris, qu'il a remplies avec tant de dignité. Elles nous ont fait admirer, dans la personne de madame la comtesse de Broglio, une douceur et une charité qui portoient toujours dans les familles affligées la consolation, la paix et les secours nécessaires ; et M. de Basville a eu toujours ces mêmes vertus pour guides, et comme père de famille et comme arbitre de la vie et de la fortune des particuliers.

M. de Lamoignon avoit formé ses enfans sur son modèle. Il ne voulut pas qu'ils eussent d'autres précepteurs que lui-même, et ce fut ce soin qu'il prenoit de leur éducation, qui fut son occupation chérie, lorsque n'étant encore que maître des requêtes, il pouvoit disposer de son temps avec plus de liberté. Mais dès que le Roi l'eut choisi, en 1658, pour occuper la place de premier Président du Parlement de Paris, et qu'il voulut exactement remplir tous les devoirs de ce poste éminent, il fallut qu'il se reposât sur des personnes de confiance du soin qu'il avoit pris lui-même jusqu'alors. Cependant, quoiqu'il eût choisi les plus habiles maîtres et les plus capables de lui succéder dans cet emploi délicat, il fut toujours attentif à se faire rendre compte des progrès que faisoient ses enfans, et cette attention rendoit les maîtres et les disciples plus exacts à remplir leurs devoirs. C'est ainsi que se passèrent les premières études des enfans de M. de Lamoignon; mais dès que leur raison plus formée les eut mis en état de goûter des doctrines plus relevées, leur père les remit, pour ainsi dire, à son école. Ce fut là où M. de Basville puisa ces sentimens d'équité et de droiture, ce zèle pour la religion, cet attachement inviolable au service de son Prince, ce goût exquis pour les belles-lettres, et cette étendue de connoissances qui l'ont distingué si avantageusement dans les emplois les plus importans et les plus difficiles.

Il donna des preuves éclatantes de sa droiture dans un procès où il s'agissoit de démêler les intérêts du

Roi d'avec ceux de plusieurs particuliers, dont la fortune alloit être totalement renversée, si leur bon droit n'eût été mis dans tout son jour. M. de Basville, qui étoit alors maître des requêtes, fut chargé du rapport de cette importante affaire. La présence du Roi ne l'empêcha pas de soutenir le parti de la justice, et ce Prince, juge dans sa propre cause, laissa les particuliers en possession des fonds qui étoient en contestation.

Le Roi fut si convaincu du mérite et de la droiture de M. de Basville, qu'il l'honora toujours depuis ce temps-là de son estime et de sa confiance. Il lui en donna des preuves, en le nommant bientôt après à l'intendance de Poitou. Les Religionnaires étoient en grand nombre dans cette province, et le Roi avoit déjà formé le projet de les réunir à l'Eglise. Il falloit, pour remplir un ministère si délicat, adoucir les plus emportés, convaincre les plus opiniâtres, et faire quelquefois une espèce de violence à ceux qui étoient insensibles à la persuasion. M. de Basville entra sans peine dans tous ces caractères.

Notre Languedoc étoit dans le même état que le Poitou. Les Protestans, qui n'avoient plus alors ni temples, ni ministres, commençoient à donner, pour la plupart, dans une espèce de fanatisme dont on vouloit prévenir les suites. C'étoit en 1685 que leurs fréquentes assemblées annonçoient les troubles qui sont arrivés dans la suite, et ce fut cette même année que M. de Basville nous fut donné pour intendant.

Il n'est pas possible d'entrer dans le détail de tout ce

qu'a fait ce magistrat pendant trente-trois années qu'il a été dans cette province : il suffira de dire, que pendant toutes les révolutions dont elle a été agitée, il y a toujours maintenu l'autorité royale avec cette fermeté, et rendu la justice avec cette intégrité qui étoient chez lui des vertus héréditaires ; qu'il y a dissipé, par sa prévoyance, par son activité, on peut même dire par son courage, les progrès effrayans de la rébellion.

M. de Basville conçut le dessein de donner aux pays montueux et presque inaccessibles qui servoient d'asyle aux révoltés, une face toute nouvelle. Il exécuta ce projet en y faisant ouvrir des chemins royaux, qui y facilitent l'entrée des troupes quand il est nécessaire, et qui enrichissent les habitans de ces montagnes, en facilitant le transport de leurs denrées et de leurs marchandises.

Il s'étoit fait une étude toute particulière de la province de Languedoc : il connoissoit parfaitement les caractères des différens peuples qui l'habitent, l'industrie des manufactures qui en font la richesse et l'ornement, la diversité du terroir par rapport à la fertilité des campagnes, et toutes les productions naturelles dont on peut tirer quelque secours. Tous ces matériaux, joints aux recherches historiques qui font voir l'état de cette province avant et depuis la fondation de la monarchie jusques à notre temps, ont produit une histoire politique et naturelle des plus intéressantes et des plus complètes.

Nous devons encore à M. de Basville cette magnifique terrasse, illustrée par la statue équestre de Louis-

le-Grand, et décorée d'un arc de triomphe. Les médailles antiques, si nécessaires pour l'intelligence de l'histoire, n'échappèrent pas à sa curiosité, et c'étoit lui faire un riche présent, que de lui en procurer des plus rares. Il admiroit ces monumens de la grandeur romaine, qui après avoir résisté à l'injure des temps, aux irruptions des Vandales, des Gots, des Sarrasins, et à la barbarie des siècles passés, sont regardés encore aujourd'hui comme des modèles de la plus superbe et de la plus riche architecture. Il fit réparer le pont du Gard, les arênes de Nîmes, et son élégante basilique, connue sous le nom de *Maison carrée*, et qui devoit être son mausolée s'il avoit fini ses jours dans cette province.

C'est à M. de Basville que les Jeux floraux de Toulouse, qui commençoient à languir, sont redevables du lustre qu'ils reçurent en 1694, par l'érection qui en fut faite alors en académie. Il fut un de nos protecteurs les plus zélés et les plus puissans lors de la création de la Société royale, dont il fut l'un des six premiers honoraires, et président en 1708.

Après trois années d'intendance dans le Poitou, et trente-trois dans le Languedoc, accablé du poids des affaires, infirme, et dans un âge fort avancé, il étoit naturel qu'il souhaitât de passer le reste de ses jours tranquillement auprès de sa chère et nombreuse famille. Son épouse, Anne Bonnin de Chalucet, qui ne songeoit qu'à la conservation de son époux, l'y sollicitoit. Il demanda donc et obtint la permission de se retirer et de pouvoir jouir de cet intervalle heureux

que tout philosophe chrétien souhaite de mettre entre la vie et la mort.

Les infirmités de M. de Basville n'avoient point altéré sa raison, et quoiqu'il ne songeât qu'à mettre à profit, pour l'éternité, les jours que la Providence lui laissoit encore, il ne s'est guère traité d'affaires importantes dans le Conseil d'Etat du Roi pendant sa retraite, sur lesquelles on n'ait voulu avoir son avis; et ses décisions toujours justes, l'ont rendu respectable jusqu'au dernier moment de sa vie. Il mourut à Paris le 17 mai 1724.

ELOGE

ÉLOGE DE M. NISSOLE,

Par M. Gauteron.

Pierre Nissole, fils de Jean Nissole, naquit à Montpellier le 8 mars 1656.

Son père étoit chargé d'une très-nombreuse famille, ce qui ne l'empêcha point d'avoir un soin tout particulier de l'éducation de ses enfans. Ils firent tous successivement leurs premières études chez les Jésuites de cette ville; et lorsqu'ils furent en état de choisir par eux-mêmes la profession qu'ils voulurent embrasser, le père, en leur laissant suivre leur inclination, leur fournit abondamment tous les secours nécessaires. Ils étoient quatre frères qui ont excellé dans leur état.

L'Académicien que nous regrettons, voulut suivre les traces de son père, et après avoir fini ses classes, il se donna tout entier à l'étude de la chirurgie. Il ne lui fut pas difficile de faire des progrès rapides dans cette partie de la médecine, dont les succès dépendent ordinairement du génie, de la dextérité et de l'expérience de celui qui la professe. Son père, employé depuis long-temps pour les opérations de chirurgie les plus délicates, et célèbre d'ailleurs par la charge d'anatomiste royal dans la Faculté de médecine de Montpellier, avoit, pour ainsi dire, associé son fils à son expérience; aussi M. Nissole, à l'âge de vingt ans, avoit-il déjà la confiance du public.

Les applaudissemens qu'il recevoit alors, ne flattoient point son amour-propre. Le langage des anatomistes et des chirurgiens modernes, commençoit à se faire entendre dans nos écoles. M. Nissole sentit la supériorité de la nouvelle doctrine. Il eut d'abord quelque peine à s'éloigner des opinions communes; il les avoit apprises d'un homme très-respectable pour lui, c'étoit son père et son maître; mais ce même père aimoit la vérité, et il fut bien aise de voir dans son fils cette espèce de désobéissance.

Pour lui laisser suivre ses sentimens avec liberté, il crut ne pouvoir mieux faire que de l'envoyer à Paris, comme au rendez-vous de toutes les sciences, et de l'adresser à un habile anatomiste, qui pût le mettre dans la bonne voie. Ce fut une espèce d'émancipation dont le fils profita très-avantageusement, et dont le père n'eut pas sujet de se repentir.

Le commerce des grands maîtres, la lecture des bons livres, et les dissections de recherches, achevèrent de perfectionner M. Nissole, et de le mettre en état de remplir dignement la place d'anatomiste royal, dont il obtint les provisions en survivance en février 1681, et dont son père avoit été pourvu depuis 1656, époque de la naissance de notre Académicien, comme si la Providence l'eût destiné, dès le berceau, à être le successeur de son père.

Les premières démonstrations d'anatomie que M. Nissole fit à son retour de Paris, furent du goût de tout le monde. Les injections et le microscope firent voir des organes qui se dérobent d'ordinaire à

la vue. Toutes les parties du corps de l'homme, de même que celles des autres animaux, eurent une fonction démontrée par leur mécanisme, et l'on vit dans l'amphithéâtre d'anatomie, la nature plus à découvert qu'elle n'y avoit encore paru.

A mesure que l'anatomie s'est perfectionnée, la chirurgie a dû faire ses opérations avec plus de sûreté. On voit du premier coup-d'œil l'étroite et nécessaire liaison qu'il y a eue de tout temps entre ces deux parties, et l'on n'aura pas de peine à se persuader qu'un anatomiste comme M. Nissole, ait été un excellent chirurgien.

Il donnoit des preuves de sa dextérité dans les démonstrations publiques des opérations de chirurgie qu'il faisoit sur le cadavre ; mais ces mêmes opérations étoient accompagnées de toutes les précautions et de toute la sagesse que l'art demande quand il opéroit sur le corps vivant. Ces heureux talens, accompagnés d'une humeur douce, d'un cœur compatissant, et d'un louable désintéressement, lui acquirent cette solide réputation qu'il a conservée jusqu'au dernier moment de sa vie, et à laquelle nos éloges, conformes à la voix publique, ne sauroient rien ajouter.

M. Nissole a rempli dans notre Académie, la place d'anatomiste depuis 1718, et nous a donné, pendant le temps qu'il a été parmi nous, plusieurs observations de chirurgie. Il mourut d'une inflammation de poitrine, entre les bras de sa famille, le 4 avril 1726, âgé de 70 ans, et avec cette tranquillité qui est la marque infaillible d'une bonne conscience.

ÉLOGE DE M. LE M^IS DE CASTRIES,

Par M. Gauteron.

Joseph-François de La Croix, marquis de Castries, naquit à Montpellier au mois d'avril 1663.

Son père, qui étoit chevalier des ordres du Roi, lieutenant-général en Languedoc, et gouverneur de la ville et de la citadelle de Montpellier, fut regardé dans cette province et dans l'assemblée des États, dont il étoit un des barons, comme un homme d'une prudence consommée. Sa mère, sœur de M. le cardinal de Bonzi, étoit une de ces femmes fortes dont parlent les saints livres ; exemte des foiblesses de son sexe, quoiqu'elle en eût tous les agrémens, et très-propre à inspirer à ses enfans des sentimens convenables à leur position.

Les avantages de leur naissance furent soutenus par l'éducation la plus parfaite et la plus recherchée ; on voyoit croître leur goût et leur discernement à mesure que leur raison se développoit ; et deux frères, seule espérance de cette illustre famille, en ont soutenu l'éclat : l'un, dans les charges militaires et politiques ; et l'autre, que l'on voit aujourd'hui (1728) dans cette province y occuper une des plus éminentes dignités de l'église.

M. le marquis de Castries, qui étoit l'aîné des deux frères, étoit encore dans l'adolescence, quand on le

vit colonel d'un régiment qui portoit son nom; et, dans la même année, il fut nommé sénéchal, et de suite gouverneur de la ville et de la citadelle de Montpellier.

Il paroissoit qu'on vouloit faire de M. le marquis de Castries, un général à la manière des Romains, et qui fût en état, comme eux, d'administrer la justice, et de commander les armées.

Ses premières armes donnèrent une haute idée de sa valeur et de sa prudence. Ce fut en 1684 qu'on le vit avec son régiment au combat du Pont-Major en Catalogne, faire l'office de capitaine et de soldat; et, dans la même campagne, il fut un des premiers qui parut sur la brèche, à l'assaut qui fut donné à la ville de Gironne; mais il ne fut pas des premiers à se retirer, lorsque nos troupes, que leur courage avoit engagées témérairement dans la ville, furent obligée à la retraite.

La renommée a publié la fermeté avec laquelle M. de Castries, qui commandoit l'infanterie françoise dans l'électorat de Cologne, soutint en rase campagne le choc de quatre à cinq mille hommes de cavalerie; avec quelle prudence il fit cette belle retraite, qu'on appelle la retraite de Nuis. Le brevet de brigadier, que Sa Majesté lui fit expédier, contient les détails de cette action mémorable.

La valeur toute seule, qui ne fait que mépriser le danger aux dépens même de sa vie, est une férocité que l'on peut à juste titre regarder comme une espèce de folie; mais quand elle est accompagnée de la pru-

dence, elle fait le véritable caractère du héros.

Ce caractère, qui animoit toutes les actions de M. de Castries, lui étoit si naturel, que toute sa modestie, qui n'étoit pas une de ses moindres vertus, n'a jamais pu le cacher. Il parut avec éclat au fameux siége de Bonn, que les vigoureuses attaques des assiégeans, et la longue résistance des assiégés avoient si fort ruinée, qu'elle n'étoit plus qu'un monceau de pierres, ou plutôt un cimetière affreux, capable d'inspirer de la terreur au soldat le plus intrépide. Ce fut dans cette ville, ensevelie sous ses ruines, que M. de Castries fit paroître une fermeté véritablement héroïque; animant le soldat par son exemple, et se privant du nécessaire pour secourir ceux qui en avoient le plus de besoin.

Cependant la ville de Bonn, réduite à la dernière extrémité, ne pouvoit plus soutenir l'effort des ennemis; il n'étoit plus question de songer à la défendre, mais à tâcher d'en sortir avec honneur. Alors M. de Castries, aussi délié négociateur, que prudent et intrépide dans les occasions les plus périlleuses, obtint de l'Electeur de Brandebourg, une capitulation des plus honorables, et sauva l'honneur et la vie à un reste de garnison prêt à périr, et qui avoit déjà épuisé toutes ses ressources.

Si nous suivions M. de Castries dans toutes ses expéditions militaires, nous le verrions à la bataille de Fleurus, commandant une brigade d'infanterie, et, quoique blessé, soutenir jusqu'au bout la fatigue de cette journée victorieuse.

Nous le trouverions encore au siége de Mons, qui n'auroit pas été la dernière de ses campagnes, si ses infirmités avoient pu lui permettre de suivre plus longtemps son inclination.

Cependant, quoique sa santé, qui devenoit tous les jours plus foible, l'eût obligé à se retirer du service, le Roi, qui connoissoit son mérite et sa bonne volonté, l'honora en 1693 d'un brevet de maréchal de camp, et l'auroit nommé dans la suite lieutenant-général de ses armées, si M. de Castries, toujours modeste, n'avoit refusé ce titre honorable, en disant que ces marques de distinction convenoient mieux à ceux qui étoient actuellement dans le service.

Il ne fut pas en son pouvoir de refuser de même le gouvernement de la ville et du port de Cette. La descente que les Anglois y firent dans la dernière guerre, avoit fait connoître que nos côtes n'étoient point impraticables, comme on le croyoit autrefois ; et qu'il étoit nécessaire de placer dans un poste aussi important, un commandant sur la fidélité et sur l'expérience duquel on pût se reposer entièrement. Ce choix ne pouvoit tomber que sur M. de Castries; c'étoit lui confier la défense de sa patrie, comme on la confia autrefois à son père, pour dissiper une révolte du Vivarais.

La vie de M. de Castries fut une vie active, pendant que sa santé, quoique foible, mais soutenue par le feu de la jeunesse, lui permit de remplir les divers emplois militaires dont il fut honoré ; et dans la suite, forcé de mener une vie plus tranquille, ce fut une

espèce de philosophe, qui conservoit, au milieu de la Cour, où il étoit obligé de vivre, une droiture de cœur et une sérénité d'esprit qui le rendoient respectable à tout le monde. Content de lui-même, il ne demandoit pas de nouvelles grâces; et, quand elles venoient le chercher, il les recevoit avec une modestie que l'envie même étoit forcée de respecter.

Ce furent ces vertus, si rares dans la Cour des princes, qui le firent choisir pour être chevalier d'honneur de S. A. R. madame la duchesse d'Orléans : et ces mêmes vertus, jointes à l'ancienneté de sa race, le firent nommer chevalier des ordres du Roi.

Il est aisé de voir que toutes les charges honorables, et les places de distinction que M. de Castries eut pendant sa vie, n'étoient pas seulement la récompense des services importans qu'il avoit rendus à l'État, mais qu'elles étoient encore une preuve authentique de l'esprit supérieur qui avoit éclairé sa conduite dans toutes les actions de sa vie.

Le goût de M. de Castries pour les sciences, le fit nommer par le Roi, pour remplir parmi nous une place d'honoraire, lors de la création de cette Académie; et depuis ce temps-là, nous avons reçu dans toutes les occasions des marques de sa bienveillance.

Nous n'oublierons jamais l'accueil favorable qu'il fit aux députés de cette compagnie, au dernier voyage qu'il fit dans cette ville; avec quelle satisfaction il vint prendre sa place d'académicien dans une de nos séances ordinaires, et la manière gracieuse avec laquelle il nous accorda l'usage des murs et d'une des tours de la

ville, pour des observations astronomiques. L'obligation dans laquelle il étoit de vivre à la Cour, nous a privés du plaisir de le revoir dans nos assemblées; mais l'amour qu'il avoit pour les sciences nous le rendoit en quelque manière présent.

M. de Castries, après s'être signalé dans le monde, par sa valeur, par sa sagesse, et par une probité universellement reconnue, a passé les dernières années de sa vie dans les sentimens les plus soumis aux ordres de la Providence : cette soumission lui fit recevoir avec une résignation véritablement chrétienne, la perte d'une épouse, d'un fils, et d'une belle-fille, qui faisoient toute sa consolation et toute son espérance. Il a eu d'un second mariage deux garçons pendant sa vie, et un posthume, qui vraisemblablement feront fleurir le nom de cette illustre famille jusqu'à la postérité la plus éloignée.

Enfin M. de Castries, qui s'étoit préparé depuis long-temps à voir venir le moment fatal qui devoit le réunir à ses pères, le vit approcher avec cette tranquillité d'esprit qui est la marque d'une conscience pure et irréprochable. Il mourut à Paris, d'une maladie de langueur, et entre les bras de sa famille, le 24 de juin 1728, et dans la soixante-sixième année de son âge.

ÉLOGE DE M. CHIRAC,

Par M. Gauteron.

Pierre Chirac, conseiller d'État ordinaire, premier médecin du Roi, naquit à Conques, petite ville du Rouergue, et vint à Montpellier en 1677, après avoir fait ses études à Rhodès.

Le hasard le fit connoître à M. Chicoyneau, qui cherchant un jeune homme sage, qui eût assez de savoir pour lui confier l'éducation de ses enfans, trouva non-seulement dans M. Chirac, la capacité, les bonnes mœurs et un heureux génie, mais encore une douceur et un air prévenant qui relevoient infiniment son mérite.

M. Chirac, que la Providence plaçoit au centre de la médecine, se livra tout entier à l'étude de cette science; les vues de M. Chicoyneau le déterminèrent, mais le goût qu'il prit pour cette étude, fit bientôt connoître qu'il étoit destiné à devenir un jour un grand médecin.

Ce fut par la méthode analytique qu'il s'instruisit lui-même, et qu'il rangea les élémens de la médecine, dans un ordre plus exact, et plus commode que celui dans lequel ils avoient paru jusqu'alors. Ses élèves profitèrent avantageusement de sa méthode, et M. Chicoyneau voyoit avec une surprise agréable, les progrès rapides de ses enfans.

Il suffira de dire que trois frères qui étoient commis aux soins de M. Chirac, ont occupé successivement les places de leur père : que les deux premiers, qu'une mort prématurée a fait regretter, faisoient honneur à leur naissance et à leur éducation ; et le troisième, gendre de M. Chirac, et son successeur à la place la plus éminente de la médecine, nous fournit un des traits les plus brillans que nous puissions placer dans l'Éloge de cet excellent maître.

L'anatomie, qui est le principal fondement de la médecine, fut pendant long-temps l'occupation de M. Chirac. Si ses dissections anatomiques, qu'il rendit publiques, furent le commencement de la grande réputation qu'il s'est si justement acquise depuis ce temps-là, elles le furent aussi de la petite fortune qui commença son établissement.

M. Chirac se présenta pour recevoir le bonnet de docteur : dès qu'il eut reçu cette marque de distinction, il commença à visiter des malades, pour se former à l'exercice de la médecine.

Sa pratique fut heureuse dès son commencement, si l'on peut appeler bonheur les effets d'une sagesse peu commune, et la connoissance de l'économie animale, qui lui faisoit porter un jugement solide sur les causes, et sur l'événement des maladies les plus difficiles à caractériser, et qui lui faisoit choisir les momens les plus favorables pour l'administration des remèdes. Cette prudence, cette sagesse, ce raisonnement solide, bien différent de ce que l'on appelle bonheur, lui acquit dans peu de temps la confiance du

public, et le mit presque de niveau avec les médecins les plus expérimentés de cette ville.

En 1687, Jérôme Tenque, l'un des professeurs royaux en médecine, voulut se choisir un successeur qui pût remplir dignement la place que son âge et ses infirmités ne lui permettoient plus d'occuper; il proposa M. Chirac pour son coadjuteur; ce choix fut approuvé par acclamation, et le Roi, bien informé, confirma cette élection.

Le nouveau professeur ne fut pas plutôt en place, qu'il commença par dicter un cours entier de médecine. Ce cours n'a jamais été imprimé, mais un nombre prodigieux de copies l'ont répandu dans le royaume et les pays étrangers.

M. Chirac, satisfait de son sort, fixé par un mariage convenable, livré à l'enseignement et aux recherches, ne paroissoit plus rien ambitionner.

Le premier travail qu'il rendit public, fut sur la structure des cheveux. Méditant sur la cause de la plique, il disséquoit le mufle d'un bœuf, pour y suivre les nerfs de la cinquième paire : le hasard lui fit découvrir le bulbe d'un poil auquel il s'accrocha (ce sont ses expressions), et qu'il ne voulut point quitter qu'il n'eût trouvé la manière dont il pouvoit se nourrir et croître naturellement. Ce mécanisme une fois connu, il fit voir comment les cheveux peuvent se remplir de sang, grossir, s'allonger, s'entortiller; en un mot, comment se forme cette espèce de tête de Méduse, qu'on appela plique de Pologne.

L'incube, ou cette suffocation nocturne qu'une

tradition superstitieuse a attribuée pendant long-temps à l'intervention d'êtres fantastiques, fit en 1692 le sujet d'une dissertation latine que M. Chirac fit imprimer. Il fit voir que cette suffocation ou prétendue compression, étoit due à la difficulté de la respiration produite dans les vaisseaux du poumon, par la surcharge de l'estomac, et que l'on pouvoit se délivrer de cette incommodité par des apéritifs soutenus par la sobriété et un exercice modéré.

Tous les auteurs qui ont écrit sur les maladies, ont parlé de la passion iliaque; mais aucun, que nous sachions, avant M. Chirac, n'avoit expliqué comment les intestins peuvent entrer les uns dans les autres. Il recueillit sur cet objet une observation importante et démonstrative qui devint le sujet d'une dissertation académique qu'il fit imprimer en 1694.

Les exercices de M. Chirac furent interrompus par deux absences presque consécutives, qui l'arrêtèrent quelque temps, l'une au siége de Roses, et l'autre dans la ville de Rochefort. Une bonne partie de l'armée de Catalogne, accablée d'une maladie épidémique, fut garantie par les soins de M. Chirac, et Rochefort, située dans les marais de la Charente, auroit peut-être été entièrement dépeuplée, s'il ne l'avoit courageusement et utilement secourue. Ce ne fut pas par des préservatifs toujours équivoques, qu'il rétablit dans cette ville affligée la confiance et la santé, mais par des remèdes convenables, donnés avec choix et avec prudence, et par un bon régime de vivre, dont il donnoit lui-même l'exemple.

Ce fut en suivant les traces de son beau-père, que M. Chicoyneau, son successeur, se distingua dans les villes d'Aix et de Marseille, et qu'il eut la gloire d'y voir diminuer et bientôt finir une peste des plus violentes et des plus meurtrières.

Les absences de M. Chirac ne firent qu'augmenter sa réputation et la confiance du public.

Il publia en 1698 un ouvrage ayant pour titre : *De motu cordis examen analyticum.*

L'expérience nous a appris que les grands talens doivent se rendre tôt ou tard dans la capitale : les provinces lui doivent cette espèce de tribut, et plusieurs de nos académiciens qui y ont occupé, et qui y occupent aujourd'hui des places de distinction, en sont une preuve très-honorable pour notre Compagnie.

M. Chirac fut nommé médecin ordinaire de M. le duc d'Orléans, suivit le Prince en cette qualité à l'armée d'Italie qu'il alloit commander, et se trouva à portée de le secourir après la bataille de Turin, dont il revint avec une blessure considérable et très-douloureuse, dans laquelle les eaux de Balaruc, que l'on envoya chercher en poste, furent très-utiles. La blessure de S. A. R. et la manière dont elle fut traitée, donnèrent occasion à M. Chirac de publier en 1707 un traité complet des plaies.

Ce sont-là les principaux ouvrages dont M. Chirac a enrichi la médecine. Son dessein avoit toujours été de débarrasser cette science de tout ce qu'il croyoit y voir de superstitieux et d'inutile, et d'en rendre la pratique courte, sûre, aisée et uniforme. Il s'étoit

obligé de travailler dans cette vue, lorsque dans la première assemblée publique de notre Académie, chacun fut obligé de donner par écrit le sujet auquel il devoit particulièrement s'appliquer. On peut avoir remarqué que la plupart des traités qu'il a mis au jour, sont écrits dans un esprit toujours opposé au faux merveilleux ; et si l'ouvrage que nous savons qu'il a médité long-temps sur les maladies contagieuses, peut un jour devenir public, on y verra régner ce même esprit méthodique, toujours ennemi de la prévention, et qui ne perd jamais de vue l'utilité publique. Cet ouvrage pourroit rassurer ceux qui sont obligés de visiter les malades dont on craint de s'approcher, et garantir ceux qui sont préposés pour en avoir soin, de la crainte de la contagion, qui fait souvent qu'on les abandonne. Cette crainte peut avoir quelque chose de réel ; mais il faut convenir que la prévention et l'intérêt personnel en font un objet un peu trop redoutable.

La rébellion des sujets du Roi d'Espagne, soutenue par les ennemis de la France, attira bientôt M. le duc d'Orléans dans un royaume possédé légitimement par un Prince qui lui tenoit de si près. M. Chirac accompagna son Altesse royale, dont il avoit mérité la confiance.

Nous ne suivrons pas M. Chirac en Espagne, et nous le ramènerons dans la capitale du royaume, où il a fait son séjour ordinaire depuis son retour de cette dernière campagne. C'est sur ce grand théâtre qu'il a joué un si grand rôle, quoique l'envie n'ait rien oublié pour le déprimer.

M. le duc d'Orléans, devenu régent du royaume, nomma M. Chirac à la surintendance du Jardin royal des plantes.

La mort subite de son Altesse royale, arrivée à la fleur de son âge, et peu de temps après la majorité du Roi, frappa vivement M. Chirac, sans rien changer à sa fortune. M. le duc d'Orléans fils, et successeur de ce Prince, le retint pour son premier médecin, et lui conserva les mêmes honneurs, les mêmes prérogatives, et eut pour lui une confiance égale à celle dont M. le Régent l'avoit honoré.

La mort de M. Dodard, plaça M. Chirac dans la place éminente qui étoit due à son mérite, et que les vœux du public lui avoient destinée depuis long-temps.

Nous avons déjà dit qu'il joignoit la douceur et les agrémens de la conversation à l'art de guérir les maladies; et la Cour des Princes, chez lesquels il avoit vécu, avoit perfectionné en lui ses talens, sans altérer sa candeur naturelle; vertu rarement compatible avec la politique qui règne dans les Cours.

Devenu premier médecin du Roi, il a usé de la faveur en philosophe; très-attentif à la conservation de la santé du Prince, indifférent pour soi-même, et toujours prêt à favoriser le mérite connu.

Il étoit juste que, connoissant depuis long-temps celui qui distingue M. Chicoyneau, il souhaitât de l'approcher de la Cour et de le faire en quelque manière son coadjuteur, en le faisant nommer premier

médecin

médecin de monseigneur le Dauphin, et des enfans de France.

M. Chirac mourut à Marly le premier de mars 1732, d'une inflammation de poitrine, qui l'enleva dans peu de jours; et avec lui s'évanouiroient peut-être les projets qu'il avoit faits pour perfectionner et pour illustrer la médecine, si son digne successeur, auquel elle doit déjà beaucoup, et qui est animé du même zèle, ne soutenoit un dessein si noble et si utile, et qui ne contribueroit pas peu à immortaliser la mémoire du grand médecin qui l'avoit formé.

ÉLOGE DE M. NISSOLE L'AÎNÉ,

Par M. Gauteron.

Guillaume Nissole, docteur en médecine, frère aîné de l'académicien que nous eûmes le malheur de perdre il y a quelques années, naquit à Montpellier le 19 avril 1647. Après avoir fait ses études dans le collége des Jésuites, il se détermina pour la médecine, et son père, qui avoit accoutumé d'étudier le goût de ses enfans, vit avec plaisir celui de son fils aîné pour une profession qu'il avoit toujours fort révérée.

Reçu avec applaudissement docteur en médecine, il se rendit à Paris, et il en rapporta, après trois ans de séjour, des connoissances variées et étendues. Quelque temps après (en 1673), il vint à vaquer une chaire de médecine, par la mort de M. de Solignac, doyen des professeurs. M. Nissole, qui étoit alors dans la vigueur de l'âge, se présenta des premiers pour entrer dans le concours qui fut ordonné pour remplir la chaire vacante. Nous savons qu'il en rapporta la récompense flatteuse d'être jugé capable de pouvoir occuper une place semblable à celle qu'il manqua pour lors d'obtenir.

M. Nissole croyant avoir épuisé la théorie de la médecine, commença à visiter des malades. Pour parvenir à bien connoître les médicamens les plus

efficaces, M. Nissole embrassa l'étude de l'histoire naturelle toute entière. L'attrait de ses nouvelles études, et surtout de la botanique, qui fut dans la suite sa principale occupation, joint à un grand désintéressement, lui firent préférer une vie philosophique aux occupations de la pratique de la médecine.

Notre Jardin royal des plantes, fondé par Henri IV, et qui a été pendant long-temps le seul qu'il y eût en France, fournissoit en grande partie à M. Nissole les moyens de satisfaire sa curiosité. Il recevoit de ses nombreux correspondans, répandus dans toute l'Europe, des graines des plantes du pays où ils habitoient, et il leur envoyoit celles qu'il ramassoit avec soin dans les jardins et dans les campagnes. Il ne se contentoit pas de semer dans nos jardins celles qu'il recevoit de tous côtés, il en jetoit indifféremment dans tous les lieux où il faisoit ses fréquentes promenades. Cette ardeur qu'il avoit pour la botanique, lui fit mettre à profit une disette de grains très-considérable, qui se fit sentir dans le Languedoc après le grand hiver de 1709. On ne trouva pas de plus sûr moyen, pour subsister, que d'envoyer des vaisseaux dans le Levant. Le retour de ces vaisseaux chargés de blé, répandit la joie dans tout le pays; mais M. Nissole ne songea qu'à profiter des criblures, où il trouva en effet des graines qui lui découvrirent des plantes nouvelles.

On peut dire que M. Nissole a immortalisé son nom par le grand nombre de plantes qu'il a découvertes, et dont il a donné des descriptions très-exactes, de

même que par celles auxquelles l'illustre Tournefort a donné le nom de *Nissolia*.

Il avoit projeté de donner un catalogue de toutes les plantes du Languedoc, d'y ajouter les curiosités naturelles qu'il auroit pu remarquer dans ses voyages, et de corriger les descriptions négligées ou exagérées par les auteurs qui ont écrit sur ces matières.

Parmi plusieurs morceaux d'histoire naturelle que nous avons de lui, outre les descriptions des plantes, il nous communiqua la belle suite d'observations qu'il fit sur l'insecte connu sous le nom de *kermès*, et quelquefois désigné sous celui de *graine d'écarlate*.

Notre Académicien avoit déjà un nom fameux, quand il plut à Louis-le-Grand de créer la Société royale des Sciences de Montpellier, dont il voulut bien se déclarer le protecteur. M. Nissole y entra comme associé, et il a persévéré sans relâche à nous enrichir du fruit de ses études jusqu'à un âge fort avancé. Il mourut à près de 87 ans, par la seule nécessité de mourir, c'est-à-dire d'une mort tranquille, qui ne fut précédée d'aucune maladie, récompense d'une âme calme et pure, et fruit de l'exercice continuel qu'il avoit fait pendant sa vie, et de la frugalité qui l'avoit accompagné.

ÉLOGE DE M. RIVIÈRE,

Par M. Gauteron.

Guillaume Rivière, docteur en médecine, naquit à Montpellier en 1655. Son père étoit un riche droguiste, d'une probité universellement reconnue. Un homme de ce caractère ne manque guère de donner à ses enfans une bonne éducation. En effet, celle de M. Rivière ne fut point négligée. On lui donna de très-bons maîtres pour la diriger; et avec ce secours et celui des Jésuites, chez lesquels il finit ses premières études, il fut en état de consulter sa vocation.

Il y a lieu de croire que le genre de commerce de son père et la conformité de nom avec un professeur dont la mémoire sera toujours très-respectable, lui inspirèrent une noble émulation, et le décidèrent à s'attacher tout entier à l'étude de la médecine.

Dans tous les examens que M. Rivière fut obligé de soutenir dans l'école, il produisit des raisonnemens solides et quelques expériences nouvelles; ce qui lui fit obtenir le doctorat avec la distinction qui étoit due à son travail et à ses lumières.

Il commença à visiter des malades et à jeter les fondemens d'une bonne pratique, dirigée par la raison et par l'expérience.

M. Rivière visitoit les pauvres aussi régulièrement

que ceux dont il pouvoit attendre des honoraires ; mais il aimoit la solitude, et une propriété considérable qu'il avoit à la Verune, jointe aux beautés que l'art et la nature ont répandues dans cet agréable séjour, lui faisoient quelquefois abandonner la ville.

La mort de M. de Fonsorbe laissa en 1696 la chaire de chimie vacante dans la Faculté de médecine. Cette chaire fut mise au concours. M. Rivière y parut en homme redoutable pour tous les disputans ; il mérita les suffrages d'une partie des juges de ce combat académique, et les applaudissemens de plusieurs de ses auditeurs ; mais la fortune qui décide à son gré de tous les événemens, ne lui fut pas favorable dans cette circonstance ; il fut content qu'on l'eût jugé capable de remplir la place vacante, et se consola de ne l'avoir pas obtenue.

En 1706, époque de la création de notre Académie, M. Rivière fut nommé pour y remplir une place de chimiste ; il se chargea d'examiner les eaux minérales du Languedoc, et donna, en différens temps, les analyses de l'eau du Boulidou de Perols, des eaux de la Joncasse, près de Villeneuve-les-Maguelone ; des eaux thermales de Balaruc et des eaux de Gabian. Ces analyses, ainsi que plusieurs autres qu'il seroit trop long de rapporter, furent toujours accompagnées de l'histoire naturelle des lieux où ces eaux prenoient naissance. Il examina aussi plusieurs minéraux de cette province, entre autres ceux de la montagne de Bugarach, dont il tira un produit semblable à celui de l'ambre jaune. Les dents de lamie,

que l'on trouve parmi beaucoup d'autres pétrifications dans les carrières de Boutonnet, subirent aussi l'examen de notre Académicien. Il fit voir que ces dents conservoient la nature animale, et que leur émail, quoiqu'exposé pendant un temps immémorial à l'injure de l'air, avoit donné néanmoins, par l'action du feu, des principes de même nature, mais en moindre quantité que ceux que l'on tire des parties des animaux qui n'ont souffert aucune altération. Nous pourrions ajouter ici les observations qu'il nous communiqua sur la ciguë ; les différentes opérations qu'il fit sur l'ivraie et les preuves qu'il donna pour détruire l'erreur populaire des prétendus changemens du froment en ivraie et de l'ivraie en froment. Nous devons aussi rappeler l'analyse exacte qu'il fit de l'opium.

M. Rivière mourut à la Verune le 14 juillet 1734 et vers la fin de sa 79e année. La maladie qui termina ses jours fut une fièvre maligne très-aiguë qui régnoit alors dans le canton qui avoit été son séjour favori. Il contracta cette fièvre, suivant toute apparence, par un excès de charité, en voulant secourir les malades qui en étoient affligés.

ÉLOGE DE M. GAUTERON,

Par M. de Plantade.

Antoine Gauteron naquit à Montpellier le 2 octobre 1660. Il étoit fils d'Antoine Gauteron, ancien directeur de la Monnoie d'Aix, et de Marguerite du Pont, qui eurent de leur mariage sept enfans, quatre garçons et trois filles.

Le père de notre Académicien, qui étoit protestant, songea à donner à celui-ci une éducation convenable aux heureuses dispositions qu'il lui voyoit, et à le faire élever en même temps dans les principes de la religion prétendue réformée. Ceux qui en faisoient profession avoient établi deux écoles ou académies, l'une à Saumur, qui paroissoit destinée pour les habitans des provinces d'au-delà de la Loire et du côté de Paris; et l'autre à Puylaurens, plus particulièrement affectée aux gens de ce pays-ci; en quoi ils sembloient avoir voulu se conformer à l'ancienne division de la France en deux gouvernemens, dont l'un comprenoit les provinces où l'on parloit français, et l'autre celles où la langue vulgaire étoit en usage.

C'étoit à ces deux écoles que l'on envoyoit ordinairement les jeunes gens qu'on destinoit au ministère de la parole, et au gouvernement de l'Église. Mais bien des personnes les mettoient dans nos colléges ordinaires; ce qui ne laissoit pas de leur causer toujours de l'inquiétude, dans la crainte qu'ils n'y pris-

sent des sentimens peu conformes à leur croyance.

Pour remédier à ces divers inconvéniens, un ministre fort accrédité parmi les siens, avoit établi chez lui une école où il instruisoit avec succès la jeunesse. C'étoit un homme savant et habile dans les langues, et qui possédoit parfaitement l'art d'enseigner. C'est là où on mit M. Gauteron. La plupart de ceux qui sont sortis de cette école se sont distingués par leur savoir, et plusieurs ont été membres de cette Société royale. M. Gauteron fit de grands progrès sous un pareil maître, et finit sous lui ses études : à dix-sept ans il avoit fait sa philosophie.

Toutes les sciences commençoient à prendre une nouvelle face, et il se faisoit une heureuse révolution qui nous a valu depuis bien des connoissances et de nouvelles découvertes. Descartes et ses sectateurs, au mépris de l'autorité des anciens, avoient fait rentrer la raison dans tous ses droits, et bannissant par-là ces notions obscures, souvent inintelligibles, toutes ces idées vagues et ces vaines subtilités de l'école, ils substituoient à leur place des faits, des démonstrations et des expériences, dont la clarté et l'évidence flattoient tous les esprits.

M. Gauteron entendit à Montpellier, et suivit avec beaucoup d'assiduité les leçons de Sylvain Regis, fameux disciple et zélé défenseur de Descartes, et trouvant, entre la médecine et la physique qu'il cultivoit passionnément, les plus grands rapports, il commença l'étude de cette première science dans notre école, et y fut reçu bachelier.

Il y avoit alors dans l'Université une coutume qui n'y est plus aujourd'hui en usage : entre les degrés de bachelier et de docteur, on envoyoit les jeunes étudians pratiquer la médecine dans la campagne, les bourgs et les villes des environs, et les témoignages que l'on recevoit alors de leur conduite sembloient assurer de celle qu'ils tiendroient à l'avenir.

M. Gauteron fut donc envoyé à Nismes plein des préceptes de ses maîtres. Il ne songeoit qu'à les mettre en pratique. Si son âge paroissoit peu propre à lui attirer la confiance des malades, son zèle, son attention pour eux, et la réputation de la célèbre école dont il tenoit sa mission, la lui attiroient toute entière.

A son retour il fut reçu docteur, âgé seulement de vingt et un ans; et ne songeant dès-lors qu'à acquérir plus de lumières, il commença à faire des cours particuliers d'anatomie et d'institutions de médecine. Il s'étoit fait un laboratoire où il répétoit toutes les expériences de chimie, et y en faisoit de nouvelles.

Il faut avouer que la pratique de la médecine, qu'on a toujours si bien exercée dans cette ville, y étoit encore alors si fort asservie aux anciens usages, et aux maximes des Arabes qui l'y introduisirent, qu'elle en étoit presque méconnoissable. On en avoit fait un art tout mystérieux, où le médecin cherchoit bien moins à se faire valoir et respecter par son savoir et par ses guérisons, que par un extérieur grave, des paroles sentencieuses, ou par une multitude de remèdes qu'il ordonnoit, qui sembloit annoncer la grande connoissance qu'il avoit de leurs vertus, à

l'usage desquels on s'étoit astreint avec une espèce de superstition. On ne consultoit même guère qu'en latin ; et pour la moindre indisposition, la table du malade étoit couverte d'une infinité de drogues assez inutiles, au grand avantage de la pharmacie, et au grand déshonneur de la médecine.

M. Barbeyrac, médecin renommé en son temps, et qui mérite encore toute sa réputation, entreprit le premier de réformer tous ces abus. Il commença par bannir tout cet appareil de remèdes, affecta de n'en ordonner que peu, les plus simples, et en même temps les plus efficaces, apprit même à les préparer domestiquement et à peu de frais ; et en épargnant ainsi le dégoût aux malades, il leur épargnoit en même temps la dépense. Une pareille entreprise souleva contre lui tous ceux qu'elle attaquoit directement. Ses collègues également alarmés, portèrent contre lui une accusation très-grave, qui consistoit en ce que parlant bien et facilement latin, il affectoit cependant le plus souvent de dire son avis en langue vulgaire, ce qui initioit tout le monde dans les mystères de son art ; mais l'habile médecin, qui sentoit toute sa supériorité, et que ses heureux succès soutenoient, tint bon contre tous les murmures, et eut bientôt la gloire de voir les rebelles se soumettre, se ranger à sa méthode, qui se communiquant de proche en proche, a été depuis universellement reçue. M. Gauteron prit donc cet excellent praticien pour guide, et il s'attacha d'autant plus volontiers à lui, qu'étant son proche parent, il avoit lieu d'espérer qu'il en retireroit de

plus grands avantages pour la pratique de son art. Il l'a exercé dans la suite à peu près sur les principes et les règles qu'il tenoit de lui, en y portant cependant les sages modifications que sa longue expérience ou de nouvelles méthodes pouvoient lui suggérer.

En 1697 une chaire de professeur en l'Université de médecine de cette ville vint à vaquer. M. Gauteron parut sur les rangs, et la disputa avec beaucoup de distinction; mais épuisé de fatigue, il tomba dangereusement malade, et on le crut perdu. Un des concurrens, profitant de cette circonstance, obtint la chaire; mais le public jugea qu'elle étoit due à M. Gauteron. A cette époque, quelques affaires l'appelèrent à Paris.

Lorsqu'en 1706 il plut au roi Louis XIV, d'établir la Société royale, d'en faire un seul et même corps avec son Académie des sciences et de la mettre sous sa protection, nous eûmes le plaisir de voir que S. M., en remplissant toutes les places par des sujets dont les talens lui étoient connus, en avoit donné une de chimiste à M. Gauteron, et l'avoit en même temps nommé secrétaire perpétuel de la compagnie, dont il devint encore dans la suite le trésorier.

Quand on se trouve dans la nécessité d'être auprès du public l'interprète d'une société savante, il faut, pour se faire entendre d'une manière digne d'elle, savoir parler non-seulement toutes les langues qui sont en usage parmi les divers savans; mais encore être si bien au fait des matières qu'ils traitent, qu'on

puisse les exposer avec toute la netteté qu'elles comportent. Si l'on doit annoncer quelque nouvelle découverte, trouver l'art de la présenter avec un air intéressant qui la fasse goûter, et en fasse sentir toute l'utilité et l'importance. Lorsqu'on est obligé de rendre compte de ces discussions qui partagent les sentimens d'une compagnie savante, et qui y demeurent quelquefois indécises, les exposer avec cette impartialité qui nous empêche de faire valoir ou affoiblir les raisons des uns au préjudice de celles des autres ; et quand des savans font à la compagnie l'honneur de la consulter sur leurs ouvrages, celui à qui le commerce littéraire est plus particulièrement confié, doit si bien prendre le résultat des décisions qu'on a données, qu'il puisse toujours répondre sur les questions même les plus abstraites, d'une manière qui ne laisse ni doute ni équivoque sur la certitude du jugement qu'elle en aura porté. Enfin comme il est obligé en même temps d'être l'historien de la compagnie, il doit soigneusement conserver la mémoire de tous les faits et de tous les événemens qui y arrivent, des travaux et des ouvrages de ceux qui la composent, de leurs vues et des simples projets qu'ils n'ont pu exécuter, et qui peuvent devenir utiles dans la suite ; recueillir avec le même soin les circonstances de la vie de ses collègues pour honorer leur mémoire et leur payer le tribut de notre reconnoissance. C'est ainsi que M. Gauteron a cherché à satisfaire à ses divers engagemens.

Il se vit obligé en 1717, d'interrompre ses occu-

pations pour aller à Paris, et ce voyage fait une époque bien honorable dans l'histoire de sa vie. Il eut des succès marquans à la Cour, et dans le plus grand monde. Cependant il revint avec plaisir dans sa patrie pour y reprendre sa vie ordinaire, et y continuer ses fonctions dans cette Compagnie.

Comme il étoit fort assidu à nos assemblées, il nous apportoit souvent des observations curieuses ou des mémoires sur des sujets utiles, car c'est à quoi il s'étudioit. Il y en a plusieurs dans nos registres et d'autres imprimés. On lui doit les premières expériences sur l'évaporation de la glace pendant la forte gelée, imprimées dans les Mémoires de l'Académie des sciences de 1709. On lui doit les éloges de nos collègues. On connoîtra par tous ses ouvrages qu'il écrivoit avec facilité, d'un style simple et naturel.

M. Gauteron étoit aussi fort goûté dans le commerce du monde et dans sa profession. Il étoit d'une humeur assez gaie, d'une conversation agréable et polie. Il ne portoit point chez ses malades cet air sombre qui peut les alarmer; il n'affectoit pas non plus ce langage laconique qui désespère quelquefois les malades et ceux qui sont auprès d'eux. Quoiqu'il fût peut-être plus condescendant qu'un autre aux volontés des malades, il ne leur dissimuloit pourtant pas, par une fausse complaisance, leur état; mais il cherchoit par cela même à les guérir ou à les soulager autant par ses raisonnemens que par ses remèdes, car il y a bien autant de gens malades d'esprit que de corps, et la cure de ceux-là n'est pas la moins difficile. Enfin

il étoit officieux, zélé pour ses amis, et plein de charité pour les pauvres.

M. Gauteron fut frappé, en juin 1737, d'une colique néphrétique très-violente. Il en avoit eu une autre attaque quelques années auparavant; mais son mal changea de nature, et il fut pris d'une fluxion sur la poitrine; dès-lors il connut que sa maladie étoit incurable. Il s'étoit fait depuis long-temps catholique; il demanda et reçut les derniers sacremens de l'église, et mourut plein de foi et d'espérance, le 12 juillet 1737, dans la soixante-dix-septième année de son âge.

Il avoit épousé encore jeune, Antoinette de Viel, qui lui a survécu, et de laquelle il n'a point eu d'enfans.

ÉLOGE DE M. DE BEAUVEAU,

Par M. de Ratte.

René-François de Beauveau, archevêque et primat de Narbonne, président-né des États de Languedoc, commandeur de l'ordre du St.-Esprit, naquit au château du Rivau dans le Poitou, le 11 novembre 1664.

Il étoit le neuvième enfant de Jacques de Beauveau, marquis du Rivau, maréchal des camps et armées du Roi, et capitaine des gardes-suisses de Gaston de France, duc d'Orléans, et de Diane-Marie de Campet de Saujon.

La maison de Beauveau est une des plus illustres et des plus anciennes du royaume. Des auteurs de considération la font descendre des anciens comtes d'Anjou; il est certain qu'elle étoit connue avant 1000. Elle a été décorée des emplois les plus brillans, et a donné des sénéchaux de Provence, d'Anjou et de Lorraine, des chevaliers de l'ordre, des gouverneurs de villes, des présidens de la chambre des comptes de Paris, des prélats à l'église de France, des chambellans de nos Rois et de ceux de Sicile de la maison d'Anjou. L'histoire fait mention de René de Beauveau, qui accompagna Charles, comte d'Anjou, frère du Roi saint Louis, dans une expédition de Naples, et qui, devenu connétable du royaume des Deux-Siciles, mourut

mourut en 1266 des blessures qu'il avoit reçues. Personne n'ignore que la famille de Beauveau est alliée à la couronne, par le mariage de Jean de Bourbon II du nom, comte de Vendôme, qui a épousé en 1454, Isabelle de Beauveau, dame de la Roche-sur-Yon. De ce mariage sortit François de Bourbon, bisaïeul du roi Henri IV. Nous remarquerons que la maison de Beauveau a été divisée en plusieurs branches, dont l'aînée est celle de Craon. La branche de Rivau doit son origine à Mathieu de Beauveau, petit-fils du connétable des Deux-Siciles. De cette dernière branche sortoit M. l'archevêque de Narbonne.

Il fit ses premières études au Mans, et fut de là à Paris. Un de ses oncles, depuis évêque de Sarlat, prit soin de son éducation. Le jeune Beauveau se détermina de bonne heure à embrasser l'état ecclésiastique: il fit un cours de théologie, et après avoir soutenu, avec éclat, des thèses publiques en Sorbonne, il reçut le bonnet de docteur en 1694.

M. l'évêque de Sarlat le fit chanoine de son église et le nomma son grand-vicaire. Il fut nommé évêque de Bayonne en 1700. La régularité de sa conduite, sa charité ingénieuse et attentive aux besoins de tous, lui attirèrent en peu de temps, l'estime et l'amour de tout son diocèse. Ses sentimens éclatèrent lorsqu'en 1707 le Roi, malgré les plus pressantes réclamations, transféra ce prélat à l'évêché de Tournay.

Pendant que M. de Beauveau étoit à Tournay, la France, obligée de soutenir les droits du petit-fils de son Roi à la succession d'Espagne, avoit à résister aux

efforts de l'Europe entière, qui sembloit liguée pour la détruire. Les Pays-Bas étoient devenus le principal théâtre d'une sanglante guerre. Les ennemis, enflés des succès des campagnes précédentes, mirent le siége devant Tournay au mois de juillet 1709. La place fut dans peu de jours extrêmement resserrée. M. de Beauveau entreprit lui seul de faire subsister la garnison. Par ses soins, Tournay fut abondamment pourvu de vivres; le courage du soldat fut ranimé: le palais du prélat fut ouvert au malade et au pauvre. Il ne se contenta pas de distribuer ses revenus, d'engager sa vaisselle d'argent, et ses effets les plus précieux, il emprunta sur ses billets et son cautionnement, 7 à 800,000 liv. Ces grandes largesses retardèrent la prise de la place et arrêtèrent l'ennemi pendant vingt et un jours.

Cependant la garnison, obligée de capituler, se retire dans la citadelle. Tournay ouvre ses portes, et reçoit la loi du vainqueur. M. de Beauveau ne put souffrir long-temps une domination étrangère: d'un côté, son devoir sembloit l'attacher à son diocèse; mais de l'autre, son amour pour son prince le rappeloit en France. Les contestations qu'il eut avec le prince Eugène sont connues de tout le monde. M. de Beauveau refusa constamment de faire chanter le *Te Deum* dans sa cathédrale, en actions de grâces de la prise de Tournay. Le prince n'oublia rien pour ébranler sa fermeté. Quand il eut épuisé inutilement tous les moyens de la douceur, il le menaça de le faire arrêter. Le prélat fut inflexible et se résolut à

quitter Tournay : il partit pour Paris, laissant à nos ennemis une haute idée de ses vertus, emportant d'ailleurs les regrets du peuple.

Le Roi fit à notre prélat un accueil des plus gracieux, et lui donna des marques de la plus vive reconnoissance. Il voulut qu'il fût entretenu à ses dépens, et lui accorda une ordonnance générale sur le trésor royal.

M. de Beauveau se démit enfin de son évêché de Tournay, et fut nommé à l'archevêché de Toulouse en 1713.

Nous avons vu qu'il avoit emprunté, pendant le siége de Tournay, 7 à 800,000 liv. pour fournir à la subsistance des troupes. Le roi fit acquitter cette somme sur l'Etat qui lui en fut remis par le prélat lui-même. Il est vrai qu'il ne parla point à Louis XIV de sa vaisselle d'argent, ni de ses meubles qu'il avoit engagés et mis en dépôt aux Monts de Piété de Tournay. Les grandes dépenses qu'il avoit été obligé de faire, ne lui permirent pas de les retirer dans un certain temps limité, selon les lois de ces sortes d'établissemens : ces mêmes lois lui en ôtoient la propriété, quand il les revendiqua. Cependant les effets étoient encore en nature ; on les lui renvoya : les habitans de Tournay voulurent donner cette marque de leur reconnoissance à un ancien pasteur, que le souvenir de ses grandes qualités leur rendoit toujours infiniment cher.

Ce fut en 1719 que M. de Beauveau fut nommé à l'archevêché de Narbonne. Il avoit tous les talens nécessaires pour remplir dignement cette place à la

quelle est attachée celle de président des États de Languedoc. Le détail des affaires ne l'embarrassoit point, parce qu'il les ramenoit toujours au vrai point de vue sous lequel on doit les envisager. On l'a vu dans les circonstances les plus critiques, ménager habilement les intérêts du prince et ceux du peuple.

Il aimoit les sciences et les belles-lettres, et il reprit, par une suite de cette inclination, le projet qu'avoit formé son prédécesseur M. de la Berchère, d'une histoire complète du Languedoc. Nous avons déjà quatre volumes de cette histoire, dont trois ont paru du vivant de M. de Beauveau. On peut dire que la province lui est redevable en partie du succès de cet ouvrage. Les deux religieux Bénédictins, dom de Vic et dom Vaissette, aux soins desquels il l'avoit confiée, ont donné des preuves d'une vaste érudition, d'une critique sûre, d'un discernement exact dans le choix des pièces qu'il a fallu mettre en œuvre; qualités essentielles à des historiens, et qui semblent caractériser plus particulièrement ceux de leur congrégation.

Il seroit difficile d'aimer les sciences sans protéger une compagnie, qui ne les cultive depuis long-temps, que par le seul amour de la gloire. M. de Beauveau fut nommé honoraire dans cette Académie en 1720. Dans les différens séjours qu'il fit à Montpellier, pendant la tenue des États, il eut souvent occasion d'assister à nos assemblées, et il nous donna dans toutes les circonstances des preuves éclatantes de son attachement.

Ce fut lui qui commit à nos soins la description géo-

graphique et l'histoire naturelle de la province de Languedoc.

Pour faciliter notre commerce, M. de Beauveau avoit résolu de faire joindre au canal de Languedoc, construit sous le règne de Louis XIV, pour la réunion des deux mers, un nouveau canal qui devoit passer par Narbonne. La mort l'empêcha d'exécuter ce dessein.

Sa santé étoit depuis long-temps chancelante, quand au commencement du printemps de 1739, il se trouva beaucoup plus mal, et tomba dans une fièvre lente qui fit craindre, avec raison, pour ses jours. Le mal alloit toujours en croissant, et M. de Beauveau jugea bien qu'il étoit sans remède. Il conçut la généreuse résolution de se dépouiller de tous ses biens avant sa mort. Il partagea ses effets les plus précieux entre ses amis, et fit des dons considérables à ses domestiques. Les pauvres ne furent pas oubliés : le prélat les avoit toujours aimés, et avoit pour eux une tendresse de père. Enfin, il mourut à Narbonne le 4 août 1739, âgé de 75 ans.

M. de Beauveau étoit bien fait de sa personne. Aux agrémens extérieurs dont il étoit pourvu, se joignoit un air de dignité capable d'imposer à tous ceux qui l'approchoient, mais qui s'allioit parfaitement avec une politesse aisée et des manières nobles qui lui gagnoient les cœurs. Un fonds de douceur et de bonté dominoit dans son caractère, sans y altérer l'élévation de ses sentimens.

ÉLOGE DE M. CHICOYNEAU,

Par M. Combalusier.

François Chicoyneau, chancelier et juge en survivance de l'Université de médecine, et intendant du Jardin royal des plantes, naquit à Montpellier le 2 juin 1702, de François Chicoyneau, revêtu des mêmes charges, et conseiller en la Cour des comptes, aides et finances de cette ville, à présent conseiller d'Etat, et premier médecin du Roi (1743), et de Catherine Fournier.

Michel Chicoyneau son grand-père, si connu par sa profonde érudition, et surtout par son élégant et noble laconisme, succéda à Richer de Belleval son oncle, dans les charges de chancelier de l'Ecole de médecine et d'intendant du Jardin royal. L'aîné et le troisième de ses fils furent des prodiges de savoir, et méritèrent successivement la survivance de la place de leur père; mais une mort prématurée les enleva, et on les regretteroit encore aujourd'hui, si le second n'avoit amplement réparé ces deux pertes : c'est celui de qui notre Académicien tient le jour, qui se vit chef de l'Université aussitôt que docteur, et que les plus brillantes qualités du cœur et de l'esprit, jointes à une vaste étendue de lumières, et au titre de gendre de M. Chirac, ont si justement élevé au poste le plus éminent de sa profession, sans que l'ambition et l'intrigue, si incompatibles avec son caractère, y aient eu aucune part.

Le père de M. Chicoyneau savoit que les dons de la nature ont besoin d'être cultivés par le travail et par l'étude ; aussi prit-il soin d'en inspirer de bonne heure le goût à son fils. Il voulut s'assurer par lui-même de ses dispositions avant de le livrer à d'autres maîtres, et il lui montra les premiers élémens de la langue latine; la rapidité de ses progrès ne lui laissant aucun doute sur ses heureux talens, il l'envoya aussitôt à Paris. Pour donner une haute idée de l'éducation qu'il y reçut, il suffit de dire que M. Chirac y présida. Après avoir fait ses humanités et son cours de philosophie avec éclat au collége de Beauvais, le jeune Chicoyneau n'eut pas beaucoup à délibérer sur le choix de sa profession : tout le déterminoit depuis long-temps à la médecine ; l'Université où il étoit né, le Jardin royal qui avoit été son berceau ; l'exemple de ses ancêtres, qui s'étoient tous distingués dans cette science, celui surtout de son père et de son savant mentor ; et enfin la dignité de chancelier, qui lui étoit comme assurée.

Cette place embrasse l'enseignement de l'anatomie et de la botanique ; on ne pouvoit trop tôt l'instruire de ces deux sciences, qui devoient partager ses devoirs. M. Chirac lui donna pour maîtres en anatomie, l'illustre Duverney, à qui nous sommes redevables de tant de découvertes, et l'infatigable et célèbre Winslow, auteur du traité le plus exact et le plus détaillé que nous ayons sur cette matière : il le mit en pension chez ce dernier, et chargea en même temps M. Vaillant, un des plus grands botanistes de son siècle, de

lui apprendre la botanique. Son zèle pour l'avancement de M. Chicoyneau ne se borna point à diriger ses études, il voulut encore, malgré le tumulte de la Cour et la multiplicité de ses occupations, lui enseigner les principes de la médecine.

La peste affligea Marseille peu de temps après, et elle nous fournit un trait trop glorieux à M. Chicoyneau le père, pour ne pas trouver place dans l'éloge d'un fils qui y prit tant de part. Toute la France sait que ce digne chef de notre Faculté de médecine fut envoyé par S. M. dans cette ville infortunée, et que son zèle et sa science, agissant toujours de concert, en bannirent d'abord la terreur et la consternation, et bornèrent enfin le cours de ce mal furieux, prêt à infecter toutes les régions voisines. Il revint tout couvert de gloire de son expédition : ce terme n'est point impropre ; l'ennemi qu'il venoit de combattre et de vaincre, est sans doute bien plus formidable que les armées les plus nombreuses. Il trouva ici son fils, arrivé depuis peu de Paris, et il seroit mal aisé d'exprimer, qui des deux fut plus satisfait, ou le père de voir son fils chargé de ces vraies et précieuses richesses qu'on ne recueille que dans le commerce des savans et d'un monde choisi, ou le fils d'être témoin de la joie publique, que causoit le retour de son père dans sa patrie, et de le voir entrer aux acclamations de tout un peuple qui, par des arcs triomphaux et des illuminations, cherchoit à marquer au libérateur de la Provence, sa vénération et son amour. Cette espèce de triomphe, semblable à celui du Prince de la mé-

decine à Athènes, mit à l'épreuve l'amour-propre de notre jeune Académicien, mais ne le séduisit point: il comprit alors, plus que jamais, toute l'étendue des devoirs qu'il avoit à remplir, pour mériter un jour de succéder à un père si respectable et si respecté.

De grands maîtres avoient ébauché son éducation pour l'art auquel il s'étoit consacré; il falloit un autre grand maître pour conduire l'ouvrage à sa perfection, et il eut le bonheur de le trouver en son père. L'autorité et la tendresse donnèrent une force victorieuse à ses leçons : cet habile médecin, très-bien secondé par M. de Fitzgerald, qu'il s'étoit associé dans ce soin, exerça d'abord son disciple aux questions les plus intéressantes de la physique, et l'instruisit ensuite d'une manière claire et méthodique des différentes parties de la médecine. Avec ce puissant secours et les connoissances qu'il avoit acquises à Paris, il fut bientôt en état de prendre ses degrés, et il fit voir dans son baccalauréat, et dans tous les examens qu'il subit, que le brillant et le solide se trouvoient heureusement réunis en lui. Ses études académiques alloient être couronnées, lorsque son père agit pour obtenir en sa faveur la survivance de sa charge : les services qu'il venoit de rendre en Provence, et le crédit de M. Chirac, étoient pour lui des garans presqu'assurés du succès; la jeunesse du sujet pouvoit seule être un obstacle, mais elle fut au contraire un motif des plus favorables, parce qu'elle se trouva jointe à la supériorité des talens. Peu de jours après son doctorat, on reçut le brevet de la Cour, qui le nommoit successeur de son père dans la

place de chancelier. Il a été le cinquième de sa famille honoré de cette dignité, et le septième, si l'on compte les deux MM. de Belleval. Qu'il est rare de trouver des maisons, où une succession constante d'un mérite distingué, plutôt que la faveur, perpétue de telles charges !

La première fonction qu'il remplit fut la démonstration de la botanique. Cette science avoit été pendant plusieurs siècles, comme dépourvue de principes : elle venoit tout récemment de changer de face, et devoit cette heureuse révolution, au système de Tournefort, qui mit de l'ordre dans ce nombre prodigieux de plantes répandues confusément sur la terre. Celles du Jardin royal de cette ville, le plus ancien du royaume, et l'ouvrage d'Henri IV, sembloient n'être point soumises à cet ordre, et n'étoient encore distinguées que par des numéros, lorsque M. Chicoyneau en prit la direction. Les avantages de la méthode de Tournefort, lui étoient trop connus, pour ne pas se hâter de s'y conformer; le Jardin royal fut dans peu de temps renouvelé par ses soins.

Celui qui se piquoit d'un tel arrangement, ne pouvoit être un médiocre botaniste ; aussi une description exacte des plantes, un détail savant et circonstancié de leurs caractères et de leurs vertus, remplissoient ses démonstrations où l'on venoit en foule. On le vit, peu de temps après, présider avec autant d'applaudissement au cours public d'anatomie. Il avoit soin de l'enrichir des plus belles découvertes de Ruish et de Morgagni, mais surtout de MM. Duverney et Winslow,

dont il se faisoit gloire d'avoir été l'élève. M. Chicoyneau s'attacha toujours à instruire dans ses leçons, mais il ne se refusa point à la douce satisfaction de plaire en instruisant.

Il aimoit trop la botanique pour négliger aucun des moyens qui pouvoient favoriser ses progrès dans cette science. Il savoit que les seuls livres qui puissent nous en instruire à fond, comme l'a dit un de nos plus aimables écrivains (M. de Fontenelle), ont été jetés au hasard sur la surface de la terre, et qu'il faut se résoudre à la fatigue et au péril de les chercher et de les ramasser. Aussi ne resta-t-il point oisif dans l'ombre de son cabinet ou du Jardin royal ; il visita toutes les montagnes voisines, et poussa même ses courses jusqu'aux Pyrénées. Il y eut toujours dans la saison convenable, un jour de la semaine réservé pour la démonstration dans les champs. Une émulation édifiante, une honnête liberté, et un enjouement naturel, qu'on ne voit point dans l'enceinte des villes, accompagnoient ces parties : on y trouvoit l'instruction et l'amusement : il n'appartient guère qu'à la botanique, de réunir aussi aisément ces deux avantages.

Celui de posséder M. Chicoyneau, tenoit à cœur à notre Société ; elle se l'acquit le 23 décembre 1728, en qualité d'adjoint pour la botanique ; et le père ayant été appelé à la Cour, elle crut ne pouvoir mieux se dédommager de la perte de ce digne associé, qu'en nommant le fils à sa place.

M. Chicoyneau porta une attention particulière sur l'état des fleurs ; dans la plupart, le mouvement

est presque insensible, et on ne peut l'observer, si on manque l'heure favorable, c'est-à-dire le matin; mais il en est de privilégiées, dont les étamines sont toujours prêtes à donner des signes de vie à la moindre agitation. Telles sont celles de l'*opuntia* ou figuier d'inde, et de l'*helianthemum*; M. Chicoyneau les examinoit fréquemment, et avoit remarqué que, dans les premières, les étamines s'approchent du pistil, quand on les secoue, et que dans les secondes, elles s'en écartent. L'explication de ce phénomène curieux fut le sujet d'un mémoire qu'il lut dans une assemblée de 1732, dans lequel des principes sûrs, comme la flexibilité et l'élasticité des tuyaux, leur arrangement différent, le mouvement du suc nourricier dans leurs cavités, et un certain jeu alternatif, conduisent naturellement au nœud de la question.

Notre Académicien, frappé de l'analogie qu'il observoit entre les végétaux et les animaux, se procuroit, autant qu'il le pouvoit, le plaisir philosophique de voir les différentes parties des plantes, et surtout les fleurs en action. Son esprit vif, impatient et accoutumé au mouvement, ne pouvoit les souffrir en repos. Quand elles n'agissoient pas de gré, il les y forçoit, comme M. Vaillant, en les aiguillonnant, et contraignoit la nature à se dévoiler à lui. Les mouvemens particuliers qui arrivent aux fleurs des plantes chicoracées, lui fournirent la matière d'un autre mémoire. Ces fleurs se ferment régulièrement à midi ou après midi, pour ne se rouvrir que le lendemain matin. M. Chicoyneau prouve clairement, qu'on ne

doit chercher la véritable raison de ce fait, que dans la délicatesse et l'élasticité des fibres, dont les pétales des chicoracées sont composés, et dans la finesse du suc qui les arrose : celui-ci, suivant notre Académicien, en dilatant ces fibres, épanouit les pétales, et dissipé par l'ardeur du soleil, laisse les fibres à sec, et les abandonne à leur ressort, qui les resserre et ferme les pétales.

M. Chicoyneau sut s'occuper de l'utile comme de l'agréable, et travailla avec succès sur plusieurs autres matières importantes. On admiroit dans tous ses écrits la pureté du style avec la solidité et la justesse du raisonnement; et ce qu'il nous a laissé, nous fait regretter ce que nous étions fondés d'attendre de lui, s'il eût resté plus long-temps parmi nous.

Il s'acquitta avec honneur, après le départ de son père, de toutes les fonctions de la charge de chancelier; il présida à la brillante dispute de deux chaires, qui vaquèrent en même temps dans l'Université de médecine, et donna dans cette occasion des preuves de son savoir, de son équité et de son éloquence.

Cette dernière qualité ne lui coûta pas beaucoup à acquérir; la nature l'en avoit favorisé en naissant, de même que tous ses ancêtres. Tout le monde sait combien il est difficile de réussir dans la harangue : ce genre ne souffre rien de médiocre; la précision, la justesse et l'élévation doivent y régner. Les harangues latines que M. Chicoyneau eut occasion de faire à la tête de l'Université, étoient toutes marquées à ce coin;

mais aucune ne lui fit plus d'honneur, que celle qu'il prononça à l'Infant don Carlos, lorsqu'appelé à la succession de ses pères, il passa par cette province pour aller en Italie.

M. Chicoyneau, destiné par le premier médecin à occuper sa charge de conseiller en la Cour des comptes, qui avoit été acquise et possédée par son grand-père, voulut s'en rendre digne, et donna quelque temps à l'étude du droit, pour prendre le grade de licencié : il parla bientôt le langage des lois, presqu'avec la même aisance que celui de la médecine; et passant du temple d'Apollon (si je puis ici me servir de ce terme) dans celui de Thémis; il se vit comme dans une seconde patrie, qui devoit désormais partager ses soins et son affection. La Faculté de droit de Montpellier, la plus ancienne du royaume, qui compte parmi ses professeurs, les Accurse, les Placentin, des cardinaux et des papes, fut surprise et en même temps flattée de voir au nombre de ses candidats le chef d'une Faculté, qui se glorifie de l'avoir devancée, malgré son antiquité, et qui, toujours féconde en grands hommes et célèbre dans tout l'univers, conserve si constamment sa supériorité d'aînée.

M. Chicoyneau était naturellement bon, poli, droit, généreux et désintéressé; instruit par lui-même à juger sainement du vrai mérite, il le reconnoissoit et le respectoit partout où il le trouvoit : tous les jeunes docteurs de la Faculté, distingués par leur application et par leur génie, l'étoient aussi par sa protection; il n'étoit ni sévère, ni indulgent; mais il

avoit cette noble fermeté et cet air de dignité si convenable aux gens en place.

A toutes ces qualités, ajoutons-en une autre, son amour pour les pauvres. Cette vertu est encore une de celles qu'il n'a point acquises; mais dont il a hérité de ses aïeux et de son père. Les premières leçons que ses enfans reçurent de lui, furent des leçons de charité.

Mais le plus parfait parmi nous, est toujours le moins imparfait, et il est attaché à l'humanité, que les vertus soient toujours mêlées de quelques défauts. Avouons-le donc, puisque nos éloges sont historiques, M. Chicoyneau eut les siens, et ce qui est plus rare, il en faisoit l'aveu; il étoit surtout extrêmement vif; mais ce feu, qu'il s'efforçoit toujours d'étouffer, n'étoit souvent allumé que par l'amour de la bonne foi et de la vérité. Nous ne dissimulerons point non plus, qu'il aimoit les plaisirs, en sachant les allier avec ses devoirs.

Les premières infirmités dont il fut affligé, pouvoient céder aux remèdes; il les négligea, et ne se conduisit point comme il auroit conduit un autre. Les hommes souvent pleins de sagesse et de prévoyance pour autrui, sont sujets à s'oublier eux-mêmes; son mal augmenta insensiblement, et après avoir échappé à une fièvre maligne des plus dangereuses, il lui resta un squirre au foie, auquel l'hydropisie succéda bientôt. Il languit encore quelque temps qu'il passa dans l'aimable campagne de la Vérune, où, voyant approcher la mort avec soumission, il s'occupoit à converser avec ses amis, à examiner des plantes, et à admi-

rer les beautés de la nature qui prêchent si éloquemment la gloire du Créateur ; mais sentant diminuer ses forces, il consentit d'être ramené à la ville. Peu de jours avant de mourir, il se fit porter au Jardin du Roi et aux Écoles de médecine. Ce fut là que sa fermeté l'abandonna : il ne put retenir ses larmes. M. Chicoyneau mourut le 22 juin 1740, âgé de trente-huit ans.

Il s'étoit marié en 1737 avec mademoiselle Rozier de Souvignargues, dont il a laissé deux enfans, une fille qui est l'aînée, et un garçon, qui, quoiqu'à peine sorti du berceau, a été désigné, par un brevet de S. M., pour être le successeur de ses pères.

ÉLOGE DE M. DE PLANTADE,

Par M. de Ratte.

François de Plantade, conseiller d'honneur en la Cour des comptes, aides et finances de Montpellier, naquit en cette ville, d'Etienne de Plantade, conseiller de la même Cour, et de Françoise de Valette des Plans, tous deux d'une famille noble et ancienne.

Il commença de bonne heure ses études dans le collége des Jésuites de cette ville : il les y continua jusqu'en humanités, toujours le premier de sa classe. Une conception prompte, une imagination vive et brillante, une mémoire prodigieuse, lui rendoient tout facile. Il composoit en troisième des pièces de poésie latine : sa muse naissante s'exerçoit alors indifféremment sur toutes sortes de sujets ; elle réussissoit dans tous les genres.

Il étudia aussi les humanités et la rhétorique à Pezenas, et la philosophie à Notre-Dame-de-Grâce en Forêt, chez les PP. de l'Oratoire. Les nouvelles marques qu'il y donna de son goût pour les belles-lettres, et de son penchant pour les hautes sciences, firent assez connoître qu'il étoit né pour être universel.

De retour à Montpellier, il y fut bientôt admiré de tout le monde : lui seul ne se rendoit point justice ; il comptoit pour rien ce qu'il savoit et se portoit avec ardeur vers tout ce qu'il ne savoit pas. Il alla étudier

en droit à Toulouse en 1688 ; il se plut infiniment dans cette ville et n'en revint qu'en 1692.

Il possédoit parfaitement le latin et le grec ; il se mit aussi à étudier l'hébreu et il l'entendit en peu de temps.

L'étude des langues mortes paroît peu utile quand on la considère séparément et en elle-même ; mais d'un autre côté on en retire de grands avantages pour l'histoire et les belles-lettres. M. de Plantade connoissoit ces avantages, il étudia dans les originaux, et par conséquent dans leur source les auteurs grecs et latins : c'est là qu'il puisa les règles de la véritable éloquence.

M. de Plantade se détermina à voyager, persuadé que rien ne pouvoit lui être plus utile que le commerce des savans ; et il alla d'abord à Paris en 1693. Il trouva dans la capitale du royaume des savans et des gens de lettres de toute espèce : il s'attacha particulièrement au célèbre M. Cassini le père (Jean Dominique, mort en 1712), à qui il étoit déjà uni par les liens du sang.

Jusqu'alors M. de Plantade ne s'étoit que foiblement appliqué à la géométrie : quelque penchant qu'il eût eu pour cette science, il n'avoit pu trouver à son retour à Montpellier les secours qu'il auroit souhaités ; tous ses progrès s'étoient bornés à dessiner avec goût, et à faire des plans qui ont été admirés par le maréchal de Vauban.

Pendant qu'il étudioit en droit à Toulouse, le voisinage d'un fondeur lui avoit fait naître l'envie de fabriquer des instrumens de mathématiques. Il en fit

quelques-uns, dont on ne put s'empêcher de louer la justesse et l'invention.

Cependant il étoit encore plus homme de lettres que mathématicien. Ce ne fut qu'à Paris que l'accès qu'il eut auprès de feu M. Cassini, le mit en état de faire par lui-même de plus grands progrès, et de s'engager dans la vaste carrière des mathématiques, assemblage de diverses sciences, dont une seule suffit pour occuper un homme tout entier : il faut nécessairement faire choix de quelqu'une de ces sciences particulières; c'est en vain qu'on s'efforceroit de les embrasser toutes. M. de Plantade donna la préférence à l'astronomie : il avoit pour elle une forte inclination ; il ne manqua pas de faire bientôt de rapides progrès dans cette science : M. Cassini étoit surpris lui-même de l'exactitude et de la précision avec laquelle son jeune élève observoit. Il voyoit dans M. de Plantade toutes les qualités nécessaires pour former un grand astronome : les connoissances préliminaires qu'il avoit acquises, une habileté à manier la lunette, habileté qu'on doit ordinairement à la seule pratique, et que la théorie la plus exacte ne donne point; une heureuse fécondité à imaginer les ressources et les expédiens les plus propres à faire réussir une observation ; une passion pour l'astronomie, qui ne craignoit ni la rigueur des saisons, ni les injures de l'air.

Son goût pour les sciences acheva de se perfectionner dans les voyages qu'il fit en Angleterre et en Hollande en 1698 et 1699. Il avoit fait à la Haye une étroite liaison d'amitié avec Bayle, et il a toujours

avoué qu'il devoit beaucoup à ses lumières et à sa conversation. Au retour de ses voyages, il fit quelque séjour à Paris; et ayant obtenu des provisions de l'office de conseiller, dont son père étoit revêtu, il revint dans sa patrie, où il fut reçu en survivance au mois de mai de l'année 1700.

Peu de temps après, M. Cassini étant venu à Montpellier, M. de Plantade, qui assista aux opérations qu'il faisoit pour tracer la méridienne, conçut dès-lors le dessein de l'établissement d'une société des sciences en cette ville : mais de grandes difficultés s'opposoient alors à l'exécution de ce projet; ce ne fut pas sans peine qu'il parvint à les surmonter.

Une conformité de goût l'unissoit étroitement à M. Bon, depuis conseiller d'État et ancien premier président de la Cour des comptes, aides et finances de Montpellier, et honoraire de la Société royale, et à M. de Clapiès.

Peu à peu ce nombre de savans s'augmenta : des physiciens et des naturalistes se joignirent aux astronomes. MM. Bon et de Plantade redoublèrent leurs efforts pour l'établissement d'une compagnie qui paroissoit déjà toute formée, et à laquelle il ne manquoit en effet, pour porter le nom d'Académie, que des lettres-patentes. Enfin ces lettres furent expédiées au mois de février 1706.

Le ciel voulut favoriser cette compagnie naissante par un phénomène qui mérita toute son attention. Je parle de l'éclipse du soleil, qui arriva le 12 mai de cette même année 1706, éclipse qui fut totale à

Montpellier et dans une partie de la France : MM. de Plantade et Clapiès nous en ont donné une observation fort détaillée. Je ne chercherai point à mettre ici en parallèle ces deux savans, ni à élever l'un aux dépens de l'autre : ils n'ont pas craint de se partager pendant leur vie la gloire de plusieurs de leurs observations ; ne craignons pas de la leur partager après leur mort. S'il m'étoit permis néanmoins de porter ici mon foible jugement, je dirois que, si M. de Clapiès avoit une parfaite connoissance de toutes les parties des mathématiques, et en particulier de la théorie de l'astronomie, M. de Plantade l'emportoit peut-être sur lui par la facilité qu'il avoit à observer. C'est une faveur que la nature avoit faite à l'un, mais dont l'autre pouvoit aisément se dédommager. M. de Plantade avoit l'œil plus astronome : aussi est-ce principalement à ses soins que nous devons la réussite de l'observation de cette fameuse éclipse.

La Société royale tint cette même année sa première assemblée publique. M. de Plantade, en qualité de directeur, ouvrit la séance par un discours qui fut extrêmement applaudi.

Je passe sous silence un grand nombre d'observations astronomiques, dont nous sommes redevables à M. de Plantade. Plusieurs de ces observations ont été rendues publiques dans les volumes de l'Académie des Sciences de Paris ; d'autres n'ont jamais vu le jour. Telles sont, outre les observations de quantité d'éclipses, celles qu'il a faites pendant plus de quinze années sur les taches du soleil ; la révolution pério-

dique de ces taches, leur situation par rapport à l'écliptique, leur figure, leurs variétés, sont autant d'objets tous également dignes de l'attention d'un philosophe et d'un astronome. Notre Académicien ne l'ignoroit pas ; et c'est dans la vue de s'instruire à fond sur ce qui concerne la nature et les mouvemens de ces mêmes taches, qu'il a fait ce prodigieux nombre d'observations. Il a eu soin de les recueillir dans un grand volume *in-folio* qu'on a trouvé parmi ses manuscrits.

L'application qu'il donnoit aux mathématiques, n'avoit pas éteint l'amour des belles-lettres. Nous avons de lui de très-belles inscriptions latines sur différens sujets, et il faisoit agréablement des vers françois, surtout dans le style marotique.

Jusqu'ici M. de Plantade n'a cultivé les belles-lettres que par plaisir : nous l'allons voir faire un plus digne usage de ses talens, et consacrer son éloquence à l'utilité publique. Son père voyant son fils privé de l'entrée du palais par la déclaration de 1703, qui en avoit exclu tous les survivanciers, lui fit acquérir, en 1711, une charge d'avocat-général. Dans les provisions qui lui en furent expédiées, le feu Roi ne se contente pas de rappeler les services qui lui avoient été rendus par les aïeux de notre illustre associé, parmi lesquels on compte M. du Rozel, premier président de la Cour des aides; Sa Majesté paroît aussi vouloir récompenser le zèle de M. de Plantade pour les sciences.

La place d'avocat-général demande un homme consommé dans le talent de la parole. M. de Plantade

ne pouvoit manquer d'y briller. Nous remarquerons qu'en général tous ses discours se font aisément reconnoître à une éloquence mâle qui lui étoit propre.

Il se démit en 1730 de sa charge d'avocat-général, et il obtint deux ans après des lettres-patentes de conseiller-d'honneur. M. le chancelier d'Aguesseau lui donna, dans cette occasion, des marques de l'estime particulière qu'il avoit pour lui et pour sa famille.

Les occupations de sa charge n'avoient pas empêché M. de Plantade de vaquer à l'astronomie. Après sa démission, il eut plus de loisir encore pour étudier le ciel, quoiqu'alors d'autres occupations l'arrachassent à son cabinet et à son observatoire.

La Société s'étoit chargée de la description géographique de la province de Languedoc. Elle confia le soin de lever les cartes nécessaires pour l'exécution de ce projet à MM. de Plantade, Clapiès et Danysi. Ils firent ensemble la carte du diocèse de Narbonne en 1729. Ils se séparèrent dans la suite. Chacun voulut travailler de son côté. Il est certain que ces cartes ont été levées avec une exactitude et une précision dont on n'a guère d'exemples.

M. de Plantade ne se bornoit pas aux travaux des cartes. Les recherches sur la physique, l'histoire naturelle, la géographie ancienne et moderne, se présentoient à lui en foule ; il n'en laissoit échapper aucune. En 1730, il lut dans une assemblée publique de la Société, un mémoire dans lequel il entreprenoit de fixer la véritable position d'une ville romaine, dont on ne connoissoit guère que le nom. Cette ville est le

Forum Domitii, qu'il a cru découvrir à un quart de lieue à l'orient de Fabrègues.

En 1732, il porta le baromètre sur les plus hautes montagnes des Pyrénées : il observa la suspension du mercure sur le sommet du mont Saint-Barthelemy, sur la pointe orientale du Mousset, sur le pic du Canigou. Il résulte de ses expériences, que la densité de l'air n'est plus proportionnée à la force qui le comprime, comme on l'avoit cru communément jusqu'alors : elle diminue dans la raison du carré de cette même force, et dans un rapport beaucoup plus grand. L'atmosphère qui couvre la surface de notre globe, n'est plus renfermée dans d'étroites bornes ; elle s'étend à plus de 500 lieues et au-delà.

Nous renvoyons au mémoire que lut M. de Plantade dans l'assemblée publique de la Société, du mois de novembre 1732 : on trouvera dans l'extrait qui en a été imprimé, plusieurs remarques sur la nature de l'air et sur la constitution des montagnes.

Il avoit observé en 1730 l'aurore boréale qui parut à Montpellier le 15 février de la même année. Les réflexions qu'il fit alors sur ces sortes de phénomènes, beaucoup plus rares dans nos pays méridionaux, que dans le nord de l'Europe, lui firent naître l'envie de faire un système. Il ne put se refuser au plaisir d'en imaginer un, quoique dans le fond, et c'est un trait que l'on ne doit pas omettre dans son éloge, il ait toujours été peu sensible à cette espèce de plaisir. Selon lui les aurores boréales doivent être attribuées à la matière magnétique qui circule continuellement

d'un pôle de la terre à l'autre, et qui, dans certaines occasions, prend feu. M. de Plantade proposa son opinion dans nos assemblées, comme une conjecture qui ne lui paroissoit pas destituée de vraisemblance. Il ignoroit sans doute alors, que M. Halley avoit expliqué ce phénomène à peu près de la même manière, dans les Transactions philosophiques de 1717. La connoissance qu'il en eut bientôt après, en lui ôtant la gloire d'être l'inventeur du système, ne lui ôta pas celle de l'avoir perfectionné ; il se sentoit flatté, d'ailleurs, d'avoir pensé comme M. Halley.

A l'observation de l'aurore boréale, nous en ajouterons une autre bien plus importante, et qui a fait à M. de Plantade un honneur infini. Personne n'ignore que de toutes les planètes, Mercure est celle dont il est plus difficile de déterminer exactement les mouvemens. Presque toujours plongée dans les rayons du soleil, ou dans la vapeur de l'horizon, elle se dérobe à nos recherches continuelles ; et s'il est permis de le dire, après un mathématicien du siècle passé (le P. le Comte, *Mém. sur la Chine*), les astronomes n'ont pas moins de peine à fixer cette planète dans le ciel, que les alchimistes en ont à fixer leur Mercure sur la terre. M. de Plantade observa cet astre intraitable le 11 novembre 1736, dans le temps qu'il étoit en conjonction avec le soleil, et il triompha de toutes ses rigueurs. On peut voir dans les Mémoires de l'Académie des Sciences de la même année, l'extrait de son observation, une des plus complètes qui ait jamais paru, et les conséquences qu'il en tire pour

les mouvemens de Mercure. Il avoit aperçu autour de cette planète une atmosphère ou anneau lumineux, qu'il vit constamment pendant toute la durée de son passage par le soleil. L'astronomie lui est redevable de cette découverte.

Je me hâte de passer à une époque plus intéressante encore pour la Compagnie, celle de la nomination de M. de Plantade à la place de secrétaire perpétuel vacante par la mort de M. Gauteron. La Compagnie jeta d'abord les yeux sur M. de Plantade. Elle le crut seul capable de la consoler de la perte qu'elle venoit de faire, et elle ne se trompa point.

Il étoit parti de Montpellier au commencement de l'été de 1741, dans le dessein de continuer ses travaux ordinaires. Il avoit déjà levé les cartes de treize diocèses de cette vaste province ; mais son zèle avoit redoublé en 1740, lorsqu'il reçut de nouveaux ordres de M. de Crillon, archevêque de Narbonne et honoraire de cette Compagnie, en conséquence de la lettre de M. le comte de Maurepas à ce prélat, par laquelle il lui marquoit, que « l'intention du Roi étoit que M. de Plantade tâchât de se réunir autant qu'il le pourroit, aux objets que MM. de l'Académie royale des Sciences avoient déterminés dans cette province, et surtout vers les hautes montagnes, d'où l'on découvre les objets à une grande distance, afin de concourir aux avantages que l'on espère de retirer de cet ouvrage ». Nous rapportons ici les propres termes de la lettre du Ministre. Il paroît d'ailleurs, par la même lettre, que la Cour avoit en vue la descrip-

tion générale de la France, et la détermination exacte de la figure de la terre, telle qu'elle doit résulter de la comparaison des observations faites dans le royaume, à celles des académiciens envoyés dans le nord et au Pérou.

En exécution de ces ordres, M. de Plantade se mit en chemin vers le pic du midi, montagne située dans le diocèse de Tarbes, et que sa hauteur perpendiculaire d'environ 1500 toises fait regarder comme une des plus élevées de l'Europe. Il avoit résolu d'y réitérer les expériences du baromètre, et d'y faire plusieurs autres observations aussi curieuses qu'utiles. Il arriva au pied de cette montagne le 24 août 1741.

Le lendemain 25, poussé par l'idée flatteuse des importantes découvertes qu'il comptoit de faire, impatient d'ailleurs de remplir les vues de Sa Majesté, en exécutant ses ordres, il commença dès la pointe du jour à grimper sur le pic du midi avec une ardeur et une joie, qui ne lui permirent pas de faire attention à son âge de 71 ans. Il continua de monter jusqu'à onze heures du matin; mais se trouvant alors à la hauteur perpendiculaire de 400 toises, il eut besoin de se faire aider par deux hommes de sa suite. Un instant après on s'aperçut qu'il étoit sans connoissance et sans mouvement. On voulut en vain le rappeler à la vie: il expira dans les bras de ceux qui s'efforçoient de le secourir.

M. de Plantade a laissé, outre beaucoup d'observations astronomiques, plusieurs dissertations manuscrites sur différens points de littérature.

Mais ce qui fera à jamais l'éloge de M. de Plantade, c'est qu'il ait pu rassembler dans sa personne les qualités et les connoissances en apparence les plus opposées.

M. de Plantade s'étoit marié à l'âge de 54 ans, et il n'a laissé en mourant que peu de bien à deux filles, unique fruit de son mariage. Nous dirons ici, à la louange de l'aînée, qu'elle a hérité, en quelque manière, des grandes qualités de celui à qui elle doit le jour. Il s'étoit fait un plaisir de lui apprendre de bonne heure les élémens des sciences et les principes des langues. Son éducation étoit pour lui une espèce de délassement, d'autant plus agréable, qu'il voyoit que ses soins n'étoient pas infructueux.

ÉLOGE DE M. MATTE,

Par M. de Ratte.

Jean Matte naquit à Montpellier le premier février 1660, de Sébastien Matte-Lafaveur, et de Marie Coulet sa première femme, tous deux d'une honnête famille. M. Matte le père s'étoit acquis la réputation d'un habile chimiste, ce qui lui mérita la place de démonstrateur royal de chimie dans la Faculté de médecine de Montpellier, place que le Roi créa en sa faveur en 1675. A peu près dans le même temps, il fut nommé par S. M. pour démontrer publiquement la chimie dans l'Université de Paris; ce qui l'engageoit à faire régulièrement deux cours par année, l'un à Montpellier, et l'autre dans la capitale. Il persévéra dans ce fatigant exercice pendant huit ou neuf ans, et jusqu'en 1684. Son âge et ses infirmités ne lui permettant plus alors de se rendre annuellement à Paris, il se démit de la place de démonstrateur qu'il y occupoit, et eut pour successeur le célèbre M. Lemery. En 1671, M. Matte le père avoit publié sa *Pratique de Chimie*, ouvrage dont on ne sauroit trop louer l'ordre et la clarté.

M. Matte son fils, que la Compagnie a perdu, fit ses premières études au Collége des Jésuites de Montpellier, et sa philosophie à Paris, au Collége du Plessis. Il prit dans cette dernière ville le grade de maître-

ès-arts en 1691. Le Roi lui accorda, la même année, la survivance de la place qu'avoit son père, de démonstrateur royal de chimie dans l'Université de Montpellier. Le jeune Matte n'étoit alors âgé que de 21 ans; mais le mérite avoit devancé en lui les années. M. d'Aguesseau, intendant en Languedoc, rendit en sa faveur un témoignage des plus avantageux.

A son retour à Montpellier, M. Matte envisagea particulièrement la chimie dans ses rapports avec la médecine. Quand il en démontra publiquement les opérations dans l'Université, il fut extrêmement goûté.

En 1699, M. Geoffroi, de l'Académie royale des Sciences, ayant dit dans une assemblée, qu'il étoit en commerce de lettres avec M. Matte, l'Académie accorda à ce dernier des lettres de correspondance qui lui furent expédiées le 23 juin de la même année. Sept ans après, c'est-à-dire, en 1706, époque de la création de notre Société, M. Matte fut nommé pour y remplir une place d'associé chimiste. Il regarda son entrée dans l'Académie comme un pressant motif qui devoit naturellement l'engager à étudier avec soin la nature des mixtes. Le litophyton est une production marine qu'il soumit d'abord à ses recherches. Il en retira, par l'analyse qu'il en fit, une assez grande quantité de sel volatil urineux (carbonate ammoniacal). Nous parlons ici d'autant plus volontiers de cette analyse, qu'elle fut annoncée en 1706 par M. de Fontenelle, comme un des premiers fruits de l'union de l'Académie des Sciences avec la Société royale de Montpellier.

Tout le monde croyoit alors que le litophyton étoit une plante. On sait aujourd'hui que les madrépores, les coraux, les litophytons même, et les autres productions marines de cette espèce, sont les ouvrages des polypes ; qu'elles ne sont que des assemblages de cellules que ces petits animaux bâtissent eux-mêmes pour s'y loger ; que ces corps, qui sembloient avoir végété dans la mer, sont, pour les polypes, ce que les guêpiers sont pour les guêpes. Le résultat de l'analyse de M. Matte, tout curieux qu'il fût d'ailleurs, n'a donc plus rien qui doive nous surprendre.

Je reviens à M. Matte. Nous avons de lui plusieurs mémoires de chimie très-intéressans. Un des plus curieux, est celui qu'il lut en 1711 dans une assemblée publique de la Société, et qui fut imprimé la même année. Il s'agit dans ce mémoire, de la célèbre expérience connue par le nom de *miraculum chimicum* (1). Les autres mémoires de M. Matte ont pour objet des examens de substances métalliques, des observations sur la rosée, une nouvelle manière de rectifier les esprits volatils et les esprits ou gaz ammoniacaux, et de séparer le sel volatil (carbonate d'ammoniaque) de ces derniers.

Exact à remplir ses devoirs d'associé, il assista régulièrement à nos assemblées jusqu'en 1735, qu'il demanda la vétérance. Elle lui étoit due à bien des

---

(1) Cette expérience se fait aujourd'hui très-facilement, en mélangeant du muriate de chaux, mais concentré, avec du carbonate liquide et aussi concentré.

titres. Sa place d'académicien fut donnée à son neveu M. Serane, médecin de l'Hôtel-Dieu de cette ville.

M. Matte se retira presqu'en même temps de l'Université. Il fit obtenir sa survivance à M. Sébastien Matte son frère consanguin, et se déchargea entièrement sur lui, du soin des démonstrations publiques.

On a vu notre Académicien généreux et compatissant, par caractère autant que par vertu, se dévouer, dans toutes les occasions, au service des pauvres. Il avoit été pendant plusieurs années syndic de l'Hôpital général. Il s'étoit démis de cet emploi dans un temps où ses travaux ne lui permettoient pas d'en remplir toutes les fonctions. Il est vrai que sa charité ingénieuse lui fournissoit mille moyens d'y remédier d'ailleurs.

M. Matte, après avoir joui long-temps d'une santé des plus parfaites, fut atteint d'une maladie de langueur, dont il mourut le 7 août 1742, âgé de 82 ans et demi. Il avoit épousé en 1683 Marie Rivière, et il n'a point laissé d'enfans de ce mariage.

ÉLOGE DE M. DE CLAPIÈS,

Par M. de Ratte.

Jean de Clapiès, chevalier de l'ordre de Saint-Michel, naquit à Montpellier le 28 août 1670, de Pierre de Clapiès, correcteur en la Chambre des comptes de cette ville, et de Suzanne de Loys. Sa famille étoit noble et originaire de Béziers, où elle avoit accoutumé de faire sa principale résidence. M. de Clapiès y fut élevé et y fit ses études avec distinction dans le Collége des Jésuites. Il composa, dans le cours de ses humanités, un poëme latin sur les travaux de la verrerie. Animé par les justes louanges qu'on s'empressa de lui donner, on eût pu croire qu'il ne se seroit pas borné à ce premier essai, et il étoit assez naturel d'attendre de lui d'autres productions dans le même genre.

Le hasard voulut qu'un de ses amis et lui rencontrassent une vieille édition d'Euclide : à la première lecture qu'ils en firent, ils jugèrent que la géométrie devoit être bien satisfaisante, et ils résolurent de l'étudier ensemble. Ils travaillèrent avec tant d'ardeur l'un et l'autre, qu'en six mois de temps ils eurent appris les élémens d'Euclide, avec un peu de géométrie-pratique et le toisé : ils levoient déjà des plans ; ils en faisoient même de leur invention, qu'ils fortifioient suivant les différentes méthodes connues.

La destination que ses parens firent de lui pour entrer dans la compagnie des cadets-gentilshommes, l'obligea de se séparer de son ami : ce ne fut pas sans beaucoup de regrets de part et d'autre. Après un an de séjour à Strasbourg, où il fit beaucoup de progrès dans la géométrie, il fut nommé sous-lieutenant au premier bataillon du régiment de Picardie. Il partit pour aller joindre ce corps. A son arrivée, il n'y trouva point la compagnie à laquelle il devoit être attaché ; elle en avoit été tirée avec quelques autres, pour former un nouveau régiment. M. de Clapiès se vit dans un extrême embarras : il prit le parti d'aller à Paris ; il y trouva M. de Montagnac, de Béziers, lieutenant-colonel au régiment de Santerre, et lui témoigna sa peine ; celui-ci lui offrit une lieutenance dans ce régiment, il l'accepta, et servit dans l'armée de M. le maréchal de Luxembourg en 1693, année mémorable par la prise d'Huy et de Charleroi, et par le gain de la fameuse bataille de Nerwinde.

M. de Clapiès étoit dans un âge où les plaisirs ne sont pas pour l'ordinaire indifférens : il avoit des manières nobles, et se distingua toujours par une générosité peu commune ; il n'en falloit pas tant pour déranger ses affaires. Obligé de venir chercher à Béziers des secours dont il n'eût pu se passer, on le mit en état de faire la campagne suivante : il la fit et ne se comporta pas mieux. Revenu à Béziers, il n'y trouva plus les mêmes ressources : il avoit perdu son père et sa mère : les parens qui lui restoient, n'étoient pas disposés à lui laisser dissiper au service un bien

assez médiocre. M. de Clapiès se vit dans la nécessité de quitter entièrement la profession des armes, et de passer à Montpellier chez ses parens maternels : ils le reçurent à bras ouverts, et le mirent en possession d'un beau cabinet de livres ; c'étoit le rappeler à ses premières inclinations, et il n'en fallut pas davantage pour le fixer.

Il reprit avec plus d'ardeur que jamais ses études géométriques, qui furent désormais plus suivies. Quand il se sentit assez fort sur toutes les parties des mathématiques, il résolut de les enseigner.

La partie à laquelle M. de Clapiès s'attacha plus particulièrement, fut l'astronomie, science attrayante, indépendamment de l'utilité qu'on en retire pour la géographie et la navigation. Il avoit une patience à l'épreuve des calculs les plus longs et les plus fatigans, et beaucoup de facilité d'ailleurs pour observer. Il envoya à l'Académie des Sciences de Paris, les calculs qu'il avoit faits de quantité d'éclipses ; cette Compagnie qui connut son mérite, lui accorda en 1702 des lettres de correspondant.

A peu près dans le même temps, il fit une étroite liaison avec M. Bon, conseiller d'Etat, premier président honoraire de la Cour des comptes, aides et finances de Montpellier, et avec M. de Plantade. Cette union fut avantageuse aux sciences : plusieurs observations astronomiques en furent le fruit, et donnèrent lieu à la création de la Société royale. M. de Clapiès fut nommé par les lettres-patentes, premier associé de cette Compagnie.

Un des premiers soins de la nouvelle Académie fut d'observer l'éclipse de soleil du 12 mai 1706. M. de Clapiès l'avoit calculée en 1702, et avoit annoncé dès-lors, qu'elle seroit totale à Montpellier. Il publia son calcul; et après avoir déterminé tous les lieux de la terre où le soleil seroit entièrement éclipsé, il dressa la route de l'ombre de la lune.

M. de Clapiès observa l'éclipse avec M. de Plantade; elle fut totale, et l'événement justifia le calcul. Le vulgaire en fut bien plus surpris que notre habile astronome: on ne le regarda plus que comme un homme extraordinaire; le peuple fut presque tenté de le prendre pour magicien. Cette intéressante observation a été publiée dans nos mémoires.

Nous ne dirons rien de beaucoup d'autres observations dont nous sommes redevables à M. de Clapiès, et qui ont paru dans les volumes de l'Académie des Sciences de Paris; nous ajouterons seulement, que les mêmes motifs qui lui faisoient calculer et observer tant de phénomènes astronomiques, le déterminèrent à publier en 1708 des éphémérides pour le méridien de Montpellier: il s'étoit proposé d'en donner les années suivantes, mais d'autres occupations l'en empêchèrent. Il seroit à souhaiter que quelqu'un fût assez zélé pour reprendre le même travail. Montpellier est une ville assez savante pour mériter ses éphémérides.

Personne n'ignore que la Société royale est engagée par ses statuts, à envoyer tous les ans à Paris un mémoire pour être imprimé à la suite de ceux de

l'Académie des Sciences. M. de Clapiès fut le premier qui mit la Compagnie en état de remplir ce précieux engagement, par un mémoire de gnomonique, imprimé dans le volume de 1707. Il y démontre, par la seule trigonométrie rectiligne, toutes les analogies pour les angles faits au centre des cadrans solaires. Jusqu'alors on avoit employé la trigonométrie sphérique pour démontrer ces analogies.

En 1709, il lut dans une assemblée publique de la Société, un mémoire sur les diverses apparences de la lune éclipsée. On sait que, dans les éclipses totales, elle paroît de différentes couleurs, rouge, pâle, cendrée, claire ou obscure, qu'elle disparoît même quelquefois entièrement. Notre Académicien explique toutes ces variétés d'une manière fort ingénieuse : selon lui, on doit les attribuer aux différentes réfractions que souffrent les rayons de lumière, en passant de l'air qui environne l'hémisphère éclairé de la terre, dans celui qui est autour de l'hémisphère obscur. Toutes les parties de l'atmosphère terrestre ne sont pas de même densité : elles sont plus ou moins chargées de vapeurs ; ce qui suffit pour faire aisément concevoir ces différentes réfractions.

Tous les mémoires dont nous venons de parler sont écrits avec beaucoup de clarté, de même que les autres ouvrages de M. de Clapiès. Aussi personne n'étoit plus en état que lui de remplir la place de professeur de mathématiques, à laquelle il fut nommé en 1718. La même clarté, qui est le caractère essentiel de ses ouvrages, le faisoit suivre dans ses leçons publiques

par un grand nombre d'auditeurs. Il leur dicta divers traités de mathématiques fort étendus, des élémens d'arithmétique, d'algèbre et de géométrie, la trigonométrie rectiligne et sphérique, un traité sur le nivellement, un autre traité sur le toisé des voûtes, des tables logarithmiques du toisé. L'auteur a gardé dans ces différens ouvrages l'ordre naturel des matières qui lui paroissoit précieux à tous égards.

Les plus grands astronomes, les Cassini, les Lahire, n'ont pas craint de descendre du ciel pour travailler sur la terre; M. de Clapiès ne dédaigna point de suivre leur exemple. Il fut chargé en 1712, par les Etats de Languedoc, de conduire les travaux des chaussées du Rhône, et eut dans la suite la direction générale des travaux de la province : la manière dont il s'acquitta de ces différens emplois, lui attira de plus en plus la juste confiance de M. le duc de Roquelaure, commandant; de M. de Basville, intendant en Languedoc; de MM. de la Berchère et de Beauveau, archevêques de Narbonne. Il fit plusieurs nivellemens pour déterminer la pente des eaux de la fontaine de Saint-Clément, depuis sa source jusqu'à la place du Peyrou. Le résultat de ses opérations fut qu'on pouvoit conduire cette fontaine à Montpellier. On peut voir le mémoire que M. de Clapiès publia sur ce sujet. Il y traite assez au long des différentes méthodes qu'on peut mettre en usage pour mesurer les eaux d'une source, et pour éviter les erreurs qui se glissent quelquefois dans les nivellemens. Souvent il fut chargé par la Cour de plusieurs commissions importantes, comme de faire

la vérification du canal de Provence et de visiter deux routes proposées pour la communication du Languedoc avec l'Auvergne. Nous ne parlerons point de tous les autres projets qu'il a exécutés, ou dont il a donné l'idée; ce détail nous meneroit trop loin.

La ville de Tarascon se vit sur le point d'être submergée par le Rhône en 1724; elle eut recours à M. de Clapiès : la connoissance qu'il avoit de l'hydraulique, le mettoit en état de dompter les rivières les plus rapides; Tarascon fut bientôt délivré du danger qui le menaçoit, et son libérateur fut fait chevalier de l'ordre de Saint-Michel en 1726.

En 1728, il fut nommé avec MM. de Plantade et Danysi, pour faire la description géographique de la province de Languedoc et des différens diocèses qui la composent, travail dont la Compagnie s'étoit chargée. On jugera sans peine de l'exactitude qu'ils apportèrent à cet ouvrage; mais M. de Clapiès fut souvent obligé de l'interrompre; il n'étoit pas toujours maître de son temps, et il s'en falloit de beaucoup qu'il pût suffire à tout.

Tant de travaux altérèrent sa santé : il tomba dans des infirmités qui l'obligèrent à demander la vétérance en 1739. La Compagnie, en lui accordant une demande aussi juste, s'affligea, dans la persuasion où elle étoit que M. de Clapiès envisageoit lui-même sa fin comme prochaine : en effet, après avoir langui pendant quelques mois, il mourut le 19 février 1740, dans tous les sentimens de la plus vive piété. Il étoit âgé de 69 ans et demi.

M. de Clapiès étoit d'un caractère facile, toujours porté à faire plaisir, et libéral à l'excès. Il vérifioit à son avantage ce qu'a dit Pascal, qu'il est rare que les grands géomètres soient fins, et que les fins soient géomètres.

Il étoit assez répandu dans le monde; mais au milieu des plus grands divertissemens, son esprit absorbé dans les recherches, sembloit ne prendre aucune part à ce qui l'environnoit; le caractère dominant prévaloit, et le géomètre se montroit à découvert. Le vulgaire cherche à se consoler de la supériorité qu'ont sur lui les hommes illustres, en leur reprochant quelques singularités. On a ri des distractions de M. de Clapiès, et il étoit lui-même le premier à en rire. Mais il faut avouer que les mathématiciens sont assez pardonnables sur cet article, et je ne sais pas trop si les distractions sont des singularités pour eux.

M. de Clapiès a laissé deux filles, dont l'une a été mariée à M. de Carney, associé dans cette Académie, et l'autre à M. Castanier, de Béziers.

ÉLOGE DE M. DE SENÈS,

Par M. de Carney.

Dominique de Senès, capitaine dans le régiment de la marine, chevalier de l'ordre royal et militaire de Saint-Louis, et ingénieur du Roi en chef, naquit le 28 octobre 1674, à Cuers, petite ville de Provence, de Jean-Baptiste de Senès, et de Madeleine d'Eyssautier.

Une passion prématurée domina M. de Senès dans son enfance, ce fut le désir d'apprendre. On peut croire qu'avec cette vive inclination, toute due à la nature, il ne rapporta pas du collége le fruit ordinaire qu'on en retire, je veux dire le dégoût de l'étude. Il aimoit les livres, et les bons livres. La philosophie de Descartes lui inspira de bonne heure le goût de la vérité; mais les ouvrages physiques de ce grand homme, plus propres à allumer ce goût qu'à le satisfaire, ne lui suffirent pas. On voit ce qui lui manquoit, c'est la géométrie, seule science qui marche à l'abri des opinions fausses ou incertaines. Le sort le servit bien. Un professeur de mathématiques à Toulon étant allé passer un été à Cuers, le jeune de Senès apprit de lui les élémens de la géométrie. Cet essai découvrit bientôt au maître le mérite du disciple, et au disciple ses propres talens. Comme après s'être quittés, ils eurent souvent occasion de se revoir, le professeur

avoua dans peu de temps que son élève étoit devenu son maître.

La première idée qu'eut M. de Senès de la nouvelle algèbre le frappa. Il admiroit que l'homme eût découvert un art ou une méthode pour pousser les connoissances bien loin au-delà de la portée de l'esprit humain ; mais cette raison là même lui fit apercevoir que la géométrie apprise par la seule algèbre, pouvoit contribuer à rétrécir cet esprit, à la place duquel l'art fait tout. Il voulut donc étudier long-temps les anciens géomètres, avant que de voir les nouveaux, et il eut la force de devenir savant plus tard, pour l'être plus solidement. Il lut enfin l'analyse des infiniment petits de M. le marquis de l'Hôpital, et il composa, pour son propre usage, sur ce traité des remarques dont il faisoit peu de cas : il ne prétendoit pas éclaircir le texte, jamais soin n'eût été plus déplacé ; mais il ajouta, pour sa satisfaction, les calculs que l'auteur ne fait qu'indiquer. Le commentaire que M. Crouzas publia dans la suite sur cet ouvrage, fit sentir à M. de Senès le prix de ses remarques, et il comprit qu'elles auroient été bien reçues du public, ou à cause de leur clarté, ou aussi (chose singulière aux commentateurs) parce qu'elles n'expliquent que ce qui a besoin d'être expliqué.

M. de Senès se maria en 1697 avec Elisabeth Dellor, d'une des meilleures familles d'Hières. Il se destinoit à passer chez lui une vie philosophique avec sa femme, dont le caractère étoit propre à ne pas la troubler : une fort légère circonstance en décida autrement. M. de

Niquet, directeur des fortifications dans la Basse-Provence, en faisant la visite dans son département, passa à Cuers, et y laissa par oubli un livre de mathématiques, dont l'intelligence étoit hors de la portée d'un géomètre médiocre. Ce livre énigmatique fut porté à M. de Senès, qui, curieux de le lire, se chargea de le rendre lui-même à M. de Niquet au retour de sa visite. Ce dernier, en repassant, demanda son livre, et surpris d'apprendre qu'il y eût à Cuers un Œdipe qui l'entendît, il alla voir notre géomètre avec qui il éprouva la plus grande satisfaction que puisse avoir un savant, qui est d'en rencontrer un autre. M. de Niquet, qui aimoit les sciences pour le bien public, pensa à attirer M. de Senès au service du Roi. Il ne put d'abord le porter à quitter sa retraite; mais dans toutes les occasions de le revoir, que lui donnèrent ses voyages, il tâcha de l'amener à une philosophie plus utile à la société, et il y réussit enfin.

M. de Senès alla donc à Paris. Il se présenta à M. Sauveur, de l'Académie des Sciences, qui étoit chargé par le Roi de l'examen des nouveaux ingénieurs, et lui demanda son jour pour être examiné. Cet académicien, suivant sa coutume, lui offrit de le remettre dans ses études géométriques. M. de Senès répondit avec une confiance modeste, qu'il se croyoit en état de subir un examen. Cette réponse ne trouva pas M. Sauveur à l'abri d'un petit mouvement d'amour-propre; et il fit, d'un air piqué, au jeune géomètre, une question qu'il devoit présumer au-dessus de sa portée. Ce dernier la résolut par les nouveaux calculs,

qui étoient pour lors (surtout le calcul intégral) une sorte de mystère mis en dépôt chez un petit nombre de savans. M. de Senès voulut ensuite réparer sa faute d'avoir trop bien répondu ; et il demanda à M. Sauveur la résolution d'une difficulté qui l'embarrassoit : on dit que M. Sauveur fut embarrassé à son tour, et ne put résoudre la question ; c'est ainsi du moins que ce petit événement est resté (comme une espèce de tradition) dans le corps des ingénieurs, où l'on peut croire que de semblables faits ne sont pas oubliés. Je dois néanmoins ici à la vérité un témoignage : c'est que M. de Senès lui-même m'a dit que sa difficulté fut résolue par son examinateur. Cet aveu vaut bien la gloire d'avoir embarrassé un grand géomètre.

Le jour de l'examen venu, M. Sauveur n'interrogea plus M. de Senès, il examina seulement en sa présence quelques postulans qui n'avoient pas mérité de n'être point examinés, et il lui donna ensuite un certificat, qui lui valut, avec le choix du département, des appointemens plus forts qu'à l'ordinaire.

M. de Senès demanda d'être placé à Toulon, où il se trouva lorsque cette place fut assiégée par le duc de Savoie. Il fit exécuter, après la levée du siége, de beaux morceaux de fortification. C'est dans cette ville qu'il composa un Traité du toisé des voûtes, dont il y a eu deux extraits imprimés dans les Mémoires de l'Académi des Sciences de 1719 et 1722. La guerre empêcha M. le Pelletier, commissaire-général des fortifications, de faire imprimer cet ouvrage aux dépens du Roi.

M. de Senès servit ensuite en Espagne dans l'armée des deux Couronnes. Comme il n'étoit encore à la tête de rien, son mérite militaire se borna dans cette armée à recevoir quelques blessures (entr'autres occasions), au siège du château de Cardonne, et à celui du Prato-del-Rey. Il ne pouvoit se distinguer par le courage, trop commun dans notre nation pour y être une vertu. Mais, d'un autre côté, quelque jeune que fût M. de Senès en Espagne, les anciens ingénieurs, sous qui il servoit, ne laissoient pas de prendre des leçons de lui sur la géométrie; et ils ont ajouté à la modestie de cette démarche, celle de la déclarer. La Cour récompensa par une gratification les services de M. de Senès dans ce pays-là; mais l'instruction de ses confrères, plus utile à l'État que ses autres services, ne fut récompensée que par la philosophie.

La guerre finie en Espagne, M. de Niquet, alors directeur des fortifications en Languedoc, y attira M. de Senès. Un pur hasard y fit d'abord connoître ce qu'il valoit. Il vit à Cette, en se promenant sur le quai, qu'on alloit jeter bien avant dans la mer des décombres du port, dans lesquels il aperçut des matériaux qu'on pouvoit avantageusement employer aux travaux que la province faisoit faire dans cette ville. Il communiqua son idée : on fit une épreuve qui réussit, et avec moins de dépense l'ouvrage devint plus solide.

M. de Senès, placé en Languedoc en qualité d'ingénieur en chef du canal des Etangs, fut aussi chargé de celui de Launes en Provence. Il fit perfectionner

dans notre province le canal de Lunel, dont l'exécution avoit manqué deux fois. Il rendit la santé à la ville d'Aiguemortes, par l'ouverture d'un grau, qui établissoit la communication des eaux de la mer avec celle des étangs. C'est le retour du mauvais air à Aiguemortes, par le défaut d'entretien de cet ouvrage, qui oblige à le reprendre aujourd'hui : l'expérience qu'on a déja faite de son utilité ne permit pas d'être arrêté dans cette dépense par la difficulté des temps ; mais M. de Senès, pour persuader d'entamer cet ouvrage, avoit eu besoin de combattre l'avis de ses confrères, soutenu par de puissans préjugés. Le canal de Launes, auquel est dû le grand abaissement des eaux du Rhône, au temps des crues, n'eût peut-être pas aussi été entrepris, sans la fermeté de M. de Senès à en soutenir presque seul l'exécution possible. Ces contradictions ne viennent pas de l'incertitude de l'art, mais de ce que l'art est connu de bien peu de gens.

Quelque temps après être venu en Languedoc, M. de Senès fut nommé à l'inspection du canal de communication des deux mers ; mais M. le Pelletier y nomma ensuite un autre ingénieur, sur les instances de M. Desmarets, contrôleur-général, pour laisser M. de Senès à portée du canal de Launes, qu'il ne vouloit confier qu'à lui.

En 1716, M. de Senès entra dans la Société à la place vacante, par la mort de M. l'abbé de Lacan. Il s'entremêla dans une dispute où il paroissoit déplacé, et où la suite fit voir qu'il ne l'étoit pas. M. Hecquet, après M. Pitcarne, ayant renouvelé le système de la

trituration dans l'estomac, avoit beaucoup exagéré la force de ce viscère. Son erreur venoit principalement de ce qu'en calculant celle d'un muscle, il avoit confondu l'effort de la traction avec la force que la contraction emploie pour lui faire faire cet effort, et avoit par-là supposé un nombre trente fois plus grand qu'il ne falloit. M. Astruc, membre de la Société, sans apercevoir en quoi consistoit cette erreur, voulut, pour saper le système par le fondement, prouver que la force de l'estomac étoit infiniment petite. M. de Senès écrivit sur ce sujet : il attribua une force réelle à l'estomac, en le comparant, contracté autour des alimens, à une corde qui, appliquée à l'entour d'un cylindre, seroit tirée par une puissance. Ce différent s'est terminé par le silence de M. Astruc, à qui M. Pitcarne a fait voir, depuis, l'erreur de son calcul, en des termes où la bienséance est plus que négligée. Du reste, M. de Senès, dans son mémoire (imprimé dans ceux de l'Académie royale des sciences, année 1715), ne prétend pas déterminer la force de l'estomac, mais seulement faire voir à M. Astruc, qu'il en a une réelle, et à MM. Pitcarne et Hecquet, qu'ils la déterminent mal, suivant leurs principes.

La même année, M. de Senès fut reçu dans la société. Sur la demande faite par S. A. R. le duc d'Orléans, régent du royaume, d'un ingénieur habile, on jeta les yeux sur lui pour l'établissement de l'île royale, commission honorable et qui lui eût été quelque chose de plus ; mais le soin de sa famille le retint. Il en fut de même lorsque M. le marquis

d'Asfeld le proposa pour être l'un des trois ingénieurs en chef destinés pour les grandes Indes.

En 1721, la peste se manifesta à la Canourgue dans le Gévaudan : M. de Senès fut chargé de faire faire autour de ce lieu des travaux, à l'aide desquels on pût le tenir bloqué sans beaucoup de troupes. Il s'acquitta de sa commission avec assez d'exactitude pour être exposé plusieurs fois à la contagion. Dans ces temps malheureux, la science et la probité ne manquent pas d'être mises en œuvre, parce que l'intérêt public n'est plus alors différent de l'intérêt de chaque particulier; mais le fléau passé, ces vertus rentrent d'ordinaire dans l'oubli, qui est devenu comme leur apanage.

Les talens de M. de Senès, propres à plus d'une chose, furent employés à diriger l'esplanade, que tous les étrangers admirent à Montpellier. Le public y a remarqué des fautes, et nous observons ici qu'elles ne sont pas de lui.

En 1739, M. de Senès avoit été nommé par la Cour avec trois autres commissaires, pour vérifier les marais de Saint-Gilles et d'Aiguemortes. Il s'agissoit de voir si les moyens proposés pour dessécher ces marais ne contribueroient pas à inonder ou les salines de Pécais, ou des terres considérables aujourd'hui en culture. La commission étoit délicate, tant par rapport aux attentions sans nombre qu'elle exigeoit, que par rapport à tous les intérêts particuliers qui étoient mêlés dans cette affaire. M. de Senès, guéri d'une dangereuse maladie, mais imparfaitement rétabli, assista

assista à une première vérification : à l'occasion d'une chute qu'il fit, il lui vint une douleur entre les deux épaules, qui, au bout de quelque temps, fut suivie d'un vomissement de sang considérable, dont il mourut le 11 août 1740. De neuf enfans, il n'a laissé qu'un fils, conseiller à la Cour des Comptes, héritier de son goût pour les mathématiques, et un des associés de cette Compagnie.

M. de Senès n'estimoit que les sciences de faits : il comptoit pour rien de savoir les sentimens des différens philosophes ; Descartes étoit le plus ancien dont il chercha à connoître les opinions, et sans doute il eût peu gagné à remonter plus haut.

Extrêmement studieux, il ne rapportoit pourtant jamais de son cabinet un air sombre ; il en sortoit au contraire avec une gaîté capable de faire soupçonner la géométrie de procurer de grands plaisirs.

Il aimoit l'ordre dans les plus petites choses : martyr de l'exactitude, il souffroit de tout ce qui pouvoit la blesser ; et en cela, plus que par son air de gaîté, il se montroit vraiment géomètre.

Un air noble, des manières douces et empressées, montroient au dehors ce qu'il étoit au dedans. A des mœurs qui avoient toujours été réglées, il joignoit une piété sincère et sans faste. Personne ne pensoit de lui aussi modestement que lui-même : aussi n'a-t-il jamais entendu l'art si connu de se faire valoir, et on ne doit s'en prendre qu'à son mérite de l'estime dont il jouissoit dans le public.

ÉLOGE DE M. DU QUETIN,

Par M. de Ratte.

Jean-Baptiste O'Brenan Theudough du Quetin, naquit à Saint-Germain-en-Laye en 1712. Son père, qui étoit d'une très-ancienne famille d'Irlande, avoit été obligé de quitter sa patrie après la révolution de 1688. Il avoit passé au service de France, et s'étoit distingué dans plusieurs emplois militaires.

M. du Quetin, que la Compagnie a perdu, fut élevé à Paris. Il eut le bonheur de recevoir des leçons particulières de M. Rollin, et partagea son temps entre l'étude des belles-lettres et celle des mathématiques; mais ce partage dura peu. La géométrie ne souffre guère qu'on lui associe de rivale. Bientôt les belles-lettres lui furent entièrement sacrifiées. Les études de M. du Quetin furent si opiniâtres, qu'elles altérèrent sa santé.

Nous sommes obligés d'avertir que plusieurs circonstances de la vie de M. du Quetin ne nous sont pas trop connues : on sait qu'il vint à Montpellier en 1735 pour y étudier en médecine, et qu'il se dégoûta peu à peu d'une profession dont l'exercice lui parut sujet à des inconvéniens qu'il n'avoit pas d'abord envisagés.

Quoiqu'il eût renoncé à la médecine, il ne quitta

pas Montpellier. Il trouva dans le séjour de cette ville, des agrémens qui l'y retinrent ; j'eus par-là occasion de le connoître. Nous liâmes un commerce d'amitié que rien n'a été capable d'interrompre : il crut apercevoir en moi quelques dispositions pour les mathématiques, et m'en enseigna les élémens. Je lui ai des obligations infinies pour le soin qu'il a pris de me former.

C'est peut-être un avantage pour moi d'avoir été, pendant quelque temps, le seul à qui M. du Quetin donnât des leçons sur la géométrie. Dans la suite, plusieurs personnes ayant souhaité d'apprendre de lui cette science, il ne put refuser de leur en démontrer les principes, et il le fit avec beaucoup de succès.

Ceux qui se sont rendu familier tout ce que les mathématiques ont produit de découvertes ingénieuses et de hautes spéculations, ignorent assez souvent l'art de conduire les autres dans la route qu'ils ont suivie eux-mêmes. A peine jettent-ils quelques regards sur des vérités simples et élémentaires, qu'ils ont laissées bien loin derrière eux. Il n'en fut pas de même de M. du Quetin. Quoique profond dans les calculs différentiel et intégral, il savoit que si les géomètres modernes sont parvenus, à l'aide de l'infini, à bâtir un édifice qui étonne l'imagination, c'est la géométrie ancienne qui leur a servi de fondement ; et, autant par une sorte de reconnoissance bien placée, que par un goût particulier, il cultivoit cette ancienne géométrie, et se faisoit un plaisir de l'ensei-

gner aux autres. Rien n'égale l'ordre qu'il gardoit dans toutes ses leçons ; mais surtout l'exactitude dans les démonstrations étoit l'idole favorite à laquelle il sacrifia constamment.

L'application que lui donnoit un assez grand nombre de disciples, ne l'empêchoit pas de faire lui-même chaque jour de nouvelles acquisitions dans les sciences. Il se réservoit, par une industrie singulière, des momens qui n'étoient que pour lui seul; et, parce qu'il savoit ménager son temps, il en avoit toujours beaucoup.

Sa vie uniforme, retirée, philosophique, fut interrompue en 1739. Le prince de la Torella, qui avoit été pendant quelque temps ambassadeur du Roi des Deux-Siciles à la Cour de France, et qui venoit d'être nommé pour résider en la même qualité à celle d'Espagne, détermina M. du Quetin à le suivre à Madrid en qualité de gentilhomme ; mais le prince mourut au commencement de 1740. Toutes les espérances que M. du Quetin avoit conçues s'évanouirent, et il se vit obligé de revenir à Montpellier, où il reprit son train de vie ordinaire.

Pendant qu'il étoit à Madrid, il fut connu particulièrement de S. E. Monseigneur le cardinal Valenti, qui achevoit alors sa nonciature en Espagne, où ses grandes qualités lui avoient acquis une estime générale. Il a fait l'honneur à M. du Quetin d'entretenir avec lui un commerce de lettres qui a duré jusqu'à la mort de notre Académicien. C'est par l'entremise de S. E. que les différens ouvrages publiés par notre

Compagnie ont été présentés au souverain pontife (Benoît XIV), qui, après s'être rendu fameux dans la République des Lettres, gouverne l'église avec tant de sagesse, et fait fleurir les sciences en Italie au milieu du tumulte des armes (1746).

En 1741, la Société royale choisit M. du Quetin pour remplir une place d'adjoint, et peu de temps après, elle le nomma associé. Nous avons de lui un grand nombre de mémoires sur différens sujets très-intéressans de mathématiques et de physique. Plusieurs de ces mémoires ont été détachés de deux ouvrages considérables qu'il avoit entrepris. Le premier étoit un Traité de fortifications, auquel il a travaillé pendant plusieurs années, et qu'il a achevé quelque temps avant sa mort. Le second, qui est demeuré imparfait, a pour objet la poussée des terres et la force des revêtemens. M. du Quetin a déployé dans ces deux ouvrages toute la fécondité de ses talens. Guidé dans ses recherches par des principes sûrs, il parvient, comme par degrés, jusqu'à des méthodes nouvelles, qui semblent promettre dans la pratique les succès les plus heureux.

La physique étoit pour lui un délassement agréable, ou, si l'on veut, une plus douce occupation. Il avoit formé le plan d'un système qui embrassoit toute la nature. Selon lui, la matière lumineuse est le principal agent auquel on doit rapporter la fluidité, le ressort, la dureté des corps, la pesanteur même, et tous ces autres phénomènes, qui ont été jusqu'à présent et peut-être seront à jamais le désespoir des

physiciens. Il s'éloignoit quelquefois et se rapprochoit souvent des Cartésiens, et, en réunissant les différentes parties de son système, on le trouvoit assez original, et très-conforme aux lois de la mécanique. Cependant il n'en étoit pas entièrement satisfait.

Il faut lui rendre cette justice, qu'il donna toujours à la physique expérimentale la préférence sur la systématique. Il n'ignoroit pas qu'il y a plus de sûreté à bien voir qu'à conjecturer. Quand les mathématiques se rabaissent jusqu'aux objets sensibles, il est souvent nécessaire que l'expérience confirme et soutienne le calcul : ce seroit d'ailleurs méconnoître la foiblesse humaine, que de s'obstiner à parler perpétuellement à l'esprit; et, il faut l'avouer, la raison elle-même n'est pas fâchée que les sens viennent quelquefois à son secours.

Les Etats de la province ayant ordonné en 1744, une commission assez délicate dans son objet, M. du Quetin fut employé avec trois mathématiciens. On fut très-content de lui, et M. l'archevêque de Narbonne lui donna la même année l'inspection de plusieurs des redoutes que l'on construisoit pour la sûreté de nos côtes, et l'année suivante il le chargea de veiller à la conduite de quelques travaux publics du côté de Ville-False.

M. du Quetin étoit tout le jour exposé aux ardeurs du soleil et à l'air contagieux des marais, ce qui acheva de ruiner sa santé. Il devint sujet aux accès de fièvre ; il en fut surtout très-vivement attaqué à son retour de Ville-False à Montpellier, sur la fin de l'année der-

nière. Tous les remèdes furent employés inutilement, et l'hydropisie qui se déclara, ne laissa plus entrevoir aucune espérance de guérison. Dès qu'il connut son état, il chercha dans la religion des motifs de consolation. Enfin, après avoir constamment édifié tous ses amis par sa piété et sa résignation, il mourut le 13 avril 1746, âgé seulement de 34 ans.

M. du Quetin avoit les sentimens élevés, le courage mâle, les passions vives et ardentes. Il étoit d'un extrême désintéressement et d'une probité à toute épreuve; plein de reconnoissance pour ses bienfaiteurs et surtout fort attaché à ses amis.

Tous ceux qui connoissoient M. du Quetin, l'ont généralement regretté. La Société royale a été fort sensible à sa perte. C'est avec douleur qu'elle s'est vue privée d'un sujet sur lequel elle avoit fondé les plus grandes espérances. Il est fâcheux qu'il n'ait pas vécu assez long-temps pour publier lui-même les nombreux ouvrages qu'il nous a laissés et que nous conservons précieusement.

Je finis par un trait qui achevera de développer le caractère de M. du Quetin. Il vouloit absolument se dérober à cet éloge académique. Il fallut que j'eusse la complaisance de lui promettre, qu'après sa mort je tâcherais d'engager la Société royale à l'oublier entièrement. J'avoue que je n'avois aucune intention de lui tenir parole : ma reconnoissance m'en dispensoit assez, et si jamais il a été permis de manquer sans scrupule à la bonne foi, c'est sans contredit dans cette occasion.

ÉLOGE DE M. DE LA CROIX DE CASTRIES,

Par M. de Ratte.

Armand-Pierre de la Croix de Castries, archevêque d'Alby, commandeur de l'ordre du Saint-Esprit, abbé des abbayes de Saint-Chaffre et de Valmagne, étoit fils puîné de René-Gaspard de la Croix, marquis de Castries, et d'Elizabeth de Bonzi. Il naquit à Montpellier le 13 avril 1664.

La maison de la Croix est très-ancienne, et, suivant quelques auteurs, elle tire son origine des premiers seigneurs de Montpellier. Elle a produit plusieurs personnes qui se sont distinguées dans la carrière des armes. Le père de feu M. l'archevêque d'Alby étoit chevalier des ordres du Roi, lieutenant-général de ses armées et de la province de Languedoc, gouverneur de la ville et de la citadelle de Montpellier. A l'égard de la maison de Bonzi, à laquelle il s'étoit allié, elle est regardée comme une des plus illustres de Florence. Elle a donné trois souverains à sa patrie et un grand nombre de cardinaux et de prélats à l'église.

Quelque brillans que soient par eux-mêmes les avantages d'une haute naissance, c'est le propre du mérite d'en relever l'éclat et de leur donner un nouveau prix. Sans entrer dans les détails de l'éducation de notre Académicien, nous dirons seulement, qu'après

qu'il eut fait une partie de ses classes au collége des Jésuites de Montpellier, il alla les continuer avec beaucoup de succès à Paris.

Ses parens l'avoient destiné à l'état ecclésiastique; il l'embrassa lui-même par choix, et à dix-huit ans il fut élu grand archidiacre de l'église métropolitaine de Narbonne. Des raisons légitimes le retinrent quelques années à Paris. Il s'étoit mis sur les bancs de la Sorbonne, et en se livrant sobrement aux questions de l'école, il s'instruisoit plus solidement par une lecture assidue des conciles et des ouvrages des Pères, qu'il regardoit, avec raison, comme les sources de la plus pure doctrine, et le trésor le plus précieux de l'église après l'Ecriture sainte.

Il accompagna à Rome, en 1691, M. le cardinal de Bonzi son oncle, archevêque et primat de Narbonne, et il entra avec lui dans le conclave où fut élu le pape Innocent XII. A son retour en France, M. l'abbé de Castries alla reprendre à Paris ses occupations ordinaires: il reçut enfin le bonnet de docteur en Sorbonne en 1695; après quoi, il fut successivement grand-vicaire de M. le cardinal de Bonzi, aumônier ordinaire de madame la Dauphine, et premier aumônier de madame la duchesse de Berry.

Ayant refusé en 1716 l'évêché de Troyes, il fut nommé l'année suivante à l'archevêché de Tours, et honoré en même temps d'une place de conseiller au conseil de Conscience. Il n'avoit pas encore pris possession de son église, lorsqu'en 1719 il fut transféré à l'archevêché d'Alby, dont le pape Innocent XIII lui

fit expédier les bulles en 1722. Le 24 octobre de la même année, il prêta le serment de fidélité ordinaire dans l'église abbatiale de Saint-Pierre de Rheims. Le Roi fut sacré le lendemain, et M. d'Alby fut un des prélats qui assistèrent à cette auguste cérémonie.

Il ne tarda pas à se rendre dans son diocèse. Bientôt il y gagna tous les cœurs par sa douceur, sa politesse, son affabilité ; simple dans ses manières, aisé, libre dans son commerce, il soutint sans faste l'élévation de son rang, et jamais il ne souffrit qu'avec peine le respect qui lui étoit dû. M. l'archevêque d'Alby avoit d'ailleurs une qualité bien estimable ; il étoit constamment le même. Le pasteur n'a pas été loué, et cependant quels éloges n'a-t-il point mérités par son extrême exactitude à remplir les fonctions de son ministère ? Edifier son peuple par ses exemples, le réformer par ses instructions, s'appliquer à maintenir dans toute sa vigueur la discipline ecclésiastique, orner les temples du Seigneur, enrichir les hôpitaux, être l'appui d'un grand nombre de familles infortunées, soulager leurs besoins les plus secrets, leur épargner jusqu'à la honte de les avouer, ce sont-là les différens traits qui ont caractérisé l'épiscopat de M. de Castries.

Jamais il ne s'éloigna de son diocèse sur des prétextes frivoles, et on a remarqué, que depuis qu'il eut pris possession de son archevêché, il ne parut plus à la Cour que très-rarement, et seulement dans des circonstances où sa présence y étoit absolument nécessaire. On l'y revit en 1733, quand il fut reçu commandeur de l'ordre du Saint-Esprit.

Il étoit souvent obligé de venir à Montpellier pour assister à l'assemblée des Etats de cette province, et c'étoit toujours avec une affection sincère qu'il revoyoit sa patrie; il cherchoit même à resserrer de plus en plus les nœuds qui pouvoient l'y attacher, et j'ose dire que, par cette raison, il fut extrêmement sensible au choix que fit de lui cette Académie, pour remplir une place d'honoraire. Ce fut en 1728, à la mort de M. le marquis de Castries son frère aîné. M. l'archevêque d'Alby connoissoit d'ailleurs tout le prix des sciences qui font l'objet de nos recherches.

Dans les neuf dernières années de sa vie, on ne le vit plus aux Etats de Languedoc; il commençoit à se ressentir des infirmités de l'âge avancé. Il eut même plusieurs maladies très-considérables, dont les suites le mirent presque hors d'état d'entreprendre le moindre voyage. Par surcroît de malheur, M. le marquis de Castries, son neveu, qu'il aimoit infiniment, lui fut enlevé. Ce jeune seigneur mourut à Châlons en revenant de la guerre de Bohême, où il s'étoit couvert de gloire. Il seroit difficile d'exprimer quelle fut l'affliction du prélat.

M. le marquis de Castries laissoit un frère qui s'étoit signalé dans la même guerre par des exploits aussi brillans. Le Roi lui donna le gouvernement de Montpellier vacant par la mort de son aîné. Ce ne fut pas un léger sujet de consolation pour M. d'Alby, qui d'ailleurs eut la satisfaction de voir son neveu s'allier avec la famille d'un ministre dont le nom sera toujours cher à la nation.

Cependant les infirmités du prélat augmentoient de jour en jour, et il tomba en 1746 dans une fièvre lente accompagnée de symptômes très-fâcheux : il en revint contre toute attente; mais au bout de quelques mois une nouvelle maladie étant survenue, il y succomba enfin le 14 avril 1747. Il étoit âgé de 83 ans accomplis.

ÉLOGE DE M. DE LA PEYRONIE,

Par M. de Ratte.

François de la Peyronie naquit à Montpellier le 15 janvier 1678, de Raymond la Peyronie, maître en chirurgie, et de Louise Elizabeth Subreville. Il fit ses humanités et sa philosophie avec beaucoup de succès au collége des Jésuites. Au sortir de ses classes, il déclara le dessein où il étoit de se consacrer entièrement à la chirurgie.

Toutes ses études furent désormais conformes à la profession qu'il devoit embrasser. Il s'attacha principalement à la physique, et suivoit en même temps M. Nissole dans ses démonstrations d'anatomie publiques et particulières. Il assistoit aux leçons des plus habiles professeurs de la Faculté de médecine, et pour se former à la pratique, il accompagnoit régulièrement dans leurs visites nos chirurgiens les plus accrédités. On voit qu'il ne négligeoit aucun moyen de s'instruire, et il est facile de juger par-là de ses progrès.

Il ne lui restoit plus qu'à subir les examens nécessaires pour être maître en chirurgie. Après avoir obtenu une dispense d'âge et brillé dans tous les actes probatoires, il fut enfin reçu en 1695. Le séjour de Paris, où il se rendit peu après, acheva de le perfectionner. Il entra pensionnaire chez M. Maréchal, alors

chirurgien major de la Charité, et il fut en partie redevable à sa liaison avec lui, d'une infinité de nouvelles lumières sur la pratique de sa profession. Nous ne devons pas oublier qu'il s'appliqua avec ardeur à toutes les parties de l'histoire naturelle; qu'il étudia même les mathématiques, quoique ces sciences ne fussent pas de son objet principal.

De retour à Montpellier, il ne manqua point d'étaler avec avantage toutes les richesses qu'il venoit d'acquérir. Il fit d'abord chez lui des leçons particulières d'anatomie et de chirurgie; elles eurent un grand succès, et dans peu de temps le nombre de ses disciples devint si considérable, qu'il en étoit quelquefois accablé.

Pendant que M. de la Peyronie recueilloit dans son amphithéâtre les applaudissemens les plus flatteurs, il commençoit à se distinguer dans l'exercice de son art. A son extrême habileté, se joignoient mille autres qualités infiniment propres à lui gagner en peu de temps la confiance du public. Il avoit une physionomie des plus heureuses, une aimable vivacité, des manières tout à fait engageantes, beaucoup d'agrémens et de facilité dans la conversation.

Tout concouroit à donner un nouvel éclat à la réputation de M. de la Peyronie, et bientôt il jouit dans sa patrie de toutes les distinctions auxquelles il pouvoit naturellement prétendre. Une place de chirurgien major de l'Hôtel-Dieu de cette ville, étant venue à vaquer, il en fut pourvu. Quelque temps après, on le choisit pour démontrer publiquement l'ana-

tomie aux Écoles de médecine, ce qu'il fit pendant plusieurs années avec un applaudissement général. Il fut en 1704 chirurgien major de l'armée, que M. le maréchal de Villars assembla dans les Cévennes. Enfin, pour en venir à ce qui nous touche de plus près, la Société royale ayant été établie en 1706, il fut nommé associé anatomiste.

A peine nos assemblées eurent-elles pris une forme régulière, qu'il nous lut plusieurs excellens mémoires. L'anatomie, la physique, l'histoire naturelle des animaux, lui en fournissoient ordinairement les sujets. Rien de plus curieux qu'une dissertation qu'il lut en 1707 sur les organes de la digestion de l'esturgeon, et une description qu'il donna l'année suivante de deux muscles qu'il avoit découverts, et qui servent à porter la tête en avant. Nous ne saurions passer sous silence un mémoire sur les petits œufs sans jaune, que le vulgaire appelle œufs de coq, et qui ont réellement été faits par des poules, ou malades, ou trop fécondes, ou mal conformées. Ce travail fut imprimé dans le volume de l'Académie des Sciences de l'année 1710.

En 1709, il lut dans une assemblée publique de la Société royale, une dissertation sur un sujet bien différent. Il s'agissoit de déterminer dans quelle partie du corps humain l'âme exerce ses fonctions. Tout le monde croit que c'est dans le cerveau que l'âme réside : mais dans quelle partie du cerveau ? Si l'on en croit Descartes, le Créateur a placé l'âme dans la glande pinéale ; Willis a cru que les corps cannelés

en étoient le siége ; d'autres ont pensé qu'elle résidoit dans le corps calleux. Ce dernier sentiment parut le plus vraisemblable à M. de la Peyronie, qui tâcha d'abord de l'établir par six expériences rapportées dans la dissertation dont nous parlons : il en a fait dans la suite un plus grand nombre, dont on peut voir le détail dans les Mémoires de l'Académie des Sciences de l'année 1741. Il est constant par toutes ces observations, que, dans les plus violentes maladies du cerveau, les fonctions de l'esprit humain ne sont jamais dérangées quand le corps calleux n'est point attaqué, et qu'au contraire elles le sont infailliblement dès que cette partie est lésée. Peut-on conclure de là que le corps calleux est réellement le siége de l'âme ? Si cette conséquence n'est pas extrêmement évidente, n'en accusons que l'obscurité naturelle du sujet, inconvénient inévitable, et que M. de la Peyronie n'a eu garde de se dissimuler. Il avoue de bonne foi que ses expériences ne sont nullement décisives, et il les regarde seulement comme des préjugés favorables à son opinion.

De tous les Mémoires dont M. de la Peyronie a enrichi cette Académie, un des plus intéressans, sans contredit, est celui qu'il lut en 1712, sur une cure surprenante qu'il avoit faite deux ans auparavant.

M. le marquis Vitzani, qui exerçoit une charge considérable auprès du pape Clément XI, avoit une maladie très-fâcheuse, qui faisoit depuis plus de quinze ans des progrès continuels. Plein de confiance pour la médecine et la chirurgie de Montpellier, il

ne

ne craignit point de s'exposer aux fatigues d'un long voyage par terre et par mer. On le vit arriver dans cette ville au mois de mai 1710. Il étoit alors dans un état pitoyable. Il avoit deux grandes fistules, l'une située au sommet de l'os frontal, et l'autre sur le pariétal gauche, un pouce à côté de la précédente. Sa tête étoit prodigieusement enflée; il y sentoit des douleurs très-vives et un poids continuel; son pouls étoit lent, ses forces abattues : il tomboit quelquefois dans des assoupissemens, des délires, et dans d'autres accidens qui faisoient craindre une mort prochaine.

Ce malade se mit entre les mains de M. de la Peyronie, qui ne désespéra pas tout-à-fait de le guérir. Il vit bien que pour y parvenir il faudroit nécessairement emporter tout ce qu'il y avoit de carié dans le coronal. L'entreprise n'étoit pas aisée; on observe communément dans les maladies des os qu'ils se ramollissent à mesure qu'ils se gonflent. C'étoit ici tout le contraire; les os avoient une dureté qui approchoit de celle du caillou; ce ne fut qu'après un très-grand nombre d'opérations réitérées, et qui pendant près de deux mois mirent la fermeté du malade à de bien rudes épreuves, que notre habile chirurgien parvint à emporter quelques os de la racine du nez, avec une partie des cornets et presque tout le coronal. Il restoit une plaie considérable à cicatriser; en vain essaya-t-il de la panser par les voies ordinaires; une humidité qui s'exhaloit continuellement du fond de la plaie, empêchoit qu'elle ne se fermât. Il eut recours

aux eaux de Balaruc et à des liqueurs vulnéraires, avec lesquelles il lavoit la plaie trois à quatre fois par jour, un demi-quart d'heure chaque fois. Cette nouvelle manière lui réussit parfaitement, surtout quand il se fut déterminé à envoyer le malade aux bains même de Balaruc ; car le remède agissant là dans toute sa force, la plaie fut entièrement fermée au bout de vingt jours. Le malade étoit guéri, mais sa guérison même l'exposoit à des inconvéniens très-fâcheux : la dure-mère n'étoit plus couverte que d'une peau fort délicate : il fallut que M. Vitzani s'assujétît à porter un front d'argent peint de la couleur du visage et qui imitoit un front naturel ; il s'y accoutuma sans beaucoup de peine ; seulement il en appliquoit un de toile peinte, lorsque l'argent l'incommodoit un peu trop, ou par sa chaleur ou par son poids.

M. le marquis de Vitzani ayant passé sept ou huit mois à Montpellier pour achever de se remettre, reprit le chemin de l'Italie où il arriva jouissant toujours d'une santé des plus parfaites. Il ne manqua pas de faire le récit de sa guérison au pape Clément XI, qui voulant donner à M. de la Peyronie des marques particulières de son estime, lui envoya l'ordre de l'Eperon, et une médaille d'or. Au reste, on m'a assuré que M. Vitzani avoit vécu environ douze ans après l'opération, sans avoir éprouvé dans cet intervalle aucune suite de l'affreuse maladie dont on a donné la description.

Les bornes de cet éloge ne nous permettent point

de parler ici de plusieurs autres opérations qui donnèrent la plus grande célébrité à M. de la Peyronie. A la fin ses compatriotes s'alarmèrent d'une si haute réputation ; ils craignirent de le perdre, et l'événement fit voir que cette crainte n'étoit que trop fondée.

Il fut appelé à Paris en 1714, pour traiter feu M. le duc de Chaulnes, depuis maréchal de France, d'une fistule dont la cure avoit été jusque-là inutilement entreprise par des chirurgiens très-fameux. M. de la Peyronie fut plus heureux. Cette guérison et quelques autres qui la suivirent, ayant eu beaucoup d'éclat, le Roi souhaita que notre Académicien se fixât dans la capitale. Les désirs de S. M. furent des ordres pour M. de la Peyronie, quelque peine qu'il eût d'ailleurs à quitter sa patrie, et un revenu considérable que sa profession lui produisoit à l'âge de 36 ans. Il ne manqua point de faire part de sa résolution à la Société royale, et de lui témoigner le regret qu'il auroit de ne plus assister à ses assemblées. La Compagnie, pour se le conserver autant qu'il étoit possible, lui accorda une place d'associé vétéran.

M. le duc de Chaulnes porta la reconnoissance pour M. de la Peyronie, au-delà de tout ce qu'on peut exprimer. Il lui acheta à son insu la charge de chirurgien de la prévôté de l'hôtel, et il se déclara son protecteur en toute occasion. M. Chirac, de son côté, se faisoit un plaisir de le produire chez tout ce qu'il y avoit de plus distingué à la Cour et dans Paris. Il avoit pour M. de la Peyronie, outre l'estime due à son mérite, une sincère amitié qui ne

s'est jamais démentie, et qui les honoroit également tous les deux.

M. de la Peyronie se fit d'abord agréger, en 1715, à la Compagnie des chirurgiens de Paris. On le vit peu à peu enseigner avec applaudissement l'anatomie dans l'amphithéâtre de Saint-Côme, et au Jardin royal, en qualité de démonstrateur. Il exerça avec la même distinction les deux charges de chirurgien major des chevaux-légers, et de chirurgien en chef de la Charité, dont il fut pourvu presqu'en même temps.

Il couroit rapidement dans sa nouvelle carrière; et enfin, après avoir donné, en moins de trois ans, une infinité de nouvelles preuves de son habileté, il parvint, en 1717, aux plus grands honneurs où son art puisse aspirer. Il eut la survivance de la charge de premier chirurgien du Roi, remplie depuis plusieurs années par le célèbre M. Maréchal. S. M. ne se contenta pas de lui donner sa confiance, elle l'honora même d'une affection particulière.

L'année de sa nomination à la survivance de la charge de premier chirurgien, il fut consulté deux fois par le czar Pierre-le-Grand qui se trouvoit alors à Paris. Ce monarque, qui fut d'ailleurs redevable à M. de la Peyronie de la guérison du comte d'Osterman, son chancelier, le combla de marques de distinction.

Rien n'étoit plus brillant que la situation de M. de la Peyronie. On venoit de toutes parts le consulter; il avoit la confiance de son maître, et une vogue

étonnante à la Cour, et généralement dans tout ce qu'on appelle le grand monde. Les femmes surtout, car leur suffrage n'est nullement indifférent, paroissoient les plus empressées à publier hautement son mérite. M. de la Peyronie leur avoit rendu son art moins effrayant. C'étoit une de ses maximes favorites de n'en venir aux opérations douloureuses, que lorsqu'elles étoient absolument nécessaires, et même dans ces cas-là, d'en abréger toujours la durée. Il est aisé de comprendre à quel point il pouvoit rassurer par là la plupart des personnes qui se confioient à ses soins. Combien de fois l'expérience n'a-t-elle pas justifié tant de sages ménagemens? Bornons-nous à une épreuve qu'il fit sur lui-même en 1719, dans une occasion qui mérite d'être rapportée. Il s'étoit blessé légèrement au petit doigt; la blessure étant devenue fâcheuse, on voulut lui faire l'amputation: il s'y opposa et se guérit. Pendant le traitement, il se fit à la jambe gauche un dépôt assez considérable pour mettre ses jours en danger. Aussitôt ses meilleurs amis, qu'il avoit choisis parmi les plus fameux médecins et les plus habiles chirurgiens de Paris, volèrent à son secours. Les consultations se faisoient autour du lit du malade, qui écoutoit tous les avis, les résumoit, et donnoit ensuite le sien. Après qu'on eut essayé inutilement plusieurs remèdes, on conclut, dans une dernière consultation, à faire l'amputation de la jambe le lendemain. Quoique le malade n'approuvât point cette décision, il ne laissa point de s'y soumettre: en conséquence il mit ordre à ses affaires, et s'armant

d'un courage héroïque, il fit pendant la nuit ranger sur son lit l'appareil de l'opération. Le lendemain ayant examiné son mal pendant qu'on le pansoit, il crut qu'au moyen de quelques nouvelles incisions, il pourroit se tirer d'affaire; il proposa de tenter encore cette voie, on y consentit: aussitôt il prend lui-même le bistouri et se fait la première incision. Les autres, qui furent faites par M. le Dran, et quelques remèdes intérieurs dont il usa pendant quelque temps, opérèrent une guérison parfaite. Au reste, cette maladie fut très-longue, elle avoit commencé au mois de mai 1719, et il n'en fut entièrement quitte qu'au premier février suivant.

Cette même année 1720, il obtint un appartement au palais des Tuileries, ce qui le rapprochoit en quelque sorte de la personne de S. M., qui faisoit alors sa principale résidence à Paris. L'année suivante, le Roi étant tombé malade, M. de la Peyronie le saigna, quoiqu'il ne fût pas encore premier chirurgien titulaire. Peu après sa guérison, S. M. lui fit expédier des lettres de noblesse.

En 1722, il accompagna le Roi à son sacre. Feu madame la duchesse de Lorraine, qui s'y étoit rendue, l'y ayant consulté pour le duc Léopold son époux, M. de la Peyronie, aussitôt après le retour du Roi à Paris, partit pour Lunéville, fit l'opération de la fistule au duc de Lorraine, et le guérit en peu de temps. Il reçut de ce Prince des présens très-considérables, et une pension viagère de 5000 livres. La ville de Nancy ayant fait frapper pour lui deux cents

jetons d'or, d'un côté à ses armes, et de l'autre à celles de la ville, il les refusa, et accepta seulement une pareille bourse de jetons d'argent à la même marque. Nous supprimons plusieurs autres circonstances qui rendirent infiniment gracieux son séjour en ce pays-là. Des traits de cette espèce pourroient embellir l'éloge d'un autre ; mais il est permis de les négliger dans le sien.

M. de la Peyronie, quelque modeste qu'il fût d'ailleurs, ne pouvoit regarder d'un œil d'indifférence tous les brillans avantages de la place qu'il occupoit, tous les honneurs dont il étoit comblé ; mais il n'en fut point ébloui. On eût dit qu'il n'envisageoit en quelque sorte le changement de sa fortune que comme un moyen plus facile de se rendre utile à ses amis, de procurer des récompenses au mérite, et surtout de faire réussir des projets qui ne tendoient à rien moins qu'à porter la chirurgie au plus haut degré de perfection. L'École de Paris, célèbre par son ancienneté, et plus encore par le grand nombre d'hommes illustres qu'elle a produits, mérita d'abord son attention. Un si bel établissement n'avoit pu être à couvert de plusieurs révolutions fâcheuses que la vicissitude et le malheur des temps avoient insensiblement amenés. En dernier lieu, les fonds légués par divers chirurgiens pour y faire les démonstrations ayant été presque anéantis par la diminution des rentes de l'hôtel-de-ville, les étudians craignirent de se voir privés d'un secours qui jusque-là leur avoit été si avantageux. Il étoit réservé à M. de la Peyronie de dissiper

entièrement leurs justes appréhensions. Ce fut lui qui, de concert avec M. Maréchal, engagea le Roi à créer, en 1724, cinq nouveaux démonstrateurs, et à leur assigner des appointemens sur son domaine.

Un début si heureux présageoit un avenir plus brillant encore; la chirurgie le prévenoit par des vœux les plus ardens, lorsqu'elle se vit en danger de perdre son bienfaiteur. Il fut tourmenté pendant quatre années consécutives d'une colique hépatique des plus violentes. Tant que sa maladie dura, le Roi se fit instruire chaque jour de son état. Sa Majesté lui accorda de plus, tout le temps nécessaire pour aller se remettre à sa campagne, et joignit à ces différens témoignages de sa bonté, une distinction marquée en lui donnant une charge de maître-d'hôtel ordinaire de la Reine.

Enfin la santé de M. de la Peyronie se rétablit, et il revint faire sa cour avec la même assiduité qu'auparavant. Il la faisoit pour la chirurgie autant et plus encore que pour lui-même; car il ne perdoit point de vue son objet principal. Un grand dessein l'occupoit alors : lui seul avoit pu le former, lui seul pouvoit en procurer dignement l'exécution. Il s'agissoit de fonder une académie qui, réunissant dans son sein toutes les personnes tant du royaume que des pays étrangers, les plus distinguées par leur habileté dans la chirurgie, consacreroit tous ses travaux aux progrès de cette profession, qui porteroit le flambeau de l'expérience dans tout ce que la théorie d'un si bel art peut avoir encore de ténébreux; qui d'ailleurs ne

négligeroit rien pour en faciliter la pratique, pour la rendre plus exacte et plus sûre; enfin, qui feroit pour la chirurgie ce que tant d'autres compagnies savantes ont fait avec un succès infini pour la physique et les mathématiques. Ce projet eut le sort de la plupart des nouveautés : on affecta d'en méconnoître les avantages; on voulut même à toute force y trouver des inconvéniens; mais, grâces à l'heureuse obstination de M. de la Peyronie, toutes les difficultés s'évanouirent, et l'Académie royale de Chirurgie fut enfin établie en 1731. Il avoit dressé les statuts de cette nouvelle Société, et il en régla d'abord les différens exercices. Quelle vive émulation n'inspira-t-il point à tous ses membres ! quelle générosité ne fit-il point paroître, soit en acquittant les dettes que cette Compagnie fut d'abord obligée de contracter, soit en fournissant lui-même, de son vivant, les médailles pour les prix ! Exact à remplir tous les devoirs d'un académicien zélé, il assistoit régulièrement aux assemblées, et ne manquoit point d'y apporter le résultat de ses différens travaux.

L'Académie royale des Sciences comptoit depuis long-temps M. de la Peyronie parmi ses membres, en qualité d'associé de Montpellier : elle l'adopta plus particulièrement en 1731, en le nommant associé libre. Quoiqu'il fût très-occupé d'ailleurs, on ne lui a point reproché d'avoir trop joui des priviléges de ce titre. On trouve de lui, dans le volume des Mémoires de l'année 1731, une description anatomique de l'animal qui porte le musc, et dans le volume de

1741, un Mémoire sur le siége de l'âme dans le cerveau. C'est le même qu'il avoit donné en 1709 à la Société royale, mais enrichi d'un grand nombre de nouvelles expériences, et augmenté de plus des deux tiers. Nous ne parlons point d'une Observation de chirurgie imprimée dans l'Histoire de 1723 : il avoit consenti qu'on la communiquât à l'Académie, pourvu qu'il ne fût point nommé ; condition qui, tout injuste qu'elle étoit, fut exactement observée.

En 1736, M. Maréchal mourut. Par-là, M. de la Peyronie entra de plein droit dans l'exercice de la charge de premier chirurgien. L'année suivante, le Roi, toujours plus satisfait de ses services, le gratifia d'une pension viagère de 10000 livres.

En 1738, Monseigneur le Dauphin eut un dépôt à la mâchoire inférieure : on appela d'abord tous les médecins et chirurgiens de la Cour, qui traitèrent le mal selon les règles, et n'omirent aucune des précautions usitées en pareil cas. Tout cela ne calma pas entièrement M. de la Peyronie, justement alarmé pour les jours d'un Prince qui faisoit déjà les délices de la nation. Il demanda que l'on appelât en consultation MM. Petit et Boudou, et ce ne fut qu'après avoir pris leur avis, qu'il acheva le traitement de cette maladie avec tout le succès imaginable. Le Roi lui marqua vivement sa reconnoissance, et lui donna peu de temps après une charge de gentilhomme ordinaire de la chambre.

Plus son crédit augmentoit, plus il en faisoit usage en faveur de la chirurgie ; il songeoit continuellement

aux moyens de la rendre florissante, et on remarqua que dans une fièvre maligne qu'il eut en 1742, il ne parloit dans son délire que des projets qu'il méditoit.

L'année suivante nous offre plusieurs événemens bien intéressans pour M. de la Peyronie. L'Institut de Bologne le mit au nombre de ses associés étrangers. De plus, il eut le plaisir de voir paroître le premier volume des Mémoires de l'Académie de chirurgie, et de présenter au Roi cet ouvrage, qui contient un grand nombre de savantes dissertations, parmi lesquelles on en trouve trois dont il est l'auteur. Enfin, il obtint la déclaration du 23 avril de la même année, par laquelle S. M. veut qu'à l'avenir tous les chirurgiens de Paris soient lettrés et pourvus du grade de maître-ès-arts.

Peu de personnes ignorent que cette déclaration fut donnée dans la plus grande chaleur du procès qui a si long-temps divisé les médecins et les chirurgiens. On sait aussi la part qu'a eue M. de la Peyronie à cette fameuse affaire; ainsi on n'exigera point que nous entrions dans aucun détail sur ce sujet. Nous estimons trop d'ailleurs l'une et l'autre profession, et nous avons avec elles des liaisons trop étroites, pour ne pas garder le silence sur une guerre qui leur étoit infiniment préjudiciable. Elle vient d'être terminée par un arrêt qui a réglé les prétentions des deux partis. Puissent-ils désormais s'accorder de bonne foi dans la recherche de leurs intérêts communs, et goûter tous les avantages d'une paix solide et durable!

M. de la Peyronie rechercha avec empressement, dans un âge assez avancé, le titre de docteur en médecine pour lequel il avoit marqué jusqu'alors de l'indifférence. Ce n'est point à nous à pénétrer les motifs de cette démarche qui donna lieu à une infinité de raisonnemens. Ce qui est certain, c'est que M. de la Peyronie n'eut pas de sujet de se repentir de son nouvel état : il fut fait en 1733, médecin de quartier, et en 1736, médecin consultant de S. M.

Le Roi étant parti en 1744, pour se mettre à la tête de l'armée qu'il avoit fait assembler en Flandre, M. de la Peyronie l'accompagna dans cette campagne glorieuse, et dans les deux suivantes.

La profession de M. de la Peyronie lui fournit alors une infinité d'occasions de signaler son amour pour la patrie, et son zèle pour le salut de ses concitoyens. Il visita les hôpitaux de l'armée, s'appliqua à réformer divers abus qui s'y étoient glissés, fit lui-même la plupart des pansemens et des opérations difficiles, et enfin, car on lui doit cette justice, il sauva un tiers plus de blessés qu'on n'avoit fait dans les campagnes précédentes.

Quelle eût été la joie de l'illustre Académicien que nous regrettons, s'il eût vu S. M., après une longue suite de prospérités, donner la paix à ces mêmes nations, dont ses armées faisoient la terreur ! Mais la course de M. de la Peyronie a été trop tôt bornée pour qu'il ait pu être témoin de ce glorieux événement. Il tomba malade à Versailles le 20 février 1747. Sa maladie parut d'abord très-sérieuse, et il jugea lui-même

qu'il n'en pouvoit revenir. C'étoit une fièvre des plus cruelles, accompagnée de douleurs très-aiguës, qu'il supporta pendant plus de deux mois avec une constance admirable.

Sa fermeté et sa résignation furent inébranlables; à peine les larmes de ses amis pouvoient-elles, dans certains momens, exciter légèrement les siennes. Il mourut le 25 avril, âgé de 69 ans et trois mois.

On lui trouva après sa mort une pierre de trois onces; il avoit souvent dit qu'il l'avoit, mais ayant été sondé deux fois inutilement, il s'étoit rendu.

M. de la Peyronie a laissé une fortune des plus considérables. Quand on fera quelques réflexions sur les travaux continuels qui l'ont rendu si célèbre, on sera peu surpris qu'il ait amassé de si grands biens par les moyens les plus légitimes.

Accoutumé à exercer son art d'une manière également brillante et utile, il ne se crut point en droit de négliger certaines pratiques obscures entièrement inutiles pour la fortune, et pour cela, communément peu recherchées. En général, il ne rejetoit aucun malade, et jamais il n'a refusé ses secours à aucun indigent. Sa maison, et surtout sa terre de Marigny, étoient l'asile du malade et du malheureux; en un mot, sa charité étoit sans bornes.

Encore une qualité qui mérite d'être relevée, il étoit naturellement ennemi du luxe et de l'ostentation. L'usage qu'il a fait des richesses, montre assez qu'il les estimoit précisément ce qu'elles valent, et qu'il savoit en jouir sans s'y attacher.

M. de la Peyronie n'avoit jamais songé à se marier. Se voyant isolé en quelque manière, il crut pouvoir suivre en liberté, dans ses derniers momens, tout ce que le zèle de sa profession lui inspira. Après avoir fait des legs dans son testament à la plupart de ses amis, il lègue à la communauté des chirurgiens de Paris, outre sa bibliothèque, et un fonds suffisant pour l'augmenter, sa terre de Marigny, dont les revenus seront employés à un prix annuel fondé à perpétuité en faveur de l'Académie de chirurgie, et qui consistera en une médaille d'or de 500 livres, représentant le buste de Louis XV; à un certain nombre de jetons d'argent, qui doivent être distribués aux quarante académiciens de la même compagnie, lesquels composent ce qu'on appelle le comité; en 500 livres, qui seront payées chaque année pour deux cours d'accouchemens, qui seront faits l'un aux élèves en chirurgie, et l'autre aux sages-femmes, par un démonstrateur choisi par le premier chirurgien du Roi; enfin, en plusieurs autres dépenses, qui toutes auront pour objet l'utilité de la chirurgie, et les progrès de cette profession.

M. de la Peyronie lègue à la communauté des chirurgiens de Montpellier, deux maisons qu'il a dans la grande rue de cette ville. Il veut qu'elles soient détruites, et que sur leur terrain on élève un amphithéâtre dont on prendra le modèle sur celui de Paris. Il donne pour la construction de cet édifice la somme de 100,000 livres une fois payées.

Après avoir successivement institué ses légataires

universelles par usufruit seulement, madame d'Issert sa sœur, et madame de Saunier, sa nièce, il donne et lègue après leur mort à la communauté des chirurgiens de Paris les deux tiers de ses biens, et l'autre tiers à celle des chirurgiens de Montpellier.

Il veut et entend que, sur les revenus des deux tiers légués aux chirurgiens de Paris, on prenne chaque année une somme de 3000 livres pour le secrétaire de l'Académie de chirurgie, 500 livres pour chacun des cinq adjoints des démonstrateurs, et pour l'adjoint du démonstrateur des accouchemens dont on a parlé ci-dessus. De même on prendra chaque année sur le revenu du tiers légué aux chirurgiens de Montpellier, 500 livres pour chacun des quatre démonstrateurs d'anatomie et de chirurgie, fondés depuis peu en cette ville, et autant pour chacun de leurs adjoints, et une somme de 1000 livres, qui sera partagée également entre un démonstrateur des accouchemens, et son adjoint. A l'égard du reste des revenus, M. de la Peyronie n'en marque pas expressément l'emploi; il se contente de dire que l'usage qu'on en fera doit se rapporter à l'utilité de la chirurgie.

Le Parlement ayant confirmé par un arrêt les dispositions de M. de la Peyronie, on a lieu d'espérer qu'elles seront incessamment exécutées. Quel avantage pour la chirurgie! Bientôt nous la verrons changer presque entièrement de face, et, par une infinité de nouveaux accroissemens, approcher avec rapidité du plus haut point de sa perfection. Une si heureuse révolution sera l'ouvrage de M. de la

Peyronie ; son nom sera lié désormais aux plus importantes découvertes dont la chirurgie s'enrichira tous les jours ; il parviendra, comme elles, à la postérité la plus reculée, et jouira de la même immortalité.

ÉLOGE DE M. DE SAUVAGES,

Par M. de Ratte.

François Boissier de Sauvages de la Croix, sixième fils de François Boissier, seigneur de Sauvages, ancien capitaine au régiment de Flandres, et de Gilette Blanchier, naquit à Alais le 12 mai 1706, jour fameux dans l'histoire de la Société royale, par une éclipse totale de soleil, époque de nos premiers travaux.

Les dispositions naturelles de M. de Sauvages firent apercevoir qu'il méritoit une excellente éducation, et ces premiers succès excitèrent vivement la tendresse de son père, malheureusement borné par sa fortune, qu'un procès de trente ans, qu'on lui avoit injustement suscité, avoit fort dérangée. Dans cette situation, il osoit espérer, et ce n'étoit pas sans fondement, que le mérite et les talens releveroient une famille originairement noble et très-bien alliée, pleine d'honneur et de vertu, jouissant depuis plus de trois siècles de l'estime et de la considération publique.

Déterminé par un penchant qu'on étoit bien éloigné de combattre, M. de Sauvages vint étudier en médecine à Montpellier, au commencement de 1722. La Faculté de notre ville comptoit alors, entre les professeurs à qui le dépôt de sa réputation avoit été confié, MM. Astruc, Deidier, Haguenot, Chicoynau. M. de Sauvages saisit avidement et recueillit avec soin les instructions de ces grands maîtres.

Du caractère dont il étoit, il ne pouvoit se permettre des progrès médiocres ; il eût voulu tout épuiser, du moins tout approfondir. L'anatomie, la chimie, la botanique, pour laquelle il prit une forte passion, toutes les connoissances qui font la base de la profession qu'il devoit exercer, ne lui suffisoient pas. Il suivit la physique dans toutes ses branches et jusque dans ses moindres détails ; et à l'égard des mathématiques, dont son frère aîné lui avoit déjà communiqué le goût, il les apprenoit de lui-même, et s'y livroit totalement dans le temps des vacances qu'il alloit passer à Alais : il se rendoit insensiblement la géométrie assez familière pour être en état de l'appliquer à la médecine, comme il l'a fait depuis dans une multitude d'écrits.

Il fut reçu docteur en 1726. Sa thèse de licence fit du bruit ; il agita cette question : *si l'amour peut être guéri par des remèdes tirés des plantes.* La maladie dont il osoit attaquer les funestes symptômes, souvent plus dangereuse que les fièvres les plus violentes, n'est pas communément comprise dans ce qui fait proprement l'objet de la médecine : il est vrai que le médecin du jeune Antiochus découvrit la passion de ce prince par l'application des règles de son art ; mais il ne s'avisa nullement de soupçonner que les plantes, en pareil cas, pussent avoir l'honneur de la guérison, et le remède qu'il proposa, comme seul infaillible, s'offrit sans doute plus naturellement. Comme tout intéresse dans la vie des hommes d'un mérite rare et distingué, nous ne ferons nulle difficulté de dire ici

que la thèse de M. de Sauvages lui valut pour quelque temps le surnom de *Médecin de l'amour*. Ce n'est pas sous ce titre que l'Allemagne, l'Italie, l'Angleterre et les autres pays savans l'ont connu depuis.

On ne parloit à Alais que des pièces de poésie qui lui échappoient fréquemment, pour ou contre le beau sexe, selon qu'il en étoit bien ou mal traité. On peut juger de son talent pour les vers, par plusieurs morceaux insérés dans les Mercures de ce temps-là, tous assez bons pour permettre à leur auteur d'aspirer à la réputation de poëte ; mais il eut le courage de renoncer à cette gloire dont l'appas est si séduisant.

Les grands talens doivent se perfectionner dans la capitale. M. de Sauvages, qui s'y rendit vers 1730, y passa environ quinze mois, et probablement, il s'y seroit fixé, si les attaques fréquentes d'un mal d'yeux, ne l'eussent ramené malgré lui dans sa patrie. Il attribuoit à l'air et au climat de Paris, cette incommodité qui, en se dissipant, lui laissa le reste de ses jours un peu de foiblesse dans l'organe de la vue : peut-être devoit-il s'en prendre à sa grande application au travail, prodigieusement redoublée dans la capitale, par les occasions plus multipliées de s'instruire.

Ce qui est certain, c'est que pendant son séjour à Paris il conçut et exécuta l'heureuse idée d'un ouvrage où les maladies, exactement distinguées par leurs genres et leurs espèces, se trouvent distribuées en différentes classes, suivant la méthode employée pour les plantes par les botanistes. Il avoit d'abord communiqué son plan à l'illustre Boerhaave qui, en

louant le projet, n'avoit point dissimulé les difficultés de l'exécution ; mais les obstacles, loin de rebuter M. de Sauvages, servoient à l'animer. Il poursuivit son entreprise avec vivacité ; il lut une infinité de livres que les nombreuses bibliothèques de Paris lui fournissoient ; il consulta les personnes les plus expérimentées ; il amassa des matériaux ; il les mit en œuvre. Tout cela se fit en peu de temps ; et à peine fut-il de retour, que le public reçut de lui le *Traité des Classes des maladies*, en un vol. in-12, composé en françois.

Ici commence la réputation de M. de Sauvages parmi ses confrères, et dans le monde savant. Son livre, qui n'est que le germe d'un autre beaucoup plus considérable qu'il a publié dans la suite sur la même matière, le fit connoître dès-lors avantageusement. Il n'eut pas besoin d'un autre titre pour monter au grade de professeur en médecine en l'Université de Montpellier, sans passer par les épreuves ordinaires du concours et de la dispute. Les Classes des maladies parurent en 1751, et trois ans après le Roi lui donna la survivance de la chaire qu'occupoit dans cette Université M. Marcot, l'un de nos académiciens, premier médecin ordinaire de S. M., et médecin des Enfans de France.

Placé à 28 ans à côté de ceux qu'il avoit eus pour maîtres, il jugea bientôt que, pour donner sur toutes les parties de la médecine d'utiles instructions, il falloit en rectifier d'abord la théorie, étrangement défigurée par plusieurs opinions, dont la raison et l'ex-

périence conspirent également à démontrer la fausseté. Ces opinions, on est forcé de le dire, dominoient dans l'Université de Montpellier : M. de Sauvages les y avoit trouvées lorsqu'il étoit venu pour y étudier en médecine ; lui-même, dans les commencemens, les avoit peut-être adoptées sur la foi d'autrui ; mais au moins on lui doit cette justice, qu'il s'étoit bientôt détrompé, sans abandonner, sur une infinité d'autres points très-essentiels, la doctrine constante de cette même école, doctrine qu'il avoit reçue avidement et soigneusement recueillie, comme nous l'avons déjà dit. Il est nécessaire d'observer que les opinions spéculatives qui le choquoient tant, n'étoient point particulières à cette École si renommée ; c'étoient les dogmes favoris de beaucoup d'autres Facultés, enseignés par des hommes célèbres, à qui la médecine a d'ailleurs les plus grandes obligations. Ces autorités respectables n'imposoient plus à M. de Sauvages : l'erreur lui parut au contraire plus dangereuse par le crédit que lui prêtoient des noms révérés.

Les médecins qui soutenoient avec le plus de confiance la fausse doctrine dont nous parlons, se paroient volontiers du titre de mécaniciens, se distinguant par-là de ceux de leurs prédécesseurs qui n'avoient vu, dans les phénomènes de l'économie animale, que des opérations de chimie. Pour eux, ils appeloient à leur secours la physique expérimentale, la mécanique, l'hydraulique, la géométrie ; mais par malheur ils en abusoient, et c'étoit la source de leurs égaremens. Ils tiroient souvent d'une expérience certaine ou d'un

principe vrai, de fausses conséquences : souvent aussi la méprise et l'erreur venoient du principe même. On mettoit sur le compte de la mécanique et de la géométrie, des théorèmes prétendus, des axiomes qui ne le furent jamais ; espèce d'outrage que l'on faisoit impunément à des sciences dont le partage est la certitude.

On avançoit avec une entière assurance qu'un fluide, mû par une force donnée, reçoit toujours sur son passage un accroissement de vitesse à mesure que ce passage est plus rétréci : on soutenoit que les machines augmentent les forces, tandis qu'elles ne font que les appliquer et les modifier : on ne vouloit tenir aucun compte des pertes causées par les frottemens : on admettoit des ressorts supérieurs à la force qui les avoit comprimés, des mouvemens sans moteurs, des effets plus grands que leurs causes. Ainsi, quand il étoit question d'expliquer comment le mouvement du sang continue, nonobstant les résistances accumulées, qui devroient le ralentir ; on disoit qu'en vertu de la structure particulière du cœur, ce mouvement une fois imprimé devoit, à l'aide des alimens que nous prenons, de l'air qui nous environne et que nous respirons, durer toute la vie : et si l'on sentoit malgré cela la nécessité de remonter la machine, on attribuoit cette fonction au fluide nerveux, qui s'en acquittoit miraculeusement. Pour rendre raison de l'augmentation du mouvement du sang dans la fièvre, on disoit que les obstructions des petits vaisseaux, par cela seul qu'elles rétrécissoient et gênoient le passage

de ce liquide, lui donnoient plus de vitesse; et si on avoit quelque honte de faire naître si maladroitement la force de la résistance même, on faisoit réagir les vaisseaux sur le sang, en supposant dans le tissu de leurs fibres un ressort si merveilleux et si parfait, que nul effort n'étoit capable de tenir ces vaisseaux distendus, ou du moins de les empêcher de se rétablir. La théorie ordinaire de l'inflammation n'étoit pas moins vicieuse : la même illusion règne partout; les mêmes principes, par un enchaînement nécessaire, mais malheureux, ramenoient toujours les mêmes conséquences.

L'amour de la vérité dominoit dans M. de Sauvages. Il suivit la pente de son caractère, quand il prit la généreuse résolution de combattre ces erreurs depuis long-temps accréditées. Quelque déterminé qu'il fût à les poursuivre sans relâche, et s'il étoit possible, jusqu'à leur entière extinction, il cacha d'abord une partie de son projet par égard pour les professeurs, ses confrères, qu'il voyoit tous plus ou moins attachés à ces fausses explications. Rien de plus simple en apparence que son début : il proposoit avec modestie quelques difficultés en forme d'éclaircissemens. Bientôt il se montra plus hardi, et comme on avoit dû le prévoir, on ne fut pas long-temps sans en venir de part et d'autre à une guerre déclarée. M. de Sauvages attaquant toujours, et ses adversaires mettant en œuvre tout ce qu'ils avoient de ressources pour se défendre, la dispute s'anima de plus en plus; les subterfuges et le bruit de l'École troublèrent plus d'une

fois la marche compassée et géométrique de M. de Sauvages ; mais il ne se contentoit pas d'argumenter sur les bancs, il exposoit ses prétentions dans plusieurs dissertations imprimées, qui se succédoient les unes aux autres avec rapidité ; en sorte que ceux qui avoient refusé de l'écouter, se trouvoient forcés de le lire. Insensiblement il gagnoit du terrain ; ses adversaires, malgré la bonne contenance qu'ils affectoient, étoient poussés de poste en poste : leur embarras, dans certains momens, étoit extrême, et ils ne savoient guère plus où se réfugier.

Il fallut reconnoître que M. de Sauvages avoit raison sur bien des points, et que plusieurs des explications qu'il combattoit, pouvoient, sans le moindre inconvénient, lui être sacrifiées ; on lui demanda seulement ce qu'il prétendoit mettre à la place. Il pouvoit répondre, et il le fit, d'abord qu'une erreur n'est ni plus ou moins erreur, soit qu'on la remplace ou non par des vérités ; mais il comprit bientôt que dans la position où il étoit, cette réponse si solide, si vraie, ne seroit pas long-temps satisfaisante. Le personnage de simple destructeur n'est pas toujours propre à soumettre ou à gagner les esprits : on n'habite pas volontiers sur des ruines ; on cherche un édifice où l'on puisse se loger avec quelque sûreté. Pressé par cette considération, il se résolut enfin à mettre au jour son sentiment sur toute cette matière, tel que nous allons l'exposer.

Les phénomènes de l'économie animale, en présentant à chaque instant une force qui croît comme

la résistance même, se montrent supérieurs aux lois ordinaires de la mécanique; il est d'ailleurs fort naturel que des puissances animées augmentent leur effort à mesure qu'on leur résiste, et il existe certainement dans l'homme une puissance de cette espèce. L'âme, de l'aveu de tout le monde, est le principe des mouvemens volontaires du corps humain; elle l'est aussi, selon M. de Sauvages, des mouvemens involontaires et naturels. Excitée par le sentiment confus de ses besoins, occupée en tout temps de la conservation du corps auquel elle est unie, poussée par le désir inné d'éloigner le terme fatal qui doit rompre cette union, elle agit dans cette vue par une sorte d'instinct, sans se rendre sensiblement témoignage de son action; elle est le moteur qui remonte la machine; elle combat efficacement les résistances ordinaires qui tendent à supprimer le cours de nos liquides; elle fait circuler le sang: à de nouveaux obstacles, elle oppose de nouveaux efforts, et c'est dans ces sortes d'efforts redoublés que consiste la fièvre; efforts heureux ou malheureux selon les circonstances; efforts dont l'unique but est notre guérison même: on reconnoît ici cette nature, dont le médecin doit étudier la marche et seconder les opérations. Tel est le système que M. de Sauvages adopta. A peine s'étoit-il expliqué, que ses adversaires, à qui la guerre défensive avoit assez mal réussi, furent agresseurs à leur tour, se flattant de prendre bientôt leur revanche. Les objections ne manquèrent pas: ils opposèrent à M. de Sauvages que son opinion le conduisoit à donner non-seulement aux

bêtes, mais aux plantes même, une âme intelligente; il répondit, de vive voix et par écrit, qu'il n'avoit jamais cru que les bêtes fussent de pures machines, et qu'à l'égard des phénomènes de la végétation, on pouvoit les expliquer en partie par l'influence de la chaleur et de la lumière du soleil, l'action des feux souterrains et celle des sucs de la terre; on lui nia que l'âme pût agir sans s'apercevoir de son action. Il eut recours alors à tout ce que la métaphysique pouvoit lui fournir sur les perceptions obscures et les affections confuses de l'âme; il cita l'exemple des passions, dont les effets les plus soudains et les plus indépendans de la volonté sont si sensibles sur nos organes. Si l'obscurité du sujet faisoit naître des objections, elle les rendoit moins concluantes. L'incertitude des coups portés pendant la nuit est souvent une ressource heureuse pour les éviter; on est vivement pressé, et l'on échappe à la faveur des ténèbres.

M. de Sauvages n'avoit pas le premier proposé cette opinion, qui étoit celle de plusieurs modernes, sans parler de tous les sectateurs qu'elle a eus dans l'antiquité; mais s'il n'est pas l'inventeur du système, il se l'est rendu propre en lui donnant une nouvelle forme, en cherchant à l'appuyer par des preuves nouvelles, en travaillant plus que personne à le mettre en crédit.

Après plusieurs années que dura cette dispute, les esprits agités se calmèrent. Qu'a-t-il enfin résulté de cette controverse d'école? rien d'utile pour la pratique, il le faut avouer: les médecins, animistes ou non, emploient dans les mêmes occasions les mêmes

remèdes ; et la nature de son côté, l'âme si l'on veut, n'en fait ni plus ni moins. Pour la théorie de la médecine, M. de Sauvages l'a réformée comme il l'avoit projeté. A l'égard du système qui attribue à l'action de l'âme le mouvement même du cœur et la circulation du sang, on peut croire aussi qu'il ne sera jamais universellement reçu. La plupart des médecins se contenteront de reconnoître en général un principe de mouvemens vitaux, supérieurs au mécanisme ordinaire ; quel que soit ce principe, il existe, c'est assez ; la curiosité bien réglée se dispensera d'aller plus loin.

Et au fond, c'est ici la marche et l'esprit de la physique moderne, tout s'y réduit en dernière analyse à quelques principes d'expérience inconnus en eux-mêmes, ainsi que dans leur liaison avec la cause première, et manifestés seulement par leurs effets. De là le reproche de renouveler les qualités occultes ; reproche dont on est aujourd'hui fort peu touché. M. de Sauvages admettoit trois principes de ce genre : l'impulsion ; elle est obscure, quoiqu'elle tombe sous les sens : l'attraction, fondée sur la raison et l'expérience : la faculté motrice de l'âme ; elle se découvre dans les mouvemens volontaires, et nous avons vu qu'il faisoit dépendre de la même cause les mouvemens nécessaires et naturels.

Pendant qu'il étoit le plus occupé de la contestation dont nous venons de rendre compte, il se ménageoit du temps pour apprendre l'anglais, et en l'apprenant, il traduisoit en français l'Hémastatique ou la Statique des animaux de Hales. Il y joignit

un commentaire qui fut imprimé à Genève en 1744, avec la traduction du texte, et deux dissertations du traducteur, l'une sur la fièvre et l'autre sur l'inflammation. L'insuffisance des explications prétendues mécaniques est démontrée dans ces dissertations, où l'âme, principe des mouvemens du cœur, paroît jouer le principal rôle.

La traduction de l'Hémastatique ne pouvoit être que favorablement accueillie. Elle fut avec tout ce qui l'accompagne, mise à son tour en italien par mademoiselle Ardingheli, de Naples, et en allemand, avec les notes particulières de la traduction italienne.

En 1740 M. de Sauvages fut nommé par le Roi pour faire, à la place de M. Chicoyneau le fils qui venoit de mourir, les démonstrations des plantes au Jardin royal, alternativement avec M. Fitz-Gerald, qui étant mort lui-même en 1748, le laissa pour plusieurs années chargé de tout ce travail. Il eut en 1751 un brevet de S. M. qui, avec le titre de professeur royal de botanique, lui en attribuoit plus particulièrement les fonctions pendant la jeunesse de celui que ces mêmes fonctions regardoient naturellement. Les leçons de M. de Sauvages sur la botanique eurent beaucoup d'éclat. On couroit en foule pour l'entendre, et on le suivoit avec le même empressement dans ses herborisations à la campagne. On voyoit naître sur ses pas des plantes et des botanistes.

Il fit paroître en 1751 son ouvrage intitulé : *Methodus Foliorum*, ou exposition d'une nouvelle méthode pour connoître les espèces par les feuilles. Là

se trouve le catalogue d'environ 500 plantes des environs de Montpellier, qui manquent dans le *Botanicum Monspeliense* de Magnol. Ce même catalogue, sous le nom de *Flora Monspeliensis*, est encore inséré dans le IVe tome des *Amœnitates Academicæ* de Linnæus. Il faut remarquer que des 500 plantes dont nous parlons, il y en a plusieurs que M. de Sauvages a caractérisées et nommées. Il a fait cinq genres nouveaux, le *Trianthemum*, l'*Ebenus*, le *Camphorosma*, le *Buffonia* et le *Reaumuria*; ces deux derniers sont consacrés à deux hommes célèbres : les botanistes sont dans l'usage de faire de ces sortes de présens. Il étoit juste que M. de Sauvages en reçût un de cette espèce; il le dut à Linnæus, qui donna le nom du *Sauvagesia* à une plante venue de Cayenne.

L'ordre chronologique des productions de M. de Sauvages nous conduit à ses Elémens de Physiologie et de Pathologie méthodique, deux Traités composés en latin et publiés en 1755 et 1759. Nous trouvons de plus, en négligeant ou confondant les dates, un grand nombre de dissertations latines sur des sujets particuliers très-intéressans. Tantôt il y ouvre de nouvelles sources de pronostics pour les maladies; tantôt il examine les avantages que peut avoir la manière dont on pratique la médecine chez les Chinois : ici son objet est d'établir l'influence physique des astres sur le corps humain; là, voulant dévoiler la nature du fluide nerveux, il imagine le premier et réunit les analogies qui tendent à prouver son identité avec le fluide électrique.

On trouvera dans le IVe tome de la collection de M. de Haller, une dissertation de M. de Sauvages (1), où il rassemble tout ce qu'il avoit dit ailleurs de plus fort pour établir son système de l'action de l'âme, comme principe des mouvemens du cœur. Cet écrit lui attira une critique très-polie de M. Eberhard, professeur en Saxe. M. de Sauvages répondit avec la même politesse.

Il avoit pris ce ton de bonne heure, et il en avoit aisément acquis toute la perfection. Il s'étoit vu dès 1721 attaché, sous le titre de correspondant, à la Société royale des Sciences qui, l'ayant nommé adjoint quelque temps après, l'avoit enfin élevé en 1740 au grade d'associé. Peu d'académiciens, nous pouvons le dire, ont été aussi assidus que lui, et ce qui est tout autrement important, plus utiles à nos conférences. Il rendoit la plupart de nos séances intéressantes, ou par ses propres ouvrages, ou par ceux que lui envoyoient continuellement les savans les plus distingués de l'Europe, ses correspondans.

Un caractère d'utilité, plus prochaine et plus sensible, distingue entre les Mémoires que nous avons de lui, son écrit sur la maladie des bœufs du Vivarais, ses observations sur les eaux minérales d'Alais, le détail qu'il nous a donné des guérisons opérées par le moyen de l'électricité, son Mémoire sur la manière d'élever les vers à soie, sujet qu'il abandonna bientôt

---

(1) *De naturâ redivivâ seu de imperio animæ in cor.*

à M. l'abbé de Sauvages l'un de ses frères, qui l'a traité, comme l'on sait, avec le plus grand succès.

Les recueils de l'Académie des Sciences de Paris offrent deux Mémoires de M. de Sauvages envoyés en 1739 et 1742, pour notre tribut annuel. L'un de ces Mémoires met en évidence les qualités nuisibles de certaines plantes ; l'autre est la relation de la maladie d'une fille tout à la fois somnambule et cataleptique.

Un fait particulier à notre Académicien, c'est que la place de secrétaire ayant vaqué dans la Compagnie environ un an et demi, il en fit durant ce temps-là les fonctions, sans que le soin qu'il prenoit de rassembler et de mettre en ordre les productions des autres, l'empêchât de produire beaucoup lui-même.

Quoique ses recherches se soient étendues sur presque toutes nos sciences, nos volumes prouveront que, même dans l'Académie, l'application des mathématiques à la médecine fut toujours un de ses grands objets.

Les Compagnies savantes étrangères les plus illustres ornèrent leurs listes du nom de M. de Sauvages. Ces différentes adoptions, en le rendant plus célèbre, augmentoient le nombre de ceux qui recherchoient sa correspondance.

Aux Académies empressées de se l'associer, il faut joindre celles qui couronnèrent ses travaux. Il remporta le prix en 1748, au jugement de l'Académie des Sciences et Belles-lettres de Toulouse, par une Dissertation sur la rage. Deux savans Traités, dont l'un a pour objet l'action des médicamens, et l'autre

les effets de l'air sur le corps humain, lui firent décerner les mêmes récompenses littéraires par l'Académie de Bordeaux. Celle de Rouen lui donna une semblable couronne, pour l'écrit qu'il lui avoit envoyé sur les animaux venimeux de la France. Il concourut pour le prix proposé par l'Académie de Berlin, sur la question de la cause du mouvement musculaire, et l'ouvrage qu'il avoit présenté fut imprimé à la suite de celui qui avoit eu la préférence.

Nous ne faisons qu'indiquer des écrits suffisamment connus. Les deux Dissertations couronnées à Bordeaux, ont été traduites en italien par M. Manetti, professeur de Florence. La Dissertation sur la rage, a reçu jusqu'à trois fois l'honneur des éditions postérieures.

On demandoit à M. de Sauvages, depuis long-temps, une nouvelle édition du Traité des classes des maladies, qui étoit devenu rare, et il avoit promis de la donner. Il fit bien plus que de tenir simplement parole, lorsqu'il publia son grand ouvrage intitulé : *Nosologia methodica sistens morborum classes, genera et species, etc.* en cinq volumes *in*-8. imprimés à Amsterdam en 1766.

Il est visible, en effet, que ce dernier ouvrage l'emporte infiniment sur celui que l'on avoit redemandé : c'est toujours le même projet d'une distribution méthodique des maladies en classes, en genres et en espèces ; mais ici la matière s'est prodigieusement accrue dans l'exécution, et la forme presque nouvelle. L'arrangement total est mieux entendu ; les observations

sont

sont en bien plus grand nombre et plus variées. L'auteur indique les sources où il a puisé : il a reçu des secours de M. Cusson, qui lui a fourni l'idée et les principaux détails d'une des classes, avec certaines espèces et certains genres dans les autres classes, et quelques ordres particuliers.

Dix classes comprennent 295 genres, sous lesquels viennent se ranger environ 2400 espèces de maladies jusqu'ici observées. Quel nombre prodigieux d'ennemis ! M. de Sauvages ne se flattoit cependant pas de les connoître tous.

Sa Nosologie est dédiée à mademoiselle Ardingheli : il se souvenoit d'avoir été traduit par elle et même embelli.

On peut dire avec vérité, que M. de Sauvages a donné dans sa Nosologie méthodique, un dictionnaire des maladies, universel et raisonné ; une introduction générale à leur connoissance, un traité qui tient le milieu entre la pathologie qui considère nos maux, et la thérapeutique qui s'applique à les guérir ; un ouvrage vraiment classique, nécessaire aux commençans, et que les plus expérimentés dans l'art doivent eux-mêmes sans cesse consulter.

Doit-on s'étonner après cela que la réussite de cet ouvrage ait été des plus marquée, qu'on l'ait imprimé déjà plus d'une fois, que plusieurs fameux professeurs se soient empressés d'en adopter entièrement l'esprit et la méthode ; que le célèbre Linnæus ait pris la Nosologie méthodique pour base de ses leçons de médecine dans l'Université d'Upsal ?

Ce savant Suédois, l'un de nos associés étrangers avec qui M. de Sauvages entretenoit toujours une exacte correspondance, doit fixer ici plus particulièrement notre attention. Il admiroit les ouvrages dont nous avons parlé; il aimoit tendrement et même passionnément l'auteur, qui de son côté lui avoit voué les mêmes sentimens. C'est une espèce de phénomène, que cette vive amitié de deux personnes qui ne s'étoient jamais vues. Nous ne doutons point que Linnæus n'ait donné des larmes sur une perte que nous avons tant de sujet de déplorer. Il parloit sans cesse de M. de Sauvages, comme d'un des plus grands ornemens qu'ait jamais eus la Faculté de Montpellier; il le préféroit, sans hésiter, à des hommes qui ont fait aussi la gloire de ce siècle. En lui écrivant, c'étoit tantôt, *au grand, à l'illustre Sauvages;* tantôt *au Prince des médecins.* Il savoit bien qu'il blesseroit par-là l'extrême modestie de son ami; mais il ne pouvoit se résoudre à supprimer l'hommage qu'il croyoit devoir en toute occasion à un mérite si éminent.

Il étoit ordinaire à notre Académicien de recevoir ces épithètes honorables des étrangers, dont plusieurs, voyageant dans d'autres parties de la France, se détournoient pour le venir voir à Montpellier. On se souvient encore d'un Seigneur prussien qui, en arrivant dans cette ville, demanda qu'on le conduisît chez *le grand Sauvages*, et qui témoigna sa surprise et même son indignation, en voyant que ceux à qui il s'adressoit ne savoient d'abord à quelle personne il donnoit ce nom.

Les écrits qui lui avoient acquis cette réputation étoient les résultats précieux de sa vaste lecture, de ses méditations, de ses observations sur son art, de ses calculs, d'un grand nombre d'expériences de physique et d'hydraulique, souvent faites par lui-même. Il composoit du reste avec une extrême facilité. Dès qu'il avoit une fois conçu et bien médité son sujet, il laissoit aller sa plume avec une rapidité prodigieuse; de là des négligences dans son style qui pourroit en général être plus châtié. Il suivoit d'ailleurs très-scrupuleusement, en écrivant sur les sciences, certains principes rigoureux qu'il s'étoit faits; il rejetoit, au mépris de son ancien goût pour la poésie, la plupart des expressions figurées, dont l'usage est familier, et qui donnent au discours plus d'agrément et de vivacité.

Quelqu'attaché qu'il fût à son cabinet, à ses livres, à ses expériences, il quittoit tout pour les malades qui réclamoient son secours. Ils furent d'abord en petit nombre : ce n'est pas qu'il n'eût du talent pour la pratique; mais il ignoroit entièrement l'art de se faire valoir, et il falloit du temps pour réduire au silence ceux qui prétendoient borner son mérite à une simple spéculation. Les étrangers lui rendirent bientôt justice : il lui venoit de toutes parts un nombre infini de consultations, et même il commençoit à pratiquer dans la ville plus qu'auparavant lorsque la mort nous l'a enlevé.

Sa maladie, qui dura près de deux ans, se manifesta par une difficulté de respirer qui, résistant à tous les remèdes, et augmentant toujours, ne l'empêcha

pas néanmoins de vaquer, pendant un temps, à ses travaux ordinaires. Il continua de fréquenter et les Écoles de médecine et l'Académie ; il prépara quelques augmentations pour sa *Nosologie méthodique* ; il mit la dernière main à un grand nombre de Mémoires destinés par cette Compagnie à l'impression : ces Mémoires, ainsi perfectionnés, me furent remis par lui-même deux mois avant sa mort.

Il étoit alors obligé de garder la chambre, et enfin il fut forcé de s'aliter : sa poitrine, vivement attaquée, fit prononcer qu'il étoit sans ressource. Il mourut dans les dispositions les plus édifiantes, le 19 février 1767, âgé de 60 ans et 9 mois. Il avoit enseigné la médecine pendant près de 33 ans.

Il étoit simple dans ses mœurs comme dans son caractère. Il communiquoit sans peine ce qu'il savoit, et il recevoit des autres aussi volontiers ce qu'ils étoient en état de lui apprendre. Ses connoissances passoient sans faste dans ses conversations : il portoit quelquefois dans le monde cet air que l'on prend dans le cabinet, et qui s'oppose si souvent malgré nous à l'enjouement et aux grâces.

Il avoit épousé en 1748 Jeanne-Yolande Foucard d'Olimpies, fille de Nicolas Foucard d'Olimpies, capitaine au régiment Dauphin dragons, et chevalier de l'ordre royal et militaire de Saint-Louis, avec laquelle il a vécu dans la plus parfaite union. Il en a laissé deux fils et quatre filles.

ÉLOGE DE M. D'AIGREFEUILLE,

Par M. de Ratte.

Fulcrand-Jean-Joseph-Hyacinthe d'Aigrefeuille, chevalier, conseiller du Roi en tous ses conseils, premier président de la Cour des comptes, aides et finances de Montpellier, naquit en cette ville le 26 février 1700.

Il étoit fils de Jean-Pierre d'Aigrefeuille, successivement conseiller et président en la même Cour des comptes, puis président honoraire et enfin conseiller d'État; et de Louise-Marie Duché de Caumelles.

La maison d'Aigrefeuille établie en Languedoc, s'étoit divisée en plusieurs branches, dont celle de l'illustre magistrat que nous regrettons, subsiste seule aujourd'hui. De l'une de ces branches éteintes étoit sorti M. l'abbé d'Aigrefeuille, chanoine de la cathédrale de Montpellier, et auteur d'une histoire civile et ecclésiastique de cette ville, qui par la grande exactitude des recherches, a mérité l'estime des savans.

Les ancêtres de M. d'Aigrefeuille entrèrent dans la Chambre des comptes de Montpellier en 1595. Pierre, son bisaïeul, fut conseiller en la Cour des comptes, aides et finances. Il eut pour successeur dans cette charge, un fils qui brilla beaucoup dans sa patrie, par la délicatesse et l'agrément de son esprit.

Jean-Pierre d'Aigrefeuille, fils de ce dernier, et père de celui dont nous faisons l'éloge, fut encore un

magistrat d'un mérite rare et distingué. Ses services lui valurent en 1736 un brevet de conseiller d'Etat.

A toutes les autres qualités qui le rendoient respectable, M. d'Aigrefeuille père avoit joint toute sa vie une grande piété. Cette vertu lui fut commune avec Louise-Marie Duché, son épouse, d'une famille noble, originaire de Picardie, établie en Languedoc depuis environ deux siècles. La Faculté de médecine de Montpellier conservera long-temps le souvenir du fameux Jean Duché, son chancelier, dont le génie mâle et les talens supérieurs appliqués à d'autres objets, brillent d'un nouvel éclat dans la personne de l'éloquent et digne procureur-général, unique héritier de son nom.

Environné de tant d'exemples domestiques, le jeune d'Aigrefeuille regarda l'obligation d'imiter ses ancêtres comme une dette, qu'il ne pourroit trop tôt acquitter. Après avoir étudié les humanités à Montpellier sous la direction des Jésuites, il alla faire sa philosophie sous les mêmes maîtres, dans leur collége de Toulouse. Il y soutint avec éclat des thèses publiques, et revint bientôt après étudier en droit à Montpellier. Les différentes épreuves, soit particulières, soit publiques, par où l'usage voulut que M. d'Aigrefeuille passât avant de prendre ses degrés, montrèrent qu'il s'étoit fait une affaire très-sérieuse d'apprendre la jurisprudence.

Sur les témoignages qui furent rendus de lui, il obtint en 1720 la survivance de la charge de président de la Cour des comptes, aides et finances, dont son

père étoit revêtu ; il n'avoit alors que vingt ans. Les fonctions d'un président survivancier n'étant pas fort étendues, il partit à quelque temps de là pour Paris, où il passa environ trois ans fréquentant assidûment les gens de lettres. MM. de Boze, l'abbé Fraguier, l'abbé Fauvel, dom Bernard de Montfaucon, furent ceux qu'il voyoit le plus souvent. Ils se firent un plaisir de l'initier dans tous les mystères de la science des médailles, pour laquelle il montroit du goût et des dispositions, et qu'il a depuis toujours cultivée.

M. d'Aigrefeuille fut rappelé dans sa patrie en 1724 par les ordres de son père, qui se démit la même année, en sa faveur, de la charge de président dont il lui avoit fait obtenir la survivance. En devenant titulaire, il eut la permission spéciale de présider à vingt-cinq ans, quoique régulièrement on ne jouisse de cette prérogative qu'à trente. Il fit honneur à cette dispense, en s'adonnant tout entier à l'exercice de sa charge, approfondissant dans le cabinet la science des lois, et portant sur le tribunal le fruit de ses veilles, avec un zèle et une assiduité qui doivent le faire proposer pour modèle à tous les magistrats.

On n'attache que trop souvent à tout ce qui porte le nom de devoir une idée de contrainte et de gêne ; la répugnance suit de près l'assujettissement. M. d'Aigrefeuille n'étoit point susceptible de cette malheureuse foiblesse : les chaînes qui le lioient à ses obligations, lui paroissoient agréables, précieuses, légères.

Une vie passée toute entière dans l'uniformité des mêmes fonctions, offrira sans doute peu d'événemens

éclatans ; mais cette uniformité même est digne de respect.

Après trente années d'exercice, M. d'Aigrefeuille se trouvoit par son ancienneté, second président de la Cour des comptes, lorsque les vœux de sa Compagnie, ceux du public et l'agrément du Roi, l'appelèrent en 1755 à la première présidence vacante par la nomination de M. Bon, à la place de premier président du conseil supérieur, et d'intendant du Roussillon.

L'amour de la justice, le zèle pour le service du Roi, l'application à maintenir l'ordre et la règle, l'attention à se concilier les cœurs et les esprits, parurent en général dans toute sa conduite, et seroient encore mieux marqués par certains détails relatifs à l'intérieur de la Compagnie dont il étoit le chef, si ces sortes de mystères devoient être pénétrés.

Ce que tout le monde a vu, et dont nous rendrons hautement témoignage, c'est que sa nouvelle dignité n'apporta dans ses mœurs aucun changement. Facile à se communiquer, il continua d'ignorer l'art de se rendre invisible. Ce n'est pas qu'il négligeât les bienséances et les dehors de sa place ; il se prêtoit à la représentation qu'elle exige ; il étoit même, dans un assez grand nombre d'occasions, attentif à se faire rendre les honneurs qui lui étoient dus ; et cette attention pouvoit d'autant moins déplaire, qu'on le voyoit plus éloigné de s'accorder à lui-même en matière d'égards les moindres dispenses.

La place de premier président demande une heureuse facilité pour parler et écrire. M. d'Aigrefeuille

avoit cet avantage ; l'expression exacte, sans être recherchée, lui étoit familière, et celles de ses productions qu'il avoit le plus soignées, portoient rarement l'empreinte du travail. Les discours qu'il a prononcés aux ouvertures des audiences, et dans d'autres occasions, ont fait connoître le caractère de son éloquence : formé sur les anciens, il cherchoit, comme eux, dans une noble simplicité, l'imitation de la nature ; comme eux, il évitoit et l'affectation dans le style et l'abus de l'esprit.

Tout occupé qu'étoit M. d'Aigrefeuille des fonctions de sa charge, il prenoit des délassemens. La bibliothèque, formée par son père, et qu'il a lui-même fort augmentée, les lui fournissoit. Il lisoit beaucoup, et sur différens sujets; il avoit une grande connoissance de l'histoire. Nous avons parlé du goût qu'il montra de bonne heure pour les médailles. Dans la vue de le satisfaire, il acquit d'abord le cabinet du P. Vanière, si connu par ses poésies latines. Il avoit beaucoup grossi ce trésor savant, en se procurant continuellement et des médailles qui lui manquoient, et d'autres antiques.

On a trouvé dans les papiers de M. d'Aigrefeuille, une dissertation qu'il avoit composée sur une médaille très-rare de son cabinet, et de moyen bronze, frappée par la colonie de Nismes. On y voit d'un côté la tête seule de l'empereur Auguste, avec ces mots, *divus Augustus*, et au bas, ces lettres, S. C. : le revers est chargé du crocodile, du palmier, et des autres symboles de la conquête de l'Egypte.

M. d'Aigrefeuille avoit composé une autre dissertation, qui n'a pas non plus été imprimée, sur une médaille trouvée du côté de Béziers, qui avoit intrigué tous les connoisseurs du pays.

Quoique la connoissance des médailles soit par elle-même étrangère à l'objet de nos recherches, nous ne laissons pas d'en sentir tout le prix. D'ailleurs les différentes sciences ne dédaignent plus aujourd'hui de communiquer les unes avec les autres; elles se rendent des secours mutuels, et jamais les muses n'ont été plus véritablement sœurs.

Ainsi, toutes ces connoissances qui, dans M. d'Aigrefeuille, sembloient n'avoir aucun rapport avec nous, l'en rapprochoient cependant, et lui donnoient de nouveaux droits à la place d'honoraire, qu'il eut dans cette Académie en 1761, à la mort de M. Bon, conseiller d'Etat. La joie qu'il témoigna de nous être associé fut extrême. Il nous dit avec beaucoup de modestie, que, ne pouvant se flatter de remplacer son prédécesseur par des talens du même genre, il espéroit au moins le faire revivre par son assiduité : il tint parole. Nous l'avons vu régulièrement dans toutes nos assemblées; il eût pu nous mettre au nombre de ses délassemens, et il nous avoit placés parmi ses devoirs.

Les deux Académies des Sciences de Paris et de Montpellier, ne faisant qu'un même corps, il profita de l'occasion d'un second voyage dans la capitale, pour prendre place dans la première en 1768.

Lorsqu'il entreprit ce dernier voyage, M. d'Aigre-

feuille relevoit d'une maladie qui l'avoit mis dans le plus grand danger; revenu dans sa patrie, il ne put jamais recouvrer entièrement sa première santé; des incommodités qui devenoient de jour en jour plus fréquentes, le conduisirent comme par degrés dans une fièvre qui dura trente-cinq jours, et fut supérieure à tous les secours de l'art. Il mourut le 30 août 1771, âgé de 71 ans et demi; il avoit servi 52 ans dans la magistrature, dont seize dans la charge de premier président.

M. d'Aigrefeuille avoit épousé en 1747 Pauline d'Arcussia, ornée des plus solides vertus. Sa maison, venue en Provence du royaume de Naples, est assez connue, pour que l'on soit dispensé d'en relever ici l'ancienneté, l'éclat et les alliances. Il a laissé de ce mariage un fils unique.

ÉLOGE DE M. PITOT,

Par M. de Ratte.

Henri Pitot, chevalier de l'ordre du roi, et ancien directeur général du canal de la jonction des deux mers, naquit à Aramont, diocèse d'Uzès en Languedoc, en 1695, d'Antoine Pitot, écuyer, et de Jeanne de Julien d'une famille noble de Beaucaire.

L'enfance de M. Pitot fut marquée par un dégoût invincible pour l'étude et pour toute application. Au sortir du collége, où il ne voulut rien apprendre, il témoigna quelqu'envie d'embrasser le parti des armes, et on lui permit de suivre un de ses frères, officier dans le régiment de Marcellin, auprès duquel il mena une vie assez dissipée.

De retour à Aramont, son père lui dit avec dureté qu'il ne seroit jamais qu'un ignorant. Le jeune Pitot, qui avoit 19 à 20 ans, fut sensible à ce reproche, et voulut acquérir quelques connoissances par la lecture.

Il étoit à Grenoble, lorsqu'un jour il aperçut dans un livre des figures de géométrie ; sa curiosité en fut frappée, il se procura le livre, le lut avec empressement, et parvint de lui-même, en assez peu de temps, à l'entendre d'un bout à l'autre. Ce premier essai lui parut marquer suffisamment sa destination. Dès-lors il se crut né pour parcourir la carrière des mathématiques, et renonçant aux vains amusemens de la jeunesse, il se renferma dans son cabinet pour

y méditer jour et nuit sur les vérités de la géométrie : divers traités des mathématiciens du siècle passé, satisfirent en partie le désir qu'il avoit de s'instruire, et ce qui est remarquable, c'est qu'il n'eut jamais la ressource d'un maître, dont les conseils lui auroient au moins épargné du temps.

Entre les diverses parties des mathématiques, l'astronomie partagea quelque temps son attention. Il se fit un observatoire d'une tour qui subsiste encore dans la maison paternelle. Là il passoit quelquefois les nuits entières, les regards sans cesse dirigés vers le ciel. Un observateur des astres, dans une vieille tour, à Aramont, et au commencement de ce siècle, ne pouvoit être aux yeux de ses compatriotes qu'un astrologue, et qui pis est, un magicien. M. Pitot passa bientôt pour tel dans tout le pays. Ses sœurs, extrêmement dévotes, se scandalisèrent surtout, et parurent très-alarmées du commerce que leur frère entretenoit avec les esprits. Elles le surprirent un jour entouré de compas, de sphères, d'astrolabes, qu'il avoit lui-même fabriqués, et de cartes de géographie. Elles se jetèrent sur cet attirail savant avec une sainte fureur : tout fut mis en pièces; on n'épargna rien de tout ce que l'on soupçonna pouvoir servir aux opérations magiques.

Comme une de ces opérations si détestables consistoit à tracer des cadrans avec beaucoup de justesse, M. Pitot le père comprit qu'on pouvoit sans scrupule être magicien comme son fils l'étoit, et d'après les conseils de quelques amis éclairés, il l'en-

voya dans la capitale, où les talens que l'on voit éclore avec quelque distinction dans les provinces, sont toujours sûrs de se perfectionner.

Il arriva à Paris à la fin de 1718, et fut présenté à M. de Réaumur, qui l'accueillit avec bonté, lui fit entrevoir tout ce qui lui restoit à apprendre, lui promit de l'aider de ses lumières, et lui ouvrit sa bibliothèque. C'est-là que M. Pitot trouva les ouvrages d'un grand nombre de géomètres modernes, qu'il ne connoissoit guère que de nom. Il se mit à étudier ces différens ouvrages; il se pénétra des principes de leurs auteurs; il sonda les profondeurs des calculs différentiel et intégral, et s'initia dans les mystères de la géométrie des courbes. Il étoit occupé dans ce même temps des calculs astronomiques. Une éclipse de soleil, c'est celle du 22 mai 1724, en fournira la preuve. On avoit annoncé cette éclipse, et il s'agissoit de savoir si elle seroit totale à Paris. La connoissance des temps l'assuroit, tandis que les Ephémérides de des Places ne donnoient la plus grande phase que de 10 doigts 17 minutes. M. Pitot voulant reconnoître où étoit l'erreur, calcula l'éclipse sur les tables, et par la méthode trigonométrique de M. de la Hire, avec une précision scrupuleuse, il trouva qu'elle seroit totale pendant deux minutes, ce qu'en effet l'observation justifia. Les principaux détails et le résultat de son calcul furent publiés dans le *Mercure de France* de décembre 1722.

Une récompense bien glorieuse qu'il osoit dès-lors envisager, étoit une place à l'Académie des Sciences.

Quatre Mémoires présentés dans un assez court intervalle lui donnèrent le droit d'y prétendre, et il fut admis en qualité d'adjoint le 31 mai 1724.

M. Pitot étoit adjoint mécanicien ; ce fut aussi vers les mécaniques et l'hydraulique, qu'il dirigea la plupart de ses vues et de ses recherches. Ainsi après avoir communiqué à l'Académie la quadrature de la moitié d'une courbe, appelée la compagne de la cycloïde ; après avoir démontré quelques propriétés des polygones circonscrits au cercle, il donna en 1725 une savante dissertation sur les machines mues par un courant ou une chute d'eau. Il y montra que l'action d'un courant d'eau contre les vannes d'une roue, est celle d'un poids diversement déterminé selon les circonstances, qui mû avec une certaine vitesse, tend à élever une résistance donnée, comme dans le levier. L'eau courante ne choque pas avec toute sa vitesse l'aube ou vanne, qui a déjà reçu son impression. Dès que l'aube tourne, elle fuit devant l'eau, qui agit par l'excès de sa vitesse sur celle de la surface choquée. Le calcul fait voir que la machine produit son plus grand effet, quand l'aube a pris le tiers de la vitesse du courant, et que l'eau agit sur elle par les deux tiers de sa vitesse absolue. C'est ce que M. Parent avoit déjà démontré en 1714 : M. Pitot y parvient par une autre voie extrêmement simple, et qui le met à couvert du reproche d'obscurité si souvent fait à M. Parent. Son Mémoire présente d'ailleurs des vues applicables à toute la mécanique, et des principes lumineux très-féconds en conséquences.

Il n'avoit parlé dans cet écrit que des chocs perpendiculaires des fluides. Il donna en 1727 les règles ou lois générales de leurs impulsions obliques, avec l'application de ces règles à différentes questions sur cette matière, et des formules algébriques qui comprennent tous les cas possibles dans leur généralité. Une seule équation du second degré lui suffit pour résoudre plusieurs problèmes très-importans pour la navigation.

Ces solutions l'ayant engagé dans d'autres recherches de ce genre sur un art si nécessaire, il mit au jour en 1731, sa *Théorie de la manœuvre des vaisseaux, réduite en pratique*, en un volume *in*-4°. C'est l'ouvrage le plus considérable que nous ayons de lui.

Le pilotage et la manœuvre sont les deux parties de l'art de naviguer. La seconde est sans contredit la plus difficile, et rien ne le prouve mieux que les erreurs assez délicates où d'habiles mathématiciens, tels que M. le chevalier Renau, étoient tombés en la traitant. Les vrais principes sur cette matière étoient exposés dans un savant ouvrage de M. Bernouilli, rendu public en 1714. M. Pitot, en admettant ces principes comme incontestables, les développe et les étend en faveur des marins; ses démonstrations sont plus claires et plus simples que celles de M. Bernouilli. Enfin, et c'est ce qui manquoit à l'ouvrage de ce dernier, il a joint aux préceptes de pratique, des tables très-étendues qu'il a calculées avec le plus grand soin, qui peuvent donner sur-le-champ la solution des plus importantes questions de la manœuvre, et dont les pilotes avec leurs connoissances ordinaires pourroient

aisément

aisément faire usage. Dès que cet ouvrage eut paru, le Ministère s'empressa de le répandre dans les différens ports du royaume. Les officiers de marine se sont montrés en général très-disposés à s'en servir; mais on n'a pu encore gagner les pilotes, attachés jusqu'à la superstition à des pratiques imparfaites et grossières, incapables pour la plupart d'être désabusés, et nullement jaloux de la perfection.

Au défaut d'un suffrage si peu éclairé, le livre de la manœuvre des vaisseaux eut celui de tous les savans de l'Europe. Les Anglais le traduisirent en leur langue, et il valut à son auteur une place dans la Société royale de Londres.

L'année 1732 vit éclore une découverte de M. Pitot, extrêmement intéressante, celle d'une machine pour mesurer la vitesse des eaux courantes et le sillage des vaisseaux.

Le seul moyen employé jusqu'alors étoit de mettre dans le fil le plus rapide de l'eau une boule de bois ou de cire, et d'observer en quel temps elle parcouroit un certain espace reconnoissable à quelques marques qu'on avoit posées. On sent tous les inconvéniens de cette méthode: M. Pitot voulut les éviter. Sa machine est si simple, qu'il eut d'abord de la peine à s'en croire le premier inventeur. Il n'y a pas plus de difficulté, ce sont ses termes, qu'à plonger un bâton dans l'eau et à le retirer. Tout consiste, en effet, à présenter à une eau courante un tuyau vertical recourbé horizontalement et même évasé en forme d'entonnoir, afin qu'elle y entre plus facilement: elle y entrera

et s'élèvera dans le tuyau vertical à peu près à la même hauteur d'où elle auroit dû tomber pour acquérir la vitesse qu'elle aura dans ce moment et dans cet endroit-là. Or, la hauteur de la chute une fois connue, on trouvera sur l'instrument même, en pieds et en pouces, la vitesse correspondante à cette chute, ou, ce qui est la même chose, on saura combien de pouces et de pieds seront parcourus dans un temps donné. Tout ceci est fondé sur des principes d'hydraulique assez connus, qui dans la pratique doivent recevoir quelque restriction; mais il s'agit seulement d'une exactitude suffisante dans la plupart des cas. M. Pitot se flatta d'y être parvenu.

Les Mémoires de l'Académie des Sciences rendent compte de divers essais de la nouvelle machine, faits par M. Pitot, pour déterminer la vitesse des eaux de la Seine à différentes profondeurs. On verra aussi dans les mêmes Mémoires comment il vouloit employer la même idée à mesurer le sillage d'un vaisseau.

On connoissoit, avant M. Pitot, les grands avantages des pompes; mais on ignoroit presqu'entièrement leur théorie. Il lui étoit réservé de traiter à fond une matière que de savans géomètres n'avoient qu'ébauchée à cause de sa difficulté. Son travail sur ce sujet est contenu dans plusieurs Mémoires académiques, dont le premier et le plus étendu est de 1735. Là, il donne, par la voie la plus simple, et comme en se jouant, la solution de huit problèmes proposés par feu M. Parent, comme très-difficiles, et auxquels on n'avoit encore osé toucher. La théorie de la vis d'Ar-

chimède, qu'il communiqua l'année suivante, présente, indépendamment de l'utilité mécanique, des recherches très-profondes sur les propriétés de l'hélice ou spirale que forme cette vis autour d'un cylindre, et qui est une courbe à double courbure.

Si nous nous étions servilement assujettis à suivre l'ordre des temps, nous aurions parlé d'une dissertation imprimée en 1726, sur la force qu'on doit donner aux cintres dans la construction des grandes voûtes et des arches des ponts. Cet écrit, et beaucoup d'autres, contenus aussi dans les recueils de l'Académie royale des Sciences, prouvent qu'en s'occupant principalement des mécaniques et du mouvement des eaux, M. Pitot ne négligeoit pas les autres parties des mathématiques, et nous osons assurer qu'il n'en est aucune à laquelle il n'ait rendu de temps en temps, et comme en passant, d'importans services. L'astronomie, dont il avoit abandonné la pratique, lui doit une solution très-simple du fameux problème de Kepler, sur la première équation des planètes. Dans toutes ses recherches mathématiques, M. Pitot emploie l'algèbre ordinaire, et, lorsque le sujet le demande, le calcul de l'infini.

L'Académie lui renvoyoit l'examen de la plupart des machines qu'on lui présentoit; et à cette occasion, nous ne pouvons passer sous silence que le fameux maréchal de Saxe en ayant présenté une de son invention, destinée à remonter les bateaux, M. Pitot la trouva très-mauvaise, et le dit avec franchise. L'illustre Maurice ne fut point choqué de cette sincé-

rité : il avoua le tort qu'il avoit eu de s'être fié totalement à son génie dénué de théorie, et témoigna le désir qu'il auroit d'être versé dans les mathématiques. M. Pitot l'ayant prié de disposer de ses talens, M. de Saxe le prit pour maître et l'étonna plus d'une fois par la rapidité de ses progrès.

M. Pitot eut quelque temps la direction du laboratoire de l'Académie. Les expériences chimiques lui servoient de délassement. Il avoit fait avec M. de Réaumur un grand nombre d'expériences sur le fer, les vernis et la porcelaine, et lui avoit aidé à rassembler des matériaux pour la description des arts et métiers, ouvrage immense entrepris par l'Académie. Il partageoit aussi quelquefois les travaux de M. d'Onsembray qui, cultivant dans le sein de l'opulence les mathématiques et la physique, étoit charmé de pouvoir faire part de ses vues à un ami qui lui communiquât aussi les siennes.

De la place d'adjoint, M. Pitot monta bientôt à une place d'associé. En 1733 il devint enfin pensionnaire géomètre. Quatre ans auparavant il avoit été nommé censeur royal pour les livres de mathématiques.

Son ambition étoit à peu près satisfaite, lorsqu'en 1740 il fut appelé par les Etats de Languedoc pour une vérification relative au projet du desséchement des marais, depuis Beaucaire jusqu'à Aiguemortes.

Il s'acquitta de sa commission au gré de l'auguste assemblée qui l'avoit appelé ; et l'on fut si content de lui, qu'on voulut qu'il se fixât en Languedoc, où l'on avoit un besoin journalier de ses talens. La province

redemandoit à la capitale un bien que cette dernière avoit reçu d'elle. Il eut quelque peine à se déterminer ; l'Académie des Sciences de Paris lui tenoit infiniment au cœur. Enfin l'amour de la patrie l'emporta. Les Etats lui donnèrent la direction du canal royal de Languedoc, et celle des travaux publics dans la sénéchaussée de Nismes. Pour vaquer à ces deux emplois, il fixa sa résidence à Montpellier.

En cessant d'habiter la capitale, il perdoit sa place à l'Académie des Sciences, qui cependant se le conserva sous le titre de pensionnaire vétéran. On lui laissa en même temps près des deux tiers de sa pension.

Le canal, ce monument superbe du siècle de Louis XIV, changea de face entre les mains de M. Pitot. Il en ordonna et en conduisit pendant vingt-trois ans toutes les réparations.

En qualité de directeur des travaux publics, il a imaginé et fait construire un grand nombre d'ouvrages, entre lesquels les ponts du Gard, de Cette, d'Ardèche et d'Elrieu, doivent être distingués.

La nouvelle carrière de M. Pitot étoit assez différente de la première. La théorie et la pratique ne sont pas toujours aussi intimement liées qu'on auroit droit de le demander ; et les spéculations de l'une dédaignent trop souvent de s'abaisser aux détails de l'autre. Ces détails s'ennoblissoient aux yeux de M. Pitot, par leur rapport avec le bien public.

L'ancien pont du Gard, universellement admiré, est un pont-aquéduc destiné par les Romains à con-

duire à Nismes les eaux de la fontaine d'Eure. Le nouveau pont placé par M. Pitot à côté de l'ancien, ne dépare point ce chef-d'œuvre de la magnificence romaine.

Le pont de Cette, qui a 52 arches sur l'étang de Thau, et dont la pierre est presqu'aussi dure et aussi polie que le marbre, facilite la communication entre Montpellier et le port de Cette. Le pont construit sur l'Ardêche, rivière qu'on n'avoit pu encore dompter, étoit nécessaire à la route de Lyon par le Vivarais.

Le public attend que nous lui parlions de l'ouvrage par lequel M. Pitot est le plus connu de nos compatriotes, la conduite de la fontaine de Saint-Clément, dans la ville de Montpellier.

Cette conduite si désirée est due à notre infatigable Académicien. C'est lui qui après avoir répété et rectifié les nivellemens de M. de Clapiès, donna en 1751 le projet de tout l'ouvrage, qu'il ne cessa de diriger, et qu'il eut le plaisir de voir achevé, après treize ans de travail et de peines infinies. Il en a couté plus d'un million aux habitans de Montpellier; mais la disette d'eau où l'on commençoit à se trouver, justifie parfaitement cette énorme dépense.

La fontaine de Saint-Clément, jointe à deux autres sources qui lui ont été réunies, fournit dans les plus grandes sécheresses environ 80 pouces d'eau. Le détail de la conduite est admirable. L'aquéduc a 7,400 toises de long; il passe dans une longueur de 800 toises à travers un tertre de roc très-dur, qu'on a cependant percé et voûté par sous-œuvre : plusieurs ponts-aquéducs viennent s'offrir par intervalle : le dernier,

qui est le plus long, et qui se termine à la place du Peyrou, est à double rang d'arches les unes sur les autres. Ces objets causent le plus grand étonnement à tous les étrangers.

Pénétrée de reconnoissance pour M. Pitot, la ville se crut obligée de lui faire une pension annuelle; il la régla lui-même à cent pistoles, et l'on ne peut que louer son désintéressement.

Quoique fixé en Languedoc, il ne laissoit pas de faire de temps en temps des voyages à Paris, pour y revoir ses amis et se montrer à l'Académie à laquelle il communiquoit des observations. Il donna dans le volume de 1741 l'extrait de ses opérations relatives au projet du desséchement des marais, et dans le volume de 1746, un Mémoire sur la cause des maladies mortelles qui affligent une partie de la côte du Bas-Languedoc.

Comme académicien de Paris, il l'étoit aussi de Montpellier, les deux Académies ne faisant qu'un seul et même corps; mais la Société et lui désirèrent également que son nom fût mis sur notre liste; et en conséquence on le nomma à la première place d'associé ordinaire qui vint à vaquer : il s'en démit aussitôt pour prendre le titre d'associé vétéran.

Nous avons de lui plusieurs Mémoires lus pour la plupart dans nos assemblées publiques. Nous nous contenterons ici de citer en particulier celui où il exposoit tout le projet de la conduite de la fontaine de Saint-Clément; et un autre écrit contenant des observations sur les inondations du Rhône.

Ses travaux lui donnoient le droit de se reposer avec gloire, lorsque l'altération de sa santé vint lui rendre ce repos malheureusement trop nécessaire. Il avoit la poitrine foible; il devint sujet à des crachemens de sang, qui le mettoient quelquefois à deux doigts de la mort. Ne pouvant plus soutenir la fatigue de ses emplois, il se démit des deux directions du canal et des travaux publics. Les appointemens de la dernière lui furent conservés par les Etats sa vie durant.

Il quitta Montpellier pour se retirer à Aramont sa patrie. Là il vécut familièrement avec ses compatriotes, faisant ses délices de l'entretien et de la culture d'un jardin qu'il se plaisoit à embellir, s'occupant quelquefois d'expériences de physique, calculant même le cours des comètes, ne prenant ces derniers travaux que par amusement, et les quittant au moment où ils alloient devenir une fatigue.

Ses infirmités augmentèrent, et il jugea lui-même qu'il ne pouvoit aller loin. Il vit la mort avancer à pas lents, et osa l'envisager avec tranquillité. Il mourut avec une fermeté chrétienne et philosophique tout ensemble, le 27 décembre 1771, dans la soixante-dix-septième année de son âge.

Il avoit été décoré en 1754, de la croix de l'ordre de Saint-Michel, et avoit eu six ans auparavant des lettres en confirmation de noblesse.

Il s'étoit marié en 1735 avec Marie de Saballona d'Harembure, d'une très-ancienne famille de la Basse-Navarre; il a vécu avec elle dans la plus parfaite union. Il en a eu deux fils, le premier mort en bas

âge, et un second, qui est aujourd'hui (1771) premier avocat-général de la Cour des comptes, aides et finances de Montpellier, et associé libre de la Société royale. Son éloquence a paru plus d'une fois dans les fonctions du ministère public, et ses connoissances mathématiques lui ont ouvert de bonne heure les portes de cette Société.

M. Pitot avoit une figure peu agréable; mais la douceur et la simplicité de ses mœurs, la franchise de son caractère le faisoient généralement aimer. Il a su conserver tous ses amis, qui étoient en assez grand nombre : placé entre les grands géomètres de l'Europe, sa modestie égaloit ses talens. M. Pitot n'étoit pas seulement estimable comme savant mathématicien. Tous ceux qui l'ont connu rendent témoignage des qualités de son cœur. Sa probité et son désintéressement ont paru pendant sa vie et après sa mort, et lui ont donné des droits bien légitimes aux regrets que l'on doit à la vertu.

ÉLOGE DE M. HAGUENOT,

Par M. de Ratte.

Henri Haguenot naquit à Montpellier le 26 janvier 1687, de Jean-Henri Haguenot, et de Marguerite Astruc. Il fit ses premières études au collége royal de Montpellier : s'étant déterminé pour la profession de son père, il se mit sur les bancs des Ecoles de médecine, et ne tarda pas à s'y distinguer.

Il n'étoit encore que bachelier, et n'avoit pas même à la rigueur l'âge de vingt ans prescrit par les statuts de la Société royale, lorsqu'il y fut admis en 1706, année même de la fondation, comme élève de M. Chicoyneau, l'un de nos premiers académiciens.

M. Haguenot fut reçu peu de temps après docteur en médecine. Il redoubla d'ardeur et d'application, et se vit bientôt en état de faire avec succès des cours particuliers. Son talent pour instruire parut encore avec plus d'éclat dans l'Université, où pendant quelques années, il remplit, comme son père, une place de docteur-agrégé ; mais il n'en demeura pas là.

Il n'y avoit alors dans la Faculté de médecine, que sept professeurs. Le mérite reconnu de M. Haguenot sollicita l'établissement d'une huitième chaire, qui fut créée en 1715. M. Haguenot le père en fut d'abord pourvu ; mais il s'en démit presqu'aussitôt en faveur d'un fils dont il cherchoit uniquement la gloire.

On sait dans l'Université avec quel brillant succès il y a long-temps enseigné les différentes parties de la médecine; quels traités sur les maladies il a dictés et expliqués. Un de ces traités, celui *des maladies de la tête*, est imprimé en un vol. *in*-12, et c'est l'ouvrage le plus considérable qu'il ait publié. Il suivoit communément dans ses leçons les routes fréquentées, offrant à ses auditeurs des vérités utiles, quoique souvent simples et élémentaires, et toujours appuyées sur l'observation. A beaucoup d'ordre et de méthode, il joignit encore le mérite d'une latinité pure, claire et élégante.

M. Haguenot fut d'abord l'un des médecins des pauvres de la Miséricorde de cette ville; mais bientôt il vit des malades plus considérables. Les succès de sa pratique augmentèrent insensiblement le nombre des personnes dont il eut la confiance, et fixèrent avantageusement le degré de sa réputation.

Le praticien et le professeur nous ont fait perdre de vue l'Académicien. M. Haguenot mérite cependant d'être considéré sous cet autre titre. Il devint adjoint, ensuite associé en 1711. Il passa successivement dans la classe de la botanique, de l'anatomie et de la chimie. Ces changemens écartent l'idée d'un goût exclusif pour quelqu'une des sciences particulières auxquelles il se trouvoit attaché; aussi ne les avoit-il point cultivées, comme ceux qui en font leur unique étude; mais il avoit des connoissances générales dans toutes les parties de la physique; et il savoit y choisir des sujets particuliers de recherches, qu'il rendoit tou-

jours plus intéressans par l'exactitude et le mérite des détails.

Un des premiers Mémoires que l'on ait vus de lui, a pour objet le mouvement des intestins dans la passion iliaque. M. Haguenot prétend prouver que l'espèce particulière de vomissement qui en est le principal symptôme, ne dépend point du mouvement antipéristaltique, ou antivermiculaire, mouvement qui forceroit les matières à se porter de bas en haut. Un obstacle dans le canal intestinal peut causer les mêmes désordres. Pour s'en assurer, M. Haguenot ouvrit un grand nombre de chiens, et il ne découvrit dans ces animaux aucun vestige de mouvement antipéristaltique; mais l'étranglement fait à un des intestins par une forte ligature, amena toujours la passion iliaque. Son Mémoire est inséré comme tribut de la Société, dans le volume de l'Académie des Sciences de Paris pour 1713. Il a traité deux ans après le même sujet avec plus d'étendue dans une dissertation latine publiée sous la forme de thèse.

Des expériences sur la fonte de la glace fournirent à M. Haguenot le sujet d'une autre dissertation, lue dans l'Assemblée publique de 1729.

Nous avons encore de lui un Mémoire sur l'hydrophobie, inséré dans la collection générale de la Société. C'est une description circonstanciée des symptômes de cette maladie que M. Haguenot juge à peu près incurable. Il n'ose pas même se fier au mercure. Dans un autre écrit imprimé séparément en 1734, le mercure joue un plus grand rôle : on comprend aisément

de quelle sorte de maladies il y est question. M. Haguenot donne la préférence au traitement par les frictions mercuriales, mais avec des changemens ; il veut que l'on entremêle les frictions avec les bains, qui d'ordinaire les précèdent, et servent de préparation.

Deux autres Mémoires dont il est auteur, imprimés en entier dans les recueils des Assemblées publiques de 1743 et 1745, doivent, sous un autre rapport, nous intéresser plus particulièrement.

Le premier, sous la forme d'un simple projet, offre un détail curieux d'observations faites au village de Perols, à une lieue et demie de Montpellier. On trouve à cent cinquante toises de ce village, un bassin formé par la nature, où l'eau fournie immédiatement par les pluies, bouillonne sans cesse sans perdre sa froideur naturelle ; ce qui dans la langue vulgaire du pays, a fait donner à ce bassin le nom de *Boulidou*. On s'y baigne pour des douleurs de goutte et de rhumatisme ; et l'on y voit chaque jour s'opérer des guérisons qui ont mis ces eaux en réputation dans le pays, au moins parmi le peuple. Elles ne sont pas inconnues aux historiens et aux géographes, et quelques voyageurs en ont fait mention dans leurs itinéraires. M. Haguenot fit en 1743 de nouvelles recherches sur ces eaux, qu'il étendit à un puits qu'on a comblé depuis quelques années, et qui, lorsqu'il y avoit de l'eau, n'offroit rien de particulier, mais d'où il s'élevoit, lorsqu'il étoit à sec, un de ces gaz qui éteignent la flamme, suffoquent et font périr les animaux. Ces

phénomènes ne sont pas rares aux environs de Perols. Le Boulidou même, lorsqu'il est à sec dans les grandes chaleurs de l'été, exhale à l'endroit du plus fort bouillonnement ou dégagement de gaz, une moffette des plus dangereuses.

L'autre Mémoire a du rapport avec le premier; mais son objet est plus important. Quatre personnes étant mortes subitement dans un des caveaux de l'église de Notre-Dame de cette ville, au moment où on alloit y ensevelir un mort, M. Haguenot, après avoir trouvé la cause d'un événement aussi effrayant dans une moffette, saisit cette occasion pour s'élever contre l'usage abusif des inhumations dans les églises. Outre les dangers de voir ces funestes accidens se renouveler, il montra celui où s'exposent les personnes qui fréquentent assidûment nos temples, y respirent un air infecté. Il opposa la pratique de l'ancienne église, les dispositions de ses canons et de ses lois. Le style de ce Mémoire est plein de chaleur et de force : tout y respire le zèle actif d'un ami de l'humanité. Les représentations de M. Haguenot furent d'abord sans effet; il devoit sans doute s'y attendre : il falloit et le renouvellement de la même catastrophe dans d'autres villes, et tous les progrès de la raison pour faire ouvrir les yeux. Enfin la religion, toujours d'accord avec la vraie philosophie, paroît aujourd'hui vouloir détruire un abus qu'une longue tolérance et une piété mal entendue avoient en quelque sorte rendu sacré.

Des raisons de famille et de convenance engagèrent M. Haguenot à se faire pourvoir d'une charge de con-

seiller en la Cour des comptes, aides et finances de cette ville, dans laquelle il fut reçu en 1741, et qu'il a exercée jusqu'à sa mort.

Parvenu à quatre-vingts ans, n'éprouvant d'ailleurs aucune des incommodités de la vieillesse, il voulut prendre quelque repos. Il cessa de voir des malades, et quitta l'Université en conservant le titre de professeur-doyen-vétéran. Il rechercha cependant une nouvelle occupation compatible avec son âge, et il fut nommé l'un des syndics perpétuels de notre Hôtel-Dieu-Saint-Eloy. Son attachement pour cette maison de charité s'est manifesté par différens dons, qui accompagnèrent une fondation dont les autres hôpitaux n'auroient pu lui offrir le modèle.

Il avoit formé une collection assez considérable de livres, principalement de ceux de sa profession. Il voulut les rendre utiles aux étudians en médecine et en faire une bibliothèque publique. Après avoir bien réfléchi, rien ne lui parut plus naturel, que de placer dans l'hôpital même, à côté des maux qui affligent l'humanité, des ouvrages dont le but principal est d'en indiquer les remèdes.

M. Haguenot vit bientôt sa bibliothèque augmentée de nombre de volumes donnés par des particuliers. Il en suivoit avec complaisance les accroissemens successifs. Il continuoit aussi de prendre beaucoup d'intérêt aux travaux de la Société royale : son grand âge l'en avoit rendu doyen comme de l'Université. On avoit pour lui dans la Compagnie, tous les égards et le respect dus à ce titre ; et on lui laissoit une entière

liberté de nous parler souvent des premiers temps de l'Académie, et des premiers Académiciens avec qui il avoit beaucoup vécu. Tous les doyens, depuis Nestor, ont usé du même privilége.

Les infirmités de la vieillesse sembloient encore le respecter; mais bientôt il sentit ses forces diminuer considérablement, et il mourut enfin le 11 décembre 1775, âgé de quatre-vingt-huit ans dix mois et quinze jours.

Il avoit été marié deux fois, la première avec Marie Artaud, et la seconde avec Marguerite Imbert, à laquelle il a quelque temps survécu. Il n'a laissé d'enfans d'aucun de ses deux mariages.

Par son testament il a voulu être enterré dans le cimetière de l'Hôpital-général. A cette occasion, il s'élève de nouveau contre l'abus des inhumations dans les églises. Il entre dans un détail étonnant de précautions pour assurer le sort et la durée de sa bibliothèque. L'hôpital Saint-Eloy est son héritier universel; il veut qu'une grande partie de sa succession soit employée à l'agrandissement de cette maison. Le bien de sa seconde femme, qui lui en avoit laissé l'usufruit, passe à l'Hôpital général, augmenté d'un legs considérable. Il a donné en même temps des marques de son souvenir à plusieurs parens, au nombre desquels il avoit mis cette Académie; un legs qu'il lui a laissé pour être employé en achats de livres, peut faire juger du degré de parenté.

Notre Compagnie s'assembloit chez lui depuis plusieurs années, dans une maison très-commode qu'il avoit fait bâtir avec un jardin près de la superbe

place

place du Peyrou. C'est là qu'il avoit recueilli nos Muses errantes, et nous savons qu'il avoit conçu l'idée de les y fixer ; mais ce projet, comme beaucoup d'autres qu'il avoit formés, n'a point eu d'exécution.

M. Haguenot avoit dans le commerce du monde de la douceur et de la politesse ; mais ce qui doit mettre le comble à son éloge, c'est une piété sincère et sans faste dont il a fait constamment profession. Sa tendresse pour les pauvres éclate dans ses dernières dispositions. Il répandoit aussi de son vivant d'abondantes aumônes ; et l'on sait quels regrets a causés sa mort à plusieurs familles indigentes qui étoient les objets secrets de sa charité.

ÉLOGE DE M. VENEL,

Par M. de Ratte.

Gabriel-François Venel naquit au village de Tourbes, à une demi-lieue de Pézenas, le 23 août 1723, d'Etienne Venel, docteur en médecine, et d'Anne Hiché. Il trouva dans sa famille des exemples propres à lui tracer la route qu'il devoit suivre. Fils et petit-fils de médecins distingués dans la pratique de leur art, il prit naturellement le goût de la même profession, et s'y voua pour ainsi dire dès sa plus tendre enfance.

Il fit ses humanités et sa philosophie au collége de l'Oratoire de Pézenas sous d'excellens maîtres, et fut ensuite étudier en médecine à Montpellier. Il y reçut le bonnet de docteur en 1742, ayant constamment mérité dans le cours de ses exercices l'approbation et les éloges des savans professeurs qu'il eut pour juges, et dont il devoit partager un jour les travaux et la gloire.

Les différentes branches de la médecine, les sciences qui s'y rapportent, sont d'une étendue et d'une discussion infinie. En portant ses regards sur tous ces objets, en leur donnant l'attention qu'ils exigent, M. Venel éprouvoit toujours que la chimie avoit plus particulièrement le droit de le fixer, effet naturel d'un penchant des plus vifs qui prenoit sans cesse de nouvelles forces : résolu de le satisfaire, il alla chercher la chimie à Paris.

Le célèbre M. Rouelle en donnoit publiquement des leçons, et cette science, dans ses mains, avoit changé de face. Il lui étoit réservé, guidé par son génie, instruit par la lecture de deux ou trois auteurs qu'il avoit entendus ou devinés, d'ouvrir à la nation et à son siècle une nouvelle source de lumière et de richesses. C'est à M. Rouelle que M. Venel s'adressa ; il se mit sous sa conduite, recueillit ses instructions, travailla dans son laboratoire.

Tous ceux qui s'engagent dans la carrière des sciences n'oseroient se flatter d'y courir d'un pas égal. Il est des esprits d'un ordre inférieur, qui se traînant lentement et avec effort sur les pas d'autrui, ne peuvent s'élever eux-mêmes. Ils amasseront quelques vérités déjà connues, mais jamais ils n'iront au-delà. N'attendez de leur part que ces productions médiocres qu'une foible imitation fait éclore. Les découvertes leur sont interdites ; ils n'imaginent pas même qu'il y ait rien à découvrir.

Il n'en est pas ainsi de ces hommes privilégiés qui, nés pour une science, semblent avoir comme un droit de propriété sur elle, ceux-ci volent quand les autres rampent ; ils pourront d'abord être disciples, mais on les verra bientôt à côté des plus grands maîtres ; un simple rayon de lumière suffit pour les éclairer : faits pour prendre l'essor, ils vont se placer à la source ; ils saisissent eux-mêmes les principes, et contemplent à leur gré l'immensité des conséquences ; ils abandonnent aux esprits minutieux les détails, et se réservent les grandes vues : les préju-

gés, les erreurs, les faux systèmes disparoissent devant eux ; des vérités long-temps ignorées naissent sous leurs pas ; tout ce qu'ils touchent s'anime, devient fécond, reçoit une nouvelle vie : si des circonstances peu favorables suspendent le cours de leurs travaux, ce qu'ils ont fait est le garant de ce qu'ils avoient à produire ; leurs moindres essais décèlent cet esprit original et créateur dont ils impriment partout le caractère ; l'imitation même qui les rend maîtres des richesses d'autrui, ne peut leur ôter le mérite de la découverte et la gloire de l'invention.

Il fut aisé de juger dans laquelle de ces deux classes la nature avoit inscrit M. Venel. M. Rouelle ne pouvoit s'y méprendre. Quelque prodigue qu'il fût de ses connoissances, il s'étoit pourtant réservé des secrets dont il ne parloit qu'énigmatiquement à ses disciples. Il arrivoit assez souvent à M. Venel d'entendre ces énigmes. M. Rouelle devenoit alors plus circonspect à son égard, et prenoit de nouvelles précautions contre les attaques et les piéges de *ce démon du midi ;* c'est ainsi qu'il l'appeloit quelquefois pour marquer ce qu'il avoit à craindre de sa pénétration.

En sortant de l'école de M. Rouelle, M. Venel fut heureusement placé pour faire par lui-même un nouvel et riche amas de connoissances et d'observations. Feu M. le duc d'Orléans lui donna la direction de son laboratoire de chimie, et lui procura l'avantage de faire un grand nombre d'essais, auxquels la fortune d'un particulier n'auroit pas suffi. M. Venel ne quitta le Palais-Royal qu'à la mort de S. A. dont l'auguste

héritier, pour se l'attacher particulièrement, le décora du titre de son médecin ordinaire.

Il mit pendant sept ans à profit tous les avantages du séjour de la capitale, vivant avec les savans, bien connu de plusieurs d'entre eux, estimé déjà de tous. Un voyage qu'il fit en Allemagne le mit à même de faire une ample et belle analyse des eaux de Seltz ou Selters dans l'électorat de Trêves.

L'histoire et les résultats entièrement neufs de son travail sur ces eaux, sont l'objet de deux Mémoires lus à l'Académie des Sciences de Paris en 1750, et imprimés dans le second volume des Savans étrangers. Le même volume contient un autre Mémoire de M. Venel sur l'analyse des végétaux. Il n'est point question de cette ancienne analyse, qui retiroit de tous les végétaux, par la distillation, presque les mêmes produits. A cette méthode insuffisante et défectueuse il en substitue une nouvelle, qui par la combinaison des différentes matières, force en quelque sorte avec très-peu de chaleur, et souvent même à froid, les différens principes des végétaux à se manifester, sans craindre que le feu les détruise ou change leur nature. Ce Mémoire est marqué visiblement au coin des précédens. C'est la même manière d'apercevoir, de discuter, de saisir; nouvelles vues, nouveaux procédés, nouvelles découvertes.

L'analyse des eaux de Seltz fit sentir toute l'utilité d'un plus grand travail sur ces sortes d'objets; et M. Venel, déjà désigné par la voix publique, fut chargé par le Gouvernement d'analyser toutes les eaux minérales du royaume. On lui donna dans M. Bayen

un digne adjoint pour ses opérations : ils parcoururent ensemble les différentes provinces, firent leurs essais sur toutes les eaux minérales ou justement soupçonnées de l'être, en séparèrent par une évaporation lente les divers produits dont M. Venel se réserva l'examen ultérieur. La partie chimique de l'ouvrage devoit être la plus considérable et la plus difficile ; mais la partie médicinale demandoit aussi de l'attention et une exactitude particulière pour n'attribuer aux eaux que des vertus ou déduites immédiatement de leurs analyses, ou bien constatées par l'observation.

Il profitoit, dans ses courses chimiques, de l'occasion d'acquérir des connoissances sur l'histoire naturelle, sur l'agriculture, sur le commerce et l'industrie. Il questionnoit volontiers sur tous ces objets les personnes du peuple et les gens de la campagne. Avec cette curiosité et le moyen qu'il prenoit pour la satisfaire, il eût pu devenir un grand voyageur, à l'exemple de son aïeul d'Andrezel, qui parcourut en philosophe et en naturaliste la plupart des vastes contrées de l'empire ottoman.

Pendant que M. Venel étoit le plus occupé de son travail sur les eaux minérales, il composoit dans certains momens de loisir, et presque par délassement, un grand nombre d'articles pour l'Encyclopédie. Presque tous ceux de chimie, beaucoup d'articles de pharmacie, de physiologie et de médecine sont de lui, à commencer par le troisième volume, car il a moins fourni aux deux précédens. Dans tous

ces morceaux détachés les uns des autres, on trouve les observations, les vues, les grandes idées, les théories dont l'auteur étoit plein. Son article *Chimie* présente le double tableau des différens objets de cette science et de ses progrès depuis son enfance jusqu'à nos jours; il en relève l'excellence avec des expressions qui approchent de l'enthousiasme. Un point, qui dans cet article paroît lui tenir infiniment à cœur, c'est une espèce de séparation entre la physique et la chimie, en assignant à l'une et à l'autre des objets différens.

Au reste, on distingue d'une manière particulière les articles *Principes*, *Distillation* et *Lait*.

L'article *Climat* (Médecine) est un morceau philosophique agréablement écrit.

Ceux qui voudront voir comment M. Venel discutoit un point de physiologie, doivent lire l'article *Digestion* (Économie animale), dans lequel il fait triompher le système de la dissolution.

Nous avons pris ces articles presque au hasard : si l'on vouloit simplement indiquer tous ceux que l'on auroit droit de regarder comme les plus intéressans, on passeroit les bornes ordinaires, et le choix ne sauveroit point l'inconvénient qui naîtroit de la multitude.

Des circonstances imprévues arrêtèrent et suspendirent pour un temps considérable le travail sur les eaux minérales, déjà fort avancé. M. Venel vint alors à Montpellier, et se mit sur les rangs pour disputer une chaire vacante dans la Faculté de médecine. La

dispute devoit rouler sur la chimie ; ainsi la victoire ne pouvoit guère être douteuse. Il lui fallut soutenir cependant, et repousser les efforts de plusieurs antagonistes dignes de lui être opposés, et qui sortirent très-honorablement de cette lice, quoique vaincus.

Devenu professeur en 1759, il eut de nouveaux devoirs à remplir. Il avoit un peu perdu l'école de vue ; il lui en falloit reprendre le ton ; mais il sut le rectifier et le rendre, autant qu'il étoit possible, conforme à la manière moderne et plus philosophique des Académies.

La chaire de M. Venel, quoique le prix de son savoir en chimie, n'étoit pourtant pas destinée par la constitution de l'Université à l'enseignement de cette science. Le public, les étudians surtout en parurent fâchés. Pour répondre à leur empressement et à leurs désirs, il fit des cours de chimie conjointement avec M. Montet, dans le laboratoire de cet académicien. Ces cours, souvent renouvelés dans l'intervalle de neuf à dix ans, eurent beaucoup d'éclat, et nous leur devons à Montpellier, le goût plus répandu de la bonne chimie et plusieurs chimistes. C'est au milieu des opérations d'un de ces cours qu'il trouva un moyen très-simple et très-efficace de préserver l'eau de la corruption.

Ses leçons publiques dans l'Université avoient d'ordinaire, pour objet, la matière médicale liée avec la chimie par d'intimes rapports. Il avoit sur les vertus de plusieurs drogues ou préparations employées comme remèdes, des idées assez différentes des opi-

nions communes. On l'a vu suivre avec le plus grand succès, dans le traitement de diverses maladies ces idées qui lui étoient particulières ; on lui a reconnu d'ailleurs beaucoup de talens pour la pratique, et peut-être ne lui a-t-il manqué, pour exceller en ce genre, que le temps et une volonté bien déterminée de s'y livrer.

M. Venel entra en 1758 dans la Société royale sous le titre d'adjoint ; mais il devint bientôt associé. Nous avons de lui plusieurs Mémoires très-intéressans sur divers objets ; mais un ouvrage plus considérable est celui qu'il fit paroître en 1774 sous le titre d'*Instructions sur l'usage de la houille, plus connue sous le nom impropre de charbon de terre, pour faire du feu, etc. publiées par ordre des Etats de la province de Languedoc.* Les motifs qui avoient déterminé cet ouvrage sont exposés dans un discours préliminaire, et ne sauroient être plus importans. Le bois de chauffage devient de jour en jour plus rare, et la disette en est extrême en Languedoc ; les bonnes mines de houille y sont au contraire très-communes, et ces sortes de mines sont ordinairement inépuisables. Rien ne seroit donc plus avantageux que de pouvoir substituer dans cette province le charbon de terre au bois à brûler ; mais il faut auparavant détruire le préjugé commun qui accuse la fumée de ce charbon d'insalubrité ; il faut de plus apprendre au peuple à se servir d'une richesse que la nature lui a prodiguée si libéralement. Nous n'entrerons point dans le détail de cet ouvrage ; l'auteur a rempli le plan proposé.

M. Venel revint enfin au traité sur les eaux minérales du royaume, interrompu depuis si long-temps. Les causes de cette longue interruption avoient cessé, et il se voyoit excité par des encouragemens nouveaux de la part du gouvernement, à mettre fin à cette vaste entreprise. Après avoir parcouru deux provinces, les seules dont il n'eût pas encore vu les sources minérales, il se rendit chez lui à Pézenas, et se mit au travail. Mais la contention perpétuelle que lui fit éprouver ce nouveau genre de vie, altéra si rapidement sa santé, qu'il fut obligé d'interrompre son travail, et de se faire transporter à Montpellier où il mourut après avoir reçu les secours de la religion, le 29 octobre 1775, âgé de 52 ans, sans avoir été marié.

Nous avons dépeint M. Venel, comme grand chimiste; nous ajouterons sans craindre d'être désavoués, que si la chimie n'eût jamais existé, il eût été dans quelqu'autre genre un homme remarquable. Il cultivoit les belles-lettres et jugeoit sainement d'un ouvrage d'esprit. Il avoit même un style à lui, dont la force et l'énergie formoient encore plus le caractère que la correction et l'élégance.

La facilité qu'il avoit pour le travail lui permettoit de goûter les charmes de la société, et il n'y étoit pas à beaucoup près insensible. En général, il étoit souverainement ennemi de la contrainte et de la gêne; ce n'est pas qu'il manquât d'ailleurs à la bienséance et aux égards nécessaires, qui ne doivent rien coûter quand on a vécu comme lui dans un monde choisi.

Il étoit en correspondance avec les savans les plus

distingués de l'Europe, et surtout avec ceux de notre capitale, dont plusieurs lui étoient attachés par des liaisons très-particulières. Nous citerons entre ces derniers, MM. d'Alembert, Diderot, de Buffon et de Malesherbes. Tous ces illustres amis ont témoigné leurs regrets sur sa perte, et leur déplaisir de n'avoir pu recevoir de ses mains l'ouvrage si long-temps attendu.

On a reproché à M. Venel, car nous ne dissimulerons rien, d'être un peu trop dogmatique et trop tranchant dans ses décisions, de parler avec trop peu de ménagement des opinions qu'il combattoit, des ouvrages et des auteurs. Nous sommes persuadés que le seul amour de la vérité et l'assurance de l'avoir trouvée, lui faisoient prendre ce ton qu'on improuve et qu'il n'avoit nul dessein de blesser personne. Il étoit bon parent, bon ami, et très-attaché à son pays dont il faisoit volontiers les honneurs aux étrangers. Il parloit de Pézenas avec complaisance, et s'en rendoit souvent le panégyriste. Il fit un jour un logogryphe dont le mot étoit *Pézenas*; il avoit trouvé le secret d'y placer tout ce qui pouvoit relever la gloire de cette ville, et n'avoit point oublié que c'étoit là que Molière avoit déployé les premiers essais de son merveilleux talent.

M. Venel vouloit, après la publication de son ouvrage sur les eaux minérales, se démettre de sa place de professeur, se retirer pour toujours à Pézenas, y vivre avec ses amis, appliquer la chimie à l'agriculture dans une maison de campagne dont il faisoit ses délices, et composer encore, de temps en temps, quelques opuscules comme par délassement.

ÉLOGE DE M. LAFOSSE,

Par M. DE RATTE.

JEAN LAFOSSE naquit à Montpellier le 13 novembre 1742. Claude Lafosse, son père, a prouvé par son exemple, que dans des conditions peu relevées, on peut connoître parfaitement le prix inestimable de l'éducation. Une famille nombreuse, qu'il auroit pu regarder quelquefois comme une charge peu proportionnée à ses facultés, ne l'effraya jamais. Six garçons qu'il avoit partagèrent également la tendresse de ce père toujours vigilant, et furent élevés sous ses yeux avec beaucoup de soins.

Aucun d'eux n'y répondit mieux que celui dont nous faisons l'éloge. Il fit avec distinction ses études au collége de cette ville. Arrivé en philosophie, il eut l'avantage de recevoir les leçons du P. Doran, irlandais, qui enseignoit la doctrine de Newton. Un sujet tel que M. Lafosse dut être singulièrement goûté par ses maîtres, aussi voulut-on l'engager à se faire Jésuite; mais il refusa. Au sortir du collége, plusieurs branches de la physique et des mathématiques l'exercèrent tour à tour; ses délassemens même avoient rapport à ses occupations; il dessinoit très-correctement; il avoit une dextérité singulière pour les machines; il paroissoit en général né pour les sciences.

Mais on craignoit dans sa famille qu'il ne s'y livrât trop, et ce ne fut pas sans quelque peine, qu'obligé

de faire choix d'un état, on le vit prendre parti pour la médecine, qui ne pouvoit guère lui procurer qu'assez tard l'aisance dont le privoit sa modique fortune. On n'eut garde cependant de contraindre son inclination. Il suivit donc assidûment dans leurs leçons, les professeurs de la savante Université de cette ville; et après les épreuves ordinaires, très-glorieuses pour lui, il reçut solennellement de leurs mains, en 1764, le bonnet de docteur.

Il usa du droit d'enseigner que lui donnoit le doctorat, et il fit en conséquence des cours publics d'anatomie, de physiologie et de matière médicale, qu'il a continués jusqu'à sa mort presque sans interruption. Les étudians y accouroient en grand nombre, et même d'autres personnes curieuses simplement d'acquérir quelques connoissances sur des sujets que par état elles n'étoient point obligées d'approfondir. Ses leçons étoient toujours intéressantes par la diversité des objets présentés sans confusion, par l'exposition qu'il faisoit des nouvelles découvertes, par sa manière judicieuse de philosopher; aussi ne s'est-on jamais lassé de l'entendre. Il trouvoit dans le produit de ces différens cours, une ressource honnête pour n'être point à charge à sa famille et pour acheter des livres, qu'il mettoit sans hésiter au nombre de ses premiers besoins. Les étrangers qu'il avoit pour disciples, retournés chez eux, s'adressoient aussi à lui pour des consultations, ce qui lui permettoit d'attendre avec plus de tranquillité les malades considérables de la ville qui ne pouvoient pas venir sitôt.

La Faculté de médecine est en possession de donner à la Société royale des sujets de mérite. Nous lui fûmes redevables, en 1768, de M. Lafosse, reçu adjoint avec empressement. Entre les Mémoires que nous avons de lui, il en est deux qu'un double suffrage académique a, pour ainsi dire, consacrés, l'Académie des Sciences de Paris les ayant insérés dans sa collection, comme envoyés par la Société. Le premier de ces Mémoires, imprimé dans le volume de 1767, et dont plusieurs savans étrangers ont parlé avec éloge, a pour objet les contre-coups. Le second traite des anastomoses, ou communications réciproques des vaisseaux du corps humain : il a paru dans le volume de 1772. Ce qui distingue particulièrement ces deux écrits, c'est l'esprit d'observation propre à l'auteur. On retrouve le même caractère dans ce qu'il nous a donné sur les ossifications du cartilage xyphoïde ; sur la prétendue propriété de la verveine de tirer, lorsqu'on l'applique en cataplasme, le sang au dehors, et sur quelques autres sujets non moins intéressans.

Le recueil de l'assemblée publique de 1772 nous offre un précis assez court d'un travail considérable de M. Lafosse sur un objet d'une extrême importance. On connoît les motifs qui ont porté les États de cette province à ordonner le desséchement d'une partie des marais qui bordent la côte du Bas-Languedoc, où ils occupent un terrain précieux dont les agriculteurs connoissent la fécondité, tandis que par les exhalaisons qui s'en élèvent, ils infectent plusieurs des villes

ou habitations dont cette côte est garnie. M. Lafosse étant à la campagne près de Marsillargues, fut témoin de quelques-unes des opérations préliminaires à ce desséchement. Il lui parut que l'exécution même du projet pouvoit avoir les plus grands inconvéniens, par les exhalaisons qui s'éleveroient en plus grande quantité de ces terres fétides. Des expériences qu'il fit sur la nature des eaux et du sol des marais, sur la tourbe et sur les différentes couches de terre, le mirent en état de composer un excellent écrit sur les moyens de prévenir les inconvéniens qu'il redoutoit. Il n'a lu dans les séances publiques de la Société qu'un extrait de cet écrit, et cet extrait se trouve encore fort abrégé dans le recueil de 1772. Il étoit dans le dessein de publier l'ouvrage entier, dont il se flattoit que les Etats voudroient bien accepter la dédicace.

Un autre ouvrage beaucoup plus considérable qu'il avoit entrepris, présentoit des difficultés d'un autre genre. Les motifs qui l'avoient engagé dans ce travail doivent être connus. On ne sait que trop le bruit qu'a fait dans le monde l'affaire du malheureux Calas. M. Lafosse chercha soigneusement dans les circonstances de cette affaire, celles qui pouvoient intéresser sa profession. Il fut frappé des inconséquences que l'anatomie lui fit apercevoir dans le rapport destiné à constater l'état du cadavre de Calas fils. Son humanité gémit, et fut effrayée des suites que pouvoient avoir de tels rapports, qui loin d'éclairer les juges, n'étoient propres qu'à les égarer ; c'est ce qu'il tâcha de développer dans un ouvrage qu'il crut devoir com-

poser à ce sujet. Il eut l'avantage de lier à cette occasion une correspondance suivie avec Voltaire, auquel il communiqua son ouvrage, que cet illustre et généreux défenseur d'une famille infortunée jugea digne d'être mis au jour. Le manuscrit fut envoyé à Liége, pour y être imprimé sous ce titre : *Du Suicide, considéré relativement à la médecine, avec un abrégé des rapports que l'on doit faire en justice.* M. Lafosse regardoit Calas fils comme le véritable auteur du crime puni dans son malheureux père. L'impression fut commencée ; mais quelques traits que l'auteur s'étoit permis, et qui parurent trop hardis dans un temps où la mémoire de Calas n'étoit pas encore réhabilitée, attirèrent à l'imprimeur une défense de continuer. M. Lafosse retira le manuscrit, et sentant son sujet s'agrandir, il voulut l'embrasser dans toute son étendue. Il forma donc le projet d'un traité complet de médecine légale, ouvrage qui lui paroissoit intéresser également la médecine, la jurisprudence et l'humanité. Il le divisa en cinq parties, dont il n'a achevé que les deux premières, qui traitent de la médecine légale en général, et des questions médico-légales relatives au droit criminel. Les trois autres parties doivent rouler sur les mêmes questions relativement au droit civil, au droit politique ou économique, et enfin au droit canonique et aux usages religieux. La mort trop prompte de l'auteur a pu seule nous priver du fruit de son travail, dont on trouvera cependant une partie dans les articles de *Médecine légale* qu'il a insérés dans le supplément

du

du Dictionnaire encyclopédique, avec quelques articles de *Chimie*.

Il exécuta en 1769 le projet qu'il avoit formé depuis long-temps d'un voyage à Paris. Il passa d'abord à Ferney chez Voltaire, qui le retint le plus long-temps qu'il put. Arrivé dans la capitale, M. Lafosse y fut bientôt connu de tous les savans. On le vit avec plaisir dans les assemblées de l'Académie des Sciences, auxquelles sa qualité d'académicien de Montpellier lui donnoit le droit d'assister. Plusieurs personnes distinguées voulurent l'engager à se fixer à Paris : quelque flatteuses que fussent ces propositions, il les rejeta et revint dans sa patrie, où il sentoit que son père et sa famille avoient besoin de lui.

Mais il devoit bientôt cesser de leur être utile. L'application au travail minoit insensiblement sa santé naturellement foible. Sa poitrine fut attaquée ; il se jugea lui-même sans ressource ; et après avoir employé tout ce qui lui restoit de vie à la pratique des devoirs que la religion lui prescrivoit, il mourut le 22 janvier 1775, âgé de trente-deux ans et deux mois.

ÉLOGE DE M. LE CARDINAL DE LA ROCHE-AYMON,

Par M. de Ratte.

Charles-Antoine de la Roche-Aymon, cardinal-prêtre de la sainte Église Romaine, archevêque-duc de Rheims, légat né du Saint-Siége, premier pair et grand aumônier de France, commandeur de l'ordre du Saint-Esprit, abbé commandataire des abbayes royales de Fécamp et de Saint-Germain-des-Prés-les-Paris, naquit au château de Maintat, diocèse de Limoges, le 17 février 1697.

Renaud-Nicolas, comte de la Roche-Aymon, père du feu Cardinal, jouissoit dans sa province de la plus haute considération. Entre plusieurs enfans issus de son mariage avec Françoise-Geneviève de Baudry, celui dont nous faisons l'éloge annonça de bonne heure le désir le plus ardent de se consacrer à l'état ecclésiastique, et l'éducation qu'il reçut fut uniquement dirigée vers cet objet.

Déjà pourvu d'un canonicat dans le chapitre de Saint-Pierre de Mâcon, il prit les ordres sacrés. Bientôt un de ses oncles, évêque de Limoges, l'appela comme grand-vicaire, et il devint, en 1725, son coadjuteur, sous le titre d'évêque de Sarepte, *in partibus*.

Il fut fait évêque de Tarbes en 1730, et archevêque

de Toulouse en 1739. En cette dernière qualité, il étoit le premier opinant dans l'assemblée des États de cette province ; il présida même assez souvent cette auguste assemblée en l'absence de M. de Crillon, archevêque de Narbonne, retenu par ses infirmités. Ce prélat mourut en 1751, et M. de la Roche-Aymon le remplaça dans le siége de Narbonne à la fin de l'année suivante. C'est à la même époque qu'il entra comme honoraire dans la Société royale. Placé à la tête de l'administration d'une vaste province, il s'occupa d'abord de différens projets dont l'exécution devoit contribuer à notre bonheur ; mais la guerre survint en 1755 : les besoins de l'État sollicitèrent de nouveaux secours.

On se rappelle l'extrémité où se vit la France en 1761, après plusieurs années de cette même guerre, si juste et si malheureuse. Notre marine, malgré tous nos efforts, n'avoit pu se rétablir : la mer étoit couverte de vaisseaux de guerre anglais : les nôtres, en petit nombre, n'osoient presque plus sortir de nos ports. Dans cet état d'humiliation et de détresse, le patriotisme, l'honneur du nom français se firent entendre. M. de la Roche-Aymon se rendit leur organe dans l'assemblée des Etats, et donnant un libre essor à des sentimens qu'il apercevoit dans tous les cœurs, il proposa d'offrir au Roi, au nom de la province, un vaisseau de 80 pièces de canon. La proposition faite avec attendrissement, fut reçue avec acclamation : le clergé et la noblesse se chargèrent seuls des frais de la construction du vaisseau. Ce signal donné par les

États à toute la nation, est un événement remarquable dans leur histoire. Leur exemple fut bientôt suivi; trente vaisseaux de ligne donnés par d'autres provinces, par les principales villes, par différens corps de l'État, apprirent à notre ancienne rivale, que nous pourrions lui disputer encore, et même lui ravir un jour cet empire absolu qu'elle s'est arrogé sur toutes les mers.

Le vaisseau *le Languedoc*, le premier, le plus considérable d'une puissante escadre, a porté avec honneur, dans les mers du Nouveau-Monde, le pavillon français, sous un général (M. le comte d'Estaing) que la victoire a plus d'une fois couronné, et tout nous promet l'heureuse fin d'une guerre entreprise encore moins pour la cause particulière de la France, que pour l'intérêt général des nations.

Les États de 1761, si brillans pour M. de la Roche-Aymon, furent les derniers auxquels il présida. Le Roi l'avoit revêtu, en 1760, de la charge de grand aumônier de France. Sa Majesté, pour l'approcher de plus près de sa personne, le transféra de Narbonne à Rheims en 1762. Il fut extrêmement flatté de toutes les glorieuses prérogatives de son nouveau siége; il ne pouvoit cependant s'empêcher de regretter quelquefois le Languedoc.

Il a présidé en chef à toutes les assemblées du clergé, depuis 1760 jusqu'en 1775 inclusivement, après avoir assisté depuis 1735 à toutes les précédentes, tant comme député que comme second président, à l'exception de celle de 1750.

Louis XV lui remit, en 1771, la feuille des bénéfices, et le pape Clément XIV le créa cardinal en 1772, à la sollicitation du Roi, qui la même année lui donna la riche abbaye de Saint-Germain-des-Prés.

Tant de marques de la plus haute faveur, tant d'honneurs accumulés, une élévation si rapide, rendirent M. le cardinal de la Roche-Aymon extrêmement sensible à la perte du Roi son bienfaiteur. Le mandement qu'il publia à l'occasion de cet événement, est plein de piété, de sentiment et de reconnoissance.

Il avoit fait les fonctions de grand aumônier au baptême et au mariage de Louis XVI; il eut l'honneur de le sacrer à Rheims en 1775. M. le marquis de la Roche-Aymon, son neveu, ayant été dans cette cérémonie l'un des quatre otages donnés pour la sainte Ampoule, fut fait chevalier des ordres de Sa Majesté.

Les infirmités causées par l'âge, accablèrent M. le cardinal de la Roche-Aymon peu après le sacre du Roi, qui sembloit les avoir suspendues. Il ne fit plus que languir, et il mourut dans son palais abbatial de Saint-Germain-des-Prés, le 27 octobre 1777, âgé de près de 87 ans.

ÉLOGE DE M. DANYSI,

Par M. de Ratte.

Augustin-Auguste-Hyacinthe Danysi naquit à Avignon le 30 mai 1698. Pierre Danysi son père, officier de marine, et Thérèse-Marguerite Desys sa mère, étoient tous deux nés en Normandie.

Madame Danysi se trouvoit enceinte de celui dont nous faisons l'éloge, lorsqu'elle eut le malheur de perdre son mari, qui fut tué à Toulon dans un combat singulier. Elle accoucha à Avignon et vint bientôt après s'établir à Montpellier, où elle avoit placé la plus grande partie de son bien dans des mains qu'elle croyoit fort sûres, et qui malheureusement devinrent infidèles. Réduite à une assez modique fortune, elle soutint avec beaucoup de constance cette nouvelle épreuve, se consolant avec son fils unique, à qui elle ne cessoit d'inspirer des sentimens d'honneur, de probité, de religion et de vertu.

Ce fils, toujours docile et plein de tendresse pour sa mère, laissoit apercevoir de son côté d'excellentes dispositions naturelles. Elles parurent dans ses premières études, et plus encore lorsqu'après les avoir terminées il se vit plus particulièrement obligé de cultiver et de mettre en œuvre tout ce qu'il pouvoit déjà posséder de talent.

Un penchant très-vif et très-marqué le portoit aux

mathématiques ; il obéit à cette impulsion de la nature, espérant d'ailleurs que la géométrie seroit pour lui la source d'une fortune honnête, telle qu'il est permis à un savant de la désirer.

M. Danysi, après avoir pris quelques leçons de M. de Clapiès, se renferma dans son cabinet pour y étudier à loisir et s'instruire par lui-même. Il ne crut point, dans les commencemens, devoir s'accabler par la lecture d'un trop grand nombre de livres ; il lisoit cependant beaucoup, mais il méditoit encore davantage. Par-là il avoit le plaisir de voir les vérités mathématiques naître dans son esprit les unes des autres, comme s'il étoit le premier à les découvrir ; il se proposoit en même temps des problèmes difficiles, et sans avoir vu les solutions que l'on en avoit données, il s'appliquoit et parvenoit souvent à les résoudre. En exerçant ainsi ses propres forces, il se rendit plus capable de produire ; il n'étoit pas encore inventeur, mais il se préparoit les moyens de le devenir.

Quand il se crut assez fort sur les mathématiques, il se mit à les enseigner, et bientôt il vit un assez grand nombre de disciples accourir à ses leçons. Il prenoit l'habitude de bien mettre au jour ses pensées, et s'affermissoit dans ce qu'il savoit déjà.

M. Danysi ne pouvoit échapper long-temps aux vœux de la Société royale ; il y fut agrégé en 1729, sous le titre d'adjoint, auquel en 1733 succéda celui d'associé.

Il s'empressa de nous faire part de ses recherches

sur la mesure des polygones. C'étoit comme une nouvelle science, à laquelle il donnoit le nom de *polygonométrie*, comme on appelle *trigonométrie* la science qui apprend à mesurer les triangles. Dans la trigonométrie on considère et on veut déterminer des angles, des côtés, la surface; dans la polygonométrie on a les diagonales de plus, et souvent des angles rentrans. L'une et l'autre ont pour objet de conclure de ce qui est connu la valeur précise de ce que l'on cherche. On sent que la science des polygones très-étendue, doit offrir des problèmes plus compliqués. La géométrie élémentaire peut en résoudre un assez grand nombre; mais quelquefois aussi les questions s'élèvent à des degrés supérieurs, et la construction géométrique demande des courbes d'une nature particulière. Plusieurs de ces problèmes s'appliquent naturellement à la pratique; d'autres peuvent être regardés comme de simples jeux de géométrie. Il est assez ordinaire de voir ce qui n'est que curieux venir se placer à côté de ce qui est utile; quand les sciences ont satisfait au nécessaire, il est juste de leur permettre un peu de superflu.

Cet ouvrage sur les polygones, divisé d'abord en plusieurs Mémoires réunis depuis en un seul Traité, n'a point encore vu le jour; mais on a de M. Danysi un grand nombre d'autres Mémoires particuliers imprimés dans les recueils de la Compagnie.

A la tête des Mémoires de notre second volume, il a placé la solution d'un problème de gnomonique assez intéressant; il s'agit de faire servir un cadran

vertical déclinant, lors même que le plan n'est plus éclairé. Notre Académicien en vient à bout en disposant à l'extrémité du style un petit miroir, de manière que l'image du soleil réfléchie sur le cadran rencontre les mêmes lignes horaires qui étoient déjà tracées. Le moyen est ingénieux et facile à pratiquer.

Un travail plus considérable de M. Danysi a pour objet la poussée des voûtes. On sait que cette poussée est l'effort que fait une voûte pour écarter ses derniers poussoirs ; il s'agit de déterminer l'épaisseur qu'il faut donner aux pieds droits, afin que par leur propre pesanteur ils soient en équilibre avec cet effort.

D'habiles mathématiciens avoient déjà tenté de fixer cette épaisseur dans tous les cas ; malheureusement leurs solutions ne s'accordoient nullement entre elles, non que la géométrie soit contraire à elle-même, mais parce qu'ils s'étoient fondés en partie sur des hypothèses physiques qui n'avoient pas, à beaucoup près, autant de certitude ; en pareil cas, il peut facilement arriver que des géomètres se partagent, sans que les profanes aient aucun droit de s'en scandaliser.

M. Danysi, bannissant les suppositions, obtint par les seuls premiers principes de statique une solution nouvelle : une simple équation du second degré venue par cette voie non suspecte, lui donna ce qu'il cherchoit. Il fit plus ; ce que la mécanique et l'algèbre lui avoient démontré, il le rendit sensible sur de petits modèles de voûte faits en plâtre. Diverses expériences sur ces modèles lui confirmèrent ce qu'il avoit pensé,

que lorsqu'une voûte croule, les voussoirs ne glissent pas les uns contre les autres comme des coins, mais au contraire, ils sont forcés de tourner sur l'arête de leurs joints comme sur un point fixe, parce que le frottement les empêche de glisser.

Il répéta ces différentes expériences avec beaucoup d'appareil en présence des Etats de Languedoc, dans l'Assemblée publique du 27 février 1732, où il lut un Mémoire publié d'abord par extrait, et depuis inséré dans la collection générale de la Société.

Dans ce Mémoire, après le détail des expériences, il donne une règle pour déterminer l'épaisseur des pieds droits ; cette règle, qui n'est pas rigoureusement géométrique, est très-commode dans la pratique pour les ouvriers, en ce qu'elle ne suppose d'autre connoissance que celle de l'arithmétique ordinaire et du toisé.

Quelques expressions dont s'étoit servi M. Danysi, en exposant sa règle, ayant paru peu exactes à M. Frezier, ingénieur, auteur d'un savant Traité sur la coupe des pierres, notre Académicien s'expliqua bientôt de manière à lever toute difficulté. M. Frezier, qui en général avoit beaucoup goûté la méthode, fut satisfait de cet éclaircissement.

L'écrit de M. Danysi sur cette matière, n'est que l'essai d'un plus grand ouvrage qu'il n'a point donné; mais cet essai même est un morceau précieux. On doit savoir gré à l'auteur d'avoir banni les hypothèses pour fonder une théorie sur des expériences, méthode que M. Perronet a pratiquée avec succès dans

un excellent Mémoire sur le cintrement et le décintrement des ponts.

M. Danysi s'est montré souvent physicien, comme dans le Mémoire où il a fourni différens moyens de corriger le baromètre double, et d'unir à la grande sensibilité de cet instrument le mérite de l'exactitude. Malgré cette réforme, il étoit bien convaincu que pour des expériences délicates, le baromètre simple, quoique moins sensible, doit être préféré.

Il a observé ce baromètre sur différentes montagnes, sur le Canigou en 1731, avec M. de Plantade, et environ douze ans après sur le pic du midi, où M. de Plantade, au milieu de ses opérations et les armes à la main, avoit fini ses jours. M. Danysi ne s'étoit point contenté d'observer le poids de l'atmosphère à ces grandes hauteurs, il y avoit déterminé le degré de densité de l'air qu'on y respire, et s'étoit mis en état de dresser une table des dilatations et condensations des différentes couches de l'atmosphère, relativement à leurs déviations.

Nous n'avons pas encore considéré M. Danysi comme astronome. Il portoit dans ses observations l'exactitude et la précision jusqu'au scrupule : on pouvoit le croire quand il assuroit qu'il avoit vu. Il savoit varier à propos, et même imaginer au besoin les méthodes d'observation ; ainsi, nul phénomène céleste ne pouvoit le prendre au dépourvu. Son esprit d'invention, de sagacité, de ressource paroît surtout dans différentes pratiques qu'il nous a données pour déterminer la hauteur du pôle, et la déclinaison des

astres, indépendamment de l'effet des réfractions.

Entre les services multipliés qu'il a rendus à l'astronomie, il en est un que la reconnoissance de la Compagnie doit publier hautement. L'observatoire, que le zèle académique et les bienfaits des Etats, ont élevé à Montpellier, a été construit sur les plans et sous la direction de M. Danysi : il a réglé, par des principes qui lui étoient particuliers, les proportions et toute la disposition de cet édifice, objet de sa complaisance, par la vue anticipée des observations sans nombre dont il avoit en quelque sorte préparé le succès.

Les travaux académiques ne remplissoient pas à beaucoup près tout son temps. Il avoit la direction des ouvrages du pont Saint-Esprit et des chaussées du Rhône.

La chaire de mathématiques établie dans l'Université de Montpellier ayant été réunie à la Société royale, M. Danysi fut nommé professeur.

Son mérite fut connu des étrangers; il fut appelé en Espagne pour donner des idées sur les moyens d'arroser le royaume d'Arragon, dont les campagnes sont souvent désolées par la sécheresse. Après avoir pris une suffisante connoissance des lieux, il imagina un projet qui fut fort goûté, mais qui n'a point eu d'exécution, des intérêts particuliers ayant prévalu sur l'intérêt public. Il revint à Montpellier après quinze mois de séjour à Saragosse, ayant reçu de la Cour d'Espagne une digne récompense de son travail.

Quand il fit ce voyage, il consulta moins ses forces

que l'intérêt de sa famille. Plusieurs maladies avoient affoibli sa constitution, et l'âge le gagnoit peu à peu. Ce fut au sortir de la séance du 20 février 1777, qu'il fut attaqué d'un gros rhume, dont ni sa famille ni lui ne connurent tout le danger. On le croyoit à peine malade, lorsqu'il mourut sans agonie et en un moment le 27 février suivant; il n'eut que le temps de serrer la main de son second fils, et de lui marquer d'une voix entrecoupée son regret de se voir privé des secours que la religion accorde aux mourans.

De son mariage très-heureux avec Jeanne de Cassagnes, il a laissé une fille et deux fils, dont l'aîné est officier dans le régiment de Lescure dragons; le cadet a suivi la carrière de son père : il le suppléoit assez souvent dans ses leçons de mathématiques, et il a déjà présenté à l'Académie différens Mémoires qui lui assurent une place parmi nous.

M. Danysi avoit cette simplicité de mœurs qu'on aime à trouver dans les vrai savans, et qui ne dépara jamais un géomètre. Nullement curieux d'attirer sur lui les regards, on le voyoit peu dans le monde; quand il paroissoit chez les personnes en place, c'étoit pour y rendre compte des travaux dont on l'avoit chargé; ce compte rendu, il n'avoit plus rien à dire; il ne savoit ni faire adroitement sa cour, ni chercher à surprendre l'estime par un vain étalage de savoir, ou par un excès de confiance; il ignoroit jusqu'aux premiers élémens de cet art, qu'il n'avoit trouvé ni dans Euclide, ni dans Archimède. Quoiqu'il fût d'un caractère doux et sociable, il aimoit assez la vie re-

tirée ; et quand il n'avoit point d'occupation au dehors, il se renfermoit volontairement chez lui, ignorant et ce qui se passoit, et les événemens politiques, et quelquefois même les nouvelles des sciences. Content de ses occupations ordinaires, il se délassoit dans sa famille, goûtant, en qualité de père et d'époux, des plaisirs purs et toujours satisfaisans, quand on a le bonheur et le mérite de n'en pas chercher d'autres.

L'Académie où il avoit autant d'amis que de confrères, s'est montrée fort sensible à cette perte, et ce qui augmente ses regrets, c'est qu'il a laissé en mourant plusieurs ouvrages imparfaits. Son second fils se propose de les rédiger et de les achever ; on a lieu de croire qu'il l'exécutera heureusement, et que les travaux de son père, augmentés et perfectionnés, porteront, avec les traits du génie du premier auteur, l'empreinte respectable de l'amour filial.

ÉLOGE DE M. LAMORIER,

Par M. de Ratte.

Louis Lamorier naquit à Montpellier le 4 octobre 1696. Il y fit ses humanités et sa philosophie avec beaucoup d'application et de succès, sous la direction des Jésuites. A sa sortie du collége, il embrassa la profession de son père, à laquelle, dès ses premières années il s'étoit destiné.

La juste idée qu'il avoit su se former de toutes les connoissances qu'exige une des branches les plus importantes de l'art de guérir, ne permettoit ni une médiocre application, ni de foibles progrès. Il mit à profit tous les différens secours que sa patrie lui offroit pour s'éclairer et s'instruire. Leçons publiques dans la Faculté de médecine, dissections dans les amphithéâtres, cours particuliers, fréquentation des hôpitaux, rien ne fut négligé. Les fruits de son application parurent bientôt dans ses examens, et il fut reçu maître en chirurgie avec applaudissement.

Le désir d'une plus grande perfection le conduisit à Paris en 1718. Il y vit un compatriote justement célèbre, M. de la Peyronie, qui lui donna des marques flatteuses d'un vif intérêt et d'une estime particulière. En même temps M. Lamorier se lioit avec plusieurs des fameux chirurgiens de la capitale; il s'attacha surtout à M. Mery, chirurgien de l'Hôtel-

Dieu, auprès duquel il trouvoit plus d'occasions de s'instruire. Il est vrai que l'école étoit sévère. M. Méry, par une suite du commerce continuel qu'il avoit dans le sens le plus littéral avec les morts, étoit quelquefois peu accessible aux vivans.

De retour à Montpellier en 1720, M. Lamorier s'y distingua bientôt dans l'exercice de son art; il fit avec succès des opérations délicates. Des citoyens lui donnèrent leur confiance; des étrangers vinrent à lui, il eut une réputation.

Des connoissances déjà très-étendues, tant sur la structure du corps humain que sur l'organisation des différens animaux, déterminèrent la Société royale à l'appeler en 1721 dans la classe d'anatomie, où il fut successivement adjoint et associé.

Un grand nombre d'observations et de Mémoires, montrent quelle fut son exactitude à remplir ses devoirs académiques : nos volumes sont pleins de lui, et on n'y trouve guère de nom plus souvent répété que le sien.

Il a donné dans les recueils de l'Académie des Sciences de Paris de 1728 et 1733, deux Mémoires pour acquitter le tribut annuel de la Société.

Le premier de ces deux écrits présente une nouvelle manière d'opérer la fistule lacrymale : le détail à ce sujet seroit ici trop long. M. Lamorier n'emploie point le feu, remède cruel qu'on avoit déjà banni. Sa méthode réunit d'ailleurs plusieurs avantages; elle supprime beaucoup d'instrumens; elle abrège beaucoup le temps de l'opération; le larmoiement, dans

la

la plupart des cas, doit cesser : enfin on n'a pas à craindre l'éraillement de la paupière inférieure.

Dans le second Mémoire, il s'agit d'assigner et de développer les causes qui empêchent le cheval de vomir.

Le fait est constant, les chevaux ne vomissent point, ou du moins on ne peut les faire vomir qu'avec une extrême difficulté. M. Lamorier en donna deux raisons; il dit que la position de l'estomac du cheval, qui est tout sur le derrière de la région épigastrique, ne laissoit aux muscles du bas-ventre et à ceux du diaphragme, que peu ou point d'action; il ajouta que presque les deux tiers de l'orifice supérieur de cet estomac étoient fermés par une valvule qui empêchoit les alimens solides de sortir.

Sur le premier point, M. Lamorier n'éprouva nulle contradiction; mais, quant à la valvule, M. Bertin, académicien de Paris, en a nié l'existence : c'est un sphincter qui, selon lui, cause la difficulté de vomir.

Les observations qu'il a rapportées ne firent point changer de sentiment à M. Lamorier. Il a toujours soutenu que, dans les chevaux qu'il avoit disséqués, il avoit vu la valvule distincte et bien caractérisée. Il assura même qu'il l'avoit vue dans un animal d'une forme extérieure, moins agréable sans doute que celle du cheval, mais qui, par sa conformation intérieure, a les plus grands rapports avec lui. Il prit droit, si je puis ainsi m'exprimer, de cette conformité intérieure; la valvule dans l'âne lui parut un préjugé presque décisif en faveur de celle du cheval.

Nous ne prendrons point de parti sur cette question. Nous dirons seulement que M. de Bourgelat, écuyer du Roi, et M. de la Fosse, maréchal des petites écuries de S. M., qui ont disséqué beaucoup de chevaux, n'ont admis ni le sphincter, ni la valvule; ce qui prouve qu'en certaines matières, il est difficile de bien voir.

Un autre Mémoire de M. Lamorier donne l'explication d'un phénomène d'un autre genre. Les personnes à qui on a coupé une jambe ou un bras, y sentent des douleurs très-vives long-temps après l'amputation. D'où naît ce sentiment?

M. Lamorier considéra que les artères et les nerfs de plusieurs parties amputées se retiroient par leur ressort; ce qui les déterminoit à se rapprocher mutuellement et à s'unir en quelque sorte. Cette union une fois admise, les artères, par leurs battemens successifs, doivent, dans plusieurs occasions, comprimer les nerfs, et de cette compression par secousses réitérées naîtra la douleur. L'union des artères avec les nerfs et les douleurs qu'elle occasionne, doivent avoir lieu après l'amputation du bras ou de l'avant-bras, de la cuisse ou de la jambe; il n'en est pas de même dans d'autres parties, dans les mamelles, par exemple; aussi les femmes à qui l'on a extirpé un cancer au sein, n'éprouvent-elles jamais ces sortes de douleurs.

M. Lamorier s'occupoit souvent de recherches d'anatomie comparée : les organes de la seiche, les rapports et les différences du tigre avec le chat, les

descriptions de certains poissons, sont quelques-uns des objets qu'il a considérés.

Ses autres Mémoires roulent pour la plupart sur des maladies singulières, sans compter une infinité d'observations de différens genres répandues dans nos histoires.

M. Lamorier étoit de l'Académie royale de chirurgie de Paris, et l'un des professeurs du collége de Montpellier.

La Société royale, l'Ecole de chirurgie, l'Hôtel-Dieu-Saint-Eloy, dont il étoit un des chirurgiens-majors; des malades, ou dans la ville, ou qu'il traitoit chez lui, ont rempli la vie de M. Lamorier peu chargée d'événemens, et toujours occupée.

Il mourut d'une hydropisie le 18 mars 1777, dans les bras d'une vertueuse et pieuse fille, âgé de près de 80 ans et demi.

Il avoit épousé Madeleine Tréal, qu'il perdit de très-bonne heure; il en a laissé avec sa fille, un fils qui a suivi son père de bien près. Il étoit conseiller en la Cour des comptes, aides et finances de cette ville, estimé et chéri dans cette Compagnie.

ÉLOGE DE M. DE JOUBERT,

Par M. de Ratte.

René-Gaspard de Joubert naquit à Montpellier le 21 novembre 1696. Il étoit le troisième fils d'André de Joubert, syndic général de la province de Languedoc, et de Louise de Bescherand.

La famille de Joubert, depuis qu'une de ses branches s'est établie dans cette ville, y subsiste avec distinction. Laurent Joubert, né en 1529 à Valence en Dauphiné, le dixième de vingt enfans qu'eut Jean Joubert, chevalier, vint à Montpellier, attiré par la réputation de l'Ecole de médecine dont il augmenta bientôt lui-même la célébrité comme professeur et chancelier. Ses ouvrages, en très-grand nombre, l'ont fait placer, à juste titre, parmi les plus illustres écrivains du temps, qui a suivi de près la renaissance des lettres. On connoît en particulier son *Traité des erreurs populaires*, qu'il fit imprimer à Paris, où la reine Marguerite de Navarre l'avoit appelé.

Les descendans de Laurent Joubert ont exercé des charges au Présidial et dans la Cour des comptes, aides et finances de cette ville. Plusieurs de père en fils ont été syndics généraux de la province. Dans les différentes places qu'ils ont occupées on les a vus toujours intègres, religieux et fidèles à leurs devoirs. Ils se formoient aux vertus publiques

par la pratique des vertus domestiques et privées.

M. de Joubert, père de l'Académicien que nous regrettons, avoit eu le bonheur de trouver les vertus qu'il aimoit, et un caractère conforme au sien dans Louise de Bescherand sa femme, d'une ancienne famille dans la Cour des aides.

Tout occupé qu'étoit le père de M. de Joubert, de ses fonctions de syndic général, il ne se crut point dispensé de donner les plus grands soins à l'éducation de ses enfans; et pour y veiller de plus près en se mettant à portée des secours qu'il auroit trouvés difficilement en province, il prit le parti de se transporter avec toute sa famille à Paris, d'où il ne revint qu'après que cette éducation si soignée fut entièrement achevée. M. de Joubert, dont nous faisons l'éloge, fut mis avec ses frères au collége de Beauvais, où il fit avec distinction toutes ses études sous le sage et célèbre Rollin.

Revenu à Montpellier avec sa famille, M. de Joubert, celui qui doit principalement nous occuper, après ses études de droit, après avoir, comme simple avocat, fréquenté quelque temps le barreau, fut reçu en 1724 avocat du Roi au siége présidial de cette ville. Il remplit d'une manière distinguée les fonctions de cette charge.

M. de Joubert étoit le troisième de quatre frères dont deux furent syndics de la province avant lui; l'aîné en survivance de son père; le second comme survivancier aussi, et à la mort de son père comme titulaire. L'aîné, pour se consacrer à l'état ecclésias-

tique, quitta le syndicat; le second s'en démit pour occuper une charge de président dans la Cour des comptes, aides et finances de cette ville. Il proposa aux Etats son frère pour lui succéder, et M. de Joubert, dont nous faisons l'éloge, fut nommé syndic général d'une voix unanime; c'étoit en 1733. Il étoit le quatrième syndic titulaire de sa famille depuis 1642, et ces quatre formoient trois générations.

La province de Languedoc est divisée en trois grandes sénéchaussées, départemens particuliers d'un pareil nombre de syndics généraux. Chaque syndic est spécialement chargé des affaires de son département, dont il doit rendre compte aux Etats, ainsi que de beaucoup d'autres qui intéressent tous les habitans du Languedoc en général. Les rapports que les syndics font de ces différentes affaires; leurs avis, qui sont des conclusions raisonnées, en mettant sous les yeux de l'auguste assemblée des Etats, tout ce qui peut influer sur la décision, préparent ces délibérations importantes qui, pour les peuples de cette province, sont des garans toujours nouveaux de leur félicité.

Les objets de ces délibérations sont de plus d'un genre. Les impositions, les affaires des communautés, l'agriculture, le commerce, les manufactures, les ouvrages publics, tout vient aux Etats et tout y vient d'après l'examen des syndics. M. de Joubert donnoit à ces différens objets l'attention qu'ils méritent; son zèle pour les intérêts de la province étoit sans bornes.

Il fut reçu dans la Société royale en qualité d'associé libre en 1757. Les manufactures et les travaux publics soumis à son inspection, le rapprochoient assez de nous; il tenoit d'ailleurs fortement à la Compagnie par un zèle toujours prêt à se manifester.

Parvenu à l'âge de quatre-vingts ans, il crut avoir besoin de soulagement, il demanda et obtint un adjoint au syndicat. L'opération de la cataracte lui rendit un œil qu'il avoit perdu; et sa vue, quoique toujours affoiblie, lui permettant encore le travail, il continua de s'occuper jusqu'à sa mort arrivée le 26 novembre 1780, dans les premiers jours de sa quatre-vingt-cinquième année. La maladie qui nous l'enleva fut une fluxion de poitrine avec une grosse fièvre, qui ne lui laissa bientôt qu'une connoissance imparfaite, et on ne put lui administrer qu'une partie des secours de la religion.

Il avoit épousé Marthe-Madeleine de Cambon, dame d'un rare mérite, et d'une famille des plus anciennes et des plus distinguées du parlement de Toulouse. Il a laissé deux filles de ce mariage; l'une mariée à M. d'Holmière, dans le Haut-Languedoc, et l'autre à M. le marquis de Souliac, d'une des premières maisons du Périgord.

M. de Joubert, que nous avons peint dans ses fonctions publiques, n'étoit pas moins estimable comme ami, comme époux, comme père de famille: il avoit pour tous ses parens ce vif et tendre attachement qu'on ne connoît plus guère dans ce siècle; et c'étoit presque toujours dans le sein de sa famille, et

avec ses proches, qu'il prenoit tout ce qu'il connoissoit de délassemens.

Nous avons dit qu'il étoit le troisième de quatre frères. Les deux qui le précédoient dans l'ordre de la naissance sont morts avant lui. Le quatrième frère de M. de Joubert est M. l'abbé de Beaupré. Ils avoient une sœur religieuse carmelite à Paris, morte depuis plusieurs années.

Je ne puis finir cet éloge, sans parler des liens de parenté et d'amitié qui m'unissoient à l'Académicien objet de nos regrets. Des écrits publics ont attesté dans le temps les liaisons de Laurent Joubert avec Etienne de Ratte, procureur-général au parlement de Toulouse, en la chambre de l'édit de Castres, et frère de Guittard de Ratte, évêque de Montpellier. Les mêmes sentimens, toujours également chers aux deux familles, s'y sont perpétués, et je n'ai pas dû m'en défier dans une occasion où je n'avois à tenir d'autre langage que celui du public.

ÉLOGE DE M. LE ROY,

Par M. de Ratte.

Charles le Roy naquit à Paris le 12 janvier 1726, de Julien le Roy, cet horloger célèbre, dont le nom seul rappelle l'idée de la perfection de son art. De quatre fils qu'il eut de Jeanne de Lafond sa femme, d'une ancienne famille de Poitou, le plus jeune fut celui dont nous faisons l'éloge. Son enfance exigea les plus grands ménagemens, et il fallut avant de le mettre aux études, le tenir long-temps à la campagne sans l'appliquer à rien de sérieux, afin qu'il pût se fortifier.

La délicatesse du corps n'exclut point la force et la vigueur de l'esprit; le jeune le Roy, rappelé à Paris par sa famille, en fut une preuve. On vit avec satisfaction que dans une oisiveté apparente, il avoit de lui-même et en secret, pris l'heureuse habitude de penser et de réfléchir.

On le mit pour les humanités au collége Mazarin, où il eut bientôt réparé le temps perdu; les distinctions, les succès furent le prix de son application; son goût se forma par la lecture assidue des meilleurs auteurs qu'il se rendoit familiers dans la vue de s'approprier leurs richesses. Il fit avec le même succès sa philosophie au collége d'Harcourt.

Le désir d'être utile à l'humanité, l'avantage de

pouvoir acquérir sans cesse de nouvelles lumières dans une science qui en suppose et en renferme tant d'autres, lui firent prendre le parti de la médecine. Déjà depuis plus d'un an il étoit sur les bancs de la Faculté de Paris, lorsque sa santé vint à s'altérer considérablement; il tomba dans une mélancolie profonde; on le voyoit dépérir, et on lui conseilla d'aller respirer l'air de nos provinces méridionales. Ce conseil fut suivi; M. le Roy vint à Montpellier à la fin de 1748. A peine y eut-il passé quelques mois, qu'on s'aperçut d'un très-grand changement dans son état. Toutes ses incommodités se dissipèrent presque d'elles-mêmes; la santé par son heureux retour bannit la tristesse et la mélancolie, et différentes liaisons qu'il contracta, lui rendirent le séjour de Montpellier infiniment agréable.

Après cette heureuse expérience, M. le Roy ne se pressa point de retourner à Paris, et il suivit le dessein qu'il avoit d'abord eu de prendre ses grades dans notre Université.

Il fit en 1750 le voyage d'Italie, voyage intéressant, qui par l'agréable dissipation qu'il lui causa, ne pouvoit qu'être utile à sa santé, en même temps qu'il lui offroit des occasions continuelles de s'instruire.

Ce que M. le Roy a donné sur la grotte du Chien, offre un détail circonstancié des accidens que le gaz qui s'en élève fit éprouver sous ses yeux à divers animaux. Ce fut en revenant par mer d'Italie à Marseille qu'il observa les petits grains brillans et lumineux qui paroissent quelquefois sur la surface de la mer agitée.

Les uns ont cru que c'étoient des vers luisans, d'autres n'ont vu dans ce phénomène qu'un effet de l'électricité; notre Académicien a regardé ces corps phosphoriques insolubles dans l'eau comme étant de nature huileuse ou bitumineuse.

Il étoit bien naturel qu'après une absence assez longue, M. le Roy désirât de revoir sa famille. Il s'empressa donc à son retour en France, de se rendre à Paris; mais à peine y fut-il arrivé, que sa santé, qui s'étoit encore fortifiée pendant le voyage d'Italie, s'altèra de nouveau; il fut toujours languissant ou malade, ce qui le força de revenir à Montpellier où il étoit sûr que le climat seul opéreroit sa guérison. Une nouvelle tentative d'un voyage au lieu de sa naissance n'ayant pas mieux réussi, M. le Roy n'hésita point à se fixer à Montpellier, et par la considération de son propre intérêt et par reconnoissance.

Il fut reçu docteur en 1752, et une chaire de professeur en médecine dans l'Université de cette ville étant venue à vaquer, il se présenta pour la disputer au concours. La dispute roula sur la chimie, et M. le Roy se montra constamment le digne antagoniste du chimiste profond qui obtint la chaire. M. Venel avoit sur tous ses adversaires de grands avantages, et il savoit s'en prévaloir. Quand on lui citoit des autorités respectables, il s'en débarrassoit en opposant quelqu'expérience qu'il avoit faite; l'adversaire étonné se voyoit par-là réduit au silence. M. le Roy s'avisa d'opposer à M. Venel les expériences de M. Venel lui-même, pour le faire tomber en contradiction. Les argumens

furent souvent très-pressans, et M. Venel a depuis avoué qu'il s'étoit trouvé dans des défilés dont il avoit eu bien de la peine à sortir.

Quoique M. le Roy n'eût pas obtenu le prix de la dispute, elle fut très-honorable pour lui, et son mérite bien reconnu lui valut dans l'Université une autre chaire qui vint à vaquer depuis.

La manière distinguée dont il remplit cette chaire répondit à l'idée que l'on avoit de lui. On trouvoit dans ses leçons des notions simples et élémentaires sur chaque sujet, une théorie appuyée sur des faits, enfin les règles qui doivent diriger une pratique éclairée. La place de professeur, jointe à l'exercice de la médecine, parut avoir borné l'ambition de M. le Roy, et il n'imaginoit pas alors qu'il pût avoir d'autres vues.

La Société royale l'avoit acquis en 1751 sous le titre d'adjoint; il fut bientôt après associé ordinaire et ensuite vétéran.

Les Mémoires que nous avons de lui, doivent tenir un rang distingué dans le recueil de ses ouvrages.

Une dissertation extrêmement intéressante, est celle qu'il nous donna sur l'élévation et la suspension de l'eau dans l'air et sur la rosée. Elle fut envoyée pour tribut à l'Académie des Sciences de Paris, qui l'imprima dans le volume de 1751. L'objet de l'auteur n'est point d'expliquer mécaniquement l'évaporation, mais seulement d'établir que l'eau souffre dans l'air une véritable dissolution, qui présente les mêmes phénomènes que la dissolution de la plupart des sels dans l'eau; c'est ce qui lui paroit résulter d'un grand

nombre d'observations. La première, qui est la plus simple, est connue de tout le monde. Il s'agit de mettre, un jour d'été, de la glace dans un verre bien sec; ce verre s'obscurcira bientôt après, et se couvrira extérieurement d'une infinité de petites bulles d'eau. On observe aussi, qu'un ballon de verre rempli d'air et bien bouché, se mouille intérieurement, lorsqu'il est refroidi presqu'au terme de la glace, et que si on l'échauffe, l'humidité disparoît. Il y a donc dans l'atmosphère des molécules d'eau, qui lorsqu'elles sont invisibles, n'en troublent point la transparence; indice certain d'une véritable dissolution. La quantité d'eau que l'air peut dissoudre n'est nullement constante; elle augmente ou diminue avec la chaleur de l'atmosphère, et le thermomètre indique en tout temps un point de saturation, c'est-à-dire un certain degré jusqu'auquel l'air peut être refroidi sans qu'il se précipite aucune partie de l'eau qu'il a dissoute : au-dessous de ce degré, la précipitation se fait nécessairement. La direction du vent et sa force influent aussi sur ce point essentiel, qu'elles font varier très-considérablement, et qui pourroit bien être soumis encore à d'autres causes. Telle est en général la théorie conçue et développée par M. le Roy d'après des faits constans.

Cette théorie de l'évaporation a naturellement amené celle de la formation de la rosée. On demande si ce météore aqueux tombe de l'air, ou s'il s'élève de la terre. M. le Roy répond en distinguant trois espèces de rosée. La première est due au refroidissement de l'air, qui rend à la terre, pendant la nuit, l'eau qu'il lui a

enlevée durant le jour ; il est clair que cette sorte de rosée vîent toute entière de l'air. La seconde espèce, au contraire, s'élève manifestement de la terre ; c'est une vapeur épaisse en forme de brouillard, qui monte sensiblement, et s'arrête d'ordinaire à sept ou huit pieds au-dessus du sol. Enfin une troisième espèce qui ne diffère pas essentiellement de la seconde, et qui s'élève comme elle, est l'effet de l'humidité locale de certains endroits où l'eau est plus abondante.

Le volume de 1752 contient les observations de notre Académicien sur les eaux de Balaruc.

Les eaux minérales les plus salutaires et les plus renommées sont, par rapport à nous, comme les autres bienfaits de la nature ; il est plus facile d'en user ou d'en jouir que de les bien connoître. Les eaux de Balaruc en particulier étoient un mystère, quant au fond de leur composition : M. le Roy en a donné la meilleure analyse.

Dans un autre Mémoire qui termine le volume de 1755, M. le Roy examine par quel mécanisme l'œil s'accommode aux différentes distances des objets. Il pense que le cristallin n'est pas susceptible des mouvemens qu'on lui attribue, et que les diverses ouvertures de la prunelle suffisent pour rendre la vue distincte à différentes distances.

Cette opinion fut combattue dans notre Compagnie, et nos commissaires jugèrent, suivant le sentiment commun, que par la diminution naturelle ou artificielle de l'ouverture de la prunelle, on pouvoit, aux dépens de la clarté, rendre la vision moins confuse ;

mais que cette diminution ne pouvoit pas seule détruire la confusion ; qu'il falloit donc que le cristallin en s'éloignant plus ou moins de la rétine, accommodât l'œil à toutes les distances.

Les trois Mémoires dont on vient de parler ont été publiés de nouveau en 1771 par notre Académicien, dans un premier recueil intitulé : *Mélanges de physique et de médecine.* Ce recueil contient de plus un second Mémoire sur les eaux de Balaruc ; une autre dissertation sur la vision ; des observations sur les fièvres aiguës ; des observations et réflexions sur le scorbut, soit accidentel, soit constitutionnel ; un procédé pour imiter les eaux sulfureuses ; un précis sur les eaux minérales, publié d'abord en latin, et ensuite en français avec des additions. Ce dernier ouvrage, destiné originairement à servir de texte à des leçons publiques, peut paroître un peu concis ; mais avec des notions élémentaires de chimie et de médecine pratique, on n'y trouvera rien de difficile ni d'obscur. Ce petit Traité, regardé comme un des meilleurs sur cette matière, valut à son auteur le glorieux avantage de succéder à M. Venel, dans le travail important que le Gouvernement a ordonné sur les eaux minérales de France.

On ne trouve point dans ce premier recueil des mélanges de M. le Roy, deux Mémoires qu'il avoit lus en 1751 à l'Académie des Sciences de Paris, sur la respiration de la tortue, et sur la structure des organes de l'oüie : ils prouvent combien il étoit versé dans l'anatomie humaine et comparée.

Un second recueil sous le même titre de *Mélanges*, offre un excellent Traité sur le pronostic dans les maladies aiguës, avec plusieurs autres morceaux relatifs à la pratique de la médecine et des aphorismes, tous fondés sur l'observation.

Tous ces différens ouvrages, où le physicien, le chimiste, l'anatomiste, le médecin se font également reconnoître, sont écrits avec beaucoup d'élégance, de précision et de clarté.

Nous ne l'avons pas représenté dans la pratique de la médecine. Un coup-d'œil sûr, une attention scrupuleuse et réfléchie, une sage circonspection, un juste discernement dans le choix et l'emploi des remèdes, l'art de s'en passer quand la nature doit opérer la guérison, telles sont les qualités qui le mirent en réputation à Montpellier, et qui le firent appeler dans la capitale pour remplir le vide qu'y laissoit la mort du célèbre de Bordeu.

Il eut quelque peine à se résoudre à quitter Montpellier pour Paris, après toutes les expériences qui lui donnoient le droit de médire de l'air natal. Mais les instances de sa famille et la perspective brillante des avantages qu'on lui offroit, le déterminèrent. Il partit au commencement de 1777 : il trouva en arrivant à Paris, que sa réputation l'avoit devancé ; il fut appelé par un grand nombre de malades ; des personnes de la première distinction lui donnèrent leur confiance ; il ne pouvoit presque suffire à sa célébrité.

Il est dangereux d'être trop employé ; ce grand nombre

nombre de cliens et les soins qu'ils exigeoient altérèrent sa santé. Ses succès d'ailleurs lui firent des jaloux qui ne cessèrent de le traverser, et il vit avec le plus grand déplaisir, mais sans étonnement, qu'il est plus aisé de guérir la fièvre que de faire taire l'envie.

Accablé sous le poids du travail et des inquiétudes, il devint sujet à des incommodités qu'il n'avoit pas encore éprouvées. Un squirre au pylore, qu'il soupçonnoit depuis long-temps, en étoit la principale cause. Sa maladie fut jugée incurable, et il fut lui-même le premier à prononcer son arrêt. Il mourut le 10 décembre 1779, âgé de cinquante-quatre ans presque accomplis.

Il avoit épousé mademoiselle de Combelle, et il a laissé trois filles de ce mariage.

M. le Roy étoit de la Société royale de Londres. L'aîné de ses trois frères, adopté aussi par plusieurs Académies, a porté dans la profession de son père ce génie fécond et inventif, qui d'un art fait une science; on lui doit une nouvelle pendule sans rouage, et des montres marines d'une supériorité décidée. Le second est pensionnaire de l'Académie des Sciences de Paris; il a donné d'excellens Mémoires de physique. Le troisième, connu par son bel ouvrage sur les ruines de la Grèce, est membre de l'Académie des inscriptions et belles-lettres, et de celle d'architecture; ils ont été agrégés l'un et l'autre à des Compagnies savantes étrangères. On n'avoit peut-être jamais vu tant de titres académiques dans quatre personnes d'une même famille.

ÉLOGE DE M. MONTET,

Par M. Poitevin.

Jacques Montet naquit le 9 mars 1722 à Beaulieu, village près du Vigan, diocèse d'Alais, de Gabriel Montet et de Madeleine Gaubert. Son trisaïeul sorti en 1598 d'Orange, où les bienfaits des princes de cette maison auroient dû le retenir, ne laissa à ses descendans que des titres dont ils n'ont jamais su s'enorgueillir. Assez heureux pour hériter de cette indifférence philosophique, M. Montet sembla ne vouloir tenir son existence que de lui-même; il avoit près de vingt ans lorsqu'il vint à Montpellier où il se livra avec la plus grande ardeur à l'étude de la pharmacie.

Un Anglais qui aimoit les sciences et voyageoit pour s'instruire, se lia avec M. Montet et l'emmena avec lui. C'est peut-être à cette circonstance qu'il faut attribuer le respect que notre Académicien, d'ailleurs fort attaché à sa patrie, a toujours conservé pour une nation, dont le caractère singulier nous force sans cesse à l'admirer et à la combattre. M. Montet parcourut la Suisse, s'arrêta quelque temps à Genève, et alla ensuite à Paris, où il suivit les cours du célèbre Rouelle, et revint à Montpellier avec des talens perfectionnés par l'étude et par l'exemple des grands maîtres. Il se fit agréger au corps des pharmaciens, et peu de temps après, ayant présenté quelques Mémoires à la Société

royale, il y fut reçu adjoint dans la classe de chimie en 1748.

Cette adoption fut pour M. Montet un événement qui devoit influer sur sa vie entière ; il s'attacha exclusivement à la Société royale ; ainsi sa vie ne se présentera point sous des formes variées, que le hasard, la fortune ou diverses circonstances réservent aux autres hommes ; mais ce qui est un mérite pour sa mémoire est un danger pour son panégyriste ; car nous sommes presque réduits à ne le considérer que sous les rapports où il est le plus difficile à saisir, c'est-à-dire, dans les nombreuses recherches dont la chimie lui est redevable, et qui lui ont mérité une place distinguée dans la carrière des sciences.

Les recherches dont M. Montet a enrichi nos recueils, forment une chaîne intéressante de travaux, qu'il seroit peut-être utile de présenter en entier. Tantôt c'est une découverte précieuse qui fixe l'attention, tantôt une suite d'observations qui étonne par la multiplicité et l'abondance des faits. Nous n'entreprendrons donc pas de faire l'énumération et l'analyse de tous ses Mémoires, et nous nous contenterons de rendre compte de ceux qui nous ont paru porter l'empreinte de sa manière particulière de voir.

L'un des premiers travaux de M. Montet fut dirigé sur le vert-de-gris, qui est l'objet d'un commerce considérable à Montpellier. Nous avions déjà sur cette matière un Mémoire fait en 1711, mais l'état de la chimie à cette époque exigeoit que ce travail fût recommencé. Notre Académicien considéra donc l'art

de faire le vert-de-gris dans toute son étendue; la nature du métal qui le produit, le choix des vins et des grappes qui y concourent, la forme et la capacité des vaisseaux, la température des caves, l'influence des saisons, rien ne fut oublié.

Les deux premiers Mémoires sur le vert-de-gris furent envoyés à l'Académie royale des Sciences, et imprimés dans les volumes de 1750 et 1753. Cette Compagnie fit féliciter l'auteur sur la sagacité et les connoissances dont il apportoit les preuves; ces éloges furent des encouragemens, et M. Montet y puisa de nouveaux motifs de concourir au tribut annuel que la Société royale destine à cette Académie célèbre avec laquelle elle est unie par la loi de son établissement. Ce lien de deux corps littéraires, unique par son objet et par son genre, resta long-temps dans les mains de M. Montet, qui ne le cédoit qu'à regret; on peut en juger par le grand nombre de ses Mémoires imprimés dans le recueil de l'Académie des Sciences.

L'ordre des matières nous oblige d'interrompre le fil historique pour annoncer un troisième Mémoire sur le vert-de-gris publié en 1778. Quelques particuliers venoient de substituer avec succès le marc des raisins au vin même, employé depuis long-temps. M. Montet ne se crut pas dispensé d'observer les nouveaux phénomènes qui devoient résulter de ce changement. Il les aperçut et les décrivit avec sa méthode ordinaire. Ce Mémoire est terminé par des réflexions intéressantes sur le vert-de-gris, considéré par rapport aux maladies qu'il peut occasionner. Cette pré-

paration n'occupe en général que des femmes ou des filles de tous les âges. Renfermées dans des caves peu aërées, elles ne prennent aucune précaution, et tiennent dans leurs mains, enduites de vert-de-gris, le pain et les autres alimens destinés à leur subsistance; cependant on n'a point observé de maladie particulière occasionnée par ces négligences. Peut-être est-ce l'habitude, qui, en préparant par degrés aux impressions de ces émanations dangereuses, en rend l'effet presque nul à la longue.

Entraîné par le goût constant de l'observation vers les objets qui intéressoient l'utilité publique, M. Montet examinoit plus particulièrement les procédés des arts indigènes. La matière avec laquelle les Hollandais font la pierre bleue appelée tournesol, n'est préparée que dans un village du diocèse de Nismes. Les habitans du Grand-Galargues, au milieu des chaleurs brûlantes de l'été, bravent les fatigues, et se répandent jusque dans les provinces voisines, pour ramasser une plante qu'ils appellent *Maurelle*, et que les botanistes ont nommée *Ricinoïdes;* ils l'apportent chez eux, la soumettent à l'action du pressoir, et le linge imbibé du suc de la plante qui est verte, acquiert une couleur de bleu foncé, qui se développe par son exposition à la vapeur du fumier ou de l'urine. C'est avec la partie colorante de ces chiffons, que les Hollandais font le tournesol, et qu'ils nous vendent chèrement une substance qu'ils tiennent de nous. On assure qu'elle est encore employée à d'autres usages. Quoi qu'il en soit, M. Montet faisoit des vœux pour que la

nation possédât ce secret ; et si l'on y parvient jamais, il aura le mérite d'avoir fourni des matériaux pour cette découverte.

M. Montet a trouvé dans les cendres du tamaris, arbrisseau fort commun dans cette province, et ordinairement assez voisin de la mer, un sel neutre précieux pour la médecine (le sulfate de soude), et il a consigné cette découverte dans les Mémoires de l'Académie des Sciences en 1757.

Une observation postérieure, analogue à la précédente, fit découvrir à M. Montet, dans l'*iris nostras*, les mêmes propriétés que dans l'iris de Florence.

En 1765 la Société royale ayant été consultée par le Gouvernement sur divers objets d'agriculture et de minéralogie relatifs à cette province, M. Montet, l'un des commissaires nommés à cette occasion, parcourut les environs de Montpellier, non avec le seul désir de pouvoir répondre à des questions importantes, mais avec l'ardeur d'un naturaliste qui veut connoître tout ce qui s'offre à ses regards. C'est à cette époque qu'il indiqua les traces d'un volcan éteint à Montferrier, village éloigné d'une lieue de cette ville. Ceux des diocèses d'Agde et de Béziers furent aussi l'objet de ses recherches. L'histoire de ces terribles embrasemens, qui ont bouleversé le globe, est écrite sur sa surface, mais elle n'est bien connue que du naturaliste éclairé par la chimie.

C'est M. Montet qui a bien fait connoître les salines de Peccais.

Rappelé vers sa patrie par ce sentiment qui nous

rend si cher le lieu de notre naissance, notre Académicien lui rendit souvent hommage, en faisant connoître ses richesses minéralogiques. On pourroit presque compter ses voyages dans les Cévennes, par les Mémoires qu'il nous a laissés sur l'histoire naturelle de ce pays. Il a renfermé dans quatre Mémoires fort étendus, une si grande quantité d'observations sur la physique, l'histoire naturelle et l'agriculture, que les faits s'y pressent et étonnent le lecteur par la multiplicité des objets.

M. Venel faisoit un cas singulier des talens et des connoissances de M. Montet. Peut-être ne sera-t-il pas indifférent de marquer les rapports qui ont uni deux hommes faits pour avoir des succès dans la même carrière.

Contemporains, fixés dans le même pays, et passionnés pour une science dont ils devoient reculer les limites, ils ne tardèrent point à connoître le besoin réciproque des moyens que la nature leur avoit donnés. M. Venel s'élevant avec le génie de Stahl, jusqu'aux théories les plus sublimes, M. Montet se livrant avec la sagesse de Lemery aux expériences les plus difficiles : l'un infatigable dans ses recherches, l'autre dédaignant le travail; le premier avec une force de tête peu commune, comptant trop sur les vues de l'esprit qui peuvent quelquefois égarer si l'observation ne les dirige; le second, accumulant les faits avec une circonspection timide, et n'osant rien taire parce qu'il avoit tout vu; tels étoient ces deux chimistes que les mêmes goûts avoient rapprochés pour l'instruction

publique. Ils ont fait ensemble, pendant plusieurs années, des cours de chimie qui ont contribué à répandre les principes de cette science à Montpellier. M. Montet, chargé des démonstrations, se contentoit de parler aux yeux ; mais l'art si difficile des expériences lui étoit si familier, qu'il avoit toujours le mérite de convaincre ceux que M. Venel n'avoit que persuadés.

M. Montet a eu peu de liaisons. Son caractère timide l'éloignoit de la foule ; mais sa sensibilité l'entraînoit sans cesse vers ses amis. Il étoit capable d'attachement, mais il ne le prodiguoit pas. Plus persuadé des progrès de la chimie que de ceux de la morale, il pensoit qu'il étoit si difficile de connoître les hommes, qu'il valoit mieux employer son temps à cultiver loin d'eux des sciences qui leur sont utiles, qu'à le perdre dans l'examen de leurs qualités sociales.

Devenu associé ordinaire en 1753, M. Montet n'ambitionna point d'autre place : il regardoit toutes les Compagnies savantes, comme ne formant qu'un même corps, et la multiplicité des titres n'étoit, selon lui, qu'une marque de célébrité. Il lisoit assidûment les livres nouveaux de chimie. Témoin des révolutions que cette science a éprouvées depuis quelques années, il ne voyoit point, sans un étonnement mêlé d'un peu d'inquiétude, les découvertes modernes et un nouvel ordre de choses qui renversoit l'ancien ; mais il n'eut pas l'injustice de se plaindre, et il regardoit les nouveaux chimistes comme des conquérans habiles qui ont le mérite d'éclairer les peuples vaincus. Il ne lui a manqué sans doute qu'une plus longue

carrière, pour participer à ce nouveau genre de gloire.

Né avec une constitution assez forte, la tranquillité et l'uniformité de sa vie paroissoient devoir en prolonger la durée au-delà du terme ordinaire; mais il perdit une parente qui avoit confondu ses intérêts avec les siens, et lui avoit prodigué les soins de l'amitié la plus pure. Dès ce moment, son repos et sa santé furent troublés, et il fut atteint peu après d'une maladie qui l'a conduit par degrés à un marasme auquel il a succombé le 13 novembre 1782, âgé de soixante ans et quelques mois.

Il avoit épousé en 1769 Gilette Carquet, d'une ancienne famille de Montpellier, et il n'a manqué au bonheur de leur union que la satisfaction d'avoir des enfans.

ÉLOGE DE M. GARIPUY,

Par M. de Ratte.

François-Philippe-Antoine Garipuy, fils de Jean-François Garipuy, et de Catherine Laqueille, naquit à Toulouse le 16 avril 1711.

Au sortir de ses études, ses parens, sans consulter son inclination, le destinèrent au barreau; mais plus il s'appliquoit à l'étude des lois, plus il étoit rebuté par leurs contrariétés apparentes dont on abuse si étrangement pour obscurcir et rendre douteuses les meilleures causes; les détours d'une chicane artificieuse excitoient à tout moment sa surprise; les clameurs du barreau l'étourdissoient; il auroit voulu habiter une région plus paisible, où loin du bruit et affranchi de toute contrainte, il eût pu saisir et contempler la vérité dégagée de cette multitude d'opinions humaines dont la recherche et l'examen lui paroissoient si désagréables.

Il étoit dans cette disposition, quand le hasard fit tomber entre ses mains le Traité de la Grandeur en général, du P. Lamy, dont il lut quelques pages. Frappé comme d'une lumière nouvelle à ses yeux, il emporta ce livre, le lut en entier, et la facilité qu'il eut à l'entendre en grande partie, lui dévoila un secret que la nature jusque-là lui avoit tenu caché.

Ce Traité, sans être bien parfait, est suffisant pour donner les premières notions, et mettre sur la voie.

M. Garipuy lut aussi divers traités de géométrie : la jurisprudence fut négligée, et bientôt il n'hésita plus à l'abandonner entièrement pour les mathématiques, malgré toutes les représentations de ses parens, qui ne cessoient de lui reprocher le tort qu'il avoit de quitter le solide et l'utile pour de vaines spéculations.

Quoiqu'il eût un excellent maître dans son propre génie, il sentit qu'il avoit besoin de quelques secours. Il consultoit souvent le P. Durranc, professeur de mathématiques au collége des Jésuites de Toulouse, et surtout M. Bourrust, docteur en médecine, qui savoit aussi beaucoup de géométrie élémentaire, traitée selon la méthode rigoureuse des anciens. C'étoient moins des leçons suivies qu'il falloit à M. Garipuy, que des avis sur l'ordre et la marche de ses études, et quelques éclaircissemens.

On ne peut trop recommander à ceux qui étudient les mathématiques, de ne lire aucun livre d'algèbre que la plume à la main, pour faire eux-mêmes sur-le-champ, tous les calculs donnés au long ou simplement indiqués dans le livre. Par-là on se ménage l'avantage de pouvoir calculer dans la suite facilement et promptement. M. Garipuy s'assujétit d'abord à cette utile méthode assez scrupuleusement ; mais au bout de quelque temps, il lui fut permis de s'en affranchir. Cédant volontiers, en hiver, à un peu de paresse qui l'empêchoit de quitter le coin du feu pour aller à son bureau, il avoit insensiblement pris l'habitude de faire, de tête et presque sans effort, de très-longs calculs algébriques.

Le P. Durranc et M. Bourrust, redoublant pour lui d'intérêt et d'estime, le proposèrent à l'Académie qui, sous le nom de Société des sciences, venoit de s'établir à Toulouse et dont ils étoient membres : il y fut reçu le 16 mai 1731.

Cette Compagnie qui, dans une nouvelle forme et sous un autre nom, a dans la suite obtenu des lettres-patentes, mais qui alors n'avoit qu'une simple permission de s'assembler, posséda dès son origine des mathématiciens nés à Toulouse, animés par le souvenir de Fermat, l'un des précurseurs du calcul différentiel ; et de la Loubère, le restaurateur des jeux floraux qui, doué du talent de faire heureusement des vers, sondoit avec un égal succès les profondeurs de l'analyse composée.

M. Garipuy n'avoit pas besoin de ce motif pour se livrer avec ardeur aux travaux académiques ; il lui suffisoit de suivre son penchant naturel. Il a donné à l'Académie de Toulouse plusieurs Mémoires d'algèbre, de géométrie, de mathématiques mixtes, et surtout un grand nombre d'observations astronomiques.

Son goût pour l'astronomie se déclara dès son entrée dans l'Académie, par un Mémoire sur les Réfractions et les Parallaxes. Il calcula l'éclipse de lune du premier décembre 1732, et celle de soleil du 3 mai 1734, et il eut le plaisir de se convaincre, en les observant, de la justesse de ses calculs.

A la mort de M. de Clapiès en 1740, la direction des travaux publics de la province fut partagée entre trois géomètres, à chacun desquels on assigna une

sénéchaussée. M. Pitot eut celle de Nismes; on donna celle de Carcassone à M. de Carney ; la sénéchaussée de Toulouse fut le partage de M. Garipuy.

Les avantages de cette place furent un grand sujet de satisfaction pour ses parens, qui commencèrent à croire que les mathématiques et un peu de fortune n'étoient pas irréconciliables.

Les travaux publics du département de Toulouse occupèrent M. Garipuy jusqu'en 1752, année de la mort de M. de Carney, auquel il succéda dans la direction de Carcassone. Il se démit, avec l'agrément des États en 1775, de cette direction, la plus considérable des trois, en faveur d'un fils qu'il avoit de bonne heure formé pour cette place, et sur laquelle il se réserva seulement l'inspection que devoient naturellement lui donner l'autorité paternelle, son savoir et son expérience.

Un directeur d'ouvrages publics ne peut mener la vie sédentaire et retirée d'un géomètre renfermé dans son cabinet, ou d'un astronome confiné dans son observatoire. Il est obligé de diriger immédiatement, ou de faire lui-même des opérations sur le terrain, de se transporter d'un lieu à un autre, de vivre, pour ainsi dire, sur les grands chemins. Cependant M. Garipuy n'en a pas moins rempli toutes les fonctions de l'académicien le plus laborieux, et c'est principalement sous cette dernière qualité que l'on doit ici le considérer.

Nous avons dit qu'il avoit lu à l'Académie de Toulouse différens Mémoires d'algèbre et de géométrie. C'est avec regret que nous ajouterons, qu'après sa

mort aucun de ces Mémoires n'a été trouvé, ni parmi ses papiers, ni dans les registres de l'Académie. Je sais qu'il en avoit supprimé plusieurs qui, faute d'avoir été publiés dans le temps, avoient perdu le mérite de la nouveauté ; mais il est à craindre que la difficulté de se contenter lui-même, ne l'ait porté à multiplier à l'excès des sacrifices préjudiciables au public. Ceux qui ont eu quelque connoissance de ces Mémoires, savent qu'il y a souvent employé les calculs différentiel et intégral qu'il avoit fort approfondis, sans négliger d'ailleurs la géométrie des anciens, dont il admiroit l'exactitude et la méthode.

Ce qui a paru de plus considérable de M. Garipuy, doit principalement se réduire à ses observations astronomiques. L'Académie des Sciences de Paris en a publié quelques-unes : on en trouve dans les Mémoires de l'Académie de Toulouse beaucoup d'autres très-détaillées. On doit particulièrement distinguer les observations qu'il fit en 1751 et 1752 pour la détermination des parallaxes, et par une conséquence nécessaire, des vraies distances de la Lune, de Vénus, de Mars et du Soleil. Ces observations sont correspondantes à celles que faisoit en même temps M. l'abbé de la Caille au cap de Bonne-Espérance.

Pendant long-temps M. Garipuy n'avoit point eu de lieu fixe pour observer ; mais quelques années avant sa mort, il avoit élevé dans sa maison un superbe et magnifique observatoire, qu'il avoit meublé des meilleurs instrumens faits avec la plus grande dépense et le plus grand soin.

Les astronomes ne peuvent se passer de l'optique : elle supplée à l'imperfection des yeux, et l'on doit regarder les lunettes achromatiques comme un des plus grands secours qu'elle leur ait procurés. M. Garipuy calcula la théorie de ces lunettes, sur lesquelles les plus grands géomètres se sont heureusement exercés.

C'est dans un voyage que M. Garipuy avoit fait à Paris en 1740, uniquement pour y cultiver les sciences et les savans, qu'il eut l'avantage d'être particulièrement connu de MM. Clairaut, de Maupertuis, Cassini, Bouguer et le Monnier. Tous ces savans, pénétrés d'estime pour lui, ne faisoient nulle difficulté de dire qu'il auroit probablement atteint la réputation des premiers géomètres de la capitale, s'il avoit été entièrement le maître de disposer de son temps.

Des projets relatifs à la navigation de la rivière d'Aude et au dessèchement de l'étang de Capestan, déterminèrent un voyage qu'il fit en Hollande avec son fils. Il fut envoyé par les Etats dans ce pays où l'on est perpétuellement occupé à se défendre contre les eaux, et à leur ravir un terrain précieux que l'on veut mettre à profit. Il rapporta de ce voyage plusieurs pratiques utiles, et surtout un moyen d'employer très-avantageusement la vis d'Archimède pour épuiser l'eau à de médiocres profondeurs.

M. Garipuy avoit une grande connoissance des mécaniques ; la physique l'occupoit quelquefois, et ce qu'on ne devineroit peut-être pas, il étoit métaphysicien.

Le détail circonstancié de tous les ouvrages publics

exécutés par M. Garipuy seroit trop long. Il nous suffira de les indiquer sommairement, en remarquant qu'il s'est montré constamment digne de sa réputation et de la confiance qu'on avoit en lui. Ses travaux sur la rivière d'Aude, et pour le dessèchement de l'étang de Capestan, ont rendu fertiles des champs immenses que l'on ensemence actuellement tous les ans et qui n'étoient auparavant que de mauvais pacages. Le canal de Narbonne, dont l'objet est d'établir la communication entre le grand canal royal et le port de la Nouvelle, a été exécuté en partie par M. Garipuy. Une entreprise des plus hardies est celle du pont de Gignac; l'arche du milieu aura 150 pieds sur 50 de montée.

Dans les différens travaux que M. Garipuy a dirigés, il a fait souvent usage des ressources naturelles et imprévues de sa géométrie, et l'on a de lui plusieurs pratiques fondées sur la plus exacte théorie et que l'on s'est empressé d'adopter.

M. Garipuy avoit été Capitoul en 1765, et en cette qualité député aux Etats de 1768, et compris dans la députation pour présenter le cahier à la Cour cette même année.

Sa place de directeur l'obligeoit à venir tous les ans à Montpellier pendant la tenue des Etats pour y rendre compte des travaux de son département; il a continué d'y venir après sa démission de cette place. Lié avec la plupart des membres de la Société royale, il y fut nommé en janvier 1782 à une place d'associé libre. La nécessité d'un prompt départ ne lui permit

pas

pas de venir remercier de vive voix la Compagnie comme il se l'étoit proposé ; et nous nous attendions à le revoir aux Etats suivans quand nous apprîmes que la mort nous l'avoit enlevé.

Attaqué à Toulouse de la maladie épidémique, à laquelle on donna le nom de *suette*, il en fut malheureusement une des premières victimes, et mourut le 2 avril 1782, après avoir reçu les sacremens de l'église : il étoit âgé de soixante-onze ans moins quelques jours.

Il a laissé de son mariage avec Thérèse de Boë, deux filles et un fils. Les deux filles, sans prendre aucun engagement irrévocable, se sont consacrées à l'éducation des jeunes personnes de leur sexe dans un pieux établissement. Le fils, sujet de grande espérance, successeur de son père dans la direction des travaux publics, a été ravi cinquante jours après lui par la même maladie.

M. Garipuy étoit d'un caractère sérieux et appliqué ; il s'occupoit continuellement et toujours sans dégoût. Sa conversation étoit très-instructive, et la grande clarté de ses idées étoit la source de la netteté de ses expressions.

ÉLOGE DE M. CUSSON,

Par M. de Ratte.

Pierre Cusson, docteur en médecine, associé régnicole de la Société royale de médecine de Paris, de la Société physiographique de Lund en Scanie, de l'Institut de Bologne, professeur royal de mathématiques, naquit à Montpellier le 14 août 1727, de Nicolas Cusson, négociant, et de Catherine Bertrand.

Il perdit son père à l'âge de sept ans, et n'eut pour toute ressource que les secours d'une mère attentive à procurer à son fils une éducation conforme aux vues qu'elle pouvoit avoir sur lui.

Il fit ses études au collége des Jésuites et les fit avec distinction. Il parut un sujet digne d'être recherché par la Société dans laquelle il fut admis à dix-sept ans.

Après son noviciat, on lui confia l'enseignement des belles-lettres dans les colléges du Puy, de Béziers et de Toulouse. La manière dont il s'acquitta pendant cinq années consécutives de cette fonction, lui attira des louanges flatteuses de ses supérieurs. On lui donnoit chaque jour des marques d'estime et de confiance. Il obtint même une faveur toute particulière; on lui permit de lire les constitutions de la Société.

Il faut croire qu'il ne les lut point avec les yeux

qu'auroit apportés à cette lecture un Magistrat ou un Ministre d'Etat. Ces constitutions si fameuses, dont on a tant parlé, lui parurent un chef-d'œuvre de bon sens et de raison, et il fut plus persuadé que jamais, après les avoir lues, de l'excellence de l'état qu'il avoit embrassé. Mais en réfléchissant sur l'étendue des obligations qui lui étoient imposées, il craignit de manquer de force pour les remplir ; sa vocation lui devint suspecte ; un penchant très-vif pour la médecine, penchant qu'il avoit osé déclarer quelquefois, commençoit à l'agiter violemment. Pour mettre fin à toute incertitude, il demanda sa sortie à ses supérieurs qui, après avoir quelque temps combattu sa résolution, le relevèrent à regret d'un premier engagement toujours facile à rompre. Ainsi, à l'âge de 23 ans, M. Cusson rentra dans le monde, mais sans perdre l'amitié des Jésuites auxquels il fut toujours véritablement attaché, et qui de leur côté n'ont cessé, tant qu'ils ont existé, de s'intéresser vivement à lui.

Revenu à Montpellier, et son penchant pour la médecine ne trouvant plus d'obstacles, il mit son application à le satisfaire. Les diverses parties de cette vaste science l'exercèrent tour à tour, et il fut reçu docteur en médecine en 1753.

De tous les professeurs à qui, dans le temps dont nous parlons, la réputation de l'école de Montpellier étoit heureusement confiée, M. de Sauvages fut celui dont M. Cusson se rendit plus particulièrement le disciple. Il lui dut les premières notions de la bota-

nique et de l'histoire naturelle, qu'il a depuis cultivées tout le temps de sa vie.

Le savoir de M. Cusson en botanique déjà bien connu, lui valut en 1754 une commission honorable. Il fut choisi par M. de Jussieu pour aller, par ordre du Gouvernement, faire la recherche des plantes particulières à l'Espagne. Il se rendit d'abord dans les îles de Majorque et de Minorque qu'il parcourut presqu'entièrement, et dont il connut toutes les richesses botaniques. Des îles Baléares il passa en Catalogne : il en courut toutes les campagnes, traversant les plaines, s'élevant au sommet des plus hautes montagnes des Pyrénées, toujours herborisant et observant. A Barcelonne, où il fit quelque séjour, il se logea chez un pharmacien, possesseur d'un trésor qu'il étoit infiniment jaloux de conserver; c'étoit un herbier très-riche formé par M. de Tournefort. Notre Académicien eut le plaisir d'y retrouver méthodiquement disposées ces mêmes plantes qu'il venoit de voir sur la surface de la terre, où la nature les avoit semées avec une magnifique confusion.

Un extrême embonpoint, qui avoit succédé à une grande maigreur, rendoit chaque jour plus pénibles, pour M. Cusson, des courses dont la plupart ne pouvoient être faites qu'à cheval. Il se vit par-là dans l'impuissance de parcourir d'autres provinces d'Espagne, ainsi que le portoit sa commission.

Il ne fut pas plutôt de retour à Montpellier qu'il tourna ses vues du côté de la médecine-pratique. Il lui falloit, pour y réussir, des occasions de s'exercer; mais

comme elles ne pouvoient être dans les commencemens assez fréquentes pour lui sur un trop grand théâtre, il prit le parti de se transporter à Sauve, petite ville à huit lieues de Montpellier, dans le dessein d'y exercer la médecine. A peine y fut-il arrivé qu'il fut assez généralement appelé. Des succès brillans souvent inespérés, lui méritèrent la confiance, non-seulement de presque tous les habitans de Sauve, mais même de ceux de plusieurs villes voisines. Les succès de M. Cusson ne pouvoient être long-temps ignorés à Montpellier, aussi fut-il déterminé par sa famille, pressée par un célèbre praticien, M. Lazerme, à venir s'y fixer. Il quitta donc la ville de Sauve et les Cévennes pour se rendre dans sa patrie, non toutefois sans regretter un pays où pendant cinq ans il avoit exercé sa profession avec autant d'avantage que d'agrément.

La réputation qui avoit devancé son arrivée à Montpellier, le fit bientôt jouir d'une considération et d'une confiance que l'on n'accorde guère sur des preuves qui seroient équivoques. Il eut des pratiques distinguées, et il vit beaucoup diminuer en peu de temps l'intervalle qu'il avoit encore à franchir pour s'élever aux premiers rangs.

Pour se rendre plus généralement utile, il voulut en pratiquant la médecine former lui-même des praticiens. Il fit dans cette vue, pendant plusieurs années, des cours particuliers de médecine-pratique, que les étudians suivoient avec empressement.

Nous avons dit que dans ses premières études de

médecine, il avoit eu pour maître M. de Sauvages : nous devons ajouter qu'une amitié fondée sur une estime réciproque, les avoit dès-lors étroitement unis. L'illustre professeur n'a point dissimulé que dans la composition de sa Nosologie méthodique, le plus parfait, le plus estimé de ses ouvrages, il s'est souvent aidé des lumières de son ami. Le genre des ischuries ou rétentions d'urine lui appartient en entier.

M. Cusson perdit M. de Sauvages en 1766. Cette mort et celle de M. Fizes qui la suivit de près, firent vaquer deux chaires de professeur. Plusieurs docteurs se présentèrent pour les disputer au concours. Il n'avoit d'abord nulle envie d'augmenter leur nombre ; mais ses amis le pressant d'entrer en lice, il se mit sur les rangs, la dispute étant déjà commencée. Des circonstances imprévues en arrêtèrent totalement le cours, et le mérite respectif des contendans ne put être complétement apprécié.

Si M. Cusson ne retira pas de ce concours tout l'avantage qu'il avoit droit de s'en promettre, il dut au moins à sa capacité bien reconnue, le choix qui fut fait de lui en 1767 pour enseigner, en qualité de vice-professeur, l'anatomie et la botanique en l'absence de M. Imbert, chancelier. Il remplit pendant quatre ans, de la manière la plus distinguée, cette double fonction. Les élèves nombreux dont l'instruction lui étoit confiée, trouvèrent dans ses leçons des principes lumineux de physiologie et de botanique ; mais porté par goût à l'étude de cette dernière partie, il tourna sur elle ses recherches plutôt que sur l'anatomie. Il fut

frappé de l'imperfection de la classe des ombellifères, et il parvint, par une correspondance active et soutenue avec tous les botanistes célèbres de l'Europe, à en former un herbier des plus complets : on y voyoit des plantes ignorées de la plupart des botanistes. Il restoit à faire connoître au public cette riche et vaste collection, dans un ouvrage où toutes les ombellifères auroient été désignées par des caractères distinctifs et certains. M. Cusson avoit promis de donner cet ouvrage généralement désiré ; il l'avoit composé en partie, et l'on ne peut trop regretter que détourné par d'autres travaux, il n'ait pu, dans une vie malheureusement trop courte, mettre à celui-ci la dernière main.

Dans cette nombreuse famille des ombellifères, on trouve un genre auquel Linnæus a donné le nom de *Cussonia*. M. Murray, de Gottingue, a indiqué deux espèces de ce genre, *Cussonia Thyrsiflora* et *Cussonia Spicata*.

M. Cusson est auteur d'un grand nombre de thèses de médecine, soutenues pour la plupart dans l'Université de Montpellier, et qui, travaillées avec le plus grand soin, doivent être regardées comme d'excellentes dissertations.

Il étoit entré dans la Société royale en 1754 en qualité d'adjoint, et quelques années après il devint associé. Le premier Mémoire qu'on ait eu de lui, contient l'exposition d'une méthode qu'il avoit imaginée pour distribuer les oiseaux par classe, et qui, sous divers points de vue, a des avantages réels. Ce qu'il a

lu sur la cataracte dans une assemblée publique, présente une discussion très-approfondie des deux méthodes d'opérer, par abaissement ou par extraction. Il exige dans l'une et dans l'autre méthode un certain degré de maturité, qu'il s'attache à déterminer. Il pense que l'extraction doit être pratiquée dans certains cas; mais on voit qu'en général, il réclame la préférence pour l'abaissement. Quelques applications du calcul intégral qu'il communiqua dans nos séances particulières, nous le montrèrent comme mathématicien. Il suppléa quelque temps M. Danysi, professeur de mathématiques, pendant une absence que fit cet Académicien, après la mort duquel il fut nommé par la Société royale à la même chaire, qu'il a remplie dignement jusqu'à sa mort.

M. Cusson avoit une grande connoissance des belles-lettres, et il possédoit plusieurs langues; il étoit initié dans toutes nos sciences, et les Académies étrangères qui l'avoient adopté, et ses correspondances avec les divers savans de l'Europe, prouvent que sa réputation s'étoit étendue bien au-delà du pays qu'il habitoit.

Aux qualités les plus nécessaires dans l'exercice de sa profession, M. Cusson réunissoit un extérieur infiniment propre à les faire valoir. Singulièrement attaché à ses malades, son affection pour eux n'eut jamais rien d'alarmant; sa gaieté naturelle leur inspiroit la confiance. Il savoit, quand il le falloit, en raisonnant sur leurs maux, leur en donner des explications souvent capables de les rassurer. Ceux qui

malades principalement d'imagination, n'avoient besoin pour tout remède que de la présence du médecin, étoient très-satisfaits de lui : il savoit amuser et guérir.

L'attachement que lui avoient voué ses cliens, parut dans sa dernière maladie, et surtout dès qu'on le vit en danger. Une humeur goutteuse qui lui faisoit depuis long-temps la guerre, s'étant portée sur la main droite, lui occasionna dans le mois d'août 1783, des panaris de la plus mauvaise espèce, et qui devinrent en peu de temps des tumeurs très-considérables. La masse des humeurs en fut infectée, ce qui ôta bientôt tout espoir de guérison. De vives douleurs exercèrent la patience du malade, qui après les plus grands exemples de résignation, de fermeté et de religion, mourut le 13 novembre suivant, âgé de cinquante-six ans accomplis.

Il avoit épousé demoiselle Déidier, proche parente du célèbre professeur en médecine de ce nom, et il a laissé deux fils de ce mariage. L'aîné, par l'éclat des démonstrations de botanique qu'il fait au Jardin du Roi, sous le même titre que son père, par plusieurs Mémoires qu'il a donnés à cette Académie dont il est membre, par ses succès dans la pratique de la médecine, s'est montré véritablement digne de réparer à tous égards, la perte qui fait le sujet de nos regrets.

ÉLOGE DE M. DE SAINT-PRIEST,

Par M. DE RATTE.

JEAN-EMMANUEL DE GUIGNARD, vicomte de SAINT-PRIEST, conseiller d'État ordinaire, intendant de la province de Languedoc, honoraire de la Société royale des sciences, naquit à Grenoble en 1714. Denis-Emmanuel de Guignard son père, président à mortier au parlement de Dauphiné, et Catherine de l'Escot sa mère, étoient l'un et l'autre issus de familles anciennes et distinguées de la même province.

Doué d'un naturel des plus heureux, qu'une excellente éducation avoit perfectionné, M. de Saint-Priest, dont nous faisons l'éloge, suivit de bonne heure la route que ses pères lui avoient tracée. Il n'avoit guère plus de vingt ans lorsqu'il fut reçu conseiller au parlement de Dauphiné. Il eut le bonheur, à peu près dans le même temps, de s'unir à mademoiselle de Barral, fille d'un président de la même Cour, d'une famille que les dignités de l'église et les charges de la magistrature ont illustrée, distinguée d'ailleurs par la noblesse de son origine et par ses alliances.

M. de Saint-Priest ne fut pas plutôt dans le parlement de Grenoble, qu'il y fut généralement reconnu pour un magistrat intègre, attaché scrupuleusement à tous ses devoirs, ayant déjà les connoissances né-

cessaires pour remplir avec exactitude des fonctions délicates. On lui confia des affaires importantes et difficiles. L'ordre, la clarté, la précision de ses rapports, sa justesse dans la décision, étonnèrent et lui firent une réputation.

Il sentit, et ceux qui le connoissoient le lui disoient d'ailleurs assez, que pour paroître tout ce qu'il étoit, il devoit chercher à se produire sur un plus grand théâtre; mais il voyoit des difficultés dans le choix des moyens. Il fut quelque temps incertain; enfin la noble confiance dont il étoit animé fixa ses irrésolutions; il vendit sa charge de conseiller au parlement de Grenoble, en acheta une de maître des requêtes, et se rendit avec sa famille à Paris.

Transporté dans le Conseil, M. de Saint-Priest n'y parut point étranger; l'étude profonde qu'il avoit faite des lois et des ordonnances, la connoissance surtout du droit écrit, lui donnèrent de l'avantage, souvent même de la supériorité. Il fit avec le plus grand succès des rapports considérables.

Après avoir été quelque temps président au grand Conseil, il eut une commission importante; elle avoit pour objet les affaires de la Compagnie des Indes. Il remplit les vues du Gouvernement, et l'on reconnut combien il étoit propre à tous les différens détails de finance et d'administration. Le commerce, cette source de l'accroissement de nos richesses et de notre grandeur, gagna beaucoup par son attention et ses soins. Un vaisseau de la Compagnie des Indes, auquel elle donna le nom de *Saint-Priest*, fut un témoignage

authentique de la reconnoissance des négocians et de celle de la nation.

A la mort de M. le Nain, en 1750, M. de Saint-Priest lui succéda dans l'intendance de Languedoc au milieu des circonstances les plus critiques. Pourquoi craindrions-nous de rappeler quelques momens orageux, qu'une longue suite non interrompue des jours les plus brillans a dû faire oublier ? La province, par une de ces fatalités dont quatre ou cinq siècles peuvent à peine fournir un ou deux exemples, se voyoit privée de ses illustres et sages administrateurs. Les peuples réclamoient leurs protecteurs et leurs pères, ils s'affligeoient de leur absence comme d'une calamité publique. Le premier soin de M. de Saint-Priest fut d'étudier et de bien approfondir l'administration qu'il étoit appelé à remplacer momentanément. Sa gestion intermédiaire, conforme pour l'essentiel à celle des États, fut réglée, par lui seul, sur les mêmes principes. Il regarda ce surcroit d'autorité comme un dépôt qu'il étoit pressé de rendre. Il sollicita le rappel des États; et lorsqu'en 1752 on eut enfin la douce satisfaction de les voir de nouveau s'assembler, il leur témoigna, de la manière la plus vive et la plus éloquente, sa joie sincère de cet heureux retour.

Après ces preuves du patriotisme de M. de Saint-Priest, on ne demandera point comment dans une longue administration il a continué de se conduire à l'égard des États. On l'a vu souvent applaudir à leurs vues, prendre part à leurs projets, et par le compte

qu'il en rendoit à la Cour, contribuer à leur exécution. Honoré de la confiance du Souverain, et en possession de celle du peuple, il étoit le lien précieux et la chaîne qui les unissoit.

M. de Saint-Priest parvint en 1764 à la dignité de conseiller d'Etat que les Etats de la province avoient demandée pour lui. Quelques années après, son fils aîné formé sous ses yeux, et distingué par les mêmes talens, lui fut donné pour adjoint dans l'intendance de Languedoc.

Pour achever de peindre M. de Saint-Priest, il faudroit le suivre dans les momens où perdant les affaires de vue, il goûtoit paisiblement les douceurs de la société. Sa grande facilité pour le travail, l'ordre qu'il avoit su se prescrire, lui faisoient aisément trouver ces momens destinés au délassement. C'étoit alors que le Magistrat et l'homme public n'étoit plus qu'un homme aimable, poli sans affectation, ennemi de cette gravité fausse et contrefaite qui n'est que le masque de la médiocrité. Mais c'est dans l'intérieur de sa famille que M. de Saint-Priest doit être particulièrement considéré. Nous avons parlé de son mariage avec mademoiselle de Barral : jamais union ne fut plus douce, plus délicieuse, plus parfaite. La conformité des caractères, la vertu, la piété des deux époux, assuroient leur bonheur mutuel, des enfans dignes d'eux, une postérité nombreuse, étoient un surcroît à leur félicité. Des sentimens qui deviennent chaque jour plus rares animoient toute cette famille. Elle aimoit à se rassembler dans des fêtes domesti-

ques, dont la tendresse paternelle et l'amour filial avoient ordonné les apprêts.

M. de Saint-Priest résolut, après trente-quatre ans d'administration, de se retirer entièrement des affaires, et se démit en conséquence de sa place d'intendant. Il ne put goûter le repos qu'il avoit désiré. Il tomba malade au mois de juillet dernier; sa maladie fut jugée d'abord une simple fièvre catarrale, dont au bout de quelques jours on le crut guéri; mais une langueur qui lui resta et qui augmentoit sensiblement, donna bientôt de justes alarmes; les symptômes de l'hydropisie parurent, et il jugea lui-même qu'il n'en reviendroit pas. Ce fut le 18 octobre 1785, qu'il mourut, dans la soixante-douxième année de son âge.

M. de Saint-Priest a laissé plusieurs enfans de son mariage avec mademoiselle de Barral. Nous avons parlé de son fils aîné, M. le vicomte de Saint-Priest, son digne successeur. M. le comte de Saint-Priest, maréchal des camps et armées du Roi, est le second; on l'a vu dans l'ambassade de Lisbonne, et plus encore dans celle de Constantinople, conduire avec succès les négociations les plus importantes et les plus difficiles. On sait que deux grands Empires ont été pacifiés par ses soins. Le troisième fils, chevalier de l'ordre de Malte, s'est montré de bonne heure digne de ses frères et du Magistrat respectable qui lui donna le jour.

Quatre filles de M. de Saint-Priest, également distinguées par leur piété solide, et par toutes les vertus qui font l'ornement de leur sexe, ont été ma-

riées à des gentilshommes des meilleures maisons de cette province. L'aînée est veuve de M. le comte d'Entragues. M. le marquis de Bocaud a épousé la seconde. La troisième a été mariée à M. le marquis d'Axat ; et la quatrième, morte depuis quelques années, avoit été unie par le même lien à M. le marquis du Vivier-Lansac.

Les prédécesseurs de M. de Saint-Priest n'avoient en quelque manière exercé l'intendance qu'en passant. Pour lui, par un sentiment de préférence, par un attachement qui doit nous flatter, il s'étoit naturalisé parmi nous ; il avoit par diverses acquisitions fixé son séjour en Languedoc ; il y avoit établi sa famille.

ÉLOGE DE M. SÉGUIER,

Par M. de Ratte.

Jean-François Séguier naquit à Nismes le 25 novembre 1703. Son père, conseiller au présidial de cette ville, le destina de bonne heure à lui succéder dans sa charge.

Dans le cours de ses études au collége des Jésuites de Nismes, le jeune Séguier se distingua par une application fort au-dessus de son âge. Il commençoit à démêler dans les auteurs latins quelques-unes des beautés qui leur sont propres, lorsqu'il lui vint dans l'esprit que leur langue ne devoit pas lui servir seulement à entendre les lois romaines, et les gloses infinies de leurs commentateurs. Une médaille d'Agrippa, qu'il avoit gagnée en jouant avec ses camarades, lui découvrit l'instinct secret qui le portoit à la recherche des monumens antiques.

S'il est une étude directement opposée au caractère léger de l'enfance, c'est sans contredit celle des antiquités par l'application sérieuse et les réflexions qu'elle exige ; le jeune Séguier cependant osa s'y livrer. Un antiquaire de dix ans dut paroître un prodige ; les moyens qu'il employa pour former sa collection ne surprirent pas moins.

On lui dit un jour qu'il s'étoit trouvé des médailles dans un puits que l'on fouilloit au collége ; aussitôt il forme

forme le projet d'y descendre en secret dans la nuit; un de ses compagnons d'étude, plus jeune que lui, s'offre volontiers à lui servir de second. La nuit arrivée, les deux enfans s'échappent, et M. Séguier muni d'une lanterne et suspendu à une corde, est descendu au péril de sa vie. On ne dit point si effectivement il trouva des médailles, mais on sait que quand il fallut remonter, les forces de son jeune compagnon s'étant trouvées insuffisantes, il se vit dans la nécessité de passer la nuit au fond du puits, où il éprouva mille incommodités. Ainsi commençoit à se manifester en lui ce courage savant, que la vue des obstacles, des dangers, de la mort même ne peut détourner de la vive poursuite de son objet.

Un goût aussi décidé que celui du jeune Séguier étoit dans les commencemens difficile à satisfaire. Il lui sacrifioit le peu d'argent qu'on lui donnoit pour ses menus plaisirs, et ces foibles moyens ne suffisant pas, il y suppléa par la vente d'une partie de son linge, de celui même qui lui étoit le plus nécessaire.

Quelqu'ardeur qu'il témoignât pour l'histoire et les antiquités, elles ne purent cependant lui suffire; la nature l'avoit formé pour plus d'un genre, et son compatriote M. Baux, docteur en médecine, d'une famille vouée en quelque sorte à la botanique, lui donna les premières notions de cette science. Il n'en fallut pas davantage à M. Séguier pour s'engager dans cette nouvelle carrière, qu'il a constamment parcourue avec tant de gloire et de succès.

Il vint étudier en droit à Montpellier, où bien des

objets pouvoient le distraire de la jurisprudence. M. Chicoyneau faisoit alors avec beaucoup d'éclat, au Jardin du Roi, la démonstration des plantes. M. Séguier le suivit, avec une extrême assiduité : arrivé trop tard un jour de démonstration importante, et ne pouvant percer la foule, une branche d'un grand arbre sur laquelle il s'étoit placé, cassa sous lui, et il tomba sans connoissance aux pieds du professeur, assez étonné sans doute de cet événement singulier, et du zèle peu commun du jeune étudiant.

Son père, informé qu'il fréquentoit plus le Jardin des plantes, que les Ecoles de droit, le rappela auprès de lui pour l'empêcher, disoit-il, d'achever de se perdre. Il le pressa vivement d'entrer dans le présidial de Nismes; le fils, après avoir résisté long-temps, alloit se rendre, lorsque le célèbre M. Maffei vint à Nismes, et dès-lors tout changea de face pour M. Séguier.

M. le marquis Maffei, distingué par la variété de ses connoissances, et surtout savant antiquaire venu en France pour observer nos monumens, chercha quelqu'un à Nismes qui se connût en antiquités; on lui indiqua M. Séguier. Son mérite fut bientôt apprécié par M. Maffei, qui concevant pour lui la plus vive estime, lui proposa de l'accompagner dans les différens voyages qu'il méditoit. Cette proposition ne pouvoit être qu'agréablement acceptée par M. Séguier, mais il falloit le consentement de ses parens. Après bien des difficultés, on lui permit seulement d'aller passer trois mois à Paris. Un mois de connoissance plus intime ne laissa plus aux deux amis, car on pou-

voit déjà leur donner ce nom, le pouvoir de rompre les nœuds qu'ils venoient de former, et que la mort seule a pu rompre en effet.

M. Séguier parcourut avec M. Maffei la plus grande partie de l'Europe savante. Ils examinoient ensemble les productions de l'art, les monumens antiques, les curiosités naturelles : ils observoient jusqu'aux moindres indices du progrès des sciences, et voyoient des savans.

Dans le séjour de M. Séguier à Paris, il mit en ordre au cabinet du Roi, un superbe herbier de plus de 22,000 plantes, qui présentoit auparavant la plus choquante confusion.

En Angleterre, il rendit un service signalé à M. de Boze, secrétaire de l'Académie des inscriptions et belles-lettres, en lui fournissant les moyens de compléter un exemplaire d'un livre, qui ne contient que quelques prières à l'usage des enfans, mais que plusieurs bibliographes ont regardé comme le premier essai de l'imprimerie.

M. Séguier vit en Hollande le célèbre Boerhaave, qui s'empressa de lui faire voir toutes les raretés botaniques que son jardin renfermoit.

L'astronomie n'étoit point étrangère à M. Séguier, et l'on voit par plusieurs observations qui nous restent de lui, qu'il l'a souvent cultivée. A Vienne il observa l'éclipse de soleil du 3 mai 1734, en présence du prince Eugène, qui le pria d'accepter le télescope dont il s'étoit servi ; c'est le même qui appartient aujourd'hui à l'Académie de Nismes.

Après avoir vu ce que Rome et les principales villes d'Italie offrent de plus magnifique et de plus curieux, M. Maffei revint à Vérone. M. Séguier, qui ne le quitta plus, s'appliqua plus particulièrement alors à la botanique et à l'histoire naturelle. Il publia sa *Bibliothèque botanique*, et l'ouvrage qui a pour titre : *Plantæ Veronenses*, en trois vol. *in*-12, deux productions qui ont assuré à leur auteur, parmi les botanistes, le rang le plus distingué.

La méthode qu'il a suivie dans ces deux ouvrages, lui étoit particulière ; elle tient beaucoup cependant de celle de Tournefort. On voit qu'il n'avoit point adopté, au moins alors, la méthode sexuelle.

En herborisant, en cherchant et ramassant des fossiles dans les campagnes de l'État de Venise, M. Séguier éprouva combien la science coûte quelquefois à acquérir : il essuya mille fatigues, et se vit exposé à de grands dangers. Les montagnards du Vicentin le prirent pour un sorcier, et il eut besoin de beaucoup d'adresse pour n'être pas la victime de l'ignorance et de la superstition. Par un contraste remarquable, il dut sa conservation aux paysans du Véronais. Il avoit rencontré une espèce de champignon qui lui parut nouvelle : pour la mieux connoître, il eut le courage ou plutôt l'imprudence de la goûter ; car à peine l'eut-il dans la bouche, qu'il tomba sans connoissance. Des paysannes charitables volèrent à son secours, et le transportèrent promptement dans un hameau voisin, où, suivant une tradition populaire, l'huile d'une certaine lampe avoit la réputation d'opérer des cures

extraordinaires et presque miraculeuses. L'âcreté et la rancidité de cette huile, dont on fit avaler à M. Séguier une assez forte dose, le rappelèrent à la vie, en lui faisant rendre le funeste champignon. Ce fait, comme il est aisé de se l'imaginer, ajouta beaucoup à la réputation de l'huile, qui fut plus miraculeuse que jamais.

M. Séguier courut à Volterre en Toscane un danger d'un autre genre. Il avoit remarqué dans les constructions anciennes qui font partie de ses fortifications actuelles, une pétrification très-intéressante qu'il essaya d'enlever de nuit. Malgré toutes ses précautions pour n'être pas découvert, les sentinelles l'aperçurent ; il fut arrêté et conduit en prison comme auteur et complice de quelque complot dangereux. Le gouverneur de la ville ayant appris le lendemain au matin le nom du prisonnier, non-seulement se hâta de le faire élargir ; mais il lui permit encore d'emporter la pétrification qu'il désiroit. Elle est dans le cabinet de l'Académie de Nismes, au rang des plus précieuses.

Après la mort de M. le marquis Maffei, M. Séguier n'ayant plus rien qui l'attachât à l'Italie, revint à Nismes, où la gloire des sciences et celle de sa patrie l'occupoient uniquement. Il porta ses regards sur les monumens antiques qui décorent cette ville, et par les vestiges des lettres de l'inscription de la Maison-Carrée, par les trous qu'ont formés les clous qui ont servi à les fixer, il découvrit que ce monument avoit été consacré à Caïus et Lucius, princes de la jeunesse, fils d'Agrippa et petits-fils d'Auguste. On connoît la

dissertation qu'il a donnée à ce sujet. Il avoit aussi sur le temple de Diane, et sur d'autres antiquités de Nismes, des idées particulières; mais il ne les a manifestées dans aucun ouvrage imprimé.

Son cabinet, où se trouvoient rassemblés une infinité de fossiles, de coquillages, de poissons pétrifiés, de médailles, de pierres gravées, fit bientôt l'admiration de tous les étrangers, auxquels M. Séguier offroit un spectacle plus intéressant encore. On sait qu'il a laissé à l'Académie de Nismes ce superbe cabinet, et que par un combat de générosité entre M. de Becdelièvre, évêque de cette ville, et lui, les sciences et les pauvres ont également profité de ce don.

Parvenu à l'âge de quatre-vingts ans, M. Séguier éprouva quelques infirmités. Animé cependant du même courage qui, dans son enfance, l'avoit fait descendre au fond du puits, il eut la force de monter sur les corniches de la Maison-Carrée, et d'en parcourir le toit avec agilité, pour guider la main des ouvriers occupés à réparer ce monument. Il avoit obtenu de la province qu'elle feroit les frais de cette réparation.

Rien n'annonçoit la fin prochaine de M. Séguier, lorsqu'une apoplexie des plus fortes l'enleva le premier septembre 1784. Ses dernières paroles furent un souhait pour sa patrie.

Il a laissé en manuscrit un immense recueil d'inscriptions, et plusieurs ouvrages tant de sciences que de littérature. Il étoit de l'Académie des inscriptions et belles-lettres de Paris, et de presque toutes les

autres Compagnies savantes de l'Europe. La Société royale l'avoit mis, il y a long-temps, au nombre de ses associés libres.

Il faudroit ici peindre dans M. Séguier sa candeur, sa simplicité, sa modestie, sa probité naturelle, sa sincère piété, enfin tout l'intérieur de son âme; mais l'Académie de Nismes, qui a vu de plus près ses vertus, a traité dignement cette partie de son éloge.

ÉLOGE DE M. DE MONTFERRIER.

Par M. de Ratte.

Jean-Antoine Duvidal, marquis de Montferrier, naquit à Montpellier le 15 octobre 1700, de Jean-Antoine Duvidal de Montferrier, et de Marie-Anne de la Brosse de Fournas. Le père de notre Académicien fut reçu syndic général de la province en 1704, après avoir exercé pendant treize ans dans la Cour des comptes, aides et finances de Montpellier, une charge de conseiller que son père lui avoit transmise : il eut en 1712 des lettres de conseiller honoraire.

M. de Montferrier le père étoit à peine associé à l'administration de la province, qu'il obtint la survivance de sa place pour son fils, âgé de sept ans. Cette faveur fut le prix de la considération qu'il s'étoit justement acquise, et comme le présage de celle qu'auroit un jour son successeur.

Des qualités qui pouvoient lui offrir un avenir des plus flatteurs, se développèrent bientôt dans ses études qu'il fit toutes au collége des Jésuites de cette ville.

La jurisprudence étant nécessairement liée aux importantes fonctions qu'il se proposoit de remplir, il prit, au sortir du collége, dans la Faculté de droit de Montpellier, les degrés ordinaires, et prêta devant la Cour des aides le serment d'avocat. Il fut installé dans l'assemblée des Etats de 1721.

Nous ne devons pas dissimuler qu'il montra dans les commencemens peu de goût pour les fonctions du syndicat. La plus grande partie de son temps fut consacrée à l'étude des mathématiques, de la physique et surtout de l'anatomie pour laquelle il prit une forte passion. Il suivoit les professeurs de médecine dans leurs leçons, les praticiens dans leurs visites chez les malades, comme s'il n'avoit eu en vue que d'apprendre parfaitement l'art de guérir.

Le genre d'occupations de M. de Montferrier avoit dû naturellement donner d'abord à son père quelqu'inquiétude ; mais la connoissance qu'avoit ce père de la solidité d'esprit de son fils, le rassura pleinement ; il comprit qu'après un libre cours laissé encore quelque temps à ce premier feu d'une jeunesse avide de s'instruire, les sciences ne seroient plus qu'un objet de délassement qui ne pourroit contrarier les véritables devoirs. En attendant, la Société royale se hâta d'acquérir un sujet qui pouvoit être très-utile à ses conférences ; elle l'agrégea comme adjoint anatomiste en 1727 ; bientôt il eut le titre d'associé dans la même classe, d'où il passa depuis dans celle de la physique qui avoit les mêmes droits pour le réclamer.

Il lut au mois de décembre 1729, dans une séance publique, un Mémoire sur un de ces météores connus sous le nom de trombe terrestre, qui avoit fait de grands ravages le 2 novembre précédent à une extrémité de Montpellier et aux environs de cette ville. Le peuple consterné avoit vu du prodige dans un effet purement naturel. M. de Montferrier s'attacha d'a-

bord à combattre la superstition populaire et vint ensuite à l'explication du phénomène. Les vents de sud et d'est qui avoient régné seuls pendant quelques jours, ayant amoncelé beaucoup de nuées épaisses, une portion de ces nuées fut poussée vers le nord par un vent de sud-est très-violent, avec un mouvement de tournoiement causé par les obstacles que les nuages qui l'environnoient lui présentoient de toutes parts, hors le côté de la terre où ce tourbillon se porta, y trouvant moins de résistance. Ce groupe de nuées ayant communiqué son mouvement à l'air environnant, il résulta du tout ensemble un tourbillon d'environ cent toises de largeur qui, dans l'espace d'une demi-heure, renversa ou enleva tout ce qui se trouva sur son passage.

Les connoissances anatomiques et physiologiques de M. de Montferrier parurent avantageusement à l'occasion d'une dispute élevée en 1731, entre deux prétendans à une chaire de médecine dans l'Université de Montpellier; il s'agissoit de savoir si le cœur s'allonge ou se raccourcit dans sa contraction. Les deux sentimens furent soutenus avec chaleur; on citoit de part et d'autres des autorités respectables; on cherchoit à s'appuyer sur des raisonnemens anatomiques et sur des faits constans. La question ayant été proposée à la Société royale, on fit devant elle un grand nombre d'expériences, dont aucune ne fut jugée concluante. La Compagnie, dans ces circonstances, s'abstint de prononcer, et sa retenue fut imitée par l'Académie des Sciences de Paris que l'on avoit aussi con-

sultée. La question, après de nouvelles recherches, paroît aujourd'hui presque décidée en faveur du raccourcissement.

Nous devons à M. de Montferrier plusieurs observations particulières d'anatomie et de physique; observations intéressantes, presque toujours bornées à la simple exposition des faits. Exact à se rendre à nos assemblées, il se donnoit tout entier aux exercices académiques, lorsqu'il se vit forcé de se livrer à d'autres travaux.

M. de Montferrier le père, dont la santé s'affoiblissoit de jour en jour, se trouvant dans l'impuissance de se rendre à Paris en 1732, son fils fut seul chargé d'y accompagner MM. les députés qui devoient présenter le cahier des doléances. Il fit précéder ce voyage d'une étude approfondie des réglemens, et sa mission fut remplie d'une manière honorable.

La mort de M. de Montferrier le père, qui survécut peu au retour de son fils, et la retraite d'un autre syndic, placèrent M. de Montferrier à la tête des officiers de la province. Dès-lors sa vie fut entièrement consacrée aux soins pénibles de l'administration.

La considération dont a joui M. de Montferrier lui étoit due à bien des titres. Il avoit une profonde connoissance des lois, des coutumes, des priviléges du Languedoc, des détails historiques de son administration. On ne doit pas s'étonner, d'après cela, qu'il ait donné des Mémoires précieux, des projets infiniment utiles, et qu'il ait été l'auteur ou le réformateur de plusieurs lois municipales de la province.

Ce qu'on admira toujours en lui, c'étoit la grande précision qu'il mettoit dans tous ses rapports. Par une analyse aussi exacte que celle des algébristes, il éliminoit, pour parler comme eux, tout ce qui étoit inutile à l'éclaircissement de la question : l'affaire clairement exposée étoit ramenée à son vrai point de vue, et la décision plus facile.

Aucun des objets qui chaque année fixent l'attention des Etats ne lui étoit étranger ; ouvrages publics, agriculture, commerce, tout contribuoit également à faire briller son heureuse sagacité. C'est à lui que l'on doit l'établissement des moulins du célèbre Vaucanson dans la province, et la construction du nouveau pont du Gard. Les directeurs des travaux publics avoient proposé de construire ce pont vis-à-vis de Remoulin, mais on suivit l'idée plus noble de M. de Montferrier, de réunir, avec moins de dépense, l'utilité et la grandeur, en plaçant le nouveau pont à côté d'un des plus beaux monumens de la magnificence romaine.

La séparation des Etats ordonnée en 1750 affecta très-vivement M. de Montferrier. Après avoir mis inutilement en œuvre toutes les ressources de son expérience pour détourner ce malheur, il se vit réduit à chercher les moyens de le réparer par ses soins, autant que les circonstances pouvoient le permettre. Les principes des Etats furent maintenus, et il contribua puissamment au rétablissement de l'ancien ordre de choses.

Il avoit un talent singulier pour conduire des né-

gociations importantes et délicates. Sa maxime étoit de ne pas se rendre d'abord trop difficile en manifestant trop de prétentions, de ne faire les demandes qu'à propos et dans les momens favorables, de paroître quelquefois tout céder afin de tout obtenir. Il connoissoit le pouvoir de la raison, mais il savoit aussi que c'étoit la trahir et lui ôter toute sa force, que de compromettre indirectement ses légitimes droits.

Au milieu de toutes les occupations de sa place, M. de Montferrier, qui ne perdit jamais de vue l'Académie, lui ménageoit de temps en temps des retours plus marqués auxquels elle est redevable de plusieurs Mémoires lus dans des séances particulières ou aux assemblées publiques, et dont nous n'avons point encore parlé. Tantôt il a examiné en mécanicien les avantages respectifs des différens tours à soie; tantôt il a présenté l'analyse des pièces qui avoient concouru pour le prix sur la fermentation des vins; il a proposé dans une autre occasion un moyen de tirer avantageusement parti des eaux versantes superflues de la fontaine de Saint-Clément, pour l'établissement d'un canal qui, communiquant avec la rivière du Lez, viendroit jusqu'aux portes de Montpellier.

Le zèle de M. de Montferrier pour la Société royale ne se bornoit point à enrichir la collection de ses Mémoires, il s'occupoit avec autant d'ardeur des intérêts temporels de la Compagnie; c'est à ses puissantes sollicitations qu'est dû l'hôtel académique où nos Muses long-temps errantes ont été si superbement recueillies.

Tant de motifs d'une juste reconnoissance avoient fait sur la Compagnie la plus juste impression ; et l'on jugera sans peine des sentimens qu'elle éprouva en apprenant les marques signalées de bienveillance accordées par Louis XV à M. de Montferrier en considération de ses services. Il obtint d'abord de Sa Majesté une pension en 1754, et postérieurement ses terres furent érigées en marquisat pour lui et ses descendans.

Les infirmités vinrent accabler M. de Montferrier. Forcé de se séparer entièrement des affaires, il ne jouit pas long-temps des bienfaits dont l'avoient comblé les Etats en acceptant sa retraite ; son regret de ne pouvoir plus servir la province le suivit, ainsi que sa reconnoissance, jusqu'au tombeau. Il mourut le 9 mars 1786, âgé de quatre-vingt-cinq ans et demi.

Il s'étoit marié en 1749 avec Marie-Rose de Vassal ; il a eu de ce mariage M. le marquis de Montferrier son successeur, et madame la comtesse de la Saumé, enlevée à la fleur de son âge.

ÉLOGE DE M. DE LA MURE,

Par M. de Ratte.

François-Bourguignon de Bussière de la Mure, doyen de la Faculté de Médecine de Montpellier, naquit au fort Saint-Pierre de la Martinique le 11 juin 1717, de François-Bourguignon de Bussière, seigneur de la Mure, écuyer, chevalier de l'ordre royal et militaire de Saint-Louis, capitaine-commandant du quartier de Macoubac, et de Marie-Anne de Ferry.

A l'âge de cinq ou six ans, notre Académicien perdit sa mère, et bientôt après il fut envoyé en France. On l'adressa à des parens qu'il avoit en Bretagne ; il passa soit à Nantes, soit au collége de la Flèche, le temps des études ordinaires : sa philosophie faite, il alla retrouver son père à la Martinique, où il étoit encore à la fin de 1736.

Il avoit alors plus de dix-neuf ans, et tout l'avertissoit qu'il ne devoit pas différer de faire choix d'un état. Un penchant vif, favorisé par ses talens naturels et le goût qu'il avoit pour l'étude, le portoit à la médecine ; mais son père, qui avoit sur lui d'autres vues, lui refusa la permission de passer en France pour y prendre des degrés. Ce père n'ayant pu être gagné par les plus vives sollicitations, le fils s'échappe, passe la mer, débarque à Marseille, et vient à Montpellier.

Ce fut en février 1737 que s'ouvrit la nouvelle carrière de ses études dans notre Université, un succès constant les accompagna, et elles furent, en 1740, couronnées par le doctorat. Presque abandonné de sa famille, il conçut dès-lors et exécuta le dessein de se fixer à Montpellier.

Il ne crut point que sa qualité de docteur l'autorisât à se jeter dans la pratique; avant que d'exercer un art si difficile, il voulut l'approfondir. Une application suivie, en augmentant, en perfectionnant ses connoissances, lui ménagea cependant l'avantage de les communiquer.

Les leçons d'anatomie, de physiologie, et en général de tout ce qui compose des institutions de médecine, lui attirèrent bientôt un grand nombre d'auditeurs. Il fut aisé de reconnoître qu'il possédoit éminemment le talent d'enseigner : à l'abondance, au choix, à l'enchaînement des idées, se joignit la plus grande clarté dans l'expression, et même de l'élégance quand le sujet pouvoit le comporter.

Il avoit pris pour texte les Institutions de médecine de Boerhaave. On sait combien ses ouvrages sont serrés et concis. Ses commentateurs ont acquis beaucoup de gloire en développant des vérités dont il n'avoit présenté que le germe, et tout au plus exprimé les premiers traits. M. de la Mure donnoit souvent de pareils développemens. Du reste, son respect pour ce grand homme n'étoit point aveugle, il ne cessoit de l'admirer; mais il se permettoit quelquefois de s'écarter de ses théories mécaniques.

Il est temps de s'occuper d'un événement intéressant dans la vie de M. de la Mure ; c'est ici proprement que va commencer sa gloire.

La mort de M. Fitz-Gerald avoit fait vaquer, en 1748, dans l'Université de Montpellier, une chaire de professeur en médecine, qui, selon l'usage, fut mise au concours. Sept docteurs la disputèrent ; M. de la Mure fut de ce nombre.

Il débuta, comme ses antagonistes, par ce qu'on appelle dans notre Faculté, *les préleçons*. Ce sont des leçons que chaque contendant doit faire publiquement dans l'Université, semblables à celles qu'y font journellement les professeurs. Le talent de M. de la Mure pour l'enseignement, n'avoit pas besoin de ce nouvel essai, qui ne pouvoit être que glorieux pour lui. Plusieurs questions traitées dans les préleçons firent naître quelques disputes particulières. M. de la Mure avoit avancé et soutenu, que la fièvre n'étoit pas bien caractérisée par la fréquence du pouls ; que son vrai caractère étoit indiqué par le rapport de la force du cœur à la force constante des muscles soumis à la volonté, rapport devenu plus grand que dans l'état de santé. Cette assertion ayant été combattue par M. Serane, l'un des adversaires, M. de la Mure la justifia dans un écrit imprimé, où il s'appuie principalement sur ce qu'on observe dans les fièvres malignes ; le pouls y est souvent très-semblable au pouls naturel : il n'y a donc point de fréquence ; mais ce pouls trompeur est trop fort relativement à l'état de foiblesse du malade ; il faut donc comparer la force du

cœur avec la force musculaire, et c'est après avoir reconnu, par cette comparaison, un trop grand rapport entre ces deux forces, que le médecin, sans être arrêté par le défaut de fréquence du pouls, prononce avec assurance, que son malade a la fièvre. M. Serane répondit ; mais un nouvel écrit de M. de la Mure montra la foiblesse de la réponse.

Ces deux écrits ont en même temps rapport à deux autres disputes de ce genre ; l'une sur la distinction de l'anévrisme vrai et de l'anévrisme faux : M. de la Mure soutient contre M. Pétiot, l'un de ses antagonistes, et contre l'opinion la plus commune depuis Fernel, que tout anévrisme est faux, c'est-à-dire, qu'il est causé par la rupture, et non par la seule dilatation de l'artère. L'autre contestation étoit relative à la cause de la palpitation du cœur. Il s'agissoit seulement d'un simple fait à éclaircir, en décidant lequel des deux de Willis ou de M. Ferrein, avoit le premier donné pour cause de la palpitation, l'expansion des sinus veineux et des oreillettes du cœur. M. de la Mure juge la question en faveur du dernier.

L'épreuve la plus décisive dans la dispute d'une chaire, est celle des triduanes. On donne ce nom à douze thèses qui doivent être soutenues dans l'espace de trois jours consécutifs, deux le matin et deux le soir. Pour composer et faire imprimer ces thèses, dont les sujets ont été assignés par les professeurs, juges de la dispute, on n'a que douze jours ; à peine sorties de la presse, on les distribue, et après un intervalle de quatre jours, on les soutient. La publicité

qu'on leur donne par l'impression, exige sans doute qu'elles soient travaillées avec beaucoup de soin; mais fussent-elles un peu négligées, la briéveté du temps pourroit servir d'excuse.

M. de la Mure n'avoit nul besoin d'indulgence. Quoique les sujets qu'il avoit eu à traiter, parussent avoir été choisis exprès pour leur difficulté, on eût dit, après avoir lu ses thèses, qu'elles avoient été composées dans le plus grand loisir et long-temps méditées. Ce n'étoient point des compilations faites à la hâte; c'étoient les heureux fruits et les ressources présentes d'un esprit à qui il n'en coûte rien de penser par lui-même.

Il semble qu'il auroit dû espérer les plus grands succès; cependant il se flattoit peu. Quelque soin que prissent les juges de la dispute de ne pas se laisser pénétrer, on ne voyoit que trop quelles étoient leurs dispositions à l'égard de M. de la Mure; son opposition aux systêmes qui avoient long-temps dominé dans l'Ecole, le leur avoit rendu suspect. L'événement fit voir ce que l'on avoit à craindre. L'Université, selon l'usage, nomma trois sujets pour être présentés au Roi, qui devoit en choisir un pour la chaire vacante. M. de la Mure ne fut point du nombre des trois nommés.

A la vue d'une injustice si marquée, M. de la Mure ne se découragea point; il partit en toute diligence pour Paris, où ses thèses l'avoient précédé; on les y avoit généralement goûtées; on les admira quand on sut le peu de temps qu'il avoit eu pour les composer.

M. le chancelier d'Aguesseau les fit examiner et les examina lui-même, et le Roi donna à M. de la Mure une survivance générale, ou ce qui est la même chose, l'expectative de la première chaire qui vaqueroit dans l'Université de Montpellier.

Un triomphe si complet ne l'enorgueillit point. De retour en cette ville, il usa modestement de sa victoire. Il attendit, et en 1751 il fut professeur par la mort de M. Rideux. Ses juges devenus ses confrères, durent éprouver quelque confusion, malgré le soin que prit M. de la Mure de la leur épargner. Ils furent eux-mêmes bientôt convaincus de l[illegible] ce qu'il avoit de mérite, et la douceur de son caractère les lui donna bientôt tous pour amis.

Un pareil succès ne pouvoit être indifférent à un corps qui jamais ne sépara ses intérêts de ceux de ses membres. M. de la Mure, depuis 1742, étoit adjoint anatomiste dans la Société royale. On assure que la qualité d'académicien ne lui fut pas inutile dans cette occasion importante : il passa dans la suite de la classe des adjoints dans celle des associés.

Le premier Mémoire que nous eûmes de lui est sur l'écoulement de la salive. Il y prétendoit prouver que ce n'est point par la pression des glandes salivaires que cet écoulement devient plus abondant quand on parle, ou durant la mastication.

Nous passons sous silence plusieurs observations intéressantes d'anatomie et de médecine qu'il nous a communiquées en différens temps, et nous nous hâtons d'en venir à ses recherches sur la cause des

mouvemens du cerveau qui paroissent dans l'homme et dans les animaux trépanés.

Les plus anciens anatomistes avoient observé que le cerveau paroissoit se dilater et se resserrer alternativement ; quelques-uns même avoient cru remarquer quelque rapport entre ces mouvemens et ceux de la respiration. M. Schligting avoit déterminé ce rapport, et avoit fait voir par des expériences décisives, que le cerveau s'élevoit pendant l'expiration, et s'abaissoit pendant l'inspiration. M. de la Mure prouva, par un grand nombre d'expériences, que le mouvement d'élévation du cerveau observé dans les chiens vivans pendant l'expiration, devoit être attribué à la pression de la veine-cave comprimée dans ce temps ; qu'au contraire, son abaissement venoit de la dilatation de la veine-cave dans l'inspiration ; que dans l'expiration, le sang comprimé dans la veine-cave refluant vers le cerveau, élevoit ce viscère en gonflant les sinus qui se trouvent à la base du crâne, à quoi il faut ajouter le reflux du sang dans la substance même du cerveau par les vénules qui s'abouchent avec les sinus.

On peut appliquer à l'homme le résultat des expériences faites sur les animaux, les mêmes mouvemens s'étant rendus sensibles dans notre espèce, toutes les fois que des fractures, la carie du crâne ou l'opération du trépan, ont mis à portée de les observer. M. de la Mure tire de cette doctrine des conséquences intéressantes sur la théorie de la saignée, sur les effets de la toux, de l'éternument qui augmente le mal de tête ; sur l'usage des valvules, en faisant voir pourquoi il

n'y en a pas dans tout le système de la veine-porte ; enfin cette découverte donne de très-grandes lumières sur la circulation du sang en général, et sur la progression du chyle.

Tel est en précis le résultat des recherches de M. de la Mure sur les mouvemens alternatifs du cerveau. Son Mémoire sur ce sujet, fut envoyé pour tribut par la Société à l'Académie royale des Sciences de Paris, qui l'imprima par anticipation dans le volume de 1749, en observant que le Mémoire lui avoit été lu le 12 août 1752. Cette date est remarquable par une accusation de plagiat que forma contre M. de la Mure, le célèbre de Haller dans sa dissertation sur les parties sensibles et irritables des animaux.

M. de la Mure n'eut pas de peine à se justifier. Il prouva que si son Mémoire n'avoit été lu à Paris que le 12 août 1752, il l'avoit été à la Société de Montpellier dans les séances des 4 et 10 mai, et du 20 juillet de la même année ; qu'une lettre peu détaillée de M. de Haller à M. de Sauvages, n'avoit dû donner sur cette matière aucun éclaircissement ; que tout ce qu'on pourroit induire des dates respectives, c'étoit que chacun des deux avoit fait la même découverte de son côté, ce qui anéantiroit toute accusation de plagiat. Mais M. de la Mure va plus loin ; il ne s'agissoit point du rapport entre les mouvemens alternatifs du cerveau et ceux de la respiration qui étoit démontré, il falloit seulement en déterminer la cause. Or, sur ce point essentiel, M. de la Mure fait voir par des extraits des deux Mémoires, qu'il est en contradiction avec

M. de Haller qu'il ne peut donc pas avoir copié.

Des recherches sur les causes de la pulsation des artères, sont le sujet d'un autre Mémoire donné par M. de la Mure à la Société, et imprimé dans le recueil de l'Académie des Sciences de Paris pour 1765.

M. de la Mure n'adopte point l'opinion commune qui attribue la pulsation des artères à leur dilatation. Il pense avec M. Weibrecht, que la pulsation se fait par une vibration ou secousse de l'artère, qui s'élève et change de place. Nous ne rapporterons point ce qui fut répondu. M. de la Mure, nous devons l'avouer, a contre lui les expériences d'un grand nombre de physiologistes qui ont vu très-distinctement les artères se dilater en tous sens sans aucune locomotion ou déplacement.

Le Mémoire dont nous parlons a été réimprimé dans un même volume, avec les recherches sur les mouvemens du cerveau, les pièces relatives à la dispute avec M. de Haller, et une dissertation sur la couenne du sang.

M. de la Mure prouve dans cet écrit que l'inspection de la couenne ne peut fournir aucun signe de la consistance plus ou moins épaisse du sang, qu'on n'en peut tirer aucun indice certain dans les maladies inflammatoires, qu'on doit extrêmement se défier des préceptes relatifs à la saignée que quelques grands médecins en ont voulu déduire, et qu'enfin la contemplation de ce phénomène ne doit être qu'un objet de théorie rationnelle et de pure curiosité.

Nous ne dirons point avec quelle distinction M. de

la Mure a constamment rempli ses fonctions de professeur, mais nous devons l'offrir sous un autre aspect. Nous avons dit qu'une sage défiance l'avoit d'abord éloigné de la pratique de la médecine ; il lui fut permis au bout de quelques années d'être moins timide. Ses premiers essais furent heureux, de nouveaux succès l'accréditèrent ; peu à peu sa réputation s'étendit ; il vit un grand nombre de malades dans la ville ; les étrangers vinrent de toutes parts le consulter ; il tenoit à la fin de ses jours le premier rang parmi nos praticiens.

Les qualités qui, dans la société, plaisent le plus généralement, aidoient au mérite essentiel justement reconnu dans M. de la Mure. Généreux, on le trouvoit toujours prêt à voir gratuitement les pauvres. Son âme étoit naturellement bienfaisante, et l'on ne sauroit croire à combien de personnes il a rendu dans le secret d'importans services indépendans de sa profession qu'il a toujours exercée avec le plus noble désintéressement.

Sa vue, qui fut toujours assez courte, s'affoiblissant de jour en jour, il pensa plusieurs fois à cesser de voir des malades, en se bornant aux consultations dans le cabinet ; mais le public l'avoit toujours empêché d'exécuter ce dessein.

M. de la Mure se livroit à ses travaux ordinaires, lorsqu'une altération progressive dans sa santé le força à se renfermer chez lui : il mourut le 18 mars 1787, après avoir reçu avec édification les secours de la religion ; il étoit âgé de près de 70 ans.

Il avoit épousé en 1751 Louise de Guilhe ; il n'a point laissé d'enfans de ce mariage, qu'on a toujours cité parmi nous comme un modèle de la plus parfaite union.

Les ouvrages dont nous avons rendu compte, sont presque les seuls que M. de la Mure ait publiés. Il avoit cessé de travailler pour l'Académie depuis un assez grand nombre d'années, qu'il avoit demandé et obtenu le titre de vétéran. Ses fonctions de professeur, qu'il remplissoit très-exactement avec une supériorité marquée, les occupations continuelles de sa pratique lui enlevoient presque tout son temps ; il étoit difficile que le désir d'ajouter à sa réputation par de nouveaux ouvrages fût bien vif dans des momens destinés à un délassement devenu nécessaire. Gardons-nous de lui faire à ce sujet le moindre reproche ; il s'est rendu constamment utile à la patrie qu'il avoit choisie, aux étrangers, à l'humanité. Tous ceux qui ont été les plus passionnés pour la gloire, n'ont pas toujours mérité cet éloge.

FIN.

TABLE.

Éloge de M. Ricome, docteur en médecine, par M. Gauteron, secrétaire de la Société royale. Page 1

Eloge de M. Icher, docteur en médecine, par le même. 5

Eloge de M. Magnol, professeur royal en médecine, par le même. 8

Eloge de M. l'abbé de Lacan, docteur de Sorbonne, par le même. 15

Eloge de M. Gondange, démonstrateur en anatomie et en chirurgie, par le même. 19

Eloge de M. de la Berchère, archevêque de Narbonne, par le même. 22

Eloge de M. de Basville, conseiller d'Etat, intendant du Languedoc, par le même. 27

Eloge de M. Nissole, démonstrateur en anatomie et en chirurgie, par le même. 33

Eloge de M. le marquis de Castries, chevalier des ordres du Roi, par le même. 36

Eloge de M. Chirac, conseiller d'Etat, premier médecin du Roi, par le même. 42

Eloge de M. Nissole, docteur en médecine, par le même. 50

Eloge de M. Rivière, docteur en médecine, par le même. 53

Eloge de M. Gauteron, docteur en médecine, secrétaire, etc. par M. de Plantade, secrétaire de la Société royale. 56

Eloge de M. DE BEAUVEAU, *archevêque de Narbonne, par M. de Ratte, secrétaire de la Société royale.* 64

Eloge de M. CHICOYNEAU, *chancelier et juge en survivance de l'Université de médecine, par M. Combalusier.* 76

Eloge de M. DE PLANTADE, *par M. de Ratte.* 81

Eloge de M. MATTE, *démonstrateur royal de chimie, par* le même. 93

Eloge de M. DE CLAPIÈS, *chevalier de l'ordre de Saint-Michel, directeur général des travaux publics du Languedoc, par* le même. 97

Eloge de M. DE SENÈS, *ingénieur du Roi et chevalier de l'ordre de Saint-Louis, par M. de Carney.* 105

Eloge de M. O'BRENAN TEUDOUGH DU QUETIN, *par M. de Ratte.* 114

Eloge de M. DE CASTRIES, *archevêque d'Alby, par* le même. 120

Eloge de M. DE LA PEYRONIE, *premier chirurgien du Roi, par* le même. 125

Eloge de M. DE SAUVAGES, *professeur royal en médecine, par* le même. 145

Eloge de M. D'AIGREFEUILLE, *premier président de la Cour des comptes, aides et finances, par* le même. 165

Eloge de M. PITOT, *chevalier de l'ordre du Roi, directeur du canal de Languedoc, par* le même. 172

Eloge de M. HAGUENOT, *doyen des professeurs*

royaux de la Faculté de médecine, par le même. 186
Eloge de M. VENEL, *professeur royal en médecine, par* le même. 194
Eloge de M. LAFOSSE, *docteur en médecine, par* le même. 204
Eloge de M. le cardinal DE LA ROCHE-AYMON, *grand aumônier de France, par* le même. 210
Eloge de M. DANYSI, *directeur des travaux publics du Languedoc, par* le même. 214
Eloge de M. LAMORIER, *professeur du collége royal de chirurgie, par* le même. 223
Eloge de M. DE JOUBERT, *syndic général du Languedoc, par* le même. 228
Eloge de M. LE ROY, *professeur royal en médecine, par* le même. 233
Eloge de M. MONTET, *démonstrateur de chimie, par M. Poitevin.* 242
Eloge de M. GARIPUY, *directeur des travaux publics du Languedoc, par M. de Ratte.* 250
Eloge de M. CUSSON, *docteur en médecine, par* le même. 258
Eloge de M. DE SAINT-PRIEST, *conseiller d'Etat, intendant du Languedoc, par* le même. 266
Eloge de M. SÉGUIER *(de Nismes), par* le même. 272
Eloge de M. le marquis DE MONTFERRIER, *syndic général du Languedoc, par* le même. 280
Eloge de M. DE LA MURE, *doyen des professeurs royaux de la Faculté de médecine, par* le même. 287

FIN DE LA TABLE.